This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 259 704

ALVMNVS BOOK FVND

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES.

LA BIBLIOTHÈQUE DE POCHE,

VARIÉTÉS CURIEUSES ET AMUSANTES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

Se compose de **10 volumes** pareils à celui-ci, et dont voici les titres :

1. CURIOSITÉS LITTÉRAIRES.
2. — BIBLIOGRAPHIQUES.
3. — BIOGRAPHIQUES.
4. — HISTORIQUES.
5. — DES ORIGINES ET DES INVENTIONS.
6. — DES BEAUX-ARTS ET DE L'ARCHÉOLOGIE.
7. — MILITAIRES.
8. — PHILOLOGIQUES.
9. — DES TRADITIONS, MŒURS, USAGES, etc.
10. — ANECDOTIQUES.

Paris. — Imprimerie de SCHNEIDER ET LANGRAND, rue d'Erfurth, 1.

Lalanne, Ludovic

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET D'ÉRUDITS.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES.

par Ludovic Lalanne.

PARIS,

PAULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, 60.

1845

PN43
L3

TABLE DES CHAPITRES.

—

	Pages.
Des acrostiches	1
Des anagrammes	8
Des centons	12
Des vers figurés	16
Des vers rétrogrades	24
Des vers lettrisés	28
Des vers lipogrammatiques	29
De la contrepetterie	32
Des vers rapportés	33
Des vers en écho	34
Des vers léonins	38
De la rime. Vers métriques. Vers blancs	41
Des bouts-rimés	48
Des vers monorimes	54
Des vers fraternisés. Des vers enchaînés	57
Des vers brisés	59
Des vers protées	62
Des vers monosyllabiques	63
Des chronogrammes	65
Des amphigouris	68
Des épîtres farcies	72

475159

Du genre macaronique..... 74
Du genre burlesque..... 79
De quelques ouvrages versifiés..... 99
De l'imitation..... 102
De l'emprunt..... 110
De la similitude d'idées..... 115
De l'analogie de sujet..... 119
Du plagiat proprement dit..... 137
De la supposition d'auteurs..... 153
Des traducteurs..... 195
De quelques idées bizarres et singulières..... 206
De quelques ouvrages allégoriques..... 232
De quelques genres de style..... 242
De quelques appréciations littéraires..... 253
Mélanges de critique..... 264
Des citations..... 279
Méprises, bévues et mystifications littéraires..... 281
Des Académies..... 289
Des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques. 348
Des albums..... 386
Des études littéraires en France au moyen âge..... 390
Des querelles littéraires..... 407
Des prédicateurs..... 421

—

PRÉFACE.

L'histoire littéraire offre tant de particularités variées et intéressantes, que l'on a souvent essayé de les réunir en corps d'ouvrage. Telle est l'origine de ces livres qui, sous les titres d'*Ana*, de *Mélanges*, de *Récréations*, de *Singularités*, d'*Aménités*, etc., ont été depuis deux siècles publiés dans toutes les langues. Mais nous devons le dire, la *Bibliothèque de poche*, dont les CURIOSITÉS LITTÉRAIRES forment le premier volume, diffère complétement des recueils qui l'ont précédée, soit par l'esprit qui a présidé à sa rédaction, soit par l'ordre qui a été suivi dans la distribution des matériaux, provenant de longues recherches entreprises depuis plusieurs années. Fidèles au titre que nous avons adopté, et ne voulant admettre que les faits qui nous semblaient réellement *curieux*, nous avons dû laisser

de côté un grand nombre de notes ; et si nous n'avions pas été convaincus que

> Le secret d'ennuyer est celui de tout dire,

il nous aurait été facile d'allonger beaucoup certains chapitres et d'étaler une érudition qui aurait paru à juste titre déplacée et fastidieuse.

Dans le double but de donner plus d'autorité à quelques-unes de nos assertions, et de faire connaître quelques chroniqueurs ou écrivains peu lus en général, nous avons multiplié les citations et indiqué avec soin les sources où nous avions puisé.

Nous avons, en outre, porté toute notre attention sur une partie très-négligée dans la plupart des ouvrages publiés aujourd'hui ; car la table alphabétique des matières forme à elle seule le dixième du volume.

Enfin nous devons prévenir que, malgré la ressemblance de son titre avec le nôtre, nous avons fait très-rarement usage des *Curiosities of literature* de D'Israeli.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES.

DES ACROSTICHES.

On appelle acrostiches (du grec *akros*, extrémité, et *stichos*, ordre, vers), des vers dont les premières ou les dernières lettres forment par leur réunion soit un, soit plusieurs mots offrant un sens quelconque. Tels sont les vers suivants faits sur Louis XIV :

Louis est un héros sans peur et sans reproche;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs;
Il ne trouve chez nous que des adorateurs;
Son image est partout, excepté dans ma poche.

Les acrostiches remontent à la plus haute antiquité. Dans la Bible, chaque verset des psaumes 33 et 118 commence par une des lettres de l'alphabet hébreu.

« Quelques auteurs appellent aussi acrostiches, dit le Dictionnaire de Trévoux, les deux épigrammes du premier livre de l'Anthologie (chap. 38), faites à l'honneur, l'une de Bacchus et l'autre d'Apollon. Elles sont composées de vingt-cinq vers, dont le premier est la propo-

sition ou le dessein de l'épigramme, les vingt-quatre suivants sont composés chacun de quatre épithètes commençant toutes quatre par la même lettre, et disposés selon l'ordre alphabétique des vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, de telle sorte que le premier de ces vingt-quatre vers comprend quatre épithètes qui commencent toutes par A, le second quatre épithètes qui commencent par B, et ainsi des autres jusqu'à Ω. Ce qui fait quatre-vingt-seize épithètes pour chacun de ces dieux. »

Suivant Cicéron, Ennius avait fait des acrostiches; mais ce détestable genre de poésie ne fut mis en honneur que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à une époque de décadence. On rapporte en effet à ce temps les arguments mis en tête des vingt comédies de Plaute. Ces arguments sont composés d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le mot qui forme le titre de la pièce, et chaque vers commence par une des lettres de ce mot. — On les attribue généralement à Priscien, grammairien du sixième siècle. En voici un exemple, tiré de *Casina :*

Conservam uxorem conservi duo expetunt,
Alium senex adlegat, alium filius.
Sors adjuvat senem; verum decipitur dolis.
Ita ei subjicitur pro puella servolus
Aequam, qui dominum mulcat atque villicum.
Adolescens ducit civem Casinam cognitam.

« Deux esclaves du même maître recherchent en ma-
« riage une jeune fille esclave avec eux. L'un sert les
« intérêts du vieillard, l'autre ceux de son fils. Le sort
« favorise le vieillard; mais il est dupe d'une ruse. Ainsi
« l'on substitue à la jeune fille un esclave brutal qui bat

« son maître et son fermier. — Le jeune homme épouse « Casina, qui est enfin reconnue libre. »

Au neuvième siècle, Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis évêque de Mayence, sa patrie, composa en latin un *Traité des louanges de la croix*, en deux livres, Pfortzheim, 1501, in-folio. Cet ouvrage, qui a joui longtemps d'une immense réputation, est un recueil d'acrostiches tétragones de trente-cinq vers, ayant chacun trente-cinq lettres, et formant des figures mystiques de la croix. Nous prendrons seulement dans une de ces pièces les vers qui forment la croix et son encadrement.

O crux excellens totO Dominaris OlympO
crux quae summi es notO crux vexillum sanctO
crux dux misero latO que redemptio mundO
crux quæ xpi es carO benedicta triumphO
et pia cautio sæclO
dedicata tropaeO
crux quæ cogis ruptO plebem ire ab AvernO

Le même siècle offre une pièce insérée dans l'Histoire de Blois, de Jean Bernier, et digne de rivaliser avec celle de Raban. Elle est à la louange de Guillaume, comte de Blois. Les premières et les dernières lettres de chaque vers forment celui-ci :

Te virtute crucis, Soter, Guillelme, coronat.

De plus, le même vers se trouve répété de manière à figurer une croix au milieu.

Nous ne connaissons pas d'exemples de vers acrostiches dans notre langue vulgaire au moyen âge ; mais ils abondent à partir de la renaissance des lettres. Voici le blason de Paris, composé par Grosnet :

Paisible domaine,
Amoureux vergier,
Repous sans dangier,
Justice certaine,
Science haultaine,
C'est Paris entier.

Les poètes à cette époque se servirent très-souvent de l'acrostiche pour cacher leur nom ou celui d'une maîtresse à laquelle ils adressaient leurs vers, mais qu'ils ne voulaient pas faire connaître au public. — C'est ainsi que le célèbre poète macaronique Théophile Folengo cacha le nom de Girolama Dieda dans une canzone acrostiche, et Clément Marot le sien dans le rondeau suivant :

Comme Dido, qui moult se courrouça,
Lors qu'Eneas seule la délaissa
En son pays; tout ainsy Maguelonne [1]
Mena son dueil: comme très saincte et bonne
En l'hospital toute sa fleur passa.
Nulle fortune oncques ne la blessa,
Toute constance en son cueur amassa
Mieulx espérant: et ne fut point félonne
Comme Dido.
Aussi celuy qui toute puissance ha,
Renvoya cil, qui au bois la laissa,
Où elle estoit: mais quoi qu'en en blasonne,
Tant eut de dueil, que le munde s'estonne
Que d'un coulteau son cueur ne transpersa,
Comme Dido.

Ce fut surtout au dix-septième siècle que les acrostiches furent en honneur. Parmi les ouvrages publiés à cette époque, il en est peu qui ne contiennent les acrostiches les plus bizarres, en l'honneur, soit du personnage auquel le livre est dédié, soit de l'auteur lui-même. — De ce nombre est l'acrostiche placé en tête de l'*Oriselle, ou les Extrêmes mouvements d'amour, tragi-comédie en cinq actes, en vers, dédiée à monseigneur le maréchal de Bassompierre*; par Chabrol. Paris, Mathieu Colombel, 1633, in-8. Il montre à quel degré de platitude pouvait arriver l'écrivain qui soumettait son esprit à de pareilles tortures.

[1] La Maguelonne dont il est ici question est l'héroïne du roman jadis très-célèbre de *la belle Maguelonne et de Pierre de Provence.*

Bonder sur ses exploits un respect favorable,
BendRe à tous les mortels sa faveuRadorable,
Bas sAillir les destins et les vAincre la fois,
Zonobstant tous les traits de l'i N fortuZe même.
Considérer Combien son prinCe en secret l'aime,
Bbjecte à vOs haineux les sOins d'un bon François,
Bme croirois vraiment attEint d'ingratitude,
Bi je ne vous offrois ces fruits de mon etude,
Bont le naïf Dessein D emande votre aveu;
Bt si vous agréEzcEs termes de la guerre,
Burinant sur le B ronze une fois assompierre,
Bu lieu de mArs, Après on vous encrir dieu,
Bans doute leSassautsSur les troupe angloises
Bont dignes d'empe Scher les étrangère noises,
Bù leurs cO ups redOublés subirent vetre effort:
Bais sans Mettre en oubli coMme à l'heure ars blême
Bour n'aP procher vos Pas avec Ne tune même
Bl fuyoIt, d'où l'Anglois vInt recevoir la mort
Bncor E; mais le temps pour l'hEure m dispense,
Best Reignant mes escrits aux Rigueus du silence:
BaRement peut-on voir sans guer Redésa roy.
Bn cela vous avez prévu vostre anagramme,
Qui disposant mes vers par le fil de ma trame
Vous dit : FAIS DES AMIS AUPRÈS DE CE BON ROY.

Le sonnet acrostiche suivant, qui présente une double difficulté vaincue, puisqu'il est en écho, est un digne pendant de la pièce précédente. Il a été composé après la victoire remportée en 1693 à Marsaille, par Catinat. Le Dictionnaire de Trévoux, auquel nous l'empruntons, n'en nomme pas l'auteur.

Le bruit de ta grandeur, dont n'approche personne, *sonne.*
On sait le triste état où sont tes ennemis *mis.*
Voudroient-ils s'élever, bien qu'ils soient terrassés *assez?*
Ils connoîtront toujours la victoire immortelle *telle.*
Superbes alliés, vous suivrez les exemples *amples*
D'Alger et des Génois implorant un pardon *don.*
En vain toute l'Europe oppose ses efforts *forts :*
Bataillons sont forcés et villes entreprises *prises.*
Oh ! que par tant d'exploits vous serez embellis, *lis !*
Votre gloire en tous lieux du combat de Marsaille *aille,*
Pendant la ligue entière après mille combats *bas !*
Belge, tu marcheras pareille à la Savoie *voie :*
On te voit tout tremblant sous un tel souverain, *Rhin :*
Nous te verrons aussi sous un roi si célèbre, *Èbre.*

Il y a quelques mots acrostiches qui sont devenus célèbres ; comme le mot grec *ichthus*, poisson, par lequel les premiers chrétiens désignaient le Christ et que l'on retrouve dans un grand nombre d'inscriptions. Il est formé des lettres initiales de la phrase suivante : *Iesous Christos theou uios soter*, Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur. — Tel est encore le surnom de *Cabal* donné au conseil de Charles II, roi d'Angleterre, parce qu'il était composé des cinq personnages suivants :

Clifford.
Ashley.
Buckingham.
Arlington.
Lauderdale

DES ANAGRAMMES.

On appelle anagramme (du grec *ana*, *retro*, ré, et de *gramma*, lettre) la transposition et la combinaison entre elles des lettres d'un nom ou d'un mot quelconque de manière à en tirer un sens; il faut que toutes les lettres soient employées pour que l'anagramme soit régulière.— L'anagramme de *logica* est *caligo*.

Les plus anciennes anagrammes que l'on connaisse sont attribuées au poète grec Lycophron qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, vers 280 avant J.-C.— De *Ptolemaios*, il avait fait *apo melitos*, c'est-à-dire de miel, et *ion eras*, c'est-à-dire violette de Junon, du nom de la reine *Arsinoé*.

La troisième partie de la cabale chez les juifs (*themura*) n'est que l'art de faire des anagrammes; elle a pour but de trouver des sens cachés et mystérieux au moyen de la transposition des lettres ou des mots. Tous ceux qui au moyen âge s'occupèrent de sciences occultes ou d'alchimie employèrent probablement les anagrammes pour communiquer avec leurs adeptes. Du moins on peut le conclure du passage de Roger Bacon (*de secretis Operibus artis et naturæ*, ch. 11) où il donne la composition de la poudre à canon sous le voile d'une anagramme [1].

[1] Sed tamen salis petræ *luru vopo vir can utriet* sulphuris, et sic facies tonitrum et coruscationem, si scias artificium; videas tamen utrum loquar in enigmate vel secundum veritatem. En faisant l'anagramme, nous avons trouvé, non pas *carbonum pulvere*, comme quelques auteurs l'ont prétendu, mais *carvonu pulveri trito*, ce qui est évidemment pour *carbonum pulvere trito*.

Bien que l'on trouve dans François Rabelais plusieurs anagrammes, et entre autres la sienne *Alcofribas Nasier*, pseudonyme sous lequel il avait publié d'abord ses deux premiers livres, ce fut, suivant Bayle, le poète et humaniste limousin J. Daurat (mort en 1588) « qui a mis les anagrammes tellement en vogue, que chacun voulait s'en mêler. Il passait pour un grand devin en ce genre-là, et plusieurs personnes illustres lui donnèrent leur nom à anagrammatiser. » Cette manie gagna bientôt non-seulement la France, mais l'Europe entière, car un Allemand, G. Froben, mort en 1612, publia, sous le titre d'*Anagrammatopœia*, l'art de faire les anagrammes.

Tallemant des Réaux, dans l'historiette qu'il a consacrée à Henri IV, raconte l'anecdote suivante : « Un monsieur de Vienne, qui s'appelait Jean, était bien empêché à faire sa propre anagramme : le roi le trouva par hasard à cette occupation : « Hé! lui dit-il, il n'y a rien plus aisé : Jean de Vienne, *devienne Jean.* »

Les faiseurs d'anagrammes eurent beau jeu au dix-septième siècle. Un avocat du parlement d'Aix, nommé Billon, ayant présenté à Louis XIII, lors de l'entrée de ce prince en cette ville, cinq cents anagrammes qu'il avait laborieusement composées sur son nom, le roi fut si enchanté d'un pareil chef-d'œuvre, qu'il fit à l'auteur une pension considérable qui fut continuée à ses enfants.

Le carme Pierre de Saint-Louis, dont nous parlerons plus tard à propos de son ridicule poème sur *la Magdeleine*, avait anagrammatisé les noms de tous les papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre et de presque tous les saints, car il croyait fermement trouver la destinée des hommes dans leurs noms. On voit qu'il poussait un peu loin cette manie d'anagrammes à

laquelle les esprits quelque peu judicieux essayèrent de s'opposer.

Citharœdus esse qui nequit, sit aulœdus;
Anagrammatista, qui poeta non sperat,

a dit Adrien de Valois.

Colletet a sur le même sujet adressé ces vers à Ménage :

J'aime mieux sans comparaison,
Ménage, tirer à la rame,
Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une anagramme.
Cet exercice monacal,
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée :
Et sur Parnasse nous tenons,
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

Dans une fête donnée à la fin du dix-septième siècle, par l'illustre famille polonaise des Leczinski, à l'un de ses membres, le jeune Stanislas, qui revenait de lointains voyages, on fit un usage assez ingénieux de l'anagramme. — Les ballets furent exécutés par treize danseurs, qui portaient chacun un bouclier sur lequel était gravée en caractères d'or l'une des treize lettres des deux mots : *Lescinia Domus*. A la fin de chaque ballet les danseurs se rangèrent de telle sorte, que leurs boucliers formèrent successivement les anagrammes suivantes :

Domus Lescinia.	Mane, sidus loci.
Ades incolumis.	Sis columna Dei.
Omnis es lucida.	I, scande solium.

Cette dernière anagramme fut une prophétie, car en 1704 Stanislas fut élu roi de Pologne. Il devint plus tard beau-père de Louis XV.

Nous avons sous les yeux un petit volume assez bizarre qui n'a été cité, à notre connaissance, par aucun de ceux qui se sont occupés des anagrammes. Ce livre, in-32 de cinquante-huit pages, est intitulé : *Anagramméana, poème en huit chants, par l'anagramme d'Archet* (Rachet), *ouvrier maçon, l'un des trente associés à l'abonnement d'un journal littéraire, quatre-vingt-quinzième édition, revue, corrigée et augmentée,* à Anagrammatopolis, l'an XIV de l'ère anagrammatique. — Malgré l'épigraphe *quis ridere cupit?* il est impossible d'éprouver autre chose que le plus profond ennui en jetant les yeux sur ces douze cents vers qui renferment chacun une anagramme. L'auteur commence ainsi :

Lecteur il *sied* que je vous *dise*
Que le *sbire* fera la *brise;*
Que le *dupeur* est sans *pudeur;*
Qu'on peut *maculer* sans *clameur*; etc.

Le dernier vers est :

Moi je vais *poser* mon *repos.*

Terminons en donnant les anagrammes de quelques personnages célèbres :

Pierre de Ronsard, *rose de Pindare.*
Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, *je charme tout.*
Frère Jacques-Clément, *c'est l'enfer qui m'a créé.*
Antonius Seguierius, *novus jesuita niger.*
Pierre Coton, *perce ton roi.*

Louis XIII, roi de France et de Navarre, *roi très-rare, estimé dieu de la fauconnerie.* — Ce prince était en effet grand chasseur.

Louis quatorzième, roi de France et de Navarre, *va, Dieu confondra l'armée qui osera te résister.*

Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, *mariée au roi très-chrétien.*

Voltaire, *o alte vir.*

Verniettes (nom qu'avait pris d'abord J.-B. Rousseau, qui rougissait d'avoir un cordonnier pour père), *tu te renies.*

Napoléon, empereur des Français, *un pape serf a sacré le noir démon.*

Les alliés permirent à la femme du roi de Naples, Murat, de prendre le titre de la comtesse de Lipona, ou Lipano, comme on l'a écrit quelquefois. Ces deux mots sont l'anagramme de *Napoli*, Naples.

Un grand nombre d'auteurs ont, en publiant leurs ouvrages, caché leurs noms sous une anagramme.

DES CENTONS.

On appelle centon (du latin *cento*, habit fait de pièces et de morceaux) un ouvrage composé de vers ou de passages en prose tirés d'un ou plusieurs auteurs. Le plus ancien centon qui nous ait été conservé est la *Médée*, d'Hosidius Geta, formée de vers de Virgile, et publiée par Lemaire dans le tome VII des *Poetæ latini minores*. Mais le plus célèbre est le *Chant nuptial* d'Ausone, où le poète, défié par l'empereur Valentinien, parvint à rendre obscène

la chaste muse de Virgile. Voici du reste comment il apprécie et décrit lui-même son œuvre : « C'est, dit-il (dans sa lettre d'envoi à Paulus), un pur travail de mémoire : rassembler des lambeaux épars et former un tout de ces découpures, cela peut mériter un sourire plutôt qu'un éloge. Si une telle œuvre aux *sigillaria* (espèce de foire où se vendaient des livres) se vendait à l'enchère, Afranius n'en donnerait pas un zeste, et Plaute n'en offrirait pas sa pelure de grenade. C'est une honte en effet que de prostituer à ce burlesque usage la majesté du vers virgilien. Mais que faire? on me l'avait ordonné... Ce poème, écrit à la hâte en un jour et une nuit, je l'ai retrouvé dernièrement parmi mes brouillons. Reçois donc un opuscule où, avec des morceaux décousus, j'ai fait un récit suivi, un tout avec des parties diverses, du burlesque avec des idées sérieuses, et avec le bien d'autrui le mien. Et si tu permets que je t'instruise, toi qui serais mon maître, je vais te définir le centon. C'est un échafaudage poétique construit de morceaux détachés et de divers sens; on accole deux hémistiches différents pour en former un vers, ou on joint un vers et la moitié du suivant à la moitié d'un autre. Placer deux vers entiers de suite, serait une maladresse, et trois à la file une pure niaiserie. On découpe ces lambeaux à toutes les césures admises par le vers héroïque. » (Idylle XIII. Traduction de M. Corpet.)

A la même époque qu'Ausone (mort en 394), Proba Falconia, femme du préfet du prétoire Anicius, formait avec des vers de Virgile une histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui, publiée avec les œuvres d'Ausone, Venise, 1472, in-folio, a été depuis souvent réimprimée. Voici quelques vers où Dieu défend à Adam et à Ève de toucher au fruit défendu :

E. 2. 712. Vos, famuli, quæ dicam animis advertite vestris :
E. 2. 21*. Est in conspectu * ramis felicibus arbos. G. 2. 81.
E. 7. 692. Quam neque fas igni cuiquam nec sternere ferro,
E. 7. 608*. Relligione sacra * nunquam concessa moveri. E. 3. 700.
E. 11. 591. Hac quicumque sacros * decerpserit arbore fœtus, E. 6. 141.
E. 11. 849*. Morte luet merita, * nec me sententia vertit. E 1. 241.

(E. désigne l'*Énéide*, G. les *Géorgiques*.)

Ce centon a été traduit en vers français, au seizième siècle, par Duprat, sous le titre d'*Amas chrétien*.

On attribue à Athénaïs, devenue femme de l'empereur Théodose le Jeune, sous le nom d'Œlia Eudoxia, et morte en 460, une vie de Jésus-Christ uniquement tirée d'Homère. Cet ouvrage est inséré dans la *Bibliothèque des Pères*.

Nous ne connaissons guère d'autre centon dans le moyen âge qu'un cantique d'actions de grâce en l'honneur d'Anne Musnier, héroïne qui, vers 11[illegible]5, avait sauvé la vie à Henri le Libéral, comte de Champagne. Il est composé de versets de la Bible et a été publié en 1840, pour la première fois, et avec un bon commentaire, par M. F. Bourquelot, dans le tome Ier de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*.

A la renaissance des lettres, les centons furent remis en honneur, et la famille des Capilupi (Lélio, Hippolyte et Jules) s'acquit en ce genre une grande réputation. On connaît surtout les trois centons tirés de Virgile, dus à Lélio et intitulés : *De Vita monachorum quos vulgo fratres appellant ; In Fœminas ; In Syphillim*.

Au dix-septième siècle, un laborieux philologue allemand, Morhof, mit à contribution Virgile, Stace et Claudien pour sa *Lanx satura, sive Cento in christogoniam*, 1657.

Raoul Fournier fit chanter à Ovide les miracles du christianisme, dans un poème latin de six cents vers, connu sous le nom de *Cento christianus*, et imprimé en 1614, tandis que le médecin modénois Bernard Ramazzini adressait à Louis XIV le poème *de Bello Siciliæ*, *cento ex Virgilio*, 1677, in-4, où il célébrait les victoires de Duquesne. L'auteur fut assez mal récompensé de son travail, car le présent que le roi lui envoya fut perdu en route. Nous mentionnerons encore l'*Eneis sacra*, d'Étienne Pleurre, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, 1618, in-4.

Parmi les centons latins en prose, l'un des plus connus a pour auteur un Ecossais, G. Bellenden, qui a publié en 1608, sous le titre de *Cicero princeps*, un livre composé de passages détachés des écrits de l'orateur latin, et où sont contenus les règles du gouvernement monarchique.

Les événements qui se sont passés en France depuis cinquante ans ont donné naissance à plusieurs centons en vers et en prose. Parmi les premiers, on remarque le centon tiré de Virgile, adressé en 1802 par E. Jacquemard à Bonaparte, et parmi les seconds : 1° les *Essais sur l'histoire de la Révolution française*, par une société d'auteurs latins (par M. Héron de Villefosse, ingénieur en chef des mines), *Romæ prope Cæsaris hortos* (Paris) 1803, in-8. — Les morceaux sont tirés de Cicéron, Salluste, Tite-Live, Cornelius Nepos, V Paterculus, Tacite, Pline, Suétone, etc. — 2° *Le Plaidoyer de Lysias contre les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale* (par Dupont de Nemours, Paris, an III, in-8 ; — 3° *C. C. Tacite, historien du roi, de Madame, de Buonaparte*, par une société de gens de lettres (M. Beuchot), Paris, 1814, in-8 de trente-neuf pages.

Nous ne connaissons pas de centons en vers français.

DES VERS FIGURÉS.

Les vers figurés, c'est-à-dire offrant la représentation d'objets matériels, ont pour inventeur Simmias de Rhodes qui, selon Vossius, vivait sous Ptolémée Lagide, vers 324 av. J.-C.

Outre les *Ailes*, l'*OEuf* et la *Hache* de ce poète, l'antiquité nous a laissé les deux *Autels* de Dosiadas, la *Syrinx* de Théocrite, l'*Autel*, la *Syrinx* et l'*Orgue* de Porphyrius. Nous empruntons les détails suivants à un excellent article que M. Boissonade a inséré dans le *Journal de l'Empire* (18 novembre 1807).

Les *Ailes* de Simmias sont composées chacune de six plumes ou de six vers choriambiques, qui diminuent graduellement de mesure, et par conséquent de longueur, selon leur position dans l'aile, jusqu'au dernier qui n'a que trois syllabes. Simmias a voulu que le sujet de son poème eût quelque rapport avec sa forme. Il y fait parler le dieu *qui porte des ailes*.

Il doit y avoir plus de mérite dans l'*OEuf*, car il y a plus de difficulté. Chaque bout est formé de petits vers qui s'allongent progressivement jusqu'au milieu. Ces vers sont de différents mètres, et l'auteur, qui n'y épargnait pas sa peine, a choisi les plus embarrassants et les moins ordinaires. Mais ce n'est pas tout : le poème lu de suite est absurde, inintelligible; c'est une énigme sans mot. Il faut, pour trouver une espèce de sens, aller du premier vers au dernier, du second à l'avant-dernier, du troisième à l'antépénultième, et ainsi de suite jusqu'aux

deux vers du milieu. Un ancien scoliaste, découvert par Saumaise et publié par Brunck, nous a fort heureusement dévoilé ce merveilleux artifice. La figure des vers en a décidé le sujet. C'est un œuf de rossignol dorien que le poète offre aux lecteurs · Mercure l'a pris sous les ailes de sa mère pour le donner aux hommes. Cette ingénieuse et claire allusion remplit les vingt-deux vers de cette bizarre composition.

La *Hache* est à deux côtés; les vers par leur diminution graduelle en expriment la figure : comme ceux de l'*OEuf* il faut les renverser pour les comprendre. C'est le fabricateur du cheval de Troie, Epeus, qui parle. Simmias le suppose traçant une inscription sur sa hache qu'il consacre à Minerve. Malgré la gêne rigoureuse que le poète s'était imposée, ses vers ne sont pas trop obscurs, et ne manquent même pas d'un certain éclat.

Le savant Italien Fortunio Liceti, mort en 1657, a composé sur cette pièce une Encyclopédie publiée à Paris, 1635, in-4.

Les *Autels* de Dosiadas sont construits de vers inégaux; rien n'y manque : ni le foyer, ni les moulures, ni les bases élargies avec grâce ; le dessin est excellent, meilleur surtout que la poésie. Les mètres choisis par le poète architecte sont difficiles et rares, les expressions énigmatiques et obscures ; et pour surcroît de difficulté, le premier *Autel* est fait en acrostiche. Ce sont les Autels mêmes qui parlent. Le premier déclare qu'il est un autel poétique, il n'est jamais rougi par le sang des victimes ; la fumée des parfums ne le noircit jamais. Il n'est formé ni d'or, ni d'argent, ni de cornes, comme celui que Diane construisit autrefois. Il est l'ouvrage des Muses et des Grâces. Les poètes y peuvent venir sacrifier sans crain-

dre la morsure de ce serpent affreux que cache un autre autel dressé par Jason. Cet autel de Jason est figuré par l'autre poème, et il ne parle pas avec moins d'éloquence que le premier.

La *Syrinæ* ou flûte de Pan, attribuée à Théocrite, est composée de dix tuyaux de dix vers chacun. Ils décroissent graduellement et imitent avec assez d'exactitude la forme de cet antique instrument. Le sujet est Théocrite consacrant au dieu Pan sa flûte pastorale.

Au contraire des Grecs qui s'occupèrent de ces futilités à l'époque florissante de leur littérature, ce ne fut que dans les temps de décadence que les poètes latins s'y livrèrent.

Publius Optatianus Porphyrius, qui vivait sous Constantin, est l'auteur d'un recueil de vers tourmentés dans tous les sens, contournés de toutes les manières, où l'on remarque particulièrement un *autel*, une *syrinæ* et un *orgue*. — L'autel est composé de vingt-quatre ïambiques de six pieds, et c'est seulement par le nombre croissant ou décroissant des lettres que le poète a donné à sa pièce la figure désirée. Il a adopté pour la syrinx le vers hexamètre, et c'est également par la diminution successive du nombre des lettres qu'il a obtenu la dégradation des tuyaux.

L'*Orgue*, le meilleur poème de Porphyrius, est composé de trois parties posées les unes sur les autres. — La partie inférieure a vingt-six vers ïambiques dimètres, tous de dix-huit lettres ; elle représente le clavier. La seconde est formée d'un seul hexamètre, écrit transversalement en lettres majuscules : ce vers est censé servir de support aux vingt-six vers ou tuyaux de la troisième partie. — Ces tuyaux sont en hexamètres qui croissent successive-

ment de hauteur par l'addition d'une lettre à chaque vers : le premier a vingt-quatre lettres.

O si diviso metri limite Clio.

Le dernier en a cinquante :

Jamque metro et rhythmis præstingere quidquid ubique est.

La forme de cette pièce offre quelque intérêt, car elle nous représente exactement la figure de l'ancien orgue hydraulique.

Usités pendant le moyen âge, les vers figurés grecs ou latins ont été fort prisés au seizième et au dix-septième siècle.

Le lecteur curieux de ces puérilités trouvera de quoi se satisfaire dans l'*Urania* de Balthasar Bonifaccio, dans la *Metametrica* de Caramuel, Rome, 1663, in-fol., et dans un volume grec et latin (*Sylvæ*, Dole, 1592, in-4), composé en l'honneur de M. de Vergy, comte de Champlitte, et gouverneur de Franche-Comté [1].

La littérature française possède aussi des vers figurés. Telle est la prière que Rabelais fait adresser par Panurge à la *dive bouteille* [2] :

[1] On peut encore consulter les *Amusements philologiques* de M. G. Peignot. — 1842, in-8°. Cet ouvrage renferme, dans la partie intitulée : *Poétique curieuse*, des renseignements utiles dont nous avons profité.

[2] Voy. *Pantagruel*, l. V, ch. 44.

O bouteille,
Plaine toute
De mystères,
D'une aureille
Je t'escoute;
Ne diffères,
Et le mot profères,
Auquel pend mon cueur.
En la tant divine liqueur,
Bacchus qui fut d'Inde vainqueur,
Tient toute vérité enclose.
Vin tant divin, loing de toi est forclose
Toute mensonge et toute tromperie.
En joye soit l'aire de Noach close,
Lequel de toy nous fit la temperie.
Sonne le beau mot, je t'en prye,
Qui me doibt oster de misères.
Ainsi ne se perde une goutte
De toi, soit blanche, ou soit vermeille.
O bouteille
Plaine toute
De mystères
D'une aureille
Je t'escoute;
Ne diffères.

Deux chapitres plus loin, on trouve encore un verre de la même façon.

On peut comparer à ces pièces les deux pièces suivantes de Panard :

Que mon
Flacon
Me semble bon !
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit,
Je sens
Mes sens
Mourants,
Pesants.
Quand je le tiens,
Dieux ! que je suis bien !
Que son aspect est agréable !
Que je fais cas de ces divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire ;
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidelle mémoire.
Ma muse, à te louer se consacre à jamais.
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,
Répétera cent fois cette aimable chanson :
Règne sans fin, ma charmante bouteille,
Règne sans cesse, mon cher flacon.

A la bouteille succède le *verre* :

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre.
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur
Il porte au cœur !
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne;
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut :
L'on y voit sur ces flots chéris
Nager l'allégresse et les ris.

On peut ranger dans la même classe les vers croissants ou décroissants, comme les *Djinns* de M. Victor Hugo (Orientales), et les *losanges* de Panard, dont voici deux couplets :

Tous
Jaloux
Sont des fous
Que je blâme :
Fi d'une flamme
Qui nous ronge l'âme !
Fais, mon cher, comme moi.
Pour braver la loi
D'une amante
Changeante,
Chante,
Boi.

Tôt,
Cataut,
Il me faut
Du Tonnerre ;
Vite, ma chère,
Remplis-en mon verre :
Fais-moi du bois tortu
Goûter la vertu;
Ce commerce
Me berce:
Verse
Dru.

On trouve aussi des vers figurés dans la poésie anglaise. Un nommé Puttenham a composé deux piliers en l'honneur d'Élisabeth.

DES VERS RÉTROGRADES.

« On appelle vers rétrogrades, dit Sidoine Apollinaire, les vers qui, sans que la mesure soit altérée ni les lettres changées de place, présentent les mêmes mots si on les lit dans leur ordre naturel ou si on remonte de la fin au commencement. — Tel est cet ancien vers :

Roma, tibi subito motibus ibit amor.

« On appelle aussi vers rétrogrades, ajoute-t-il, ceux qui conservent la même mesure pour les pieds, en reprenant, non pas chaque lettre, mais chaque mot depuis le dernier jusqu'au premier. Tel est le distique que j'ai fait sur un petit ruisseau qui, grossi tout à coup par un orage, avait inondé le grand chemin et les terres labourées des environs, mais qui, après l'orage, rentra dans son lit accoutumé.

Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen,
Tempore consumptum jam cito deficiet.

« En retournant ces vers, c'est-à-dire en commençant par le dernier mot, et plaçant successivement les autres dans leur ordre jusqu'au premier, on trouvera :

Deficiet cito jam consumptum tempore flumen
Tramite decurrit quod modo præcipiti.

« On voit seulement que l'hexamètre dans le premier distique est devenu pentamètre dans le second, et réciproquement. » (Lib. IX, epist. XIV.)

On range parmi les vers rétrogrades les vers qui, lus

à rebours, sont encore des vers et offrent un nouveau sens. — On attribue l'invention des vers rétrogrades à un poète grec du troisième siècle avant J.-C., Sotadès, que Ptolémée Philadelphe, irrité de ses sanglantes satires, fit précipiter dans la mer.

Les vers rétrogrades en grec ne sont pas très-communs. Les plus connus sont les vingt-sept vers de l'empereur d'Orient Léon VI, publiés dans les *Excerpta* d'Allatius 1641, in-8.

Les vers de ce genre en latin sont au contraire fort nombreux. — L'un des plus célèbres est le suivant, qui, retourné, forme un distique relatif aux sacrifices d'Abel et de Caïn :

ABEL dit : Sacrum pingue dabo, non macrum sacrificabo.
CAÏN répond : Sacrificabo macrum, non dabo pingue sacrum.

On l'attribue à Politien, et il se trouvait, d'après le *Museum italicum* de Mabillon, dans un tableau qui représentait Abel et Caïn, et se voyait au premier cloître de Notre-Dame-la-Nouvelle, à Florence.

Parmi les vers rétrogrades à double sens, nous citerons encore celui-ci, qui, sous sa première forme,

Patrum dicta probo, nec sacris belligerabo,

est mis dans la bouche d'un catholique, tandis qu'il peut être répété ainsi par un protestant.

Belligerabo sacris, nec probo dicta patrum.

Le vers suivant a cela de singulier que toutes les lettres prises à rebours en forment la répétition exacte.

Arca, serenum me gere regem munere sacra.

Le Milanais Lanzinus Curtius, mort en 1511, et l'Allemand J.-H. Risius, ont excellé dans les vers rétrogrades latins.

« Frère Jacques Percher, dit Étienne Tabourot dans les *Bigarrures et Touches du seigneur Des Accords*, avait fait peindre sa chapelle à Saint-Bénigne de Dijon, dedans laquelle était cet ingénieux octastique, contenu dans un grand rouleau que tenaient un ange et un diable. Et était écrit du côté de l'ange :

Lis à l'endroit : Sauvé seras.

« Et du côté du diable,

Lis à l'envers : Damné seras.

Delicias fuge, ne frangaris crimine, verum
Cœlica tu quæras, ne male dispereas.
Respicias tua, non cujusvis quærito gesta
Carpere, sed laudes, nec preme veridicos.
Judicio fore te præsentem conspice toto
Tempore, nec Christum, te rogo, despicias :
Salvificum pete, nec secteris dæmonia; Christum
Dilige, nequaquam tu mala concupito.

« A l'envers le sens est ainsi contraire :

Concupito mala tu, nequaquam dilige Christum,
Dæmonia secteris, nec pete salvificum :
Despicias, rogo te, Christum, nec tempore toto
Conspice præsentem te fore judicio :
Veridicos preme, nec laudes. sed carpere gesta
Quærito cujusvis, non tua respicias.
Dispereas male, nec quæras tu cœlica : verum
Crimine frangaris, ne fuge delicias. »

Les vers rétrogrades en français sont très-rares, et, il

faut le reconnaître, très-difficiles à faire. — Nous ne connaissons guère que la chanson de Baudoin de Condé, l'un des poètes les plus estimés du treizième siècle. Chaque strophe est de trois vers qui, retournés, forment une nouvelle strophe. Les derniers vers de chaque strophe riment ensemble.

Amours est vie glorieuse,
Tenir fait ordre gracieuse,
Maintenir veult courtoises mours (mœurs).
Mours courtoises veult maintenir,
Gracieuse ordre fait tenir;
Glorieuse vie est amours.

On trouve encore dans les poésies de Jean Meschinot, dit le *Banni de Liesse*, mort en 1509, deux huitains assez singuliers. En tête du premier, on lit : *Les huit vers ci-dessus se peuvent lire et retourner en trente-huit manières*. Le second est précédé de l'observation suivante : *Cette oraison se peut dire par huit ou par seize vers, tant en rétrogradant qu'aultrement, tellement qu'elle se peut dire en trente-deux manières différentes; et à chacune y aura sens et rime, et commencer toujours par mots différents qui veut.*

Les vers rétrogrades ont été aussi appelés *cancrins*, par allusion à la manière dont on a cru longtemps que marchait l'écrevisse, en latin *cancer*.

—

DES VERS LETTRISÉS.

On appelle ainsi les vers dont les mots commencent par la même lettre. Les vers d'Ennius :

O, Tite, tute, Tati, tibi tanta tyranne tulisti.
At, tuba terribili sonitu tarantara dixit.

sont des vers lettrisés.

On a un très-grand nombre de poèmes latins en vers lettrisés. — Le plus ancien est celui que Hugbalde, moine de Saint-Amand, mort en 930, composa en l'honneur des chauves pour faire sa cour à Charles le Chauve auquel il le dédia. Il est intitulé : *De Laude calvorum*, et renferme cent trente-six vers qui commencent tous par la lettre C. Il a été souvent réimprimé. L'une des premières éditions est de Bâle, 1516, in-4.

Le plus célèbre des poèmes de ce genre est le *Pugna porcorum* (15 0, in-8) de Leo Placentius. — Tous les mots commencent par un P.

En voici quelques vers :

Plaudite porcelli ; porcorum pigra propago
Progreditur, plures porci pinguedine pleni
Pugnantes pergunt. Pecudum pars prodigiosa,
Perturbat pede petrosas plerumque plateas;
Pars portentose populorum prata profanat.

Nous mentionnerons encore le *Canum cum cattis certamen*, de Henri Harder, le *Certamen catholicorum cum calvinistis*, Munich, 1607, in-4, poème de neuf cents vers, de Martin Hamconius ; le *de Venatione, carmen he-*

roicum de N. Mameranus; le *Christus crucifixus* de Christienus Pierius, poème de plus de douze cents vers (1576 in-8). La lettre C est la lettre initiale de tous les mots de ces poèmes.

Robert Langelande, poète anglais contemporain de Chaucer, a composé en vers non rimés : *les Visions de Pierre Plowman*, poème, achevé en 1369, et où les mots de chaque vers commencent par la même lettre. On prétend que Langelande avait en cela imité les poètes saxons.

Les seuls vers de ce genre que nous connaissions en français ont été composés par Tabourot, mais ils sont si mauvais, que nous n'avons pas le courage de les citer.

Il existe aussi en prose plusieurs ouvrages lettrisés, comme le *Carmelus triumphans* (1688, in-8) de G. Héris, carme liégois. — C'est un panégyrique des saints de l'ordre des Carmes. Tous les mots du chapitre consacré à un saint commencent par la lettre initiale du nom de ce personnage.

DES VERS LIPOGRAMMATIQUES.

On désigne sous le nom de lipogrammatiques (du grec, *leipô*, je laisse, et *gramma*, lettre) les vers où l'on a omis à dessein une lettre de l'alphabet. — Le plus ancien auteur qui en ait composé est le poète grec Lasus, qui vivait vers 550 avant J.-C. Élien et Athénée nous ont conservé quelques vers de son *hymne à Cérès* et de son ode *des*

Centaures, où manque la lettre S. Après lui, Pindare composa, au dire d'Athénée, une ode où manquait la même lettre.

Cet exemple ne pouvait manquer d'être suivi par les poètes grecs de l'époque de décadence. Nestor, qui vivait sous l'empereur Sévère, avait composé une Iliade, dont les vingt-quatre chants étaient privés tour à tour d'une des vingt-quatre lettres de l'alphabet. Ainsi le premier chant manquait d'alpha, le second de bêta, et ainsi de suite; l'auteur, comme on l'a dit, faisant voir à chacune des lettres, qu'il pouvait fort bien se passer d'elle. — Ce fut à son imitation que Tryphiodore, qui vivait vers le cinquième siècle de notre ère, fit en vingt-quatre chants une Odyssée lipogrammatique, qui a inspiré une boutade assez spirituelle au *Spectateur* (discours XLVI).

« Ce devait être, dit-il, quelque chose de fort plaisant, de voir ce poète éviter la lettre excommuniée, avec autant de soin qu'un autre en aurait mis à observer la quantité, et s'échapper à la faveur de tous les dialectes grecs, lorsque cette malheureuse lettre se trouvait dans quelque syllabe particulière. Il n'y avait point de remède. Il fallait bannir, comme on rejette un diamant taché, l'expression la plus juste et la plus élégante si la lettre proscrite s'y trouvait engagée. — Quoi qu'il en soit, si l'Odyssée de Tryphiodore subsistait aujourd'hui, il y a grande apparence que nos habiles pédants la citeraient avec plus d'ostentation que l'Odyssée d'Homère. Quel fonds inépuisable de mots et de phrases hors d'usage, de barbarismes et d'expressions rustiques, de manières d'orthographier absurdes et de dialectes compliqués! Je ne doute pas qu'elle ne passât pour un des plus riches trésors de la langue grecque. »

Le moyen âge n'est pas resté en arrière de l'antiquité. Ainsi, nous avons d'un moine nommé Fabius Claudius Gordianus Fulgentius (mort vers 530), un petit ouvrage en prose, divisé par l'auteur, suivant l'ordre des vingt-trois lettres latines, en vingt-trois chapitres; il en reste treize entiers, et une bonne partie du quatorzième, qui ont été publiés sous le titre de *Liber absque litteris, de ætatibus mundi et hominis, absque* A, etc. Poitiers, 1696, in-8. Le premier chapitre est sans A; le second sans B; le troisième sans C, et ainsi du reste.

Pierre de Riga, chanoine de Saint-Denis, mort vers 1209, a inséré dans son célèbre poème de l'*Aurora* de nombreuses tirades sans A, sans B, etc.

Parmi les modernes, les Italiens se sont le plus exercés dans les compositions lipogrammatiques; et la lettre R semble avoir été chez eux l'objet d'une antipathie particulière. — Vincent Cardone, Horatio Fidele, l'ont chassée de leurs poèmes (*la R Sbandita*, *R Bandita*), Gregorio Leti d'un discours présenté à l'académie des Humoristes, à Rome, Riccoboni d'un conte, et enfin un auteur, dont nous ignorons le nom, l'a exclue aussi d'une comédie publiée à Gênes en 1826.

Cette lettre a éprouvé le même sort de la part de l'Allemand Burmann, dans les *Gedichte ohne Buchstaben* R (poésies sans la lettre R.), Berlin, 1788, in-8.

Lope de Vega et Alcala y Hénarès ont publié en espagnol cinq nouvelles en prose, où manque tour à tour l'une des voyelles. — Parmi les auteurs français qui se sont livrés à ce ridicule amusement, nous citerons le poète Salomon Certon, mort vers 1610, et l'abbé de Court, dont les *Variétés ingénieuses* renferment cinq lettres où quatre voyelles seules sont employées.

DE LA CONTREPETTERIE.

La contrepetterie est une espèce d'antistrophe burlesque qui consiste à échanger les initiales des mots d'une phrase, de manière à donner à cette phrase un nouveau sens plaisant et bizarre. En voici quelques exemples tirés de Tabourot :

Un sot pale.	Il tiendra une vache.
Un pot sale.	Il viendra une tache.
—	—
Elle fit son prix.	Il le dit à deux fames.
Elle prit son fils.	Il le fit à deux dames.

n trouve plusieurs contrepetteries dans Rabelais, entre autres au livre II, chap. 16 et 21 de Pantagruel; mais il les a mises dans la bouche de Panurge; et l'on se doute bien que nous ne pouvons les citer ici.

On a appliqué quelquefois la contrepetterie à l'épigramme. Alors on transpose, non plus des lettres, mais les mots d'un même vers que l'on répète plusieurs fois. — Telles sont les épigrammes suivantes; la première est dirigée contre quatre papes ennemis de la France :

Paule, Léon, Jules, Clément,
Ont mis notre France en tourment.
Jules, Clément, Léon et Paule
Ont pertroublé toute la Gaule.
Paule, Clément, Léon et Jules
Ont beaucoup gagné par leurs bulles.
Jules, Clément, Paule, Léon
Ont fait de maux un million.

La seconde, due à Voltaire, ridiculise le *Parnasse* de Titon du Tillet [1] :

Dépêchez-vous, monsieur Titon,
Enrichissez votre Hélicon;
Placez-y sur un piédestal
Saint-Didier, Danchet et Nadal;
Qu'on voie armés d'un même archet
Saint-Didier, Nadal et Danchet;
Et couverts du même laurier
Danchet, Nadal et Saint-Didier.

—

DES VERS RAPPORTÉS.

On appelle ainsi des vers disposés de telle sorte, que le premier, le second, le troisième mot du premier vers soient respectivement liés par le sens au premier, au second, au troisième mot, etc., du second vers.

Tel est ce distique latin dans lequel on a désigné les divers ouvrages de Virgile :

Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi,
Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu.

Il a été rendu ainsi par les deux frères Le Chevalier, sieurs d'Aignaux, qui publièrent, en 1582, une traduction de Virgile :

[1] Ce Parnasse, coulé en bronze, est placé aujourd'hui dans l'une des salles de la Bibliothèque royale.

Pasteur, rustic, guerrier, j'ay peu (*du verbe paître*), besché, mis bas,
Chèvres, champs, ennemis, de feuille, houe et bras.

L'abbé de Marolles s'est approprié sans façon ces deux vers.

Étienne Tabourot a cultivé beaucoup ce qu'il appelle « cette spirituelle façon d'écrire. Autrefois, dit-il, j'ai fait les vers suivants en faveur d'une de mes idoles parlantes :

Ta beauté, ta vertu, ton esprit, ton maintien,
Esblouit et deffait, assoupit et renflamme
Par ses rais (rayons), par penser, par crainte, pour un rien
Mes deux yeux, mon amour, mes desseins et mon âme. »

Jodelle a fait sur Marot l'épitaphe suivante :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me conneut,
Quercy mon los, la cour tout mon temps eut,
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

DES VERS EN ÉCHO.

On nomme écho une pièce de poésie dans laquelle se trouve répétée la dernière syllabe de quelques-uns des mots qui composent les vers. Tel est le distique latin fait en Angleterre à propos du célèbre synode tenu à Dordrecht en 1619, pour tâcher de réunir les arminiens et les contre-remontrants.

Dordrechti synodus, nodus; chorus integer, æger;
Conventus, ventus; sessio, stramen — amen.

Dans notre langue, c'est toujours sur la rime que porte l'écho.

D'après une épigramme de Martial et quelques pièces de l'Anthologie, on voit que les anciens connaissaient les échos, et que ce genre de poésie venait des Grecs.

Le plus ancien exemple que nous connaissions de vers français en écho est une chanson de Gilles le Viniers, poète du treizième siècle. Elle renferme cinq strophes; nous citerons seulement la dernière d'après Roquefort :

Icelle est la très-mignotte	*Note* (chanson).
K'amors fait savoir;	*Avoir.*
Ke puet (qui peut) belle amie.	*Mie* (pas)
Nel' (ne la) doit refuser;	*User*
En doit sans folie;	*Lie* (douce).
Est la paine a fins (aux vrais) amans.	

Quatre siècles plus tard Joachim Dubellay composa un dialogue entre un amant qui interroge l'écho et celui-ci qui lui répond. Cette pièce a longtemps excité l'admiration.

Piteuse Écho, qui erres en ce bois,	
Réponds au son de ma piteuse voix.	
D'où ai-je pu ce grand mal concevoir?	
Qui m'ôte ainsi de raison le devoir?	*De voir.*
Qui est l'auteur de ces maux advenus?	*Vénus.*
Comment en sont tous mes sens devenus?	*Nuds.*
Qu'étais-je avant d'entrer dans ce passage?	*Sage.*
Et maintenant que sens-je en mon courage?	*Rage.*
Qu'est-ce qu'aimer et s'en plaindre souvent?	*Vent.*

Que suis-je donc lorsque le cœur en fend? *Enfant.*
Qui est la fin de prison si obscure? *Cure.*
Dis-moi quelle est celle pour qui j'endure? *Dure.*
Sent-elle point la douleur qui me point? *Point.*
O que cela me vient mal à point!
Me faut-il donc (ô débile entreprise!)
Lâcher ma proie avant que l'avoir prise?
Si vaut-il mieux avoir cœur moins hautain,
Qu'ainsi languir sous espoir incertain.

Sous Louis XIV, en l'honneur de qui on en composa plusieurs, les vers en écho finirent par tomber dans le mépris qu'ils méritaient. Ils ne sont guère plus en usage aujourd'hui que dans les vaudevilles, où ils peuvent parfois faire un effet agréable, comme dans ce couplet de Panard :

Paris est un séjour charmant,
Où promptement
L'on s'avance.
Là, par un manége secret,
Le gain qu'on fait
Est immense;
On y voit des commis
Mis
Comme des princes,
Après être venus
Nus
De leurs provinces.

M. Victor Hugo a composé une ballade de deux cents vers en écho : c'est *la chasse du Burgrave*. En voici les premières stances.

Daigne protéger notre chasse,
Chasse

De monseigneur saint Godefroi,
Roi.
Si tu fais ce que je désire,
Sire,
Nous t'édifirons un tombeau,
Beau;
Puis je te donne un cor d'ivoire;
Voire
Un dais neuf à pans de velours,
Lourds.
Avec dix chandelles de cire,
Sire!
Donc te prions à deux genoux,
Nous,
Nous qui, nés de bons gentilshommes,
Sommes
Le seigneur burgrave Alexis
Six!

On peut rattacher aux vers de ce genre les vers dits *couronnés*, où les deux dernières syllabes du vers sont les mêmes que les syllabes finales du mot précédent, comme dans ces vers de Marot :

La blanche Colombelle, belle,
Souvent je vois priant, criant :
Mais dessous la cordelle d'elle
Me jette un œil friant, riant,
Et me consommant et sommant,
A ma douleur qui ma face efface :
Dont je suis le réclamant amant,
Qui pour l'outrepasse trespasse.

Érasme a fait un heureux usage de l'écho dans son dialogue grec et latin *Juvenis et Echo*. Il commence ainsi :

JUVENIS. — Cupio paucis te consulere, si vacat.

ECHO. — Vacat.

JUVENIS. — Et si venio tibi gratus juvenis.

ECHO. — Venis.

JUVENIS. — Sed potesne mihi et de futuris dicere verum, Echo?

ECHO. — Ἔχω, etc.

Ce dialogue a été imité par Rabelais dans le chapitre : « Comment Panurge se conseille à Pantagruel, pour sçavoir s'il se doibt marier. » Le premier mot de la réponse de Pantagruel fait toujours écho avec le dernier mot de la question de Panurge.

—

DES VERS LÉONINS.

On appelle ainsi les vers latins dont le dernier mot rime avec l'hémistiche. L'étymologie la plus probable de ce nom est celle que donne Pasquier, qui le dérive de *Leonius* ou *Leoninus*, poète qui vivait sous Louis VII.

Les bons poètes latins ont connu et même ont souvent employé les vers léonins. Un curieux a fait le calcul suivant sur les vers léonins que l'on trouve dans Virgile :

Les Bucoliques en renferment	75
Les Géorgiques	198
L'Énéide	651
Ce qui présente un total de	924

Dans ce calcul ne sont pas compris les vers dont la cé-

sure, bien que léonine, s'élide pour la mesure, ni ceux où la césure du troisième pied est suivie de la conjonction *que*.

Or, la somme des vers de ces trois ouvrages s'élevant à douze mille neuf cent quatorze, il en résulte que sur quatorze vers de Virgile, il y en a un léonin. On rencontre aussi fréquemment des vers léonins dans Horace.

Tabourot a rapporté un grand nombre de vers léonins modernes. « En nos annales, dit-il, nous avons ce bel épitaphe du pape Benoît XIII, qui entra au papat comme un renard, régna comme un lion et mourut comme un chien :

Hic situs est Nero, laicis mors, vipera clero,
Devius à vero, capa repleta mero.

« Celui de Béda est au même livre, ainsi :

Continet hæc fossa Bedæ venerabilis ossa [1].

« Un Anglais m'a donné le suivant l'an 1578 (le sujet est l'amour):

Post visum risum, post risum venit in usum,
Post usum tactum, post tactum venit in actum,
Post actum factum, post factum pœnitet actum.

« J'ai vu, continue-t-il, en vingt ou trente vieux livres manuscrits cette belle imprécation :

Qui librum scripsit, cum scutis vivere possit;
Detur, pro pœnâ, scriptori pulchra puella.

[1] Il y a dans ce vers une faute de quantité, ce qui ne doit pas étonner si l'épitaphe a été composée dans le siècle de Bède, mort en 735.

« En une honorable abbaye, sur la cheminée, il y a cette savante inscription :

Post triduum mulier fastidit, et hospes et imber ;
Quod si plus maneat, quatriduanus eat. »

Après ces vers Tabourot en cite d'autres dignes de Panurge et de frère Jean des Entomneures. Tel est ce précepte hygiénique que n'aurait certainement pas désavoué l'école de Salerne :

Mingere cum bombis, res est sanissima lumbis.

L'auteur de la *Monacologia* ou *Histoire naturelle des moines, décrite et classée suivant la méthode de Linné*, Paris, 1844, in-18, aurait pu prendre pour épigraphe ce distique léonin :

O gavachi, vestri stomachi sunt amphora Bacchi ;
Vos estis, Deus est testis, teterrima pestis.

Il y a des poèmes de longue haleine en vers léonins ; l'un des plus connus est celui qui a pour titre : *Bernardi Morlanensis, monachi ordinis Cluniacensis, ad Petrum Cluniacensem abbatem qui claruit anno* 1140, *de contemptu mundi, libri* III, Bremæ, 1595. C'est un poème de deux mille neuf cent cinquante-six vers de six pieds, dont les cinq premiers sont des dactyles, le dernier seul est un spondée. Le second pied rime avec le quatrième et le dernier mot d'un vers rime avec le dernier mot du suivant.

On peut consulter pour plus de détails la *Rhythmologia* d'Oberlin.

Nous ne nous occupons pas des vers léonins français, car ce sont des vers défectueux. Cependant au seizième

siècle on fabriqua des vers *batelés* qui se rapprochent des léonins, puisque le dernier mot d'un vers rime avec l'hémistiche du vers suivant, comme dans ces vers de Marot:

Quand Neptunus, puissant dieu de la *mer*,
Cessa d'*armer* caraques et galées,
Les Gallicans bien le durent ai*mer*,
Et réclam*er* ses grandes eaux salées.

—

DE LA RIME.

VERS MÉTRIQUES. — VERS BLANCS.

Les hypothèses les plus bizarres et les plus singulières ont été émises pendant longtemps sur l'origine de la rime. Un écrivain du seizième siècle, dont le nom nous échappe, raconte que les anges et Adam faisaient des vers dans le paradis terrestre, et proclame pour inventeur de la rime Samothée, fils de Japhet. Jean Lemaire, dans ses *Illustrations des Gaules*, ne va pas tout à fait aussi loin : il ne fait remonter la rime qu'à environ sept cents ans avant la prise de Troie.

Sans nous arrêter plus longtemps à ces extravagances, nous mentionnerons l'opinion du savant évêque d'Avranches, Huet, opinion qui depuis longtemps est tombée en discrédit. — Suivant lui, les Arabes, lors de leur invasion en Espagne, au commencement du huitième siècle, avaient importé en Occident l'usage de la rime que les Orientaux, à ce qu'il paraît, ont connue à une époque très-reculée,

Mais l'on trouve, pour supposer qu'ils soient dus au simple hasard, des exemples trop fréquents de la rime chez les Latins, entre autres, dans les vers d'Ennius, cités par Cicéron; dans les odes I et II du livre I d'Horace; dans l'épilogue du livre II des Fables de Phèdre, dans Virgile, *passim*, et dans l'Apokolokyntose de Sénèque, qui commence ainsi :

Fundite fletus,
Edite planctus,
Fingite luctus.

Il est donc probable que la rime, connue des bons poètes latins et négligée par eux comme un ornement inutile, fut mise en honneur par les poètes des siècles de décadence, qui en firent alors un jeu d'esprit. D'ailleurs elle ne tarda pas à devenir absolument nécessaire; car aux époques d'ignorance et de barbarie, comme le sixième et le septième siècle, la quantité et la mesure n'étant plus observées dans la poésie latine, la rime servit à donner à ce qu'on appelait des vers un caractère distinctif de la prose. — Muratori, dans ses *Dissertations sur les antiquités italiennes*, a cité une pièce de vers du sixième siècle, en distiques rimés. C'est, je crois, le plus ancien document de ce genre.

On connaît encore une chanson latine rimée en l'honneur de Clotaire II, mort en 628. Elle fut composée au retour d'une sanglante expédition contre le pays saxon, où le roi franc, dit la chronique, ne laissa vivant aucun des hommes dont la taille dépassait la longueur de son épée.

Voici les deux premières strophes de cette chanson, curieux monument de la barbarie dans laquelle était tombée la langue de Virgile :

De Chlotario canere est rege Francorum,
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum.
Quam graviter provenisset missis Saxonum
Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.

Qando veniunt in terram Francorum,
Faro ubi erat princeps, missi Saxonum,
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur a rege Francorum.

Chantons Chlotaire le roi des Francs,
Qui alla combattre la nation saxonne.
Il serait bien arrivé malheur aux envoyés saxons,
Sans l'illustre Faron de race bourguignonne.

Quand vinrent sur la terre des Francs,
Où Faron était prince, les envoyés saxons, [Meaux,
Par une inspiration de Dieu, ils passèrent par la ville de
De peur d'être mis à mort par le roi des Francs.

Dans une poésie aussi barbare, où toutes les règles de la prosodie latine étaient violées, la rime avait du moins cet avantage, qu'elle rendait plus facile à retenir une chanson, destinée à devenir populaire.

Quelques siècles plus tard, quand le latin eut disparu comme langue vulgaire, la rime, de jeu d'esprit et de mauvais goût qu'elle était d'abord, devint alors un ornement poétique. Dans les poètes du treizième siècle, on trouve déjà des rimes croisées, redoublées, et le mélange des rimes masculines et féminines, comme dans notre prosodie actuelle.

On a essayé maintes fois, depuis le seizième siècle, de supprimer complétement la rime dans notre poésie, et, pour la remplacer, d'introduire dans nos vers les règles

de la prosodie latine au moyen de la quantité. Le premier qui fit cette tentative fut un nommé Mousset. Il traduisit, avant 1550, l'Iliade et l'Odyssée en vers mesurés ou métriques ; cette traduction est perdue aujourd'hui.—Après lui, Étienne Jodelle composa le distique suivant, en vers hexamètres et pentamètres, qu'il scandait comme en latin.

Phebus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir et orner
Ton vers et ton chef d'ombre, de flammes, de fleurs.

Pasquier, qui appelle un *petit chef-d'œuvre* ces vers à la fois rapportés et mesurés, ajoute ce qui suit :

« Quelques années après, devisant avecques Ramus, « personnage de singulière recommendation, mais aussi « grandement désireux de nouveautés, il me somma d'en « faire un autre essai de plus longue haleine que le « précédent. Pour lui complaire je fis, en l'an 1556, une « élégie en vers hexamètres et pentamètres. Neuf ou dix « ans après, Jean-Antoine de Baïf, marri que les vers qu'il « avait premièrement composés ne lui succédoient envers « le peuple de telle façon qu'il désiroit, fit vœu de ne « faire de là en avant que des vers mesurés, toutefois en « ce sujet si mauvais parrain, que non-seulement il ne « fut suivi d'aucun, mais, au contraire, découragea un « chacun de s'y employer, d'autant que tout ce qu'il a « fait étoit tant dépourvu de cette naïveté qui doit ac- « compagner nos œuvres, qu'aussitôt que cette sienne « poésie vit la lumière, elle mourut comme un avorton. »

Cette tentative ayant échoué, on essaya de concilier la quantité avec la rime, et de faire des vers métriques rimés ; une ode de ce genre fut composée par un Savoyard, Marc-Claude Bullet, dont les poésies parurent en 1562. Mais, malgré ses efforts et ceux de son ami

Ronsard, de Nicolas Rapin, de Desportes, de Passerat, de Raoul Callier, cet exemple ne fut guère suivi. Cependant nous ne pouvons nous refuser à citer quelques vers de l'épitaphe que Rapin fit pour Ronsard. Elle est en vers métriques et rimés, et ne manque pas d'une certaine poésie :

Vous qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
Vous qui les jardins solitaires hantez,
Et le fond des bois curieux de choisir
L'ombre et le loisir ;
Qui, vivant bien loin de la fange et du bruit,
Et de ces grandeurs que le peuple poursuit,
Estimez les vers que la muse après vous
Trempe de miel doux ;
Élevez vos chants, redoublez votre ardeur,
Soutenez vos voix d'une brusque verdeur,
Dont l'accord montant d'ici jusques aux cieux,
Irrite les dieux !

Nancel avait exposé les règles de cette nouvelle prosodie dans sa *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda*. Paris, 1579, in-8.

A la fin du dix-huitième siècle, le célèbre ministre Turgot voulut faire revivre les tentatives malheureuses des poëtes de la renaissance. Il traduisit en vers hexamètres quelques parties de l'Énéide et plusieurs églogues de Virgile, et fit imprimer seulement à douze exemplaires sa traduction, intitulée : *Didon, poème en vers métriques hexamètres, divisé en trois chants ; traduit du quatrième livre de l'Enéide de Virgile, et les seconde, huitième et et dixième églogues du même auteur ; le tout accompagné de texte latin.* — Elle a été publiée de nouveau par F. de

Neufchâteau, dans le *Conservateur*. Paris, an VIII., 2 vol in-8. — Voici le début de l'Énéide :

Jadis sur la fougère une musette accompagna mes chants.
J'osai depuis, sortant des bois, disciple de Cérès,
Forcer la terre à répondre aux vœux de l'avare agriculteur.
Mars aujourd'hui m'appelle. O muse ! embouche la trompette,
Dis les combats, muse ! et ce guerrier que l'ordre du destin,
Loin des murs d'Ilion en cendre et du tombeau de ses pères,
Aux champs ausoniens fit aborder après mille dangers, etc.

Le lecteur décidera si c'est là de la poésie.

Outre les vers métriques on avait imaginé les vers *blancs*, c'est-à-dire les vers privés de la rime, mais suivant du reste les règles de la prosodie française. En 1625, parut *la Sylvanire* ou *la Morte vive*, fable bocagère de d'Urfé. L'auteur dans une préface se justifiait d'avoir écrit cette pièce en vers blancs par l'exemple des meilleurs poètes italiens qui, suivant lui, avaient ôté la rime de leurs poèmes dramatiques pour leur conserver plus de vraisemblance.

On prétend que Molière avait voulu écrire en vers blancs la comédie du *Sicilien*, et l'on a cru retrouver quelques traces de ce projet dans la scène II de cette pièce.

Il fait noir comme dans un four.
Le ciel s'est habillé en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître, etc.

On a publié en 1826 la traduction de quatre pièces de Shakespeare par un littérateur marseillais, Brunière, baron de Sorsum, mort en 1823. — L'auteur a traduit en prose ce qui est en prose dans l'original, en vers blancs, ce qui est en vers blancs, et en vers rimés ce qui est en vers rimés, et souvent ce mélange n'est pas sans agrément. Telle est cette scène de *la Tempête*.

ARIEL.

Écoutez, écoutez : j'écoute
L'hymne éclatant du chantre du matin,
Et jusqu'à la céleste voûte
Sa voix porte notre refrain.

FERDINAND.

D'où peuvent provenir ces sons mélodieux ?
De la terre ou de l'air ? Je ne les entends plus.
De quelque Dieu de l'île ils forment le cortége,
Et sans doute qu'au loin ils ont suivi ses pas.
Tandis que je pleurais, assis sur un rocher,
Le naufrage où j'ai vu périr le roi mon père,
Sur la face des mers, cette douce harmonie
Jusqu'à moi s'est glissée et ses accords touchants
Apaisaient à la fois les flots et ma douleur.
Pensif, je l'ai suivie, ou plutôt, je le sens,
J'arrive jusqu'ici par son charme entraîné.
Hélas ! elle a cessé..... Non elle recommence.

ARIEL.

Ton père dort au fond de la mer bondissante ;
Ses os sont changés en corail,
Et la perle arrondie, à l'écaille luisante,
De ses yeux remplace l'émail.
Tout ce qui fut en lui de nature mortelle,
Tout, hormis son souffle animé,

En une substance nouvelle
S'est vu par l'Océan richement transformé.
Par les nymphes des mers, dans leur verte demeure,
Son glas est tinté d'heure en heure;
J'entends ses sourds bourdonnements.

CHŒUR DE GÉNIES.

Écoute les frémissements
De l'airain frappé d'heure en heure.

. . . . . .

L'ex-roi de Hollande, Louis Bonaparte, a fait imprimer à Florence en 1827 un recueil de poésies dans lequel il propose un nouveau système de versification et donne dans des vers appelés *harmonico-rhythmiques* de nombreux exemples de sa composition, mais il n'a pas été plus heureux que ses devanciers [1].

L'empereur chinois Khian-Loung a composé des vers mandchous rimant au commencement et à la fin [2].

DES BOUTS-RIMÉS.

La rime nous amène naturellement à parler des *bouts-rimés*. — On appelle ainsi des rimes disposées par ordre,

[1] On peut encore consulter *la Prosodie de l'école moderne*, de M. W. Tenint. 1841, in-18.

[2] Les Arabes se sont exercés beaucoup dans ce genre de difficultés. Tograï et Ibn Doréid sont auteurs de deux poèmes dont tous les vers sont terminés dans le premier par la lettre L, et dans le second, par un *clif* bref.

et destinées d'avance à terminer des vers. Il faut, suivant le Dictionnaire de Trévoux, observer trois choses dans les bouts-rimés : 1° que les rimes soient toutes bizarres; 2° qu'il ne soit pas permis de les altérer; 3° qu'on détermine le sujet des vers.

Le *Ménagiana* donne l'origine suivante aux bouts-rimés : « Un jour, dit Ménage, Dulot se plaignit en présence de plusieurs personnes qu'on lui avait dérobé quelques papiers, et particulièrement trois cents sonnets qu'il regrettait plus que le reste. Quelqu'un ayant témoigné sa surprise qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des sonnets en blanc, c'est-à-dire des bouts-rimés de tous les sonnets qu'il avait envie de remplir. Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce que Dulot faisait sérieusement. » Ceci se passait en 1648, et dès l'année suivante il parut un recueil de sonnets en bouts-rimés. Cette mode, qui fit bientôt fureur, commençait à se ralentir, lorsqu'elle reprit de plus belle en 1654 à l'occasion de la mort du perroquet d'une dame de la cour et de la prise de Sainte-Menehould, deux sujets sur lesquels s'évertuèrent à l'envi tous les rimailleurs de la ville et de la province. .

Sarrasin, qui avait partagé cet engouement, ne tarda pas à avoir honte de son mauvais goût, et composa en quatre chants, sous le titre de *Dulot vaincu* ou *la Défaite des bouts-rimés*, un poème ingénieux qui a joui dans son temps d'une assez grande célébrité. Il a été réimprimé dans le tome IV de la *Nouvelle encyclopédie poétique*, Paris, 1830, in-18.

Pendant longtemps les membres de la Société littéraire de Toulouse, dits les *lanternistes*, proposèrent an-

nuellement les bouts-rimés d'un sonnet dont le sujet était l'éloge du roi. Le bout-rimeur victorieux recevait une belle médaille d'argent. Les bouts-rimés suivants, proposés par cette Académie en l'honneur de Louis XIV, furent remplis par le P. Commire :

Tout est grand dans le roi, l'aspect même de son *buste*
Rend nos fiers ennemis plus froids que des *glaçons ;*
Et Guillaume n'attend que le temps des *moissons,*
Pour se voir succomber sous un bras si *robuste.*

Qu'on ne nous vante plus les miracles *d'Auguste;*
Louis de bien régner lui ferait des *leçons.*
Horace en vain l'égale aux dieux dans ses *chansons;*
Moins que n'est mon héros, il était sage et *juste.*

Modeste sans faiblesse et ferme sans *orgueil,*
Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux *accueil,*
Contre l'impiété ses lois servent de *digue.*

Et seul de tout l'État conduisant les *ressorts,*
Par le charme secret des grâces qu'il *prodigue,*
Du prince et des sujets il forme les *accords.*

Le sonnet suivant fut composé en 1683 sur la perte d'un chat. Les rimes sont des noms de villes et de provinces. « L'invention était nouvelle, dit Ménage, et la difficulté était capable de faire quitter la plume aux plus hardis. »

Aimable Iris, honneur de la *Bourgogne,*
Vous pleurez votre chat, plus que nous *Philipsbourg;*
Et fussiez-vous, je pense, au fond de la *Gascogne,*
On entendrait de là vos cris jusqu'à *Fribourg.*

Sa peau fut à vos yeux fourrure de *Pologne*;
On eût chassé pour lui Titi [1] du *Luxembourg*.
Il ferait l'ornement d'un couvent de *Cologne*.
Mais, quoi! l'on vous l'a pris? l'on a bien pris *Strasbourg!*

D'aller pour une perte, Iris, comme la *Sienne*,
Se percer sottement la gorge d'une *Vienne* [2],
Il faudrait que l'on eût la cervelle à l' *Anvers*.

Chez moi, le plus beau chat, je vous le dis, ma *Bonne*,
Vaut moins que ne vaudrait une orange à *Narbonne*,
Et qu'un verre commun ne se vend à *Nevers*.

Madame Deshoulières a excellé dans les bouts-rimés. En voici qui ne sont pas trop mal tournés :

Ce métal précieux, cette fatale *pluie*
Qui vainquit Danaé, peut vaincre *l'univers*,
Par lui les grands secrets sont souvent *découverts*.
Et l'on ne répand pas de larmes qu'il n' *essuie*.

Il semble que sans lui tout le bonheur vous *fuie*;
Les plus grandes cités deviennent des *déserts*,
Les lieux les plus charmants sont pour nous des *enfers*,
Enfin, tout nous déplaît, nous choque et nous *ennuie*.

Il faut, pour en avoir, ramper comme un *lézard*.
Pour les plus grands défauts c'est un excellent *fard*.
Il peut en un moment illustrer la *canaille*.

Il donne de l'esprit au plus lourd *animal*;
Il peut forcer un mur, gagner une *bataille*,
Mais il ne fait jamais tant de bien que de *mal*.

Les bouts-rimés prêtent très-bien à la satire. On en a

[1] Titi était le nom du chien de mademoiselle d'Orléans, sur la mort duquel l'abbé Cotin avait fait un madrigal.

[2] Lame d'épée que l'on fabriquait à Vienne en Dauphiné.

fait usage dans cette épigramme dirigée contre un vieux et méchant écrivain :

Contre un louis j'en gage	*trente,*
Que tu ne vendras pas	*quarante*
Exemplaires du livre	*tien.*
La beurrière a déjà le	*mien.*
Des colporteurs plus de	*cinquante*
Avaient des paquets de	*soixante :*
Chacun croyait vendre le	*sien ;*
Les pauvres gens n'ont vendu	*rien.*
Toi, qui d'ans a plus de	*septante,*
Tu pourrais en vivre	*huitante,*
Qu'ayant ton livre pour tout	*bien,*
Tu vivras toujours comme un	*chien.*

Tels sont aussi les bouts-rimés de Marmontel sur Palissot qui l'avait fort maltraité dans la *Dunciade.*

Le poète franc	*gaulois,*
Gentilhomme	*vendomois,*
La gloire de sa	*bourgade,*
Ronsard, sur son vieux	*hautbois,*
Entonna la	*Franciade.*
Sur sa trompette de	*bois,*
Un moderne auteur	*maussade,*
Pour lui faire	*paroli,*
Fredonna la	*Dunciade.*
Cet homme avait nom	*Pali :*
On dit d'abord Palis	*fade,*
Puis Palis fou, Palis	*plat,*
Palis froid et Palis	*fat,*
Pour couronner la	*tirade,*
En fin de	*turlupinade,*
On rencontra le vrai	*mot ;*
On le nomma Palis	*sot.*

ENVOI.

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec le mot;
Réfléchis, si tu peux, mais n'écris pas..... lis, sot.

Citons encore ce quatrain adressé à une dame par le chevalier de Boufflers, l'un des hommes les plus spirituels du dix-huitième siècle :

Quand je n'aurais ni bras ni *jambe*,
J'affronterais pour vous la balle et le *boulet*,
Ranimé par vos yeux, je me croirais *ingambe*,
Et je pourrais encor mériter un *soufflet*.

Étienne Mallemans, mort en 1716, s'acquit une certaine réputation par son *Défi des Muses*. — C'est un recueil formé de trente sonnets moraux, composés en trois jours sur quatorze bouts-rimés proposés à l'auteur par la duchesse du Maine.

En 1806, un particulier fit insérer dans les journaux une pièce de trente-quatre vers ayant tous des rimes plus bizarres les unes que les autres, comme *busc*, *musc*, *éphod*, *Nemrod*, *paradigme*, *énigme*, et il proposa deux prix destinés aux deux poètes qui feraient la meilleure pièce de vers sur les mêmes rimes que les siennes, mais sans employer les mêmes mots, et avec défense d'en forger. — Les deux prix furent gagnés : la pièce du second prix était en outre un logogriphe.

—

DES VERS MONORIMES.

On appelle ainsi les vers qui ont tous la même rime.— Au moyen âge on en a composé un grand nombre en latin et en français. Ils ont repris faveur chez nous au dix-septième siècle [1], mais seulement dans des sujets badins. *Le Voyage de Languedoc et de Provence*, de Lefranc de Pompignan, en offre un exemple.

Nous fûmes donc au château d'If,
C'est un lieu peu récréatif,
Défendu par le fer oisif
De plus d'un soldat maladif,
Qui, de guerrier jadis actif,
Est devenu guerrier passif.
Sur ce roc taillé dans le vif,
Par bon ordre on retient captif,
Dans l'enceinte d'un mur massif,
Esprit libertin, cœur rétif,
Au salutaire correctif
D'un parent peu persuasif.
Le pauvre prisonnier pensif
A la triste lueur du suif,
Jouit du seul soporatif
Du murmure non lénitif,
Dont l'élément rébarbatif
Frappe son organe attentif.
Or, pour être mémoratif
De ce domicile afflictif,
Je jurais d'un ton expressif

[1] Cyrano de Bergerac a inséré une assez longue pièce de vers monorimes dans sa comédie : *le Pédant joué*.

De vous le peindre en rime en if.
Ce fait, du roc désolatif
Nous sortîmes d'un pas hâtif,
Et rentrâmes dans notre esquif,
En répétant d'un ton plaintif:
Dieu nous garde du château d'If.

On trouve dans les poésies légères de Voltaire plusieurs pièces monorimes.

On peut aussi ranger parmi les monorimes le conte suivant de Boufflers :

Dans un sentier passe un cheval
Chargé d'un sac et d'une fille.
J'observe, en passant, le cheval,
Je jette un coup d'œil sur la fille.
Voilà, dis-je, un fort beau cheval;
Qu'elle est bien faite cette fille!
Mon geste fait peur au cheval,
L'équilibre manque à la fille;
Le sac glisse à bas du cheval,
Et sa chute entraîne la fille.
J'étais alors près du cheval;
Le sac, tombant avec la fille,
Me renverse auprès du cheval,
Et sur moi se trouve la fille,
Non assise comme à cheval
Se tient d'ordinaire une fille,
Mais comme un garçon à cheval.
En me trémoussant sous la fille,
Je la jette sous le cheval,
La tête en bas, la pauvre fille!
Craignant coup de cheval,
Bien moins pour moi que pour la fille,
Je saisis le mors du cheval,

Et soudain je tire la fille
D'entre les jambes du cheval;
Ce qui fit plaisir à la fille.
Il faudrait être un grand cheval,
Un ours, pour laisser une fille
A la merci de son cheval!
Je voulais remonter la fille;
Preste, voilà que le cheval
S'enfuit, et laisse là la fille.
Elle court après le cheval,
Et moi je cours après la fille.
« Il paraît que votre cheval
« Est bien fringant pour une fille;
« Mais, lui dis-je, au lieu de cheval
« Ayez un âne, belle fille;
« Il vous convient mieux qu'un cheval:
« C'est la monture d'une fille.
« Outre les dangers qu'à cheval
« On court en qualité de fille,
« On risque, en tombant de cheval,
« De montrer par où l'on est fille. »

On rencontre quelques exemples de vers monorimes chez les Arabes. Ainsi Zaidoun, qui vivait au onzième siècle, a laissé un poème *nouniyya*, dont tous les vers se terminent par la syllabe *na*, et Omar, écrivain de la même époque, est auteur d'un poème sur *la vanité du monde*, dont les stances ont successivement pour rimes toutes les lettres de l'alphabet.

—

DES VERS FRATERNISÉS. — DES VERS ENCHAINÉS.

Les vers fraternisés sont ceux dont la dernière syllabe ou les dernières syllabes se trouvent répétées au commencement du mot suivant.

Ausone, dans sa *Technopégnie*, a inséré une petite pièce de ce genre dont il a encore augmenté la difficulté, puisque les derniers mots de chaque vers sont monosyllabiques. « Ce sont des monosyllabes que tu vas lire, écrit-il à Pacatus. Là, nulle place à la période, nul ensemble dans les pensées; mais les monosyllabes se tiennent comme les différents anneaux d'une même chaîne. Habitué à des compositions plus graves, j'ai voulu broder un tissu léger. »

En voici le commencement:

Res hominum fragiles alit, et regit, et perimit *fors*,
Fors dubia, æternumque labans, quam blanda fovet *spes*,
Spes nullo finita ævo, cui terminus est *mors*,
Mors avida, inferna mergit caligine quam *nox*,
Nox obitura vicem, remeaverit aurea quam *lux*, etc.

Au seizième siècle, ce genre de poésie a trouvé en France d'assez nombreux imitateurs, entre autres Marot et Lasphrise. Ce dernier, mort vers 1600, avait le tort de s'en prétendre l'inventeur. Voici le premier couplet d'une chanson de Marot :

Plaisir n'ay plus, mais vy en desconfort,
Fortune m'a reniez en grant' douleur :
L'heur que j'avois est tourné en mal heur :
Mal heureux est qui n'a aulcun confort.

Dans le sonnet suivant de Lasphrise, le dernier mot de chaque vers est exactement répété au commencement du vers suivant, ce qui devient bien vite d'une monotonie insupportable.

Fallait-il que le ciel me rendît amoureux,
Amoureux, jouissant d'une beauté craintive,
Craintive à recevoir la douceur excessive,
Excessive au plaisir qui rend l'amant heureux.

Heureux si nous avions quelques paisibles lieux,
Lieux où plus sûrement l'ami fidèle arrive,
Arrive sans soupçon de quelque âme attentive,
Attentive à vouloir nous surprendre tous deux,

Deux beaux amants d'accord qui s'en meurent d'envie,
D'envie leur amour sera tantôt finie;
Finie est la douceur que l'on ne peut plus voir,

Voir, entendre, sentir, parler, toucher encore,
Encore crois-je bien que je ne suis plus ore,
Ore que ma moitié est loin de mon pouvoir.

Les vers *enchaînés* sont ceux où chaque vers se lie au vers précédent par le sens et par les mots, comme dans les exemples suivants. Le premier est tiré du liv. I, chap. 56, de *Gargantua :*

Or donné par don
Ordonne pardon
A cil qui le donne :
Et très-bien guerdonne
Tout mortel preudhome
Or donné par don.

Le second est emprunté à une chanson de Marot :

Dieu des amants, de mort me garde,
Me gardant, donne-moi bonheur,
En me le donnant, prens ta darde,
En la prenant, navre son cueur,

En le navrant me tiendras seur,
En seureté suivray l'accointance,
En l'accointant, ton serviteur
En servant aura jouissance.

« Un esprit sombre se moquera de ces rencontres, dit Pasquier; mais, quant à moi, je ne pense rien de si beau, même que ce dernier couplet, où, par une belle gradation, Marot met sa plume à l'essor, jusqu'à ce qu'il vienne fondre au point tant désiré par les amants. »

—

DES VERS BRISÉS.

Les vers brisé « se font si gentillement, dit Tabourot, que, ne lisant que la moitié du vers, vous trouverez de petits vers français de quatre et de six syllabes, qui se riment au milieu du vers, et le plus souvent contiennent le contraire de ce qui est exprimé au vers entier. J'en ai vu plusieurs scandaleux et séditieux de tous lesquels j'ai choisi le suivant pour exemple, duquel je prie tous lecteurs de ne se point scandaliser : car on peut voir que c'est l'ébat de quelque timide castor amphibie, qui voudrait bien revirer sa robe. »

Je ne veux plus — La messe fréquenter
Pour mon repos — C'est chose bien louable
Des huguenots — Les presches escouter
Suivre l'abus — C'est chose misérable
Ores je voy — Combien est détestable
Cette finesse — En ce siècle mondain
Parquoi je doy — Voyant la sainte table
Tenir la messe — En horreur et desdain

On voit qu'en lisant :

Je ne veux plus la messe fréquenter

on a un sens tout différent de celui qu'offre la lecture des petits vers :

Je ne veux plus
Pour mon repos
Des huguenots, etc.

On fit, au commencement de la restauration, plusieurs pièces analogues, car alors on ne manquait pas « de timides castors amphibies qui auraient bien voulu revirer leur robe. » Mais nous n'avons pu retrouver ces vers, que nous avions lus autrefois.

Tabourot cite encore les suivants, composés lors du procès de l'université de Paris avec les jésuites. Ils redeviennent presque de circonstance.

Soit du pape maudit — Qui hait les jésuites
Celui qui en eux croit — Soit mis en paradis
A tous les diables soit — Qui brusle leurs écrits
Qui leur science suit — Acquiert de grands mérites
En enfer soit conduit — Qui les nomme hypocrites
Qui pour saints les reçoit — Ses péchés soient remis
Soit chastié du fouet — Qui ne suit leurs advis
Qui sages nous les fait — Sont âmes bien conduites
Soit lié d'un licol — Qui les nomme meurtriers
Soit pendu par le col — Qui dit qu'ils sont sorciers
Qui adhère à leurs vœux — Ce sont âmes divines
Qui les honore tous — O qu'il est bien instruit
Qui veut faire leur coup — Que c'est un bel esprit
O qu'il est malheureux. — Qui ne suit leurs doctrines.

Tout le monde connaît les vers brisés que Voltaire a insérés au ch. 4 de *Zadig*.

On rencontre aussi quelques vers latins que l'on peut considérer comme vers brisés.

Qu an di tri mul pa
os guis rus sti cedine vit
H san mi chri dul la

Les mots de la seconde ligne servent à la fois à la première et à la troisième ligne pour former les deux vers :

Quos anguis dirus tristi mulcedine pavit
Hos sanguis mirus Christi dulcedine lavit.

Tels sont encore ceux-ci :

Et canis venatur servat
in sylvis et omnia
Et lupus nutritur vastat.

C'est-à-dire :

Et canis in sylvis venatur et omnia servat
Et lupus in sylvis nutritur et omnia vastat.

Le dicton suivant est dû certainement à un malheureux qui avait trouvé peu de bonheur dans son ménage :

pit rem em pit rem
Qui ca uxo lit ca atque dolo
ret re e ret re.

C'est-à-dire :

Qui capit uxorem litem capit atque dolorem
Qui caret uxore lite caret atque dolore.

On trouve des vers de ce genre dans la *Moysiade* attribuée à Rousseau.

DES VERS PROTÉES.

Ce sont des vers que l'on peut, sans en altérer le sens, modifier de plusieurs manières différentes par la simple transposition les mots. Tel est le vers célèbre :

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cœlo.

Il est tiré du recueil des épigrammes du P. Bernard Bauhuis, Anvers, 1615, in-12.

Le nombre des combinaisons dont il est susceptible se montait, dit-on, à 1 022, chiffre égal à celui des étoiles énumérées par Ptolémée. Il fut publié sous ses diverses formes par H. Dupuy (*Erycius Puteanus*), dans le volume intitulé : *Pietatis Thaumata in Protheum parthenicum unius libri versum numeris sive formis* 1 022 *variatum*, Anvers, 1617.

Ce vers a depuis occupé deux habiles mathématiciens, Jacques Bernouilli et le P. Prestet. Le second l'a trouvé susceptible de 3 376 combinaisons ; mais en négligeant la mesure, suivant Bernouilli, les mots dont ce vers se compose peuvent être combinés de 40 327 manières. Le P. Robert s'est également exercé sur le vers de Bauhuis dans ses *Récréations littérales*, chap. 35, où il cite un vers français qui peut se combiner de seize manières.

On peut former 39 916 800 combinaisons différentes avec ce vers de Th. Lansius :

Crux, fax, fraus, lis, mars, mors, nox, pars, sors mala, Styx, vis.

Nous répéterons volontiers ce que dit Paschase, auteur

d'un traité curieux, *Poesis artificiosa*, 1668, in-12, après avoir donné le nombre des combinaisons dont est susceptible un autre vers : *Ego certe credere malim quam experiri.*

On peut transposer de 24 manières différentes les quatre vers suivants :

Saint Honoré
Est honoré
Avec sa pelle
Dans sa chapelle.

DES VERS MONOSYLLABIQUES.

Il y a très-peu de vers monosyllabiques. Tout le monde connaît les suivants sur la Passion :

De
Ce
Lieu
Dieu
Sort
Mort,
Sort
Fort
Dur,
Mais
Très
Sûr.

Tabourot en a fait quelques-uns, et le mathématicien Gua de Malves, mort en 1786, avait composé ainsi un poème tout entier qui, nous le croyons, n'a jamais été imprimé. On peut affirmer sans crainte que le public n'y a pas perdu grand chose.

Ausone, dans sa *Technopégnie*, a terminé un assez grand nombre de vers par des monosyllabes, et l'on connaît le plaisant chapitre de Pantagruel (liv. V, chap. 28) :

Comment Panurge, interrogeant ung frère Fredon, n'eust response de luy que en monosyllabes.

Par opposition à ces sortes de vers, Swift s'est, dit-on, amusé à faire des vers anglais de vingt, de trente et même de soixante syllabes. Scarron n'a pas été aussi loin; toutefois, il existe de lui deux chansons à boire, dont la première renferme des vers de quatorze pieds et la seconde des vers de treize pieds.

Si l'on me voit devant Mardic
Me puisse venir la teigne ou le tic;
Bon à faire à Gassion d'être friand de batailles,
Un coup de canon,
N'est ma foi ni beau ni bon;
Il vaut mieux dedans Paris manger perdreaux et cailles,
Que d'aller aux Pays-Bas,
Et de n'en revenir pas.

Que de biens sur la table
Où nous allons manger,
O le vin délectable
Dont on nous va gorger!
Sobres, loin d'icy; loin d'ici buveurs d'eau bouillie,
Si vous y venez, vous nous ferez faire folie,
Que je sois fourbu, châtré, tondu, bègue-cornu,
Que je sois perclus alors que je ne boirai plus.

Et d'estoc et de taille
Parlons comme des fous,
Qu'un chacun crie et braille,
Hurlons comme des loups,
Jetons nos chapeaux, et nous coiffons de nos serviettes,
Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes,
Que je sois fourbu, châtré, tondu, bègue-cornu,
Que je sois perclus alors que je ne boirai plus.

DES CHRONOGRAMMES.

On appelle *chronogramme* (du grec *chronos*, temps, et *gramma*, lettre) une inscription en prose ou en vers dont les lettres numérales (en chiffres romains) offrent la date d'un événement. Les chiffres romains sont composés des caractères suivants :

I.	1.	C.	100.
V.	5.	D.	500.
X.	10.	M.	1000.
L.	50.		

Il y a différentes espèces de chronogrammes : le chronogramme *simple* ne donne que la date de l'année ; le chronogramme *double* présente non-seulement l'année, mais le fait ou l'événement. Le *naturel* dispose les numérales de manière que la lettre de la plus grande valeur soit la première, et ainsi des autres ; on connaît par là l'année sans faire l'addition. Dans le chronogramme *additionné*, la date ne se trouve que par un calcul. Ordinairement les lettres numérales d'un chronogramme sont en majuscules, tandis que les autres sont en caractères moins gros. Il arrive quelquefois que l'on n'emploie pas toutes les lettres numérales du chronogramme, et alors le chronogramme est dit *libre*. Dans le cas contraire, on le nomme *exact*.

Le chronogramme remonte à une assez haute antiquité, s'il faut en croire le Dictionnaire de Trévoux, qui rapporte l'inscription suivante mise sur une vitre de l'église Saint-Pierre, à Aire :

bIs septeM præbendas VbaldVIne dedIstI.

Ce qui donne :

M. L.V.V. IIII ou M.LXIIII

c'est-à-dire 1064.

Sur le clocher de l'horloge du Palais, fabriquée en 1371, se trouvaient les six vers suivants; les trois premiers contiennent le chronogramme, les trois derniers l'expliquent.

CharLes roi VoLt en ce CLoCher
Cette nobLe CLoChe aCroCher,
Faltte poVr sonner ChaCVne heVr.

La date esdits trois vers d'asseur,
Par Jean Jouvenet fut montée,
Qui de cet art ot renommée.

Calcul du chronogramme :

C.....	100	REPORT.....	805
L.....	50	L.....	50
V.....	5	C.....	100
L.....	50	C.....	100
C.....	100	C.....	100
C.....	100	I.....	1
L.....	50	V.....	5
C.....	100	C.....	100
C.....	100	C.....	100
L.....	50	V.....	5
C.....	100	V.....	5
A REPORTER..	805	TOTAL.....	1371

Voici encore quelques chronogrammes français ; le premier donne la date de la victoire remportée à Graves, en

1453, par le duc de Bourgogne Philippe le Bon sur les Gantois;

peChIé sans ConsCIenCe est la Mort des gantoIs.

Le second a rapport à la bataille de Montlhéry, livrée en 1465 :

à CheVaL, à CheVaL, gendarMes, à CheVaL.

« A Paris, dit Tabourot qui a fait d'assez nombreuses recherches sur les chronogrammes, en l'hôtel assis entre la chambre des comptes et le Palais, sur le chemin par lequel on va en l'île dudit Palais, est écrit en lettres d'or numérales, les autres d'azur,

aV teMps dV roI CharLes LebVIt
CestVI hosteL sI fVt ConstrVit,

dont on peut colliger 1485. »

Au seizième et au dix-septième siècle, on fit grand usage des chronogrammes, surtout en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il ne se passait guère d'événement un peu important, il ne naissait pas un prince, il ne mourait pas un homme plus ou moins illustre, qu'on ne vît immédiatement paraître un chronogramme. Martin Cuthénus, syndic de la ville de Prague, mort en 1564, composa, pour mettre sur le tombeau où sont renfermés l'empereur Charles IV et ses quatre femmes, cinq vers hexamètres latins dont chacun indique, par un chronogramme, l'année de la mort de la personne à laquelle il est consacré. L'empereur Rodolphe II le récompensa magnifiquement, et fit graver les vers sur une table de marbre que l'on plaça sur le tombeau. Un médecin allemand, mort en 1684, eut plus de patience, car il fit un poème chrono-

grammatique latin, intitulé : *Memoria pacis, centum hexametris, quorum singuli annum illius restauratæ*, 1679, *per litteras numerales computant*, in-4.

Citons encore, bien qu'elle soit un peu leste, une épitaphe faite sur le maréchal de Saxe. Elle offre quelque analogie avec les chronogrammes; car la somme des chiffres qui terminent chaque vers donne l'âge auquel mourut le vainqueur de Fontenoy.

Son courage l'a fait admirer d'un chac.....	1
Il eut des ennemis, mais il triompha.....	2
Les rois qu'il défendit sont au nombre de.....	3
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en.....	4
En amour c'était peu pour lui d'aller à.....	5
Nous l'aurions s'il n'eût fait que le berger Tir.....	6
Mais pour avoir souvent passé douze, *hic ja*.....	7
Il mourut en novembre, et de ce mois le.....	8
Strasbourg contient sa cendre en un tombeau tout	9
Pour tant de *Te Deum* pas un *De profun*.....	10
	55

DES AMPHIGOURIS.

On appelle ainsi une pièce, en vers ou en prose, qui ne renferme que des idées sans ordre et d'un sens vague et indéterminé. Le plus célèbre exemple que l'on ait de l'amphigouri dans l'antiquité, est le poème grec de Lycophron, intitulé ; l'*Alexandra*. Nous empruntons les détails sui-

vants au spirituel article que M. Boissonade a consacré à ce poète, dans la *Biographie* Michaud (t. XXV, p. 509) :

« Ce poème, dit le savant helléniste, véritable prodige d'une érudition comme d'une patience sans bornes, est un monstre de bizarrerie et de ténèbres plus que cimmériennes. Près de quinze cents vers sont remplis par une interminable prophétie d'Alexandra que les modernes connaissent davantage sous le nom de Cassandre. Du haut de sa tour, où Priam la tient enfermée, de peur que son funeste délire n'inquiète et ne trouble la ville, elle voit partir le vaisseau qui transporte, aux rivages du Péloponnèse, le vaisseau d'Hélène. Ce spectacle redoublant les accès de sa sainte manie, l'avenir tout entier se déroule devant elle. Ses regards prophétiques aperçoivent, par avance, tous les malheurs que ce fatal voyage doit attirer sur l'Asie ; et, cédant à l'assaut victorieux du démon qui l'obsède, elle raconte ces longues calamités dans un langage inspiré que les hommes n'avaient point entendu, et qu'ils pourront à peine comprendre. Ce n'est plus une mortelle, c'est Apollon même qui parle par sa voix ; non pas cet Apollon qui chantait les vers faciles qu'Homère écrivait ; c'est l'Apollon des trépieds, le dieu qui dictait à ses prophètes des paroles inintelligibles, et que l'obscurité de ses réponses, que les tortueuses ambiguïtés de ses oracles avaient fait surnommer *Loxias*.

« Pour atteindre à la sublimité de ce style énigmatique, et rester, quatorze cents vers de suite, constamment amphigourique, Lycophron eut besoin d'un travail qui ne se peut concevoir, et des ressources, incessamment présentes, de la plus vaste lecture et de la mémoire la plus fidèle. Son artifice perpétuel est d'em-

ployer la syntaxe la plus irrégulière, les mots composés les plus étranges, les mots les plus rares et les plus surannés, les formes de dialectes les plus insolites, les locutions les plus éloignées de la langue vulgaire écrite ou parlée; de se tenir sans cesse à perte de vue dans les plus hautes régions du pindarisme; d'entasser les métaphores les plus dures et les plus baroques, d'user des rapprochements les plus inattendus; de tendre un long tissu d'éternelles périodes, artistement enchaînées par des conjonctions et des pronoms, où le lecteur confondu s'égare comme en un labyrinthe; d'enchevêtrer de longues digressions dans d'autres digressions, tellement que le sujet principal s'efface si bien de la mémoire, qu'on ne le reconnaît plus lorsqu'enfin il reparaît; de ne jamais donner à tant de dieux et de déesses, à tant de héros et d'héroïnes, introduits tour à tour dans ce trésor de mythologie, le nom que tout le monde leur connaît, mais de les désigner toujours par quelque surnom bizarre, par une allusion à quelque rare événement, par quelque obscure périphrase; de ne point indiquer un pays par ses villes, ses fleuves, ses montagnes les plus célèbres, mais par des villages, des ruisseaux, des collines que les habitants eux-mêmes ne connaissent peut-être pas. Voilà par quels procédés Lycophron a composé cette indéchiffrable énigme, que Suidas appelle « le poème ténébreux, » et Stace « le dédale du noir Lycophron. »

Ce poème, malgré sa bizarrerie, a eu bien des lecteurs dans l'antiquité. C'est du moins ce que l'on peut conjecturer du nombre des manuscrits et des commentaires qui nous sont parvenus.

Parmi les Latins, nous ne connaissons qu'Ausone qui

nous fournisse l'exemple d'une espèce d'amphigouri dans un chapitre fort court de sa *Technopégnie*, intitulé : *De inconnexis*. Voici les premiers vers. Ils sont tous terminés par des monosyllabes.

Sæpe in conjugiis fit noxia, si nimia est, *dos.*
Sexus uterque potens, sed prævalet imperio *mas.*
Qui recte faciet, non qui dominatur, erit *rex.*
Vexat amicitias, et fœdera dissociat *lis.*

Au dix-huitième siècle l'amphigouri fut en grande mode en France. « L'amphigouri, dit Collé dans son *Théâtre de société*, n'est qu'un galimatias richement rimé. J'ai fait beaucoup trop de couplets dans ce genre méprisable; je les regarde comme les *delicta juventutis meæ*. Je me permets de donner celui-ci, parce qu'il a toute l'apparence d'avoir quelque sens, puisque le célèbre Fontenelle, l'entendant chanter chez madame de Tencin, crut le comprendre un peu, et le fit recommencer pour l'entendre mieux. » Madame de Tencin interrompit le chanteur, et dit à Fontenelle : « Eh ! grosse bête ! ne vois-tu pas que cet amphigouri n'est que du galimatias ? »

Voici le couplet :

AIR : *Du menuet de la pupille.*

Qu'il est aisé de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu !
Mais qu'il est fâcheux de se rendre
Quand le bonheur est suspendu !
Par un discours sensible et tendre
Égarez un cœur éperdu :
Souvent par un malentendu
L'amant adroit se fait entendre,

Nous nous rappelons avoir lu, depuis une quinzaine d'années, beaucoup de vers qui avaient la prétention d'être sérieux, et qui ressemblaient fort à ceux qu'on vient de lire.

—

DES ÉPITRES FARCIES.

On appelait ainsi un genre particulier d'épîtres que l'on chantait dans les églises au moyen âge, et dont l'usage, suivant Martenne, date du septième siècle. Roquefort dit que leur nom vient du latin *farcire*, remplir, entremêler, parce que ces épîtres étaient, en effet, entremêlées de grec, de latin et de français.

Dans une charte donnée en 1198 par Odon de Sully, évêque de Paris, relativement à la suppression de la fête des Fous le jour de la Circoncision, il est ordonné que ce jour-là, outre la messe, l'*Epître farcie* (*Epistola cum farcia*) sera dite par deux clercs en chape de soie. Le sous-diacre, accompagné de deux clercs, montait au lieu où se chantait l'épître. Il la disait en chantant le latin par versets, et à chaque verset les deux clercs récitaient le français. L'abbé Lebeuf a publié plusieurs de ces épîtres dans son *Traité historique du chant ecclésiastique.*

Les *Kyrie* qui se chantaient à la messe étaient également *farcis* tantôt de latin, tantôt de français ; ils se chantaient seulement aux fêtes solennelles, et subsistèrent dans plusieurs diocèses de France et d'Angleterre jusqu'au milieu du siècle dernier. Roquefort cite le suivant qui était en usage dans le diocèse d'Auxerre ;

KYRIE, le jour de Noël, naquit Emmanuel, Jésus, le doux fils Dieu éternel, ELEISON.

L'office des diverses fêtes des fous qui se célébraient en France et dont nous parlerons ailleurs, renfermait de nombreux exemples de style *farci*. La prose de Sens commençait ainsi :

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus
Sarcinis aptissimus
Hez, sire âne, hez !

Voici une autre hymne *farcie* chantée à Évreux dans la *Fête des cornards*. Elle a été insérée dans le *Mercure* d'avril 1725.

De asino bono nostro
Meliori et optimo
Debemus *faire feste.*
En revenant de Gravinaria (Gravigny)
Un gros chardon reperit in via,
Il lui coupa la teste.

Vir monachus in mense julio
Egressus est e monasterio :
C'est Dom de la Bucaille
Egressus est sine licentia
Pour aller voir Dona Venissia
Et faire la ripaille.

Le style farci fut souvent employé dans les chansons destinées à devenir populaires, entre autres dans la chanson adressée à Abeilard par un de ses disciples, nommé Hilaire, lorsque de méchants propos rapportés par un serf déterminèrent le premier, qui s'était retiré au Paraclet, à renvoyer ses nombreux auditeurs. Cette pièce, en dix strophes, a été composée avant 1140, et insérée dans le pre-

mier volume du *Recueil des chants historiques français*, de M. Leroux de Lincy, 1841, in-18.

Lingua servi, lingua perfidie
Rixe motus, semen discordie,
Quam sit prava sentimus hodie,
Subjacendo gravi sentencie : [nous).
Tort a vers nos li mestre (Le maître a tort envers

Citons encore cette chanson à boire de Panard, composée six siècles après la pièce précédente :

Bacchus, cher Grégoire,
Nobis imperat;
Chantons tous sa gloire,
Et quisque bibat;
Hâtons-nous de faire
Quod desiderat;
Il aime en bon frère
Qui sæpe bibat.

DU GENRE MACARONIQUE.

On appelle *macaronées* des pièces de vers composées de mots latins et de mots empruntés à une langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine[1]. Tel est le commencement de la cérémonie du *Malade imaginaire* :

[1] Voici le précepte joint à l'exemple :

Qui nescit motos, forgere debet eos,

Savantissimi doctores
Medicinæ professores,
Qui hic assemblati estis :
Et vos altri messiores,
Sententiarum facultatis
Fideles executores,
Chirurgiani et apothicari,
Atque tota compania aussi,
Salus, honor et argentum
Atque bonum appetitum.

Quant à l'étymologie de *macaronée*, les Italiens ayant fait les premiers usage du style macaronique, il est fort probable, comme le savant Gabriel Naudé l'a fait observer dans son *Mascurat*, que ce mot vient de l'italien *macaroni*, pâte composée de divers ingrédients. « Il n'y a rien de plus naturel, en effet, dit Ch. Nodier, que de comparer un discours hybride et confus à un mets hétéroclite dans lequel il entre des ingrédients de différentes natures, et cette forme se reproduit à tout moment chez nous dans *salmi*, *macédoine* et *pot-pourri*, qui signifient indistinctement l'un et l'autre. »

La plus ancienne macaronée imprimée que l'on connaisse a pour auteur Odaxius, ou mieux Tifi degli Odassi, et pour titre : *Typhis Odaxii Patavii carmen macaronicum de Patavinis quibusdam arte magica delusis* (Arimini, circa 1490, in-4 de 10 feuillets). Mais le premier qui cultiva ce genre de poésie avec succès est Théophile Folengo, plus connu sous le nom de Merlin Coccaïe, né près de Mantoue en 1492. Il publia en 1517, à Venise, in-8, un poème intitulé : *Merlini Coccaii poetæ Mantuani macaronices libri* XVII ; cette édition est excessivement rare ; elle a été réimprimée, avec des additions,

1521, in-16, et 1692, in-8. Au fond du langage, qui est latin, Folengo a mêlé des mots italiens et surtout des mots du patois mantouan. Le sujet du poème est le récit des aventures plaisantes d'un héros nommé Balbus; on y rencontre des tirades pleines de verve et de malice sur les grands, les travers des hommes, la vanité des titres, etc. « Cette macaronée, dit Naudé, est, à mon avis, la plus divertissante raillerie que l'on puisse jamais faire; et je me flatte d'avoir en cela aussi bon goût que le cardinal Mazarin, lequel en récitait quelquefois des trois et quatre cents vers tout de suite. »

Folengo trouva de nombreux imitateurs parmi ses compatriotes (Guarino Capella, Bernardino Stefonio, André Baïani, César Ursinius, etc.).

D'Italie le genre macaronique passa en France. Celui qui, parmi nous, s'y est le plus distingué, est Antoine de La Sable, connu sous le nom d'*Antonius de Arena.*

Le meilleur de ses ouvrages, qui sont assez recherchés, a pour titre : *Meygra entrepriza Catoliqui Imperatoris, quando de anno Domini* 1536 *veniebat per Provensam bene corrossatus, in postam prendere Fransam cum villis de Provensa; propter grossas et menutas gentes rejohiri, per Antonicum Arenam bastifausata, Avenione*, 1537, in-8. Ce récit burlesque de la désastreuse expédition de Charles-Quint en Provence est d'autant plus curieux, qu'il renferme beaucoup de particularités intéressantes omises par les historiens contemporains. Le même auteur a composé encore un *poe ma macaronicum de bello hugonotico*, où il fait un portrait peu flatté des huguenots :

. . . Nunquam visa fuit canailla brigandior illa;
Egorjant homines, spoliant, forçantque puellas.

. . . . . Massacrant, inque rivieras
Nudos dijiciunt mortos, pascuntque grenouillas.
. . . . . .
Auriculas sacras pretris monachisque revellunt,
Deque illis faciunt andouillas atque bodinos,
Aut cervellassos practico de more Milani, etc.

Le même sujet a été traité par Remi Belleau dans le *Dictamen metrificum de bello hugonotico et rusticorum pigliamine ad sodales*, pièce macaronique assez estimée. Elle a été insérée dans le *Carpenteriana*. Citons encore : *Recitus veritabilis super terribili esmeuta paysanorum de Ruellio*, par J. Cécile Frey, plaisante narration d'une querelle entre les vignerons du village de Ruel et les archers de Paris.

Au collége, tout le monde connaît la plaisante oraison funèbre de Michel Morin : *Micheli Morini funestissimus trepassus*, poème anonyme inséré aussi dans le *Carpenteriana*, et qui se termine ainsi :

Michelus ramo tunc forte sedebat
Artisonis rongeato intus, sub cortice pulchro ;
Cumque peraugusto gloriantes pondere branchæ
Portassent heroem, super has sederetque Morinus,
De brancha in brancham degringolat, et faciens *pouf*,
Ex ormo cadit, et clunes obvertit Olympo.
Hurlat ho ! ho ! paysana cahors, junctisque criantes
In cœlum recriant manibus ; sed frustra ! Morinus
Non est in vivis numerandus ! tombat, et hujus
Tota rabotoso fracassantur membra paveto.

On a aussi plusieurs ouvrages en prose macaronique. Les plus connus sont l'*Anti-Chopinus*, d'Antoine Hotman, et l'*Epistola Benedicti Passavantii ad Petrum Lizetum*, pamphlet piquant de Théodore de Bèze contre le prési-

dent Lizet. On y trouve cette phrase sur Calvin : *Neque magnus, neque parvus : sed inter duos : non dares liardum de ejus mina.*

On peut considérer comme écrit en prose macaronique le célèbre recueil : *Epistolæ obscurorum virorum*, Venise, 1515, in-4. L'édition la plus complète est celle de Londres, 1710, in-8. — « Nulle part, dit Ch. Nodier, la mauvaise logique et la latinité pédantesque des scolastiques n'ont été parodiées avec plus de verve et de finesse, nulle part l'insidieuse et accablante ironie n'a été enveloppée de formes plus badines et plus populaires. » On raconte qu'Érasme, lisant ce livre pour la première fois, fut pris d'un tel accès de gaieté, qu'il fit crever un abcès qui lui était survenu au visage, et s'épargna ainsi une opération que les médecins lui avaient ordonnée.

Nous extrairons de cet ouvrage le récit de la mort d'un éléphant envoyé en 1514 au pape Léon X par le roi de Portugal Emmanuel. « Vos bene audivistis qualiter Papa habuit unum magnum animal, quod vocatum fuit elephas, et habuit ipsum in magno honore, et valde amavit illud. Nunc igitur debetis scire quod tale animal est mortuum. Et quando fuit infirmum, tunc Papa fuit in magna tristitia, et vocavit medicos plures, et dixit eis : Si est possibile, sanate mihi elephas. Tunc fecerunt magnam diligentiam et viderunt ei urinam, et dederunt ei unam purgationem quæ constat quinque centum aureos : sed tamen elephas... est mortuum, et Papa dolet multum, et dicunt quod daret mille ducatos pro elephas ; quia fuit mirabile animal, habens longum rostrum in magna quantitate ; et, quando vidit Papam, tunc geniculavit ei, et dixit cum terribili voce *bar*, *bar*, *bar*. » (t. I, p. 305; Francfort, 1757, in-8.)

Tout le monde sait l'heureux usage que Rabelais a fait du style macaronique dans le chap. 19 du Ier livre de *Gargantua* : *La harangue de maître Janotus de Bragmardo, faicte à Gargantua pour recouvrer les cloches.*

—

DU GENRE BURLESQUE.

D'après un passage de Diogène Laërce, qui cite quelques vers de Cratès où ce dernier parodie un discours d'Ulysse, il est certain que les anciens ont connu la poésie burlesque. — D'ailleurs tous les doutes doivent être levés par *la Batrachomyomachie*, ou le combat des Grenouilles et des Rats. Ce poème de trois cent cinq vers hexamètres, qu'on a voulu bien gratuitement attribuer à Homère, commence ainsi :

« Muses, daignez abandonner les hauteurs de l'Hélicon, venez dans mon âme inspirer mes vers ; mes tablettes sont placées sur mes genoux, je vais apprendre à tous les hommes une grande querelle, ouvrage terrible du dieu Mars : comment les Rats marchèrent contre les Grenouilles, comment ils imitèrent dans leurs exploits ces mortels qui passent pour être les géants, fils de la Terre. »

Sénèque le philosophe a composé sur la mort de l'empereur Claude une facétie vulgairement appelée *Apokolokyntose* (Réception parmi les Citrouilles). Cette pièce, mélangée de prose et de vers, peut être à bon droit considérée comme un échantillon du style burlesque chez les Latins. — Elle a été traduite par Jean-Jacques Rousseau.

Il existe encore deux pièces burlesques du quatrième siècle de notre ère : la premiere est intitulée *Testamentum ludicrum Sergii Polensis*. La seconde, *Marcus Grunnius Corocottæ porcellus*, est le testament d'un pourceau, dicté par lui-même. M. Peignot a inséré ces deux pièces dans son *Choix de Testaments*, 1829, 2 vol. in-8.

Importé chez nous par les Italiens, le genre burlesque ne commença à être en vogue en France qu'au dix-septième siècle, et l'engouement qu'il excita fut tel, que tous les bons esprits en furent effrayés.

Pellisson s'exprime en ces termes dans son *Histoire de l'Académie* : « Non-seulement le burlesque passa en France, mais il y déborda et il y fit d'étranges ravages. Chacun s'en croyait capable, depuis les dames et seigneurs de la cour jusqu'aux femmes de chambre et aux valets. Cette fureur du burlesque, dont à la fin nous commençons à guérir, était venue si avant, que les libraires ne voulaient rien qui ne portât ce nom, que, par ignorance ou pour mieux débiter leur marchandise, ils donnaient aux choses les plus sérieuses du monde, pourvu seulement qu'elles fussent en vers. D'où vient qu'en 1649, on imprima une pièce assez mauvaise, mais sérieuse pourtant, avec ce titre, qui fit justement horreur à tous ceux qui n'en lurent pas davantage : *la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en vers burlesques.* »

La vingt-neuvième des *Dissertations critiques* de Balzac est consacrée à combattre le style burlesque, et ce fut à lui que le P. Vavasseur dédia son livre *de Ludicra dictione*, 1648, in-4.

Sarrasin passe pour avoir écrit le premier des vers burlesques dans notre langue ; mais lui-même et ses nombreux imitateurs, entre autres d'Assouci, pitoyable auteur

du *Ravissement de Proserpine* (parodie de Claudien) et de l'*Ovide en belle humeur*, ont tous été surpassés par Scarron, qui, malgré les souffrances physiques auxquelles il fut en proie toute sa vie, sembla avoir adopté la devise de Rabelais :

Mieulx est de ris que de larmes escripre,
Pour ce que rire est le propre de l'homme.

Sa *Gigantomachie*, sa *Baronéide*, et surtout son *Virgile travesti*, ouvrage rempli de finesse et de gaieté, lui assurent la première place parmi les poètes burlesques. Il est impossible de rendre plus bourgeois les personnages de *l'Énéide*, et de saisir avec plus d'esprit le côté ridicule de ses héros, et surtout du pieux Énée, *bâtard*, *dévot et poltron*, comme l'a si bien qualifié l'abbé Barthélemy.

Scarron commence ainsi :

Je chante cet homme pieux,
Qui vint chargé de tous ses dieux,
Et de monsieur son père Anchise,
Beau vieillard à la barbe grise, etc.

Junon fait à Éole le portrait suivant de la nymphe Dejoppée :

Elle est nette comme un denier :
Sa bouche sent la violette,
Et point du tout la ciboulette;
Elle entend et parle fort bien
L'espagnol et l'italien;
Le *Cid* du poète Corneille,
Elle le récite à merveille;
Cout en linge en perfection,
Et sonne du psaltérion.

Dans la colère de Neptune contre les vents, le fameux *quos ego* n'a jamais peut-être été aussi bien traduit :

Par la mort .... il n'acheva pas,
Car il avait l'âme trop bonne.

Vénus et Énée se font dans leur rencontre force compliments et révérences :

Je ne suis pas en vérité
D'une si haute qualité,
Dit Vénus, mais votre servante;
Ha! vous êtes trop obligeante,
Ce dit-il, et j'en suis confus;
Et moi si jamais je la fus,
Ce dit-elle, et lui de sourire,
Disant : Cela vous plaît à dire,
Puis sa tête il désafubla;
Ses deux jarrets elle doubla
A lui faire la révérence;
Il fit une circonférence
Du pied gauche à l'entour du droit,
Et cela d'un air tant adroit,
Le pauvre fugitif de Troie,
Que sa mère en pleura de joie.

Didon voyant Énée pour la première fois, lui dit :

Vous êtes donc ce fils d'Anchise
De qui Vénus, nue, en chemise,
Reçut sur les bords du Ximois
Un fardeau qu'on porte neuf mois,
Dont sortit, la neuvaine faite,
Votre personne si parfaite.

Puis vient le portrait de Didon :

C'était une grosse dondon,
Grasse, vigoureuse, bien saine,

Un peu camuse à l'africaine,
Mais agréable au dernier point.

Parmi les questions de Didon à Énée, on remarque celles-ci :

. . . . . .
Si dame Hélène avoit du liége,
De quel fard elle se servoit,
Combien de dents Hécube avoit,
Si Pâris était un bel homme,
Si cette malheureuse pomme
Que ce pauvre prince a perdu
Était reinette ou capendu.

Le second livre, si dramatique dans Virgile, prêtait par cela même très-bien à la parodie, et Scarron en a profité. Il a peint ainsi l'amour d'Hécube pour Astyanax :

Cet enfant étoit son idole,
Et la vieille en étoit si folle,
Qu'avec lui troussant hocqueton,
Entre les jambes un bâton,
Elle couroit la pretantaine
Jusqu'à perdre souvent l'haleine :
Andromaque s'en tourmentoit,
Connoissant bien qu'on le gâtoit.
Priam le voyant à toute heure
S'empiffrant de pain et de beurre,
Disoit avec sévérité :
Ce sera quelque enfant gâté.

Vénus gourmande en ces termes Énée qui voulait tuer Hélène :

Quand vous l'auriez assommée
Seriez-vous mieux d'un quart d'écu?

Vous nommez son mari cocu,
Avez-vous manié sa tête?
Est-il cornu comme une bête?
Dites, seriez-vous content
S'il en disoit de vous autant,
Méchant fanfaron que vous êtes?

Énée et ses gens font leurs paquets en quittant Troie :

L'un prit un poêlon, l'autre un seau,
L'un un plat et l'autre un boisseau;
Je me nantis comme les autres;
Je mis les unes sur les autres
Six chemises, dont mon pourpoint
Fut trop juste de plus d'un point.
Mon fils se chargea des mouchettes;
. . . . . .
. . . . . .
Enfin sur mon dos fort et large
Mon bon père Anchise je charge.
. . . . . .
. . . . . .
Quoique j'eusse l'échine forte,
Mon bon père, à la chèvre morte,
Ne put sur mon dos s'ajuster,
Ni je n'eusse pu le porter :
Par bonheur je vis une hotte,
Mon père dedans on fagotte,
Et tous nos dieux avec lui,
Puis un banc me servant d'appui,
On charge sa lourde personne
Sur la mienne qui s'en étonne,
Et fait des pas mal arrangés,
Comme font les gens trop chargés.

Énée déplore ainsi la perte de sa femme Creuse, qu'il court ensuite rechercher dans Troie :

Ma femme, hélas!
Mon unique joie et soulas,
Se trouva manquer à la bande;
Jugez si ma douleur est grande.
. . . . . .
Mon père ne fit autre chose
Que de dire: Elle reviendra,
Ou bien quelqu'un la retiendra.
N'est-elle point restée en arrière
Pour raccommoder sa jartière?

Il court la rechercher dans Troie où il trouve, accumulées près du palais, les dépouilles de la ville :

Tous les biens par les Grecs volés,
Étoient confusément mêlés:
Force enfants et femmes captives,
Six cuillers d'argent bien massives,
Quatre où cinq sacs de sous marqués,
Matelas de coton piqués,
Un grand bocal de porcelaine,
Présent fait à la belle Hélène
Par un certain mauvais galant;
En or, la moitié d'un talent,
En argent, quatre mille livres,
Deux grands coffres remplis de livres,
De Priam les arcs à jalet,
Mille vaches donnant du lait,
Autant de veaux, autant de truies,
Des parasols, des parapluies,
Item, quatre mille chapeaux,
Force pourpoints, chausses, manteaux, etc.

Dans le troisième livre, l'entrevue si touchante d'Énée et d'Andromaque est ainsi racontée :

Quand elle vit mes gens et moi,
Et nos armes à la troyenne,
Elle cria : « Qu'on me soutienne,
« Je me sens les jarrets plier. »
. . . . . .
. . . . . .
Enfin, reprenant mon haleine,
Je lui dis avec grande peine :
« Oui, madame, vous le voyez
« Maître Ænéas, et l'en croyez.
« Mais pour vous, ma très-chère dame,
« Ayant été d'Hector la femme,
« Après avoir eu tel époux,
« Dites-moi, qu'est-ce que de vous ?
« Pyrrhus vous ayant emmenée,
« Vous a-t-il prise en hyménée ?
« Ou si.... De grâce, brisons là, »
Me dit-elle. En disant cela,
La bonne dame devint rouge.

Le quatrième livre renferme d'excellents morceaux. Nous nous bornerons à citer quelques vers de l'entretien de Didon et d'Anne. Celle-ci donne à sa sœur des conseils dont plus d'une veuve a fait son profit :

« Dis-moi donc, ma sœur, pourquoi ? d'où ?
« Comment ? par quelle destinée
« Est venu chez moi cet Énée ?
« O qu'il est frais ! ô qu'il est gras !
« O qu'il est beau quand il est ras !
« Qu'il est fort ! qu'il est beau gendarme ! »
. . . . . .
. . . . . .
Sa sœur l'ayant reconfortée,
Lui dit de sa bouche édentée :

. . . . . .
. . . . . .
« Sachez de moi, ma sœur ma mie,
« Qu'un tantin de polygamie,
« Quoi que l'on dise, fait grand bien.
« Vous vieillirez en moins de rien
« . . . . . .
« Dans le fâcheux état de veuve.
« Il n'est rien tel que chose neuve;
« Choisissez un mari nouveau,
« Et vous l'appliquez sur la peau,
« Il n'est point de telle fourrure. »

Ces citations suffisent pour donner une idée de *l'Énéide travestie*. Presque toutes les autres poésies de Scarron sont dans le genre burlesque, et il y en a plusieurs qui méritent d'être distinguées, entre autres le sonnet si connu :

Superbes monuments de l'orgueil des humains.

Brébeuf, qui a travesti deux fois Lucain, la première fois en le traduisant sérieusement, la deuxième en le parodiant, est resté bien au-dessous de Scarron. Son ouvrage a pour titre : *la Pharsale de Lucain*, en vers enjoués, Paris, 1655.

Le seul poème qui mérite d'être cité après *l'Énéide travestie*, est *la Henriade travestie*, de Monbron, à Berlin, *aux dépens du public*, 1758, in-12. L'original y est parodié presque vers par vers.

L'auteur parle ainsi de l'affection de saint Louis pour Henri IV :

Son dessein était cependant
D'en faire plus qu'un président;

Il voulait même entre autres choses
Lui découvrir le pot aux roses;
C'est-à-dire, à propos de quoi
L'esprit doit céder à la foi;
Entreprise épineuse en diable. ...

Plus loin, Henri III dépêche le roi de Navarre en Angleterre :

« Le coche partira demain,
« Profitez-en s'il n'est pas plein ;
« Ou bien par le chasse-marée
« Décampez cette soirée;
« L'argent est bon à ménager
« Lorsque l'on va chez l'étranger.
« Ne blâmez rien en Angleterre,
« Louez jusqu'aux pommes de terre
« Que l'on y mange par ragoût.
« N'allez pas leur dire surtout
« Que Paris est plus grand que Londre,
« Car ils seraient gens à vous tondre,
« Et quand vous seriez tondu
« Chacun vous cracherait au ... »

On rencontre ailleurs des tirades assez plaisantes, comme le récit de la mort de Coligny, de l'entrevue de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et quelques vers comme celui-ci :

Un jour..... non, c'était une nuit.

Il existe encore de nombreux poèmes burlesques, mais ils sont à peu près oubliés aujourd'hui. Nous mentionnerons seulement *l'Échole de Salerne, en vers burlesques*, par Martin, 1656, Leyde, Elzeviers, in-12. Cette édition est très-rare.

Parmi les pièces burlesques en prose, il en est deux qui, à l'époque où elles parurent, occupèrent vivement l'attention publique.

En 1674, l'Université, suivant les uns, ou seulement un doyen de la Faculté de théologie, suivant les autres, voulut présenter requête au parlement et empêcher qu'on n'enseignât la philosophie de Descartes. On espérait ainsi faire renouveler l'arrêt que le parlement avait rendu le 4 septembre 1624 contre Villon, Bitault et de Claven, lesquels avaient été assez osés pour soutenir des choses contraires à la doctrine d'Aristote. Ce fut à cette occasion que le célèbre voyageur et philosophe gassendiste F. Bernier composa une requête burlesque, qui fut suivie d'un arrêt burlesque auquel il travailla avec Boileau et Racine. Ces plaisanteries obtinrent un grand succès, et déterminèrent le demandeur à se désister de ses prétentions. Voici quelques fragments de la requête de Bernier, beaucoup moins connue que l'arrêt qui se trouve dans toutes les éditions de Boileau :

« Supplient humblement les maîtres ès-arts, professeurs, régents de l'université de Stagire, disant qu'il est de notoriété publique que c'est le sublime et incomparable Aristote qui est, sans contester, le premier fondateur des quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre; qu'il leur a accordé, par grâce spéciale, la simplicité qui ne leur appartenait pas de droit naturel ; qu'il a donné aux uns la pesanteur, et aux autres la légèreté, afin de se pouvoir maintenir dans les lieux et places qu'il leur avait assignés pour y être en repos ; a ajouté à la nature de chaque corps en particulier une horreur si considérable de leur ennemi commun, le vide, qu'il n'y en a pas un qui ne souffre plus volontiers sa propre destruction, que

de permettre qu'il occupe la moindre place dans le monde..... Qu'il a de plus réglé par des lois non variables tous les mouvements des cieux et des astres... Et quoique, pendant plusieurs siècles, il ait été maintenu, d'un commun consentement, dans une paisible possession de tous ces droits, et qu'il y ait lieu de prescription contre tous les prétendants au contraire : néanmoins, depuis quelques années en-çà, deux particulières, nommées la Raison et l'Expérience, se sont liguées ensemble pour lui disputer le rang qui lui appartient avec tant de justice, et ont tâché de s'ériger un trône sur les ruines de son autorité, et, pour parvenir plus adroitement à leurs fins, ont excité certains esprits factieux, qui, sous les noms de Cartésiens, Mallebranchistes, Pourchotistes et Gassendistes, ont commencé de secouer le joug du seigneur Aristote; et, méprisant son autorité avec une témérité sans exemple, lui ont voulu disputer le droit qu'il s'était acquis de pouvoir faire passer la vérité pour fausse, et la fausseté pour véritable. Ce considéré, Nosseigneurs, il vous plaise ordonner qu'on délivrera au plus tôt Saturne du cerceau où M. Huyghens le tient très-injustement emprisonné depuis plusieurs années; son écrou rayé et biffé, et condamner ledit sieur à cinq cents livres de dommages et intérêts;

« Que Jupiter congédiera ses quatre gardes, si ce n'est qu'il en veuille réserver un comme Saturne;

« Que le Soleil se débarbouillera bien le visage, et ne paraîtra plus en public avec ses vilaines taches, qui sont des signes de corruption, et qui vont à la destruction de la quintessence céleste d'Aristote;

« Que Vénus n'aura jamais plus l'impudence de rompre les cieux pour monter au-dessus du Soleil;

« Que les mathématiciens rompront toutes leurs lu-

nettes, comme fausses et trompeuses inventions, et que le sieur Picard avouera de bonne foi qu'il se trompe lourdement quand il croit voir (au grand déshonneur du Soleil) les étoiles en plein midi, et qu'on démolira au plustôt l'Observatoire royal comme une forteresse à lunettes très-préjudiciable à l'état des cieux solides d'Aristote;

« Que M. Denis sera tenu et obligé de faire réparer incessamment, à ses frais et dépens, toutes les brèches et crevasses qu'il a faites à la voûte des cieux, pour y donner passage aux dernières comètes qui parurent en 1654 et 1665, et que les sieurs Petit, Auzout et Cassini, qui les virent alors de leurs guérites se promener nuitamment au-dessus de la Lune et du Soleil, sans y former opposition quelconque, seront déclarés complices de l'attentat qui a été fait en ce cas à l'autorité du vénérable Aristote qui les avait placées au-dessous de la Lune, avec très-expresses défenses de passer outre;

« Que le feu élémentaire ne sera plus imaginaire, et qu'il sera honorablement rétabli en son lieu et place dans le concave de la Lune;

« Que l'air sera reconnu de nouveau plus léger qu'une plume, et qu'on rompra tous les tuyaux de verre de MM. Pascal, Roberval et autres qui le rendent pesant, et qui attentent aux intérêts du Plein, partie adverse du Vide;

« Qu'aucuns pilotes ou autres navigateurs ne tourneront plus à l'entour de la terre, sur peine de devenir antipodes et d'être précipités au ciel;

« Que la terre se reposera, et que le soleil tournera pour elle, sur peine d'excommunication;

« Que les sieurs Kékrin et Sténon jetteront dans la rivière tous leurs instruments anatomiques, et seront tenus

et réputés pour innovateurs et pérturbateurs du corps humain, et seront obligés de biffer de leurs écrits le triolet injurieux dit aux oreilles des femmes : « Vous faites des œufs, vous êtes des poules, nous sommes des coqs ; »

« Que le sang ne circulera plus, et que le cœur ne lui ouvrira plus la porte pour entrer au poumon ; que le foie sera réintégré dans son premier office de faire le sang, sans que le cœur lui ose plus disputer ledit office, et que le chyle l'ira trouver tout droit par la veine-porte, sans s'amuser à aller monter vers les jugulaires, nonobstant aussi les oppositions expérimentales de M. Pecquet, auquel il sera nouvellement fait inhibitions et défenses de plus à l'avenir faire ouverture de chiens vivants pour prouver le contraire ; qu'on tirera désormais de l'argent de sa bourse, quoiqu'il n'y en ait point, comme on tire les formes substantielles et accidentelles de la matière où elles ne sont point ;

« Que Gassendi, Descartes, Rohault, Mallebranche, Pourchot, Denis, Cordemoy, de Launay et leurs adhérents seront conduits à Athènes, et condamnés à y faire amende honorable devant toute la Grèce, pour avoir composé des libelles diffamatoires et injurieux à la mémoire du défunt seigneur Aristote, jadis précepteur d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine, et en mille livres d'amende, applicable moitié au receveur, et l'autre moitié aux réparations des colléges ruinés de notre Université.

« Enfin, pour ôter tout sujet de contestation entre les parties, qu'il soit ordonné qu'on continuera toujours de raisonner aveuglément en matières philosophiques. Que la seule autorité d'Aristote, fondée sur un titre de prescription qu'il s'est acquis depuis tant d'années, prévaudra à la Raison et à l'Expérience ; et qu'à l'avenir on ne pré-

tendra plus sottement et impertinemment, comme l'on fait (sauf la révérence de la cour) à de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote, à peine de punition exemplaire, de mille livres d'amende, et de tous dépens, dommages et intérêts, et ferez bien. Ladite requête signée CROTTÉ, procureur de ladite Université. »

Un astronome de Montpellier, Clapiès, en annonçant une éclipse totale de soleil qui devait avoir lieu le 12 mai 1706, s'avisa d'en tracer la marche dans la forme et le style des ordres de route en usage pour les troupes. Nous n'avons pu nous procurer cette pièce qui ne pouvait manquer d'être assez plaisante.

Quelques Anglais ont excellé dans un genre qui se rapproche plus du style du *Lutrin* que du style de *l'Énéide travestie;* entre autres Butler, dans son célèbre poème d'*Hudibras;* Prior, dans son *Histoire de l'Ame;* le docteur Garth, dans *la Querelle des Apothicaires et des Médecins.*

Le héros du poème où Butler a ridiculisé les puritains a réellement existé. Il s'appelait sir Samuel Luke, et avait été capitaine dans les armées de Fairfax et de Cromwell. Voltaire a réduit à quatre-vingts vers les quatre cents premiers vers de ce poème. En voici quelques-uns :

Quand les profanes et les saints
Dans l'Angleterre étaient aux prises,
Qu'on se battait pour des églises
Aussi fort que pour des catins;
Lorsque anglicans et puritains
Faisaient une si rude guerre,
Et qu'au sortir du cabaret
Les orateurs de Nazareth
Allaient battre la caisse en chaire;

Que partout, sans savoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens d'armes couvraient la terre;
Alors monsieur le chevalier,
Longtemps oisif ainsi qu'Achille,
Tout rempli d'une sainte bile,
Suivi de son grand écuyer,
S'échappa de son poulailler,
Avec son sabre et l'Évangile,
Et s'avisa de guerroyer.
. . . . . .
. . . . . .
Notre grand héros d'Albion,
Grimpé dessus sa haridelle,
Pour venger la religion,
Avait à l'arçon de sa selle
Deux pistolets et du jambon;
Mais il n'avait qu'un éperon,
C'était de tout temps sa manière:
Sachant que, si la talonnière
Pique une moitié du cheval,
L'autre moitié de l'animal
Ne resterait point en arrière.
Voilà donc Hudibras parti;
Que Dieu bénisse son voyage,
Ses arguments et son parti,
Sa barbe rousse et son courage!

Hudibras a été traduit en vers français par l'Anglais Townlay, 3 vol. in-12, 1757.

« Prior, dans son *Histoire de l'Ame*, dit Voltaire, examine d'abord si l'âme est toute en tout, ou si elle est logée derrière le nez et les deux yeux sans sortir de sa niche; puis, après s'être moqué de plusieurs systèmes, il propose le sien. Il remarque que l'animal à deux

pieds, nouveau-né, remue les pieds tant qu'il peut, quand on a la bêtise de l'emmaillotter, et juge de là que l'âme entre chez lui par les pieds; que, vers les quinze ans, elle a monté au milieu du corps; qu'elle va ensuite au cœur, puis à la tête, et qu'elle en sort à pieds joints quand l'animal finit sa vie. »

Il y a beaucoup d'imagination, de naïveté, et, qui plus est, d'érudition, dans le poème de Garth dont Voltaire a imité ainsi le commencement :

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires,
Contre le genre humain si longtemps réunis.
Quel dieu, pour nous sauver les rendit ennemis?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet?
Ils connurent la gloire; acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie et nous laissaient la nôtre.

Pierre Langendik, poète hollandais, mort en 1735, a composé plusieurs écrits burlesques, entre autres une imitation du quatrième livre de *l'Énéide*, qu'il a intitulée : *Énée endimanché*.

Le célèbre poète danois, le baron de Holberg, mort en 1754, a, dans son poème de *Pierre Pors*, travesti aussi de nombreux passages de *l'Énéide*.

On trouve dans toutes les littératures de certains jeux d'esprit qui tiennent de près au burlesque. « Notre Favorinus lui-même, dit Aulu-Gelle[1], ne dédaignait pas ce genre, qu'il jugeait propre à éveiller le talent, à aiguiser

[1] *Nuits attiques*, l. XVII, c. 12.

l'esprit, à aguerrir contre les difficultés. Il fit l'*Éloge de Thersite* et l'*Apologie de la fièvre quarte*. Il eut sur ces deux sujets des expressions heureuses, des idées ingénieuses qu'il laissa par écrit. Dans l'apologie de la fièvre, il cite Platon, lequel a dit qu'au sortir de la fièvre quarte, si on a repris toutes ses forces, on jouit d'une santé plus constante et plus ferme. Il se livre même à un jeu d'esprit plein de grâce : « Voici, dit-il, un vers sur la vérité « duquel les siècles ont prononcé :

« Les journées de l'homme sont tour à tour mère et « marâtre. »

« Cela veut dire qu'on ne peut pas toujours être bien ; « qu'on est bien un jour, mal un autre. Donc, puisque le « bien et le mal reviennent alternativement dans la vie, « c'est une heureuse chose que la fièvre qui ne revient « que tous les trois jours et nous donne *deux mères pour* « *une marâtre.* »

Les savants du seizième et du dix-septième siècle composèrent un grand nombre de ces badinages, dont le plus connu est l'*Éloge de la folie* par Érasme (*Moriæ Encomium*, Argentorati, 1511, in-4), souvent traduit et réimprimé. On y trouve toute la grâce et la finesse qui distinguent l'auteur des *Colloques*.

Le philosophe Chr. Hegendorf (mort en 1540), qui, en sa qualité d'Allemand, devait bien connaître la matière, composa un *Éloge de l'ivrognerie*, sujet traité plus tard par Sallengre ; Claude Bégotier publia, en l'honneur de la rave, sous le titre de *Rapina seu raporum Encomium*, Lyon, 1540, in-8, un poème devenu excessivement rare. Jérôme Cardan, qui mêla tant d'extravagance à des vues judicieuses et élevées, écrivit un *Éloge de Néron*. Jérôme Rorario, mort en 1556, composa une *Défense des rats*,

tandis qu'au siècle suivant, le célèbre Daniel Heinsius célébra les louanges de l'âne et du pou, *Laus asini*, *Laus pediculi*, Leyde, Elzeviers, 1629, in-24.

Au dix-huitième siècle, Coulet célébra la goutte (1728, in-8); Mercier, le pou et le pet[1], et Deguerle, les perruques (*Éloge des Perruques*, par le docteur Ackerlio, 1797, in-12). Le séjour de Satan lui-même trouva un panégyrique assez spirituel dans un anonyme qui publia l'*Éloge de l'Enfer*, 1759, 2 vol. in-12. Enfin, les ânes rencontrèrent un nouveau et ardent défenseur dans le jésuite Bondi, auteur de *Asinata*, 1785, in-8.

On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de la littérature comique* et l'*Histoire burlesque* de Flogel, et surtout deux recueils de Dornau. Le premier, intitulé : *Homo diabolus*, Francfort, 1618, in-4, renferme les éloges de *la Cécité*, de *Personne*, du *Pinson*, du *Pélican*, etc. Le deuxième, *Amphitheatrum sapientiæ Socraticæ joco-seriæ*, Hanau, 1618 ou 1670, est divisé en deux parties. L'une contient les éloges des animaux et des plantes, composés en grec, en latin, en allemand, en vers et en prose par différents auteurs. Dans l'autre on trouve l'éloge d'Hélène et de Busiris par Isocrate; celui de Néron par Cardan, et beaucoup d'autres opuscules du même genre, dont le total, pour l'ouvrage entier, s'élève à 622.

Outre les pièces de vers dont nous venons de parler, il y en a un très-grand nombre qui n'ont d'autres héros que des animaux, et en particulier des insectes.

En 1579, lors de la tenue des grands jours à Poitiers,

[1] On a d'Emmanuel Marti une facétie assez plaisante intitulée : *Oratio pro crepitu ventris, habita ad patres crepitantes*, Cosmopoli, 1768, in-32, rare.

Étienne Pasquier, se trouvant chez les dames Desroches, qui réunissaient autour d'elles les beaux esprits de l'époque, aperçut une puce sur le sein de mademoiselle Desroches, et s'écria « que cette puce mériterait bien d'être enchâssée dans leurs papiers, et qu'il ferait volontiers des vers sur un pareil sujet. » Toute l'assemblée applaudit à cette proposition, et il en résulta un recueil de vers grecs, latins, français, italiens et espagnols, publié sous le titre de *la Puce de mademoiselle Desroches*, Paris, 1582, in-4, rare. Les meilleurs vers sont dus, suivant la Monnoye, à mademoiselle Desroches elle-même.

Le grave auteur du *Voyage d'Anacharsis*, l'abbé Barthélemy, a fait, sur un sujet analogue, un mauvais poème en trois chants, *la Chanteloupée ou la Guerre des Puces contre madame la D. de Ch.* (la duchesse de Choiseul).

Citons encore les poèmes de Lalli sur les *Mouches*, et ceux de Tesauro, de Justulus et de Vida sur les *Vers à soie*, célébrés aussi dans le *Magnan*, charmant poème provençal, de Diouloufet d'Aix.

Le roi d'Angleterre, Georges III, étant un jour à table, aperçut sur son assiette un insecte dégoûtant (*a louse*). Il entra aussitôt dans une violente colère et ordonna de raser immédiatement les têtes de tous les fonctionnaires des cuisines royales. Aucun marmiton, aucun cuisinier ne put sauver sa chevelure. Cet événement fut pour le poète satirique J. Wolcott, surnommé Peter-Pindar, le sujet d'un poème burlesque, *The Lousiad*, dans lequel le monarque lui-même était traité assez irrévérencieusement. La crainte du ridicule empêcha seule de faire poursuivre l'auteur.

Les chats, les rats et les souris ont été célébrés main-

tes fois, les premiers entre autres dans un poème que Guyot des Herbiers, mort en 1828, composa pour une certaine dame Anson qui avait la manie de nourrir dans un pavillon un très-grand nombre de chats, et la malice de réunir une société de gens de lettres dans un second pavillon tout proche du premier. Le célèbre poète polonais Krosicki publia, en 1776, in-8, un poème héroïcomique, *Myszeidos*, sur les rats et les souris, qui, suivant le chroniqueur Kadlubek, dévorèrent le roi Popiel. Ce poème a été traduit en français par Dubois.

DE QUELQUES OUVRAGES VERSIFIÉS.

La manie de versifier a toujours été si grande chez quelques écrivains dépourvus complétement d'imagination, que, plutôt que de renoncer à écrire, ils se sont bornés à mettre en vers des ouvrages en prose. On ne s'est pas contenté de versifier des ouvrages littéraires [1], on a versifié des ouvrages d'histoire, de droit, de théologie, de science, et des règles de monastère. Ainsi, au trei-

[1] Le *Festin de Pierre*, de Molière, a été mis en vers par Th. Corneille; les *Précieuses ridicules*, par Somaize. *Télémaque* a été mis en vers dans presque toutes les langues de l'Europe. Voici un spécimen du style de Pelletier, qui, à la fin du siècle dernier, rima le septième livre de ce dernier ouvrage :

Mais quel est ce Mentor? Par sa simplicité
Sans peine on le croirait né dans l'obscurité :
Mais attentivement quand on le considère,
Il semble d'un mortel bien surpasser la sphère.

zième siècle, Richard d'Annebaut, poète anglo-normand, rima les *Institutes de Justinien*, et Nicolas Dourbault publia, en 1280, *la Coutume de Normandie*, en vers de huit syllabes. L'Ancien et le Nouveau Testament ont été rimés un très-grand nombre de fois.

Plus tard, un Espagnol mit en vers le traité *Adversus omnes hæreses*, de l'archevêque de Compostelle, Castro, mort en 1568. Le célèbre jurisconsulte italien Gennaro, mort en 1761, traduisit le Digeste en vers latins. Garnier Deschênes est auteur de *la Coutume de Paris*, mise *en vers français*, 1768, in-12, ouvrage qui eut trois éditions. Un avocat Flacon publia à Paris, en 1805, *le Code civil, mis en vers*.

En revanche, des écrivains du Bas-Empire s'amusèrent à remettre en prose les fables d'Ésope, que Babrius avait versifiées. Dans les bas siècles de la latinité on avait fait la même chose pour les fables de Phèdre. Nous ne savons si on était inspiré alors par les mêmes motifs qu'un pasteur protestant, Ducommun, qui, ayant mis en prose les fables de la Motte, en donna pour raison que tout le monde n'aime pas les vers, et que d'ailleurs la prose semble mieux convenir que la poésie au style simple et naturel de la fable.

Les ouvrages techniques en vers sont assez nombreux. Parmi les traités de grammaire, le plus connu est *le Jardin des Racines grecques*, de Lancelot, précédé de cet avis au lecteur :

Toi qui chéris la docte Grèce,
Où jadis fleurit la sagesse
. . . . . .
Entre en ce jardin non de fleurs
Qui n'ont que de vaines couleurs,

Mais de *racines* nourrissantes
Qui rendent les âmes savantes.

L'élégance de la versification du *Jardin des Racines grecques* a été au moins égalée, sinon surpassée, dans *la Géométrie en vers techniques*, Paris, 1801, in-8.

L'angle dont le sommet à la courbe se rend,
A moitié des degrés de l'arcque qu'il comprend ;

Lorsqu'il est au dehors, le cas devient complexe,
Du concave moitié, moins moitié du convexe.

. . . . . .

Le triangle rectangle et son hypoténuse
Ont des propriétés que pas un ne récuse ;
La perpendiculaire allant à l'angle droit,
De nous-le démontrer aura bientôt le droit.

Nous ne savons pas si c'est au même ouvrage qu'appartient cette définition des parallèles que nous avons lue autrefois :

A l'abri de l'envie, en compagnes fidèles,
On voit marcher de front deux lignes parallèles.

Si elle ne s'y trouve pas, elle mériterait certainement d'y être.

Parmi les ouvrages plus récents, nous ne devons pas oublier *la Géographie de la France, en vers techniques, divisée en régions, avec des notes, rédigées en style lapidaire*, par Balestrier. Nous regrettons de ne pas connaître cet ouvrage dont la poésie aurait pu nous offrir quelque échantillon curieux.

—

DE L'IMITATION.

Nodier, dans ses *Questions de littérature légale*, a défini l'imitation en ces termes : « On est convenu d'appeler ainsi toute traduction d'une langue morte introduite dans un ouvrage d'imagination, qui n'est pas lui-même la traduction exacte de l'écrit dont elle est tirée. »

On considère encore comme imitation l'emprunt qu'un auteur fait à une langue vivante, étrangère à la sienne. Mais ce dernier genre d'imitation est déjà un peu plus répréhensible que l'autre, car l'auteur l'avoue rarement, et le public ne s'en aperçoit que difficilement.

« Le Marin (J.-B. Marini) disait, rapporte Scudéri dans sa préface d'*Alaric*, que prendre sur ceux de sa nation, c'était larcin ; mais que prendre sur les étrangers, c'était conquête, et je pense qu'il avait raison. Nous n'étudions que pour apprendre, et nous n'apprenons que pour faire voir que nous avons étudié... Si j'ai pris quelque chose dans les Grecs et dans les Latins, je n'ai rien pris du tout dans les Italiens, dans les Espagnols ni dans les Français, me semblant que ce qui est étude chez les anciens est volerie chez les modernes. » Lamothe Levayer, qui partageait ce sentiment, s'exprime ainsi dans sa cent trente-neuvième lettre : « Prendre des anciens et faire son profit de ce qu'ils ont écrit, c'est comme pirater au delà de la ligne ; mais voler ceux de son siècle, en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est ôter les manteaux sur le Pont-Neuf. L'on peut dérober à la façon des abeilles, sans faire tort à personne ; mais le vol de la fourmi qui enlève le grain

entier ne doit jamais être imité.» A ces différentes citations, ajoutons-en encore une autre, tirée du Dictionnaire de Bayle (article *Éphore*) : « Je crois que tous les auteurs conviennent de cette maxime, qu'il vaut mieux piller les anciens que les modernes, et qu'entre ceux-ci il faut épargner ses compatriotes préférablement aux étrangers. La piraterie littéraire ne ressemble point en tout à celle des armateurs. Ceux-ci se croient plus innocents lorsqu'ils exercent leurs brigandages dans le nouveau monde, que s'ils les exerçaient dans l'Europe. Les auteurs, au contraire, arment en course bien plus hardiment pour le vieux monde, et ils ont lieu d'espérer qu'on les louera des prises qu'ils y feront... Tous les plagiaires, quand ils le peuvent, suivent le plan de la distinction que j'ai alléguée ; mais ils ne le font point par principe de conscience, c'est plutôt afin de n'être pas reconnus... Malheur à l'auteur, néanmoins, s'il y a une trop grande disproportion entre ce qu'il vole et ce à quoi il le coud ! Elle fait juger aux connaisseurs non-seulement qu'il est plagiaire, mais aussi qu'il l'est maladroitement. Ils se persuadent qu'il a gâté une excellente matière, et qu'il l'avait dérobée, puisqu'il y a mis une si mauvaise forme. ».

Outre les nombreuses imitations que nos grands écrivains ont faites des Grecs et des Latins, ils ont souvent, et à notre profit, puisé sans scrupule dans les poètes ou les prosateurs antérieurs ou peu connus. Comme ces faits sont en général peu connus, nous allons entrer dans quelques détails.

La *Sophonisbe* de Mairet renferme cette imprécation que Corneille a imitée dans *les Horaces* :

Cependant, en mourant, ô peuple ambitieux !
J'appellerai sur toi la colère des cieux :

Puisses-tu rencontrer, soit en paix, soit en guerre,
Toute chose contraire et sur mer et sur terre;
Que le Tage et le Pô contre toi rebellés,
Te reprennent les biens que tu leur as volés;
Que Mars, faisant de Rome une seconde Troie,
Donne aux Carthaginois tes richesses en proie;
Et que, dans peu de temps, le dernier des Romains
En finisse la race avec ses propres mains!

On trouve dans *Hippolyte, ou le Garçon insensible*, de Gabriel Gilbert, mort avant 1680, le dialogue suivant :

HIPPOLYTE.

Si je suis exilé pour un crime si noir,
Hélas! qui des mortels voudra me recevoir?
Je serai redoutable à toutes les familles,
Aux frères pour leurs sœurs, aux pères pour leurs filles.

THÉSÉE.

Va chez les scélérats, les ennemis des cieux,
Chez ces monstres cruels, assassins de leurs mères;
Ceux qui se sont souillés d'incestes, d'adultères;
Ceux-là te recevront.

Racine a ainsi imité ce passage :

HIPPOLYTE.

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez?

THÉSÉE.

Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste;
Des traîtres, des ingrats, sans honneur et sans foi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.

Plusieurs endroits du *Triomphe de la Ligue*, de R.-J. Né-

rée, Leyde, 1607, in-12, rappellent certains vers d'*Athalie*. On trouve dans la première pièce :

Ne redoutez-vous point qu'un ligueur vous écoute?
— Je ne crains que mon Dieu, lui tout seul je redoute.

Racine fait dire à Joad :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Ailleurs Nérée s'exprime ainsi :

— Las! nos petits enfants en auroient bien besoing;
— Dieu nous les a donnés, Dieu en aura le soing.
— Les pourrions-nous laisser en si grande misère?
— Celuy n'est délaissé qui a Dieu pour son père;
Il ouvre à tous la main, il nourrit les corbeaux,
Il donne la viande aux jeunes passereaux,
Aux bestes des forêts, des prés et des montagnes.
Tout vit de sa bonté.

Toutes ces pensées, Racine les a mises dans la bouche de Joas :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Molière, qui, tout en faisant son profit des anciens, des Italiens, des Espagnols, et de nos vieux écrivains, n'en est pas moins resté inimitable, Molière a tiré presque littéralement du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, une des meilleures scènes des *Fourberies de Scapin*. Tout le monde pouvant recourir à cette dernière pièce, nous nous bornerons à donner un extrait de la première.

Granger (le pédant), ayant appris du valet de son fils (Corbineli) que celui-ci s'est laissé prendre par les Turcs

sur les bords de la Seine, le dialogue suivant s'engage entre eux :

« GRANGER. — Que diable aller faire dans la galère d'un Turc ?.... Pasquier, donne-moi le réceptacle des instruments de l'immortalité, *scriptorium scilicet*.

« CORBINELI. — Q'en désirez-vous faire?

« GRANGER. — Écrire une lettre à ces Turcs.

« CORBINELI. — Ils se moqueront, par ma foi, de vous.

. . . . . .

« GRANGER. — Va-t'en donc leur dire de ma part que je suis tout prêt de leur répondre par-devant notaire, que le premier des leurs qui me tombera entre les mains, je le leur renverrai pour rien... (Ah! que diable, que diable aller faire en cette galère?) Ou dis-leur qu'autrement je vais m'en plaindre à la justice...

« CORBINELI. — Tout cela s'appelle dormir les yeux ouverts.

« GRANGER. — Faut-il être ruiné à l'âge où je suis? Va-t'en avec Pasquier, prends le reste du teston que je lui donnai pour la dépense, il n'y a que huit jours. (Aller sans dessein dans une galère!) Prends tout le reliquat de cette pièce. (Ah! malheureuse géniture, tu me coûtes plus d'or que tu n'es pesant!) Paye la rançon, et ce qui restera, emploie-le en œuvres pies. (Dans la galère d'un Turc!) Bien, va-t'en. (Mais, misérable, dis-moi, que diable allais-tu faire dans cette galère?) Va prendre dans mes armoires ce pourpoint découpé que quitta feu mon père l'année du grand hiver.

« CORBINELI. — A quoi bon ces fariboles? Vous n'y êtes pas. Il faut tout au moins cent pistoles pour la rançon.

« GRANGER. — Cent pistoles ! Ah ! mon fils, ne tient-il qu'à ma vie pour conserver la tienne? Mais cent pistoles! Corbineli, va-t'en lui dire qu'il se laisse pendre sans dire mot. Cependant qu'il ne s'afflige point, car je les en ferai bien repentir... S'en aller dans la galère d'un Turc ! Eh! que faire, de par tous les diables, dans cette galère ! O galère, galère, tu mets bien ma bourse aux galères [1] ! »

Voltaire n'a pas été, et avec raison, plus scrupuleux que ses devanciers. *Brutus*, tragédie de Catherine Bernard, jouée en 1690, renferme ces vers :

BRUTUS.

N'achève pas .. : dans l'horreur qui m'accable,
Laisse encore douter à mon esprit confus
S'il me demeure un fils, ou si je n'en ai plus.

TITUS.

Non, vous n'en avez point.....

On lit dans la tragédie de Voltaire qui porte le même titre :

BRUTUS.

Arrête, téméraire!
De deux fils que j'aimai le Ciel m'avait fait père :
J'ai perdu l'un ; que dis-je! ah! malheureux Titus!
Parle, ai-je encore un fils?

TITUS.

Non, vous n'en avez plus.

Ces vers du même auteur :

Et qu'un plomb, dans un tube entassé par des sots,
Peut casser d'un seul coup la tête des héros,

[1] *Le Pédant joué*, 1664, in-12, acte II, scène IV, p. 63 et suivantes.

sont imités de Voiture qui a dit :

> Et qu'un peu de plomb peut casser
> La plus belle tête du monde.

Fréron a signalé de Voltaire plusieurs imitations qu'il lui plaît d'appeler des plagiats, mais qui ne sont, la plupart du temps, que des imitations très-légitimes. Il a trouvé dans les œuvres d'un poète anglais, le docteur Parnell, un conte de cent trente vers, intitulé *l'Ermite*, que, suivant lui, Voltaire n'a eu qu'à traduire pour en faire un chapitre de *Zadig;* mais ni Fréron, ni Nodier [1], qui a reproduit cette assertion, n'ont remarqué que l'auteur anglais l'avait tiré littéralement d'un fabliau français du douzième siècle, dont Legrand d'Aussy a donné une analyse dans le tome V de son recueil, édition de 1781, in-12, et il est très-possible que Voltaire n'ait pas eu recours directement à Parnell.

Delille, auquel quelques esprits sévères n'ont pas accordé d'autre mérite que celui d'arrangeur, a imité de tous les côtés ; auteurs anciens, auteurs modernes, nationaux ou étrangers, tout lui était bon. Ses vers les plus heureux ne sont bien souvent que des imitations.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, ce beau vers du poème de *l'Imagination :*

> Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,

appartient à Théophile Viau, qui avait dit longtemps auparavant :

> On n'oït que le silence, on ne voit rien que l'ombre.

Du reste, déclarons-le franchement, il ne faut pas se mon-

[1] Voyez les notes de l'ouvrage de Nodier cité plus haut.

trer trop rigoureux envers les imitateurs, car, comme Voltaire l'a si bien dit dans sa vingt-septième lettre philosophique : « Presque tout est imitation. Le Boïardo a imité le Pulci, l'Arioste a imité le Boïardo. Les esprits les plus originaux empruntent les uns des autres. Métastase a pris la plupart de ses opéras dans nos tragédies françaises. Plusieurs auteurs anglais nous ont copiés, et n'en ont rien dit. Il en est des livres comme du feu dans nos foyers : on va prendre ce feu chez son voisin, on l'allume chez soi, on le communique à d'autres, et il appartient à tous [1]. »

Complétons cette appréciation judicieuse par quelques réflexions de Marmontel, qui nous paraissent pleines de sens :

« Duryer avait dit, avant M. de Voltaire, que les secrets des destinées n'étaient pas renfermés dans les entrailles des victimes ; Théophile, dans son *Pyrame*, pour exprimer la jalousie, avait employé le même tour et les mêmes images que le grand Corneille dans le ballet de *Psyché* ; mais est-ce dans le vague de ces idées premières qu'est le mérite de l'invention, du génie et du goût? Et si les poètes qui les ont d'abord employées les ont avilies, ou

[1] On connait ces jolis vers d'Alfred de Musset :

Byron, me direz-vous, m'a servi de modèle,
Vous ne savez donc pas qu'il imitait Pulci ?
Lisez les Italiens, vous verrez s'il les vole.
Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

(*Namouna*, chant II.)

par la faiblesse, ou par la bassesse et la grossièreté de l'expression, ou si, par un mélange impur, ils en ont détruit tout le charme, sera-t-il interdit à jamais de les rendre dans leur pureté et dans leur beauté naturelle? De bonne foi, peut-on faire au génie un reproche d'avoir changé le cuivre en or? »

—

DE L'EMPRUNT.

Nous nous servons du mot *emprunt* pour exprimer un genre d'imitation qui se rapproche plutôt du plagiat que de l'imitation proprement dite; mais il nous répugne de flétrir du nom de plagiaires des poètes tels que Virgile, Shakspeare, etc.

Le sixième livre des *Saturnales* de Macrobe renferme, sur les emprunts de Virgile, des renseignements précieux. Dans le premier chapitre, intitulé : *Quos vel ex dimidio sui, vel solidos etiam versus ab antiquis latinis poetis sit mutuatus Virgilius*, le grammairien latin a rassemblé les vers que Virgile a empruntés soit textuellement, soit avec quelques modifications à Ennius, Furius, Pacuvius, Suevius, Nœvius, Accius, Lucrèce, etc. Voici quelques exemples qui ont rapport à Ennius. — E. désigne Ennius, V. Virgile.

E. Vertitur interea cœlum cum ingentibus signis.
V. Vertitur interea cœlum, et ruit oceano nox.

E. Tum, cum corde suo, divum pater atque hominum rex
Effatur.

V. Conciliumque vocat, divum pater atque hominum rex.

E. Teque, pater Tiberine, tuo cum flumine sancto.
V. Tuque, o Tibri, tuo, genitor, cum flumine sancto.

E. Cum superum lumen nox intempesta teneret.
V. Et lunam in nimbo nox intempesta tenebat.

E. Quis potis ingentes oras evolvere belli?
V. Et mecum ingentes oras evolvere belli?

E. Tollitur in cœlum clamor exortus utrisque.
V. Tollitur in cœlum clamor, cunctique Latini....

E. Consequitur, summo sonitu quatit ungula terram.
V. Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula terram.

E. Unus homo nobis cunctando restituit rem.
V. Unus qui nobis cunctando restituit rem.

C'est ce qu'on a appelé tirer de l'or du fumier d'Ennius.

Virgile, du reste, a emprunté aussi largement non-seulement à des poètes de second ordre, mais encore à l'une des gloires de la littérature latine, à Lucrèce, ainsi que le prouve la comparaison des vers suivants :

L. Cum primum aurora respergit lumine terras.
V. Et jam prima novo spargebat lumine terras.

L. Nunc hinc, nunc illinc, abruptis nubibus ignes.
V. Ingeminant abruptis nubibus ignes.

L. Cum sæpe figuras
Contuitur mirans, simulacraque luce carentum.
V. Simulacraque luce carentum.

L. Asper, acerba tuens, immani corpore serpens.
V. Asper, acerba tuens, retro redit.

L'histoire de la littérature moderne offre l'exemple d'emprunts encore plus hardis, faits par le plus grand

poète de l'Angleterre, Shakspeare, à ses contemporains ou à ses devanciers. Voici quelques faits très-curieux, et peu connus en France, que nous extrayons des *Aménités littéraires* de D'Israéli, auteur qui mérite toute confiance quand il parle de l'Angleterre.

Le savant critique Malone, auquel sa minutieuse sagacité fit donner le surnom de *Minutius Felix*, est arrivé au résultat suivant :

Sur six mille quarante-trois vers, mille sept cent soixante et onze ont été écrits par quelque auteur antérieur à Shakspeare ; deux mille trois cent soixante-treize ont été refaits, et le reste (soit dix-huit cent quatre-vingt-dix-neuf), appartient à Shakspeare. Malone, qui a donné une édition de ce dernier, a imaginé de distinguer ces différentes espèces de vers dans le texte. Les vers qui ont été empruntés par Shakspeare sont imprimés en caractères ordinaires ; ceux qu'il a refaits sont désignés par des virgules renversées, et enfin ceux dont il est l'auteur portent en tête un astérisque. Il est bon de remarquer que le poète a dû mettre encore à contribution un grand nombre d'écrivains dont les productions ont péri.

Nos grands poètes n'offrent point l'exemple d'emprunts aussi hardis, et que peut seul faire excuser le génie de Shakspeare et l'immense parti qu'il a su en tirer.

Racine a peu emprunté. Nous nous bornerons à citer les deux vers qu'il a insérés dans *Phèdre*, et qui sont pris au poème de *Judith*, publié, après la mort de son auteur, mademoiselle de Calages, en 1660, c'est-à-dire dix-sept ans avant la tragédie.

Qu'un soin bien différent l'agite et le dévore,

. . . . . .

Il se cherche lui-même et ne se trouve plus.

Racine fait dire à Phèdre (acte II, scène V) :

Qu'un soin bien différent me trouble et me dévore,

et à Hippolyte (acte II, scène II) :

Maintenant je me cherche et ne me trouve plus.

Les emprunts de Voltaire sont assez nombreux. L'un des plus frappants est l'imitation du sonnet suivant de Maynard à un favori :

Par vos humeurs l'État est gouverné;
Vos seuls avis font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.
Cléomédon, mes désirs sont contents;
Je trouve beau le désert où j'habite,
Et connais bien qu'il faut céder au temps,
Fuir le grand monde et devenir ermite.
Je suis heureux de vieillir sans emploi,
De me cacher, de vivre tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance;
Et si le Ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Voici les vers de Voltaire :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage.
Vous vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, au fond de mon village;
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
D'être sans soins, de vieillir sans emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le Ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien!

Les deux premiers vers de *la Henriade* :

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance,

sont pris littéralement à Cassaigne; seulement Voltaire a remplacé *chevance* par *naissance.*

Delille, qui empruntait toutes les fois qu'il n'imitait pas, a inséré, soit dans ses traductions de Virgile, soit dans ses autres œuvres poétiques, une foule de vers qui ne lui appartiennent pas, et souvent sans autre modification, comme l'a dit Nodier, que ce qu'il en fallait pour les gâter un peu. Ce beau vers de la tragédie de *Blanche et Guiscard*, par Saurin :

Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille!

a été changé ainsi dans le poème de *l'Imagination :*

Que la nuit paraît longue à la douleur qui veille!

L'exemple de Delille a été suivi par les autres traducteurs des anciens. Saint-Ange, dans sa traduction d'Ovide, a emprunté environ quinze cents vers à Thomas Corneille. Aignan, le traducteur d'Homère, a pris littéralement douze cents vers dans la traduction de Rochefort.

Lorsque des poètes de la force de Saint-Ange et d'Aignan se permettent de pareilles licences, et sans aucune espèce de profit pour le public, on ne peut hésiter un instant à les flétrir du nom de plagiaires.

Souvent les vers qui ont fait le plus d'honneur à un poète médiocre ne lui appartiennent pas. Ainsi le vers si connu :

Un frère est un ami donné par la nature,

a été pris par Legouvé dans une tragédie de Baudouin, intitulée : *Démétrius.*

Ce qui doit rendre assez sévère envers les emprunteurs, c'est qu'ils ont rarement la franchise de Scarron qui, dans une ode à la duchesse d'Aiguillon, ayant pris deux mauvais vers à Malherbe, s'empresse d'ajouter :

> Ces vers sont ici d'importance,
> J'ai fort bien fait de les voler.

Terminons ce chapitre par une anecdote qu'on pourrait bien appliquer à cette multitude de jeunes poètes qui se traînent si péniblement sur les traces de Lamartine ou de Victor Hugo, et auxquels la mémoire tient lieu de talent poétique. Un poète au-dessous du médiocre, Ximénès, lisait un jour une de ses tragédies à l'abbé Voisenon ; celui-ci, répétant une plaisanterie attribuée à Piron ou à Voltaire, se levait à tout instant pour faire une profonde révérence. « *A qui diable en avez-vous, avec toutes vos salutations?* lui dit à la fin le poète impatienté. — *Encore faut-il être poli*, repartit l'abbé, *et saluer les gens de sa connaissance quand ils passent.* »

DE LA SIMILITUDE D'IDÉES.

Un mathématicien anglais, R. Hooke, a imaginé, au dix-septième siècle, un système bizarre sur la manière dont l'âme perçoit et transmet les idées, et il a cru pouvoir calculer avec une exactitude assez rigoureuse le nombre d'idées dont l'esprit humain est susceptible. Il est arrivé ainsi au chiffre de 3 155 760 000. D'après ce système désespérant, dont nous laissons tou-

tefois la responsabilité à l'auteur, on voit à quel triste rôle la pauvre humanité est réduite depuis des milliers d'années ; et ce dut être alors bien peu de temps après la création que l'on commença à dire dans toutes les langues : « Rien de nouveau sous le soleil. »

Quoi qu'il en soit, occupons-nous seulement ici des idées littéraires.

Les Grecs et les Latins semblent avoir assez bien pris leur parti de n'avoir à émettre que des idées vieilles et rebattues, du moins leurs plaintes ne sont pas venues jusqu'à nous. Cependant, on dirait qu'à partir du quatrième siècle de notre ère la patience ait commencé à leur échapper. Le célèbre grammairien latin, Donat, précepteur de saint Jérôme, entrait dans de violentes colères lorsqu'il retrouvait chez des écrivains antérieurs des choses qu'il croyait bien lui appartenir en propre. « *Pereant illi*, s'écriait-il, *pereant illi qui*, *ante nos*, *nostra dixerunt*. » Le chevalier d'Aceilly, au dix-septième siècle, prenait la chose avec plus de gaieté, et dans quelques épigrammes il a traité assez durement la pauvre antiquité.

Dis-je quelque chose assez belle ?
L'antiquité tout en cervelle
Prétend l'avoir dite avant moi.
C'est une plaisante donzelle !
Que ne venait-elle après moi ?
J'aurais dit la chose avant elle.

Et ailleurs :

Je n'ai pas fait une épigramme,
Que l'antiquité la réclame
Et me dit d'une fière voix :
« Mon ami, c'est la vieille gamme ;

Pour celle-là, tu me la dois. »
Elle a menti, la bonne femme;
Ce n'est pas la première fois [1].

La similitude d'idées a donné lieu quelquefois à des rencontres assez singulières. « J'ai souvent ouï dire, dit Ménage [2] à M. Chapelain, que lui et M. d'Andilly avaient fait ce même vers,

D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre,

sans savoir qu'il fût de Malherbe. Et dans le moment que je fais cette remarque, j'apprends de M. Furetière que la même chose lui est arrivée. J'ai aussi ouï dire souvent à M. Corneille qu'il avait fait dans son *Polyeucte*, au sujet de la Fortune, ces deux vers si célèbres,

Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

sans savoir qu'ils fussent de M. de Vence (Godeau); car ils sont originairement de ce dernier, qui les avait faits dans son ode au cardinal de Richelieu, quinze ans avant que M. Corneille les eût faits dans son *Polyeucte*. Il est assez ordinaire de se rencontrer ainsi dans la pensée et dans l'expression des autres. Porphyre, dans un fragment de son livre *De la Philologie*, rapporté par Eusèbe au chapitre troisième du dixième livre de la *Préparation*

[1] Citons encore celle-ci du même auteur :

Si je fais par rencontre une assez bonne pièce,
L'antiquité me dit d'un ton appesanti
Que je vais la piller jusqu'au pays de Grèce.
Sans le respect de sa vieillesse
Je dirais qu'elle en a menti.

[2] *Anti-Baillet*, chap. 128.

évangélique, fait mention d'un certain Aretadès qui avait fait un traité tout entier de ces sortes de rencontres... Il est, dis-je, assez ordinaire de concourir ainsi et dans la même pensée et dans la même expression des autres; et particulièrement quand on a vu autrefois cette même pensée et cette même expression comme M. d'Andilly, M. Chapelain et M. Furetière avaient vu sans doute ce vers de Malherbe, et M. Corneille ces deux vers de M. de Vence; car il arrive souvent qu'une chose nous demeure dans l'esprit, et que l'auteur de cette chose s'efface de notre mémoire. Mais ce qui est arrivé à M. de Racan est tout à fait extraordinaire. En l'année 1608, étant en garnison à Calais, âgé de dix-neuf ans, il fit ces quatre vers :

Estime qui voudra la mort épouvantable,
Et la fasse l'horreur de tous les animaux ;
Quant à moi je la tiens pour le point désirable
Où commencent nos biens et finissent nos maux.

Quelque temps après, étant à Paris, et récitant ces vers comment étant de lui à son ami Ivrante, son ami lui dit qu'il ne donnait point dans ce panneau; qu'il savait bien que ces vers étaient de Matthieu, et que c'était le premier quatrain de son livre intitulé : *les Tablettes de la vie et de la mort*. M. de Racan, qui n'avait jamais vu ce livre, contesta longtemps et opiniâtrément que Matthieu ne pouvait avoir fait ces vers, et ne se rendit là-dessus que lorsque Ivrante les lui fit lire dans ce livre de Matthieu, avec le plus grand étonnement du monde. Je ne doute point de cette histoire, étant très-persuadé que M. de Racan, qui me l'a souvent racontée, est un homme très-véritable. Mais je doute fort de ce que dit Leonardo Salviati, qu'un poète de son temps, qui n'avait jamais vu les sonnets du

cardinal Bembo, en avait fait de tout semblables. »

Ménage raconte ailleurs que lui-même eut un jour le chagrin de retrouver dans les poésies de Muret, qu'il n'avait jamais lues, une épigramme latine qu'il avait composée plusieurs années auparavant. Mais cette anecdote, comme celle de Racan, paraît fort suspecte. Les tablettes de Matthieu étaient mises dans les mains de tous les enfants, et nul doute que Racan n'eût lu ou n'eût entendu réciter le quatrain dont il avait ensuite, comme il arrive souvent, perdu pendant longtemps le souvenir. Quant à Ménage, sa mémoire était prodigieuse. Il lui suffisait d'écrire une fois des vers latins pour ne jamais les oublier, et bien certainement son épigramme n'était qu'une réminiscence.

Dans un pareil cas, on doit donc toujours faire une part très-large au rôle que joue la mémoire.

DE L'ANALOGIE DE SUJETS.

« Il n'y a que la rhétorique, a dit M. Cousin, qui puisse jamais supposer que le plan d'un grand ouvrage appartient à qui l'exécute. » Cette pensée est profondément vraie et juste. Tous les hommes qui nous apparaissent à diverses époques dominant le plus leur siècle, ces hommes tiennent à leur génération et aux générations précédentes, non par des fils invisibles, mais par des liens puissants et forts que l'on aperçoit facilement dès qu'on veut s'en donner la peine.

Prenons pour exemple les trois génies les plus originaux qui aient paru depuis la chute de l'empire romain, Dante, Shakspeare et Milton.

M. C. Labitte, dans un article intitulé : *la Divine comédie avant Dante*, s'est occupé de rechercher à quelles sources avait puisé le poète italien, quelles influences il avait subies [1].

L'antiquité a fourni bien peu de choses à Dante, et dans les cas où il les aurait connues, il ne s'est guère servi des visions d'Er l'Arménien, et de Thespésius le Cilicien, racontées, la première par Platon, la seconde par Plutarque. Il ne s'est évidemment inspiré que des légendes chrétiennes, et c'est à ce dernier point de vue que nous allons l'examiner.

A partir du sixième siècle, les légendes où l'enfer est révélé aux vivants, deviennent très-fréquentes. Les plus remarquables sont celles du *Soldat*, de saint Grégoire le Grand, des trois moines orientaux, Théophile, Serge et Hygin, du Northumbrien Drithelme, du bénédictin Wettin, de saint Brendan, d'Albéric et d'un chevalier irlandais, Owen ou OEn. Cette dernière, connue sous le nom du *Purgatoire de saint Patrice*, date du douzième siècle, suivant les Bollandistes. En voici le résumé, d'après Matthieu Pâris, qui l'a racontée à l'année 1153. Un chevalier nommé Owen s'enfonce dans la caverne qu'au sixième siècle saint Patrice avait ouverte en Irlande près de Dungal et qui menait à l'autre monde. « Il parvint, dit le chroniqueur anglais, à une plaine longue et large, dont l'étendue en longueur ne pouvait être embrassée par l'œil, lieu rempli de douleurs et de misères.

[1] *Revue des Deux-Mondes*, septembre 1842.

Cette plaine était couverte de malheureux des deux sexes et de tout âge, nus et étendus le ventre contre terre. Leurs corps et leurs membres, fixés au sol par des clous de fer rougis au feu, étaient torturés d'une manière horrible. De temps en temps, dans les angoisses de la douleur, ils mordaient la terre, ils criaient, ils hurlaient : « Grâce ! grâce ! pitié ! pitié ! » Mais il n'y avait personne qui eût pitié d'eux. Les démons, en outre, couraient sur le dos de ces malheureux et les meurtrissaient à grands coups de fouet... De là ils amenèrent le chevalier dans une autre plaine où les suppliciés étaient couchés sur le dos. Des dragons de feu étaient assis sur leurs poitrines, dans lesquelles ils enfonçaient leurs dents de feu ; d'autres avaient autour du cou, autour des bras, autour du corps, des serpents de feu qui faisaient pénétrer dans leurs cœurs les dards de leur gueule enflammée. Quelques-uns avaient sur la poitrine des crapauds énormes et hideux, qui de leurs gueules difformes fouillaient dans les chairs pour en extraire le cœur... Puis les démons entraînèrent le chevalier dans un autre lieu de supplice, où il trouva une si grande multitude des deux sexes et de tout âge, qu'elle paraissait plus nombreuse que tous les vivants ensemble. » Là les damnés étaient suspendus par des crocs de fer rouge au milieu de flammes de soufre, ou attachés à des roues de feu ou à des broches immenses sans cesse arrosées par des métaux fondus. « Ensuite les esprits infernaux le conduisirent sur une montagne élevée et lui montrèrent une immense multitude de malheureux de tout âge et de tout sexe, qui, entièrement nus et courbés sur la pointe des pieds, se tenaient tournés du côté du nord, pâles d'effroi et attendant la mort. Tout à coup s'éleva un violent tourbillon de vent qui les emporta

tous, et le chevalier avec eux, et les lança au delà de la montagne dans un fleuve froid et fétide, où ils tombèrent en pleurant et en vociférant. Le chevalier, en invoquant le nom du Christ, se retrouva aussitôt sur l'autre rive; alors les démons l'entraînèrent vers le midi, et lui montrèrent une flamme noire sortant d'un puits et exhalant une suffocante odeur de soufre. Cette flamme lançait en l'air des hommes tout nus qui ressemblaient à des étincelles de feu, et quand elle s'affaissait, les suppliciés retombaient de nouveau dans ce puits ardent. Les démons s'y précipitèrent et y lancèrent Owen avec eux. Plus il descendait profondément, plus l'abîme allait s'agrandissant, plus le supplice devenait atroce. Mais il invoqua enfin le nom de Jésus-Christ, et aussitôt la violence des flammes le lança en l'air; il retomba et resta quelque temps tout étourdi [1]. »

Voilà ce que vit Owen dans le lieu des pleurs éternels; quant au séjour des bienheureux, il ne lui fut donné de l'apercevoir que du sommet d'une montagne élevée, puis il revint sur terre, purifié de ses péchés.

« Je ne mets pas en doute, dit M. Labitte, que l'auteur de *la Divine comédie* n'ait connu cette légende; le souvenir s'en retrouve à bien des endroits du poème, et les rapprochements sont trop faciles pour qu'il soit besoin de les indiquer. On a même été plus loin; on a voulu que Dante ait puisé directement son sujet dans le vieux roman de *Guerino il Meschino*, dont la date et l'origine provençale et française sont incertaines, et où se retrouvent tout simplement les principaux détails de la vision d'Owen.

[1] *Grandes chroniques de Matthieu Pâris*, traduites par A. Huillard Bréholles, Paris, 1840, t. I, p. 357 et suiv.

« L'enfer, dans ce roman, a la forme concentrique que Dante lui a donnée, et Satan y occupe également le fond de l'abîme. Ainsi, avec le temps, avec chaque siècle, le cycle légendaire auquel appartient *la Divine comédie* s'étend et se diversifie. On le voit grandir jusqu'à Dante, qui absorbe tous ces ruisseaux, comme fait un grand fleuve, sans que ses eaux mêmes paraissent grossir et s'augmenter. »

A cette époque, la poésie n'existait plus que dans les chroniqueurs et les hagiographes. C'est donc là qu'il faut rechercher les légendes et les traditions dont Dante a pu s'inspirer. La vision suivante, rapportée par Orderic Vital [1], et que M. Labitte et ceux qui ont traité le même sujet n'ont seulement pas mentionnée, est sans contredit la plus saisissante de toutes celles que nous avons lues. Nous allons en donner quelques passages, non pas dans le but de faire voir que Dante l'ait connue et s'en soit servi, mais uniquement pour montrer quelles étaient, deux siècles avant lui, les rêveries fantastiques qui couraient par le monde.

« Il y avait, dit le chroniqueur, dans un village qu'on appelle Bonneval, un prêtre nommé Gauchelin. L'an de l'incarnation 1092, au commencement de janvier, ce prêtre alla de nuit visiter un malade. Il revenait seul et se trouvait loin de toute habitation, lorsqu'il entendit un grand bruit comme celui d'une armée considérable. Il voulut se retirer vers quatre néfliers qu'il avait aperçus dans un champ, mais un homme d'une énorme stature, armé d'une grande massue, le devança dans sa course, et levant son arme sur sa tête, lui dit : « Arrête-toi, n'avance pas

[1] *Histoire des ducs de Normandie*, liv. VIII.

davantage. » Aussitôt le prêtre s'arrêta glacé d'effroi, et, appuyé sur le bâton qu'il portait, resta dans l'immobilité. L'homme armé de la massue se tint auprès de lui, et, sans lui faire de mal, attendit le passage de l'armée.

« Voici bientôt venir une grande troupe de fantassins, emportant sur leur cou et leurs épaules des moutons, des habillements, des meubles et des ustensiles de toute espèce, comme ont coutume de faire les brigands. Cependant, tous gémissaient et s'encourageaient à redoubler de vitesse. Le prêtre reconnut parmi eux plusieurs de ses voisins, qui étaient morts récemment, et il les entendit se plaindre des supplices cruels dont à cause de leurs crimes ils éprouvaient les tourments.

« Ensuite vint une troupe de porte-morts auxquels se réunit à l'instant le géant dont nous avons parlé. Ils étaient chargés d'environ cinquante cercueils, dont chacun était soutenu par deux porteurs.

« A ceux-ci succédèrent des femmes dont la multitude parut innombrable au prêtre. Elles étaient montées à cheval sur des selles où étaient enfoncés des clous enflammés. Le vent les soulevait fréquemment à la hauteur d'une coudée, et les faisait retomber aussitôt sur les clous ardents. Horriblement tourmentées par les piqûres et les brûlures, elles vociféraient des imprécations, et découvraient publiquement les péchés pour lesquels elles étaient punies.

« Le prêtre reconnut dans cette troupe quelques dames nobles, et vit les bidets et les mules de plusieurs femmes qui vivaient encore.

« Peu après, il aperçut une troupe nombreuse de clercs et de moines, leurs juges et leurs supérieurs, des évêques et des abbés portant la crosse pastorale. Les

clercs et les évêques étaient vêtus de chapes noires; les moines et les abbés, de capuchons de la même couleur. Tous gémissaient et se plaignaient; quelques-uns imploraient Gauchelin par son nom, et le priaient, à cause de leur ancienne amitié, de prier pour eux. Ce prêtre rapporta qu'il avait vu là beaucoup de personnages d'une grande considération, que l'opinion commune croyait placés dans le ciel au milieu des saints.

« A cet épouvantable aspect, tout tremblant et appuyé sur son bâton, il s'attendait à des choses plus épouvantables encore. Il vit ensuite s'avancer une grande armée; on n'y remarquait aucune couleur, si ce n'est le noir et un feu scintillant. Tous ceux qui la composaient étaient montés sur des chevaux gigantesques; ils marchaient armés de toutes pièces comme s'ils avaient volé au combat, et portaient des enseignes noires. Il vit parmi eux Richard et Baudouin, fils du comte Gislebert, qui étaient morts depuis peu, ainsi que beaucoup d'autres dont je ne puis déterminer le nombre.

« Gauchelin, après avoir vu passer cette nombreuse troupe de chevaliers, se mit à réfléchir ainsi en lui-même : « Voilà, sans doute, les gens de Herlequin. J'ai ouï dire « que quelques personnes les avaient vus parfois; mais, « incrédule que j'étais, je me moquais de ces rapports, « parce que je n'avais jamais eu d'indices certains de pa- « reilles choses. Maintenant, je vois réellement les mânes « des morts. Toutefois, personne ne me croira quand je « raconterai ce que j'ai vu ; je vais donc me saisir d'un des « chevaux libres qui suivent la troupe, je vais le monter « aussitôt; je le conduirai chez moi, et je le ferai voir à « mes voisins, pour leur inspirer de la confiance dans mon « récit. »

« Aussitôt il saisit la bride d'un cheval noir; mais celui-ci se débarrassa vigoureusement de la main qui s'emparait de lui, et s'enfuit vers la troupe des noirs. Le prêtre se tint encore au milieu de la route, et se présentant devant un cheval qui venait à lui, il étendit la main. L'animal s'arrêta pour attendre le prêtre, et soufflant par ses naseaux, il jeta en avant un nuage grand comme un chêne très-élevé. Alors Gauchelin mit le pied gauche à l'étrier, saisit les rênes, et porta la main sur la selle; mais en même temps il sentit sous son pied une chaleur excessive comme un feu ardent, tandis que par la main qui tenait la bride un froid incroyable pénétra jusqu'à ses entrailles.

« Tout à coup quatre horribles chevaliers surviennent, et jetant des cris terribles, proferent ces paroles : « Pour-« quoi vous emparez-vous de nos chevaux? Vous vien-« drez avec nous. Aucun d'entre nous ne vous a fait de « mal, tandis que vous entreprenez de nous enlever ce « qui nous appartient. » Le prêtre, excessivement effrayé, lâcha le cheval. Trois chevaliers se disposant à le saisir, un quatrième leur dit : « Lâchez-le, et laissez-moi m'entre-« tenir avec lui. » Il voulut ensuite charger Gauchelin de divers messages pour sa femme et ses enfants, et sur le refus du prêtre, il se précipita sur lui et le saisit à la gorge. Le malheureux ne fut délivré que par l'intercession d'un autre chevalier, qui se fit reconnaître pour son frère, et, dans un long entretien, lui parla en termes touchants de leur enfance.

« Pendant qu'ils causaient, Gauchelin remarqua au talon du damné, vers ses éperons, une espèce de grumeau de sang de la forme d'une tête humaine; tout étonné, il lui en demanda la raison. « Ce n'est pas du sang, repartit le « chevalier, c'est du feu; et il me paraît d'un poids plus

« grand que si je portais le mont Saint-Michel. Comme « je me servais d'éperons précieux et fort pointus pour « arriver plus vite à répandre le sang, j'en porte avec rai- « son un énorme poids à mes talons... » A ces mots, le chevalier s'enfuit précipitamment. Toute la semaine, le prêtre resta gravement malade; ensuite il vécut près de quinze années bien portant.

« C'est de sa propre bouche, ajoute Orderic Vital, que j'ai appris ce que je viens d'écrire, et beaucoup d'autres choses que j'ai mises en oubli; j'ai vu aussi sa figure meurtrie par l'attouchement de l'horrible chevalier [1]. »

Ce n'est point seulement dans les chroniques [2] ni dans les biographies des saints que se manifeste, à chaque instant, ce besoin insatiable de parler des choses de l'autre monde, et cette inquiétude de l'autre vie qui, au moyen âge, agitaient tous les esprits. Le paradis, l'enfer, le purgatoire étaient les sujets favoris des peintres et des sculpteurs, comme le témoignent assez les églises qui datent de cette époque. Puis vinrent les représentations théâtrales, les mystères, où la mort, Satan et l'enfer jouaient un si grand rôle. Telle fut la fête donnée à Florence en 1304, quelques années avant la publication du poème de Dante.

« Les habitants du bourg de San-Priano, dit Villani, envoyèrent un héraut proclamer, dans toutes les rues, que quiconque voudrait savoir des nouvelles de l'autre monde, devait se rendre, le premier de mai, sur le pont

[1] Nous nous sommes servi, pour les passages que nous n'avons pas abrégés, de la traduction insérée dans la *Collection de Mémoires* publiée par M. Guizot, tome XXVII, p. 326 et suiv.

[2] On peut encore consulter les visions de la mère de Guibert de Nogent, rapportée dans la *Vie* de ce dernier, liv. I, ch. 18.

de la Caraia ou sur les bords de l'Arno. Ils avaient préparé sur la rivière des barques surmontées d'échafauds, qu'ils avaient accommodées à la ressemblance et figure de l'enfer, avec des feux, des supplices et des martyres. Il y avait des hommes, déguisés en démons, qui faisaient horreur à voir; d'autres entièrement nus semblaient des âmes exposées à divers tourments, au milieu de cris horribles, de sifflements et de tempêtes. Le tout ensemble formait un spectacle odieux et épouvantable. Comme cependant, pour la nouveauté de ce divertissement, une multitude de citoyens s'y était rassemblée, le pont, qui était alors de bois, étant surchargé de cette foule prodigieuse, s'écroula avec ceux qu'il portait; un grand nombre d'entre eux furent tués dans la chute ou se noyèrent dans l'Arno; beaucoup d'autres furent blessés, et ce qui avait été annoncé par plaisanterie, se changea en vérité : plusieurs allèrent savoir des nouvelles de l'autre monde [1]. »

On voit donc, d'après ce qui précède, qu'il est fort inutile d'aller chercher, comme on l'a fait si longtemps, l'origine de *la Divine comédie* dans le *Tesoretto* de Brunetto Latini, précepteur du Dante, et auquel celui-ci n'a pu certainement emprunter que des détails tout à fait secondaires.

Passons maintenant à Shakspeare, sur lequel nous empruntons les détails qui suivent à D'Israeli (*Amenities of literature*).

Les travaux de la critique moderne, en laissant au poète anglais toute la gloire dont la postérité s'est plu à l'entourer, nous ont donné de singuliers renseignements

[1] J. Villani, liv. VIII, ch. 70.

sur la manière dont il s'appropriait, sans aucune espèce de scrupule, tout ce qui lui paraissait bon à prendre dans les œuvres de ses devanciers. Aussi quelques écrivains ont porté l'accusation de plagiat contre un auteur dans lequel ils pouvaient à peine découvrir un sujet qui lui appartînt en propre.

Shakspeare n'eut, à son début dans la carrière dramatique, d'autre soin que celui de retoucher et de refondre les pièces grossières de ses contemporains. On a conservé un curieux passage d'un certain Robert Greene, qui, auteur dramatique lui-même, se plaint des plagiats continuels du grand poète, à peine connu; il l'appelle un *Jean Factotum*, et lui reproche de s'approprier les compositions dramatiques de Marlowe, Lodge et Peele, compositions auxquelles Shakspeare mettait son nom. Ceci jette un grand jour sur la manière dont ce dernier fut conduit à emprunter à ses devanciers, ou aux auteurs qui vivaient de son temps, les sujets qu'il croyait propres à émouvoir le public. Quelques-unes de ces pièces, données d'abord comme simplement refaites par lui, furent plus tard mises sous son nom, par suite de la fraude des libraires; Howe en a inséré, dans son édition, sept qui sont maintenant rejetées par les meilleurs critiques, quoique Shakspeare paraisse en avoir retouché certains endroits.

Farmer fut le premier à reconnaître qu'un certain nombre des drames de Shakspeare n'avaient pas été écrits originairement par lui. Steevens publia ensuite six anciennes pièces, dont le poète avait emprunté le plan; mais les travaux ultérieurs de la critique se réduisirent à constater les emprunts, sans remettre au jour les grossières ébauches que le père du théâtre anglais avait su transformer en créations poétiques et grandioses.

Ainsi l'original de son Falstaff se retrouve dans une vieille pièce, *sir John Oldcastle*. Le *Winter's tale* est emprunté au *Dorastus and Fawnia* de Greene; la pièce *As You Like It*, à la *Rosalinde* de Lodge. La seconde et la troisième partie de *Henri VI* ne sont qu'une refonte de plusieurs drames, dont Malone a pu retrouver les sujets originaux.

Shakspeare, en outre, a dû mettre à contribution beaucoup d'anciens auteurs, dont les productions sont perdues. On remarque, d'ailleurs, combien le grand poète se laisse voir dans ce choix fait au milieu de tant d'œuvres informes; tantôt il s'approprie en entier ce qui lui paraît marqué au cachet de son génie; tantôt il donne les développements nécessaires à quelque scène heureuse, mais trop concise; d'autres fois aussi il supprime les longueurs d'une tirade ampoulée, et sait les réduire à de justes proportions. Ainsi le discours de la reine Marguerite (troisième partie de *Henri VI*) n'avait que douze vers dans la pièce à laquelle Shakspeare l'a emprunté; mais, s'emparant d'une belle métaphore, le poète l'allongea de vingt-huit vers, où la beauté des images le dispute à la noblesse de la poésie.

Nous citerons encore la fameuse scène dans laquelle on apporte devant les spectateurs le cadavre du duc de Glocester, et celle de l'agonie du cardinal Beaufort : elles sont toutes deux tirées de deux anciennes pièces: *Le roi Jean* et la *Lutte des deux maisons*. Ce dernier drame, retouché antérieurement pour la scène par Shakspeare, fut publié sous son nom par quelques spéculateurs, *as newly corrected and enlarged, by W. Shakspeare*, quoique la copie qu'ils publiassent ne fût qu'une réimpression de l'œuvre primitive.

Nous terminerons en faisant remarquer que Shak-

speare cherchait fort peu la gloire en retouchant ou en écrivant ainsi de vieilles pièces pour son théâtre. Dans sa dédicace du poème de *Vénus et Adonis*, publié en 1593, il appelle cette petite production *le premier fils de son imagination*. L'assertion est singulière pour un homme qui avait déjà beaucoup écrit; elle semble prouver que le poète, qui avait déjà publié cinq ou six pièces, ne se reconnaissait aucun droit à en réclamer la conception première.

Venons enfin à Milton.

Dès les premiers temps du christianisme, la création du monde, le paradis terrestre, la chute d'Adam et d'Ève furent célébrés par les poètes. Au cinquième siècle, Dracontius avait composé un *Hexameron* [1], pour lequel il fut réprimandé, parce qu'il avait oublié de chanter le septième jour, où Dieu s'était reposé. Au siècle suivant, Avitus, archevêque de Vienne, chantait la création, la chute d'Adam et le déluge, et Caedmon, moine saxon, composait, dans sa langue nationale, un grand poème sur la création. Ce poème, assez célèbre du sixième au douzième siècle, tomba ensuite dans l'oubli jusqu'au milieu du dix-septième, époque à laquelle le célèbre F. Junius, qui s'occupait de l'étude des langues gothiques, s'en procura un manuscrit, et le fit imprimer à Amsterdam, en 1655, sans note et sans traduction. D'Israeli a comparé, *verbum pro verbo*, le texte saxon aux vers du poète anglais. Il a découvert entre eux les ressemblances les plus frappantes, et d'autant plus singulières qu'on ne sait comment les expliquer; car Milton, qui était devenu aveugle dès 1654, c'est-à-dire un an

[1] Cet ouvrage est inséré dans le tome VIII de la *Bibliothèque des Pères*.

avant la publication de Junius, et quatre ans avant de commencer son poème, ne sut jamais le saxon. On ne peut en outre attribuer à l'étude d'une même source les coïncidences d'idées et de mots qui se présentent très-fréquemment dans les deux auteurs; car le début des deux poèmes roule sur une tradition dont il n'est pas question dans la Bible. Il se pourrait peut-être que Caedmon et Milton se fussent servis de quelque légende du Talmud.

A des époques plus rapprochées ou même contemporaines de Milton, le même sujet fut traité un très-grand nombre de fois, et nul doute que le poète anglais n'en ait profité. Ainsi le mystère français, *la Conception*, dont les frères Parfaict ont donné une analyse dans leur histoire de notre théâtre, offre des ressemblances remarquables avec quelques passages du *Paradis*, auquel il est bien antérieur. Milton semble avoir tout simplement traduit le discours de Lucifer à ses sujets.

Le poète macaronique Folengo, dont nous avons déjà parlé, faisait représenter à Palerme, dans la première moitié du seizième siècle, des espèces de drames où étaient mis en action, avec une grande pompe de spectacle, la création du monde, le combat des bons et des mauvais anges, le paradis terrestre, la chute de l'homme, etc.

En 1590, Érasme de Valvasone publia à Venise, in-4, *l'Angeleida*, épopée en trois chants sur le combat des bons et des mauvais anges [1]. Milton a emprunté plusieurs détails à cette composition, et entre autres la malheureuse idée de faire intervenir l'artillerie dans la bataille céleste.

Les trois premiers poèmes religieux, *Noé*, *Moïse*, *Da-*

[1] On connaît encore sur le même sujet un poème latin non terminé de Fréd. Taubmann, mort en 1613.

vid et Goliath, de Michel Drayton, 1620, in-4, ont encore beaucoup servi à Milton, ainsi peut-être que le poème latin de Zarotti, *de Angelorum pugna*, Venise, 1642, in-8, et les drames *Lucifer*, *Samson* et *Adam*, du célèbre poète hollandais Vondel. Enfin, dans un voyage en Italie, l'auteur du *Paradis perdu* assista à une représentation de l'*Adamo* d'Andréini, mystère en cinq actes et en vers libres, mêlé de chœurs et de chants, Milan, 1613 et 1617 in-4 [1]. Dans cette mauvaise pièce, les principaux interlocuteurs sont le Père éternel, Adam, Ève, l'archange Michel et des chœurs de séraphins, de chérubins, d'anges et d'archanges, Lucifer, Satan, Belzébuth et des chœurs d'esprits ignés, aériens, aquatiques, infernaux. Les sept péchés mortels, le monde, la chair, la faim, la vaine gloire et le serpent y figurent également. De plus, la deuxième scène du premier acte est un monologue de Lucifer apercevant la lumière du jour, et le mouvement et les pensées de ce morceau rappellent de loin la sublime apostrophe au soleil [2].

Tous les faits que nous venons d'énumérer semblent donc prouver irrécusablement qu'il en est des grandes créations poétiques comme des inventions en tout genre; l'homme destiné à y attacher son nom ne peut, comme

[1] Les exemplaires de cet ouvrage sont devenus très-rares sur le continent, parce que les Anglais les ont presque tous accaparés.

[2] Au dix-huitième siècle, G. Lauder, critique écossais, s'acharna, on ne sait pourquoi, à rabaisser la gloire de Milton, et pour lui enlever tout mérite d'originalité, il osa intercaler dans divers ouvrages, comme dans la *Sarcotis*, poème latin de Masen (1654, in-12), et dans l'*Adamus exul*, de Grotius, des vers qui ne s'y trouvaient pas, et qu'il prétendit ensuite avoir été copiés par Milton. On trouvera néanmoins des rapprochements curieux dans le *Delectus sacrorum auctorum Miltoni facem prælucentium*, 1733, in-8.

nous l'avons déjà dit plus haut, quelle que soit l'originalité de son œuvre, s'affranchir des liens puissants qui l'enchaînent, non-seulement à son siècle, mais aux siècles antérieurs. Notre littérature fournit aussi plus d'un exemple de la vérité de cette assertion.

Longtemps avant Corneille (en 1596), Pierre de Laudun avait fait jouer une tragédie des *Horaces*, en cinq actes et en vers. *Le Festin de Pierre*, de Dorimon, précéda de vingt-six ans la pièce de Molière. On trouve, avant Racine, une tragédie d'*Esther*, avec des chœurs par Matthieu, Lyon, 1585, in-12, une tragédie d'*Agrippine*, de May, publiée en 1659, et enfin une *Athalia*, jouée en 1658, chez les jésuites à Clermont. Nous sommes loin pourtant de prétendre que Corneille, Molière et Racine aient emprunté l'idée de leurs chefs-d'œuvre à des pièces tombées justement dans l'oubli, et que peut-être même ils ne connaissaient pas.

L'auteur de la tragédie de *Lucrèce*, jouée en 1843 avec tant de succès à l'Odéon, ne se doutait guère probablement que son sujet avait été traité plusieurs fois, et entre autres qu'une pièce, ayant le même titre, avait été représentée, devant Charles IX à Gaillon, en 1566.

On connaît plusieurs *Henriades* avant le poème de Voltaire; entre autres celle de Garnier, publiée à Blois en 1594, l'*Henricias* de Quillet, poème latin en douze chants, aujourd'hui perdu, et l'*Enrico* de J. Malmignati, Venise, 1623, in-8. Voltaire a emprunté diverses choses à ce dernier ouvrage, qui est excessivement rare, et sur lequel Villoison a inséré une notice très-curieuse dans le *Magasin encyclopédique* [1].

[1] 5e année, tome I, p. 239. On connaît encore de Chillac, auteur du seizième siècle, la *Lliade française*, poème dont Henri IV est le héros.

Si nous voulions nous occuper des ouvrages de second ordre, nous pourrions dresser une longue liste d'ouvrages composés, sur le même sujet, à des époques très-différentes, et par des auteurs de diverses nations. Que de poèmes sur les *jardins*, le *café*, la *conversation*, avant les ouvrages de Rapin et de Delille! Que de voyages dans les airs, avant ceux de Cyrano de Bergerac et de Swift. Il n'est pas, jusqu'à l'innocent *Traité de la civilité puérile et honnête*, qui n'ait son prototype dans un ouvrage de Mathurin Cordier, publié au seizième siècle [1].

Si les grands poètes sont fort excusables de s'être occupés, à leur gloire et à notre avantage, de sujets traités avant eux, on ne peut que livrer au ridicule les écrivains qui, trouvant défectueux et pleins d'imperfections certains chefs-d'œuvre littéraires, n'ont pas reculé devant la tâche de les refaire entièrement. Sainte-Foix a refait l'*Iphigénie* de Racine, dont la *Phèdre* fut arrangée en trois actes par le fécond et malencontreux Cubières [2]. Madame du Boccage, peu contente du poème de Milton, composa un nouveau *Paradis perdu*, sur lequel Antoine Yart fit cette jolie épigramme :

Sur cet écrit, charmante du Boccage,
Veux-tu savoir quel est mon sentiment?
Je compte pour perdus, en lisant ton ouvrage,
Le paradis, mon temps, ta peine et mon argent.

[1] Voy. *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, vol. P, p. 175.

[2] Rivarol fit, sous le nom de Cubières, la charade suivante, que nous ne donnerons pas comme un modèle de bon goût :

Avant qu'en mon second mon tout se laisse choir,
Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

Cailhava, malgré l'enthousiasme qu'il affectait pour Molière, refit en cinq actes *le Dépit amoureux;* aussi, comme il portait, enchâssée dans une bague, une dent qu'il prétendait venir de Molière, les plaisants disaient que cette dent était contre lui.

Voltaire, dont *la Henriade* avait été défigurée complétement par un nommé Aillaud, a refait quelques pièces de Crébillon, que ses ennemis et ses envieux lui opposaient toujours. Il est inutile de dire qu'il s'y est presque jours montré supérieur à son rival.

DU PLAGIAT PROPREMENT DIT.

Les plus grands écrivains de l'antiquité n'ont pas été à l'abri des accusations de plagiat. Un auteur inconnu, cité par Porphyre, avait composé un traité où il accusait Hérodote d'avoir emprunté des morceaux entiers de la description de l'Égypte par Hécatée. Un certain philosophe d'Alexandrie et un grammairien nommé Latinus avaient composé des traités, le premier sur les plagiats de Sophocle, le second sur ceux de Ménandre.

Eschine, au rapport de Diogène Laërce, s'attribua des Dialogues dont il n'était pas l'auteur; Diodore de Sicile, suivant Saumaise, a copié des morceaux entiers d'Agatharchides; Euripide, Tite-Live, Salluste, ont été aussi en butte à de semblables reproches.

Au moyen âge on a quelques exemples de plagiat, surtout parmi les chroniqueurs, qui, favorisés par l'ignorance de leur siècle, semblent ne s'être fait aucun scru-

pule de piller leurs devanciers. Ainsi Matthieu de Westminster a pillé Matthieu Pâris, qui, à son tour, a copié l'ouvrage de Roger, prieur de Wendoves. Villani a copié Malaspina sans le citer.

Ralph ou Ranulph Higden, auteur du *Polychronicon*[1], résumé encyclopédique des connaissances au quatorzième siècle, n'a fait, comme on l'a reconnu plus tard, que retoucher le *Polycratica temporum* d'un autre moine, nommé Roger.

Quant aux ouvrages littéraires proprement dits, le plagiat était plus difficile, et assez sévèrement puni quand il était découvert, s'il faut toutefois s'en rapporter au fait suivant, raconté par J. de Notredame, dans son *Histoire des plus célèbres et anciens poëtes provençaux*. — Un troubadour, Albertet de Sisteron, congédié de sa dame, mourut de douleur à Tarascon, « et il bailla ses chansons à un sien ami et familier, nommé Peyre de *Valieras*, ou de *Valernas*, pour en faire un présent à la marquise de Mallespina; et au lieu de ce faire, il les vendit à Fabre d'Uzès, poète lyrique, se faisant ouïr qu'il les avoit dictées et composées; mais ayant été reconnu par plusieurs savants hommes, au rapport qu'en fit ledit de Valieras, le Fabre d'Uzès fut pris et fustigé pour avoir injustement usurpé le labeur et œuvres de ce poète tant renommé, suivant la loi des empereurs. » Cette loi des empereurs, comme l'observe fort bien C. Nodier, est grandement tombée en désuétude[2].

[1] Les lettres initiales de chaque chapitre forment une phrase dont le sens est que Ralph, moine de Chester, est auteur de l'ouvrage. Voy. dans les *Amenities of literature*, de D'Israeli, le chap. *First sources of modern history*.

[2] *Questions de littérature légale*, 1828, in-8, p. 51.

Lorsqu'au quinzième siècle l'étude de l'antiquité eut repris faveur, les auteurs grecs et latins, dont il ne restait quelquefois qu'un seul manuscrit, offrirent beau jeu aux plagiaires ; aussi a-t-on élevé, contre quelques philologues de cette époque, des accusations qu'il est assez difficile d'apprécier aujourd'hui.

Léonard Bruni d'Arezzo, plus connu sous le nom de Léonard Arétin, composa en latin une histoire des Goths en quatre livres, au moyen de l'ouvrage grec de Procope, dont il avait trouvé un manuscrit, et qu'il ne fit guère que traduire, puis donna cet ouvrage comme de lui, sans nommer une seule fois l'historien byzantin. Mais après sa mort, arrivée en 1444, la découverte d'un second manuscrit grec fit reconnaître la fraude.

Perotti, archevêque de Manfredonia (mort en 1480), essaya de s'approprier quelques fables de Phèdre. Du moins, c'est ce qu'on peut conjecturer d'un manuscrit autographe de ce prélat, où, parmi les fables latines de sa composition, il a inséré textuellement plusieurs pièces de l'auteur latin.

P. Alcyono, Vénitien (mort en 1527), est accusé d'avoir détruit un manuscrit unique du traité *de Gloria* de Cicéron, après en avoir adapté les plus beaux endroits à l'un de ses propres ouvrages.

Machiavel s'y est pris plus adroitement dans un cas semblable : ayant en manuscrit les *Apophthegmes des anciens* de Plutarque, il choisit ceux qui lui plaisaient le plus, et les mit dans la bouche de son héros Castruccio Castrucani.

Barbosa, évêque d'Ugento, en 1649, a publié, parmi ses œuvres, un traité *de Officio episcopi*, qu'il s'était procuré d'une manière assez singulière. Un de ses do-

mestiques, revenant du marché, lui en avait apporté une feuille servant d'enveloppe à un poisson, et il s'était empressé d'aller acheter le reste du manuscrit.

Plus tard, les auteurs qui cultivèrent la poésie grecque ou latine ne se firent aucun scrupule de piller les anciens. Les poésies de Gilles Ménage, entre autres, ne sont guère que des centons tirés des écrivains anciens ou modernes [1], ce qui lui attira une sanglante épigramme où, faisant allusion au nom latin de mademoiselle de Lavergne (*Laverna*), qu'il avait souvent chantée, on ne s'étonnait pas qu'il eût pris pour muse la déesse des voleurs.

Lesbia nulla tibi, nulla est tibi dicta Corinna;
  Carmine laudatur Lesbia nulla tuo;
Sed cum doctorum compiles scrinia vatum,
  Nil mirum si sit culta Laverna tibi.

Nous ne prétendons pas donner ici une liste complète des plagiats commis depuis le seizième siècle, nous voulons seulement énumérer les plus frappants parmi les ouvrages de littérature proprement dite et d'érudition.

Le dialogue *della Stampa* (1562, in-8) du savant littérateur italien Louis Domenichi est pris tout entier dans les *Marmi*, ouvrage de Ant. F. Doni, imprimé dix ans auparavant. Nous avons tort de dire tout entier, car le

[1] On sait que Molière, dans les *Femmes savantes*, l'a mis en scène sous le nom de Vadius, auquel il fait dire par Trissotin :

Va, va restituer tous les honteux larcins
Que réclament sur toi les Grecs et les Latins.

Ménage préparait, lorsqu'il mourut, un livre sur l'imitation et le larcin des poètes. Nous aurions été curieux de voir comment il aurait traité un sujet où il ne pouvait guère être impartial.

plagiaire y inséra trois violentes invectives contre sa victime, et, dans l'une d'elles, il lui reprochait effrontément ses plagiats. Ce procédé était assez bizarre, mais, ce qui le fut encore plus, c'est que Doni, qui avait volé quelques années auparavant, à Sebastiano Manilio, une traduction des lettres de Sénèque, n'osa réclamer, et se tint pour injurié, pillé et content.

Coriolano Martirano, poète latin, mort en 1557, avait composé huit tragédies latines, deux comédies, et d'autres pièces, publiées en 1556, in-8. Ce recueil, étant devenu excessivement rare, engagea, en 1736, un inconnu à le faire réimprimer sous son nom, en y joignant d'autres pièces de vers tombées dans l'oubli. Mais le plagiaire commit l'imprudence d'en envoyer un exemplaire au savant J.-A. Volpi, professeur à Padoue, qui découvrit aussitôt l'imposture, et se hâta de la démasquer.

Ce genre de plagiat, le plus effronté de tous, a été souvent répété, et l'on trouve même des saints parmi ceux qui s'en sont rendus coupables. Ainsi Ignace de Loyola est accusé d'avoir copié littéralement des *Exercices spirituels* qui avaient pour auteur Cisneras, abbé de Montserrat, mort en 1510.

« Ramsay, dit Voltaire, fit les *Voyages de Cyrus* parce que son maître (Fénélon) avait fait voyager Télémaque. Il n'y a jusque-là que de l'imitation. Dans ces voyages, il copie les phrases, les raisonnements d'un ancien auteur anglais, qui introduit un jeune solitaire disséquant sa chèvre morte, et remontant à Dieu par sa chèvre. Cela ressemble beaucoup à un plagiat. Mais, en conduisant Cyrus en Égypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet ; il le copie mot pour mot sans le citer. Voilà un plagiat dans

toutes les formes. L'un de mes amis le lui reprochait un jour; Ramsay lui répondit « qu'on pouvait se rencontrer, « et qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Féné- « lon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet. » Cela s'appelle être *fier comme un Écossais*.

« Le plus singulier de tous les plagiats, continue Voltaire, est peut-être celui du P. Barre, auteur d'une grande histoire d'Allemagne en dix volumes. On venait d'imprimer l'*Histoire de Charles XII*, et il en prit plus de deux cents pages, qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit. Il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois. Il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas. Valdémar, roi de Danemark, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc., etc., etc. Le plaisant de l'affaire est qu'un journaliste, voyant cette prodigieuse ressemblance entre ces deux ouvrages, ne manqua pas d'imputer le plagiat à l'auteur de l'*Histoire de Charles XII*, qui pourtant avait écrit vingt ans avant le P. Barre[1]. »

Servant, avocat général au parlement de Grenoble, avait, à la rentrée du parlement de cette ville, prononcé un *Discours sur les mœurs* (1769, in-8). Bacon-Tacon fit imprimer comme de lui, avec quelques légers changements, le même ouvrage sous le même titre, 1795, in-12.

Un certain Cadot fit réimprimer à Paris, en 1757, sous son nom, en y changeant seulement une vingtaine de vers, le poème sur la *Conversation*, de Janvier, publié, en 1742, à Autun.

L'une des premières traductions du littérateur anglais

[1] *Dictionnaire philosophique*, article PLAGIAT.

Mackenzie, mort en 1831, avait pour titre *l'Homme sensible*, et obtint un très-grand succès. Un jeune ecclésiastique de Bath, nommé Eccles, voulut profiter de ce que le nom de l'auteur était encore peu connu pour s'attribuer cet ouvrage. Il le copia tout entier de sa main, fit des ratures, des corrections, etc., sur sa copie, et s'en prétendit l'auteur, avec tant de ténacité et d'une manière si plausible, que les éditeurs de Mackenzie se virent obligés de réclamer, devant les tribunaux, contre cette fraude audacieuse.

Nul écrivain, peut-être, n'a poussé plus loin le brigandage littéraire que madame de Genlis. Elle eut, à ce sujet, en 1830, un procès déplorable avec le libraire Roret, éditeur de la collection des *Manuels*. Elle s'était engagée, moyennant 400 francs, à composer pour lui un *Manuel encyclopédique de l'enfance*. On allait imprimer le manuscrit, qui avait été payé, lorsqu'on s'aperçut qu'il était la copie exacte d'un livre du même genre, publié, en 1820, par M. Masselin. Il fallut un jugement pour que le libraire obtînt la restitution de son argent.

Enfin, tout le monde se rappelle qu'en 1841, le *National* apprit au public qu'un feuilleton inséré dans la *Presse* n'était que la reproduction exacte d'un roman publié vingt ans auparavant. Il en résulta un procès intenté par la *Presse* à son collaborateur.

Si des plagiaires ont été assez hardis pour s'emparer d'ouvrages entiers qui ne leur appartenaient pas, il y en eut d'autres dont l'ambition fut plus timide, et qui se contentèrent de s'approprier quelques petites poésies. Ginguené raconte qu'il composa sa meilleure pièce de vers, la *Confession de Zulmé*, au fond de la Bretagne, à vingt ans; que, quatre ans après, en 1772, il vint à Paris,

et la communiqua à Rochefort. Celui-ci la lut dans diverses sociétés où elle fut fort applaudie, et la laissa copier : si bien que cette pièce, dont l'auteur était alors complétement inconnu, fut revendiquée par plusieurs personnes, tandis que d'autres, comme le duc de Nivernais, se la laissèrent attribuer dans plusieurs recueils. Ginguené eut toutes les peines du monde à s'en faire reconnaître[1] pour le véritable auteur.

En 1836, on a réimprimé à Paris, imprimerie de Belin, 16 pages in-8, une pièce intitulée : *Saint Thomas* et précédée d'un envoi où un M. C. Lajarry la donne pour *une rêverie émanée de ses loisirs*[2]. Or, cette pièce est d'Andrieux, qui l'a publiée chez Dabin, en 1802, après la mort de mademoiselle Chameroy. Des cent soixante-dix vers d'Andrieux, un seul a été changé ; au lieu de : *Vestris, Miller, Delille et cætera,* on lit : *Taglioni, Vestris et cætera*[3].

Les plagiaires n'ont pas plus manqué aux ouvrages d'érudition qu'aux ouvrages littéraires. En voici quelques exemples.

[1] Quelque temps après la bataille d'Austerlitz, Napoléon se faisant lire le *Moniteur,* y trouva une ode à la *grande armée,* dont la poésie l'impressionna vivement. Cette ode était signée Lebrun. L'empereur fit immédiatement expédier à Lebrun-Ecouchard un brevet de pension. Mais on ne tarda pas à découvrir qu'il s'agissait, non pas du chantre du *Vengeur,* mais bien de Pierre Lebrun, jeune homme de vingt ans, qui composa plus tard la tragédie de *Marie Stuart.* La pension fut restituée à ce dernier, au grand désappointement de son homonyme.

[2] Voy. *Journal des savants,* avril 1836, p. 251.

[3] On peut encore consulter les traités de Th. Crenius, d'Almeloveen, de Sallier, etc. et les articles MURNER, POINSINET, DESBANS, CARPANI, MANILIO, MARLINSKI de la *Biographie* Michaud. Les quatre derniers appartiennent au supplément.

La traduction de la *Polygraphie* de Trithème, par Collange, 1540, in-4, fut publiée de nouveau en 1620, à Embden, en français et dans le même format, par un Frison nommé Dominique de Hottinga, qui y mit son nom, et osa parler, dans la préface, des longues veilles que ce travail lui avait coûtées, sans faire la moindre mention de l'auteur ou du traducteur.

Pellier ou P. du Pelliel, gentilhomme breton, publia, en son propre nom, un ouvrage de Lucinge, intitulé : *Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*, 1614, in-8. L'auteur, qui n'était point mort, comme le croyait Pellier, et se trouvait alors à Paris, attaqua le contrefacteur en justice, et obtint à grand'peine la restitution de sa propriété.

Le *Traité des plus belles bibliothèques* de Le Gallois a été inséré presque en entier par Limiers, dans l'*Idée générale des études*, que celui-ci publia sous le nom de Chevigny, 1713, in-12, et, plus tard, dans la *Science de l'homme de cour*.

Au dernier siècle, la dissertation de Longuerue sur les *Antiquités des Chaldéens et des Egyptiens* fut pillée presque mot à mot par R. Simon. Ce plagiat fut relevé par Thoynard, qui publia : *Phénomène littéraire, ou Ressemblance de deux auteurs*, 1705, in-8.

Lefebvre de Villebrune, helléniste fort médiocre de la fin du dix-huitième siècle, renouvela, dans son édition d'Athénée, le procédé que Domenichi avait employé à l'égard de Doni ; il copia six mille deux cents notes de Casaubon ; et, non content de cela, il se laissa aller à injurier le savant bibliothécaire de Henri IV.

Un homme qui, malgré sa profonde ignorance, était parvenu à se faire, au commencement de ce siècle, une

grande réputation comme orientaliste, Langlès, s'est signalé par ses impudents plagiats. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, soit comme auteur, soit comme éditeur, qualités, a dit un biographe, qu'il ne distinguait pas scrupuleusement sur les frontispices, nous ne parlerons que du *Voyage d'Abdoul-Rizzak*, qu'il prétend avoir traduit du persan. « On l'a cru longtemps ; et les orientalistes mêmes regardaient cet opuscule, qui ne forme que la moitié d'un volume, comme l'unique essai de ses connaissances en langues orientales. L'illusion a été détruite, en 1812, par une découverte de M. Audiffret. Il est bien constaté aujourd'hui que le *Voyage d'Abdoul-Rizzak* a été pris en entier dans la traduction française faite par Galland, d'une histoire de Chah-Rokh et autres descendants de Tamerlan, par le même Abdoul-Rizzak, traduction dont il existe deux exemplaires manuscrits à la Bibliothèque du roi. Il est pénible de déclarer que le prétendu traducteur a publié, comme son propre ouvrage, celui de Galland, et que, pour faire disparaître les traces du plagiat, il a soustrait de l'un des exemplaires les cahiers qui contenaient les passages relatifs au voyage de l'auteur persan, sans se rappeler qu'il existait un autre exemplaire, sur lequel il avait marqué, par des crochets, les mêmes paragraphes. Par suite de cette découverte, on reconnut aussi que Langlès avait pris déjà dans la traduction de Galland un opuscule non moins exigu qu'insignifiant, et publié en 1788, in-8, sous ce titre : *Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, et d'un empereur de la Chine* [1]. »

[1] Voy. *Biographie des Contemporains*, de Rabbe, tome III, article LANGLÈS. Le supplément de la *Biographie* Michaud mentionne encore quelques exemples de plagiat. Ainsi il est dit (art. LACOURT) que Lévesque

On voit, d'après tout ce que nous venons de dire, que le vol a rarement réussi aux plagiaires. Bayle leur applique ces paroles où Jérémie compare les gens devenus riches injustement à la perdrix qui couve ce qu'elle n'a point pondu[1]. « Les interprètes disent là-dessus, ajoute-t-il, que la perdrix dérobe les œufs des autres oiseaux, et qu'elle les couve, mais que les petits qu'elle fait éclore ne la reconnaissent point pour leur mère, et qu'ils la quittent et vont trouver l'oiseau qui avait perdu ces œufs. Voilà le sort ordinaire des écrivains plagiaires. Ils moissonnent ce qu'ils n'ont point semé, ils enlèvent les enfants d'autrui, ils se font une famille d'usurpation; mais ces enfants enlevés font comme les autres richesses mal acquises, *male parta male dilabuntur;* ils prennent les ailes et s'enfuient chez leur véritable père. Un auteur volé réclame son bien, et, si la mort l'en empêche, un fils, un parent, un ami, fait valoir ses droits. Un homme même qui ne sera pas de ses amis lui rendra ce bon office, afin de se faire honneur de la découverte du vol, ou afin de couvrir de confusion le plagiaire. Ce que l'amour de l'équité n'inspirerait pas, la vanité, la malignité, le désir de la vengeance le suggéreront. Et ainsi, tôt ou tard, les productions enlevées abandonnent le voleur. Notez qu'il y a des plagiaires qui n'imitent pas en tout la perdrix : ils ne prennent pas la peine de couver; ils prennent les pensées et les paroles d'autrui toutes formées. »

de Pouilly a volé sa *Dissertation sur l'incertitude des quatre premiers siècles de Rome* à Lacourt, dont le manuscrit existe dans la bibliothèque de Reims; et que Désormeaux a volé à Dingé (voyez ce nom) plusieurs ouvrages historiques.

[1] Bayle, art. DUAREN, note H. Il est inutile d'ajouter que cette comparaison du prophète repose sur un préjugé populaire.

Au dix-septième siècle, il s'établit à Paris un cours public dont le but était assez singulier. Richesource, misérable déclamateur, qui s'intitulait : *Directeur de l'Académie des orateurs philosophiques*, enseignait à un individu, dépourvu de tout talent littéraire, à devenir un auteur distingué. Il publia les principes de son art sous le titre de : *le Masque des orateurs, ou la Manière de déguiser toutes sortes de compositions, lettres, sermons, panégyriques, oraisons funèbres, dédicaces, discours*, etc. Voici une brève analyse de son ouvrage.

L'auteur observe d'abord, avec beaucoup de justesse, que tous ceux qui s'adonnent à la littérature ne trouvent pas toujours dans leur propre fonds ce qui peut leur assurer le succès. C'est pour ces intelligences malheureuses qu'il travaille ; il veut leur enseigner à cueillir, dans les jardins des autres, ces fruits dont leurs terrains stériles sont privés, mais à les cueillir avec tant d'art, que le public ne puisse s'apercevoir de ces larcins. Il décore cette nouvelle science du titre de *plagiarisme*, et s'exprime ainsi :

« Le plagiarisme des orateurs est l'art, que quelques-uns emploient avec beaucoup d'adresse, de changer ou déguiser toutes sortes de discours, composés par eux, ou sortis d'une plume étrangère, de telle sorte qu'il devienne impossible à l'auteur lui-même de reconnaître son propre ouvrage, son propre style, et le fond de son œuvre, tant le tout aura été adroitement déguisé. »

Le professeur expose ensuite la manière dont il faut disposer le passage qu'on veut copier ou changer. Elle consiste à en ranger toutes les parties dans un nouvel ordre, à remplacer les mots et les phrases par des mots et des phrases équivalents, etc. Si un orateur a dit, par

exemple, qu'un ambassadeur doit posséder trois qualités : la *probité*, la *capacité* et le *courage;* le plagiaire doit dire le *courage*, la *capacité* et la *probité*. Ceci ne sert que de règle générale, et ne saurait être mis en pratique fréquemment, à cause de la simplicité du moyen, mais on peut, en changeant toutes les expressions, s'élever à un plagiat réellement original. Le plagiaire, en place de *courage*, mettra *force d'âme*, *constance* ou *vigueur de caractère;* à *probité* il substituera *sincérité* ou *vertu*. Il peut encore déguiser la phrase en disant que *l'ambassadeur doit être ferme*, *vertueux* et *capable*.

Le reste de ce singulier ouvrage se compose de passages extraits d'écrivains célèbres, et accommodés suivant la méthode de Richesource; ils ne sont jamais embellis. Plusieurs écrivains célèbres, et entre autres Fléchier, qui lui a adressé des vers, fréquentèrent, dans leur jeunesse, les cours de ce professeur de littérature fabriquée, auquel on doit encore un *Art d'écrire et de parler*, *ou Méthode pour faire toutes sortes de lettres* [1].

DE LA CESSION D'OUVRAGES.

Il s'est rencontré de tout temps des auteurs qui, par un motif quelconque, ont consenti à céder des écrits qui leur étaient dus en partie ou en totalité. Aussi en est-il résulté, pour l'histoire littéraire, des problèmes

[1] Ces détails sont extraits du chap. *Professors of Plagiarism and Obscurity*, des *Curiosities of literature*, de D'Israeli, qui n'indique pas malheureusement où il les a puisés.

fort difficiles à résoudre; car la critique doit craindre avant tout d'ajouter foi à l'un de ces bruits injurieux qui s'attachent toujours aux grandes réputations.

L'une des questions de ce genre qui ont été agitées dans l'antiquité est relative à la part de collaboration prise aux comédies de Térence, par Scipion Émilien, ou le second Africain, et Lælius. On a été jusqu'à prétendre que l'auteur de l'*Andrienne* ne faisait que prêter son nom à leurs ouvrages.

On s'est appuyé, pour soutenir cette opinion, sur un passage du prologue des *Adelphes*, où Térence s'exprime ainsi : « Quant à ce que disent des malveillants, que d'illustres personnages aident le poète et travaillent assidûment avec lui, loin de le prendre, comme ils se l'imaginent, pour un sanglant outrage, il se trouve fort honoré de plaire à des hommes qui ont su plaire à vous tous et au peuple romain, et qui, sans orgueil, ont rendu service à chaque citoyen en toute occasion, dans la guerre, dans la paix, dans les affaires privées. » Dans ces paroles, nous le pensons, on ne peut reconnaître qu'une ingénieuse flatterie pour les illustres personnages protecteurs de Térence; d'ailleurs, Lælius et Scipion étaient tous deux bien jeunes et assez inconnus lorsque Térence était déjà célèbre. Le poète, à ce qu'il nous semble, doit donc rester en possession de toute sa gloire. Telle n'était pas, toutefois, l'opinion de Montaigne : « Si la perfection de bien parler, dit-il, pouvoit apporter quelque gloire sortable à un grand personnage, certainement Scipion et Lælius n'eussent pas résigné l'honneur de leurs comédies, et toutes les mignardises et délices du langage latin à un serf africain. Car, que cet ouvrage soit leur, sa beauté et son excellence le maintient assez, et Térence l'advoue

lui-mesme, et me feroit-on desplaisir de me desloger de cette créance[1]. »

Les femmes surtout ont été soupçonnées fréquemment de n'avoir pas composé les ouvrages qui paraissaient sous leur nom. Mais rarement elles ont mérité cette accusation autant que Claudine, la veuve de Colletet, laquelle venait réciter à table, comme d'elle, des vers faits par son mari. Ce dernier, pour abuser plus longtemps ses amis, poussa la précaution jusqu'à composer, pendant sa dernière maladie, une pièce par laquelle sa femme était supposée dire adieu aux Muses. Ce fut en vain, le mystère ne tarda pas à être découvert après la mort de Colletet, et cette Claudine dont le talent avait fait beaucoup de bruit, redevint alors ce qu'elle avait été, une servante sotte et ignorante. Aussi la Fontaine, qui lui avait adressé quelques madrigaux, se vengea d'avoir été sa dupe par quelques stances dont voici la première :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien ;
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

On a voulu attribuer à tort à Hesnault, poète fort médiocre, les poésies de madame Deshoulières, que l'on accusa en même temps d'avoir pris dans les *Promenades* de Coutel la jolie idylle des *Moutons*, tandis qu'il est probable que ce dernier n'a fait qu'insérer dans son recueil une pièce qui courait manuscrite et dont il n'était pas l'auteur. On a aussi essayé d'ôter à la Rochefoucauld le *Livre des Maximes* pour le donner à Corbinelli ; mais il n'est pas

[1] Liv. I, chap. 39.

permis de supposer que ce dernier, mort cinquante-six ans après la Rochefoucauld, se fût résigné pendant un si long espace de temps à ne pas réclamer la moindre part d'une gloire qu'il voyait revenir à l'auteur de ce livre.

Les mêmes motifs ne peuvent s'alléguer en faveur de Raynal, auquel ses contemporains et même ses amis ont contesté la propriété de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. « Qui ne sait aujourd'hui, dit Grimm dans sa correspondance, que près d'un tiers de l'ouvrage appartient à Diderot? » Celui-ci, en effet, y avait travaillé près de deux ans. Dans la première édition, plusieurs morceaux appartenant à Pechméja, furent distingués par la lettre P. On ne crut pas devoir agir de même à l'égard des autres collaborateurs, comme Dubreuil, la Roque, Naigeon, d'Holbach, Deleyre qui a fait le dix-neuvième livre, etc., car alors il serait resté trop peu de chose au pauvre abbé. Non content de cette collaboration, il paraît que Raynal emprunta encore textuellement des pages entières à d'autres livres, et on ne manqua pas de le lui reprocher lorsqu'il eut rompu avec le parti révolutionnaire. « Le plat auteur du *Stathoudérat*, dit Anacharsis Clootz, se fit une superbe queue de paon avec la plume des Pechméja, des Dubreuil, des Diderot, des Naigeon, des Holbach, etc., sans compter tous les écrivains qu'il pilla malgré eux; mon oncle Pauw, l'auteur des *Recherches sur les Américains*, se frotta les yeux en voyant des pages entières de son ouvrage incorporées sans italique ni guillemets dans l'ouvrage de l'entrepreneur Raynal. »

On n'a jamais apporté de raisons suffisantes pour prouver que Crébillon ne fût pas l'auteur de ses tragédies. Ses ennemis prétendaient qu'elles étaient l'ouvrage d'un frère qu'il avait chez les chartreux. On raconte qu'un jour

ayant récité devant un jeune homme une scène d'une tragédie qu'il venait de composer, celui-ci, qui avait bonne mémoire, lui en répéta sur-le-champ plusieurs tirades. « Monsieur, s'écria gaiement Crébillon, seriez-vous par « hasard le chartreux qui fait mes pièces [1] ? »

La *France littéraire*, de M. Quérard, contient, à l'article Las Cases, la note suivante, dont nous laissons la responsabilité à son auteur :

« Si l'on devait ajouter foi à tous les *on dit*, le nom d'A. Lesage, sous lequel l'*Atlas historique* a été publié, ne serait point un pseudonyme du comte de Las Cases, mais le nom d'un prêtre français réfugié en Angleterre, d'après les uns, ou d'un prêtre irlandais, d'après les autres, véritable auteur de l'*Atlas*. On prétend que M. de Las Cases eut occasion, pendant son émigration, de faire connaissance avec ce dernier, qui se trouvait dans une pénurie extrême. L'ecclésiastique proposa au comte de lui céder son travail moyennant une somme de cinquante louis ; le marché se conclut. L'ecclésiastique mourut peu de temps après, et M. de Las Cases put publier l'*Atlas* historique comme son propre travail à sa rentrée en France. C'est une assertion dont nous sommes loin de garantir l'authenticité, mais à laquelle les notices concernant M. de Las Cases, imprimées dans plusieurs biographies modernes, peuvent donner quelque apparence de vérité. »

Nous nous bornerons à ces exemples, bien que nous soyons loin d'avoir épuisé le sujet ; car à combien d'au-

[1] On raconte encore que quelqu'un lui ayant un jour demandé lequel de ses ouvrages lui paraissait le meilleur : « Je ne sais, répondit-il, mais voilà, je crois, le plus mauvais, » ajouta-t-il en montrant son fils, qui répondit aussitôt avec vivacité : « C'est que celui-là n'est pas du chartreux. »

teurs pourrait-on faire une épitaphe analogue à celle-ci :

Ici gît qui se nommait Jean;
Il croyait avoir fait *Hercule* et *Soliman* [1].

Il est arrivé fort rarement pour des ouvrages littéraires, mais fréquemment pour des écrits politiques, que les auteurs qui ne voulaient pas se faire connaître se soient servi de prête-noms complaisants que Bayle (art. *Boccalin*) compare assez heureusement à « certaines personnes qui, pour épargner à leur patron ecclésiastique la honte d'avoir engrossé quelque servante, disent que ce sont eux qui l'ont fait, et se marient avec la servante, résolus à l'adoption de tous les enfants qui pourront venir de la même main. »

DE LA SUPPOSITION D'AUTEURS.

On sait que le savant jésuite J. Hardouin affirma hardiment, dans la *Chronologie expliquée par les médailles* [2], que l'histoire ancienne avait été recomposée entièrement, dans le treizième siècle, à l'aide des ouvrages d'Homère, d'Hérodote, de Cicéron, de Pline, des *Géorgiques* de Virgile, des *Satires* et des *Epîtres* d'Horace, ouvrages, selon lui, qui appartiennent seuls à l'antiquité; les *Bucoliques* et l'*Énéide* de Virgile, les *Odes* et l'*Art poétique* d'Horace et toute cette collection de poètes,

[1] Cette épitaphe a été composée pour la Thuillerie, acteur et poète dramatique. Les deux tragédies d'*Hercule* et *Soliman* étaient, à ce qu'il paraît, du P. de la Rue et de l'abbé Abeille.

[2] *Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen primum*, Paris, 1696, in-4.

d'historiens et d'écrivains que nous admirons, ayant été, disait-il, fabriqués par des moines du moyen âge [1]. Sans vouloir admettre cette folle hypothèse, il est probable, pour ne pas dire certain, qu'il s'est glissé dans les œuvres attribuées aux anciens des pièces appartenant à des temps plus modernes.

Il n'est pas de poète célèbre auquel on n'ait attribué quelques-uns de ces petits poèmes qui, à toutes les époques, courent le monde, sans qu'on en connaisse jamais l'auteur. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, nous ne parlerons que du *Culex* et du *Ciris*, que l'on a fait passer longtemps sous le nom de Virgile, et que Vincent de Beauvais lui a retirés le premier.

Mais ce qui, jusqu'à la renaissance des lettres, ne s'était guère fait que par ignorance, se fit par supercherie, à partir de cette époque ; et c'était un plaisir que se donnaient souvent les savants du seizième siècle, de chercher à se mystifier les uns les autres. Joseph Scaliger ne put jamais pardonner à Muret le tour que lui joua ce dernier, qui lui envoya comme des fragments de deux anciens comiques latins quelques vers de sa composition, et les lui fit insérer dans une édition de Varron, sous le nom des auteurs supposés, Attius et Trabéas.

Voici l'énumération des supercheries les plus remarquables que nous ayons pu recueillir.

L'un des plus grands savants du seizième siècle, le Modénois Sigonio, découvrit quelques fragments du traité de Cicéron, *de Consolatione*, au moyen desquels il recomposa un ouvrage entier, qu'il fit longtemps passer pour

[1] C'est ce qui faisait dire à Boileau qu'il aurait fort aimé à se trouver avec frère Virgile et dom Horace.

être de l'orateur romain. Tiraboschi lui-même ne fut détrompé que par des lettres qu'il trouva à Modène, vers 1785, lettres où Sigonio avouait sa supercherie.

Corradino, poète vénitien du dix-huitième siècle, ayant prétendu avoir retrouvé à Rome un manuscrit de Catulle, plus ancien, et plus correct que tous ceux dont on s'était servi jusqu'alors, publia sa découverte sous le titre de *C. Valerius Catullus, in integrum restitutus*, Venise, 1738, in-folio. Cette publication fit quelques dupes, et fut même reproduite dans l'édition de Catulle, donnée par Coustelier, Leyde, 1743, in-12; mais elle tomba bientôt dans l'oubli qu'elle méritait.

Vers 1788, le poète latin Heerkens, ayant annoncé la découverte d'une tragédie intitulée *Tereus*, qu'il attribuait à Lucius Varus, poète tragique du siècle d'Auguste, s'adressa au baron de Breteuil, et lui demanda qu'on imprimât cette pièce à l'imprimerie du Louvre. Le ministre de la maison du roi en référa à l'Académie des inscriptions, qui demanda communication du manuscrit, ce que Heerkens refusa. On ne tarda pas, du reste, à s'apercevoir que les fragments publiés par Heerkens, dans ses *Icones*, 1787, in-8, appartenaient à la *Progné* de Greg. Corrario, imprimée à Venise, en 1558, in-4.

En 1800, un Espagnol nommé Marchéna, attaché alors à l'armée du Rhin, s'amusa, pendant l'hiver que l'état-major de l'armée passa à Bâle, à composer un morceau de Pétrone [1], qui fut publié in-12, sous le titre de *Fragmentum Petronii, ex bibliothecæ S. Galli antiquissimo*

[1] Ce n'était pas la première fois qu'on supposait des fragments de Pétrone, dont nous ne possédons qu'une très-petite partie. En 1688, un nommé Nodot prétendit en avoir trouvé à Belgrade un manuscrit complet qu'il publia sans grand succès en 1694.

ms. excerptum.... gallice vertit ac notis perpetuis illustravit Lallemandus, S. Theologiæ doctor.

Voici ce qui avait donné lieu à cette publication. Marchéna et quelques-uns de ses amis avaient en portefeuille, et voulaient faire imprimer cinq notes sur des sujets érotiques. Comme ils ne trouvèrent pas de texte auquel ils purent les adapter, Marchéna en fabriqua un, et choisit un passage de Pétrone, où il inséra un récit qui, offrant une liaison merveilleuse entre ce qui précède et ce qui suit, sembla combler une lacune que personne n'avait encore remarquée. Malgré le ton de plaisanterie qui régnait dans la préface et dans les notes, l'auteur avait si habilement imité le style de Pétrone, qu'un grand nombre de savants y furent pris ; pour les détromper, il ne fallut rien moins qu'une déclaration publique du libraire-éditeur. Le succès de cette mystification mit en goût Marchéna, et en 1806 il publia sous son véritable nom, chez Didot, un fragment de Catulle, qu'il prétendit provenir d'un manuscrit déroulé récemment à Herculanum. Mais cette fois il fut battu avec ses propres armes, et un professeur d'Iéna, Eichstädt, annonça, au mois d'août 1807, que la bibliothèque de cette ville possédait un manuscrit très-ancien, dans lequel on trouvait les mêmes vers de Catulle, avec des variantes assez importantes. Le savant Allemand, sous prétexte de corriger des erreurs de copiste, indiquait plusieurs fautes contre la prosodie, commises par Marchéna, et donnait en outre une vingtaine de vers où, continuant les allusions politiques de l'Espagnol, il faisait annoncer à Catulle le pacificateur de l'univers [1],

[1] Voy. les vers dans le *Répertoire de la littérature ancienne*, de Schœll, in-8., t. I, p. 184.

On ne sait vraiment pas quand on se lassera de trouver des soi-disants fragments d'auteurs classiques. Car voici qu'en 1844 un certain M. E. Bégin, de Metz, annonce avoir retrouvé en Espagne, il y a longues années, des lettres de Claudius Numatianus Rutilius, poète latin du cinquième siècle. Comme M. Bégin a fait sa découverte dans des contrées lointaines, il s'est évité la difficulté, toujours fort grande en pareil cas, de représenter aux incrédules le manuscrit original; mais rien, à ce qu'il semble, n'aurait pu l'empêcher, au lieu d'en donner simplement la traduction en français, de publier en entier le texte des deux lettres, dont il s'est borné à citer cette seule phrase : *Alta et aurea societas,* la haute société dorée. Que dire de cette latinité? On conçoit facilement, d'après l'échantillon qu'il nous en donne, que M. Bégin ne se soit pas hasardé à publier le texte entier de Rutilius.

Nous ne saurions énumérer tout ce que l'on a fabriqué de chroniques particulières, d'actes et de pièces historiques, pour venir en aide à quelque généalogie suspecte, ou à quelque système historique, comme celui du sieur Dempster, littérateur écossais du seizième siècle. « Il eût voulu, dit Baillet, que tous les écrivains fussent écossais. Il a forgé des titres de livres qui n'ont jamais existé, pour relever la gloire de sa patrie; et il a commis diverses autres fourbes, qui l'ont décrié parmi les gens de lettres [1]. »

L'une des supercheries de ce genre qui firent le plus de bruit lors de la renaissance des lettres, fut celle du dominicain Annius de Viterbe. Il publia à Rome en 1498, in-

[1] Jugement des savants, t. II, p. 161.

folio, sous le titre de *Antiquitatum variarum volumina XVII*, un recueil des ouvrages originaux de Bérose, Fabius Pictor, Myrsile, Sempronius, Archiloque, Caton, Mégasthène, Manéthon, etc., qu'il prétendait avoir retrouvés à Mantoue. Comme on faisait chaque jour des découvertes analogues, cette publication fut accueillie avec empressement, surtout en Italie, parce que les villes de la péninsule y trouvaient des passages qui faisaient remonter leur origine à une antiquité excessivement reculée. Mais les érudits ne tardèrent pas à crier à l'imposture, et, après de vives controverses, où Annius compta parmi ses défenseurs des hommes éclairés, il fut bien établi que les fragments publiés étaient supposés. Mais on ignore si Annius de Viterbe les avait fabriqués lui-même, ou si, les ayant trouvés, il y avait été trompé le premier, et avait publié, de bonne foi, ce qu'il regardait comme vrai et authentique.

L'Espagne a produit plusieurs faussaires signalés. A la fin du seizième siècle, un jésuite nommé Jérôme Romain Higuera chercha à réparer le silence des historiens sur l'établissement du christianisme en Espagne. A l'aide des traditions populaires et des documents de tout genre qu'il put réunir, il composa des chroniques et en attribua la plus importante à Flavius Dexter, historien cité par saint Jérôme, et dont les ouvrages étaient perdus. Seulement il déploya, dans cette supercherie, l'adresse qui manque bien rarement aux bons pères de son ordre, et sut éviter habilement la difficulté, toujours si grande pour un faussaire, de montrer le manuscrit original. Il prit pour confident l'un de ses confrères Torialba, et celui-ci, étant parti pour l'Allemagne, ne tarda pas à annoncer qu'il venait de trouver, dans la bibliothèque de Fulde, un manuscrit

authentique renfermant les chroniques de Fl. Dexter, de Maxime, de S. Braulion et d'Helecan. Les jésuites accréditèrent ce bruit, et Torialba adressa une copie du manuscrit à J. Caldéron, qui le publia à Saragosse (1619, in-4), sous le titre de *Fragmentum chronici Fl. Dextri cum chronico Marci Maximi et additionibus S. Braulionis et Helecani*. Higuera, qui, pour mieux détourner les soupçons, s'était contenté d'éclaircir différents passages du texte par des notes, mourut en 1611, avant la publication de l'ouvrage, et ne vit pas les querelles qui en résultèrent. Gabriel Pennot, augustin de Novarre, fut le premier à attaquer l'authenticité de ces chroniques, et il eut pour adversaire Thomas Vargas, qu'il réduisit bientôt au silence.

Au commencement du dix-septième siècle, Michel de Luna, interprète d'arabe au service de Philippe III, roi d'Espagne, publia, sous le titre d'*Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*[1], un ouvrage qu'il prétendit être une traduction d'une chronique arabe. L'auteur original, nommé Abul-Cacim, aurait été, suivant lui, contemporain des événements qu'il racontait. Cette histoire, composée avec beaucoup d'art et d'adresse, jouit d'un grand crédit en Espagne depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'au moment où D. Nicolas Antonio et quelques autres en démontrèrent la fausseté. Mais malheureusement elle avait servi de base à la plupart des histoires nationales composées à cette époque, et pendant longtemps l'influence de cette supercherie se fit ressentir dans les travaux historiques en Espagne.

[1] Elle a été traduite en français par Leroux, 1680, 2 vol. in-12, et par Lobineau, 1708, in-12.

Curzio Inghirami, antiquaire italien, publia, en 1637, in-folio, *Ethruscarum antiquitatum fragmenta*, d'après des manuscrits qu'il prétendit avoir découverts lui-même dans un terrain voisin de sa maison de campagne. Ces fragments, qui étaient annoncés comme devant renverser toutes les idées reçues sur les premiers siècles de l'histoire romaine, furent bientôt reconnus pour avoir été déterrés par celui qui les avait enfouis.

Au commencement du dix-huitième siècle, il parut dans les *Analecta Belgica* de Gérard Dumbar, 1719, in-8, une chronique rimée des comtes de Hollande de 1100 à 1200 vers. On l'attribuait à un bénédiction de l'abbaye d'Egmond (près de Harlem), nommé Kolyn. Cette publication fit grand bruit et obtint une confiance générale; mais vingt ans après des doutes s'élevèrent sur son authenticité, et les savants ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils avaient été la dupe d'une mystification dont on ignore encore le but et l'auteur.

De toutes les impostures du genre de celles que nous venons de mentionner, la plus singulière est, sans contredit, celle qui eut pour auteur un nommé Joseph Vella, chapelain de l'ordre de Malte. Etant à Palerme en 1782, il accompagna l'ambassadeur de Maroc Mohammed-ben-Otham dans une visite que ce dernier fit à l'abbaye de Saint-Martin où on lui fit voir un manuscrit arabe fort ancien. Ayant appris que depuis longtemps on avait conçu le désir et l'espoir de trouver dans les écrivains arabes de quoi remplir une lacune de deux siècles dans l'histoire de la Sicile, Vella s'empara de cette idée et ne tarda pas, après le départ de l'ambassadeur de Maroc, à publier que celui-ci avait trouvé dans la bibliothèque de l'abbaye un manuscrit précieux, contenant la

correspondance entre les gouverneurs arabes de la Sicile et les souverains de l'Afrique.

Pour confirmer l'authenticité de sa prétendue découverte, et en augmenter l'importance aux yeux du prélat Airoldi, archevêque d'Héraclée, qui s'était déclaré son protecteur et ne se refusait à aucune des dépenses que la publication de l'ouvrage semblait exiger, Vella supposa une correspondance avec l'ambassadeur qui était retourné dans le Maroc. Il résulta de cette correspondance outre l'assurance qu'il existait dans la bibliothèque de Fez un second exemplaire plus complet du manuscrit de l'abbaye de Saint-Martin, la découverte d'un autre ouvrage qui servait de continuation à celui-ci, et d'une suite de médailles confirmatives de l'histoire et de la chronologie dudit manuscrit.

L'imposture eut un tel succès, que le roi de Naples, à qui Vella présenta sa traduction manuscrite, voulut le charger d'une mission dans le Maroc pour retirer des bibliothèques de ce pays tous les manuscrits arabes qui pourraient intéresser l'histoire de son royaume. Mais divers événements firent avorter ce projet.

La traduction du manuscrit arabe avait été annoncée dès 1786 dans tous les journaux de l'Europe. Le premier volume fut publié en 1789, sous le titre de *Codice diplomatico di Sicilia sotto il governo degli Arabi, publicato per opera e studio di Alfonso Airoldi;* le sixième parut en 1792, et devait encore être suivi de deux autres. Le premier volume fut dédié au roi de Naples et le second à la reine.

Le protecteur du faussaire, le prélat Airoldi, voulut faire imprimer aussi le prétendu texte arabe, et se procura une fonte de caractères arabes de Bodoni. Un artiste, nom-

mé Di Bella, fut chargé de graver les monnaies des émirs et diverses autres pièces de la fabrication de Vella, qui, pour rendre son imposture plus difficile à découvrir, avait rendu à peu près illisible le manuscrit original de l'abbaye de Saint-Martin; enfin, en 1793, on vit paraître à Palerme, aux frais du roi de Naples, le premier volume de deux éditions, dont la principale, in-folio, contenait le texte arabe avec la traduction italienne du prétendu manuscrit découvert à Fez, et intitulé : *Kitab divan mesr*, ou *Libro del consiglio d'Egitto*. Mais pendant qu'on imprimait le second volume, un orientaliste allemand, J. Hager, qui voyageait en Sicile, ayant examiné attentivement cette publication, reconnut bien vite l'imposture, et se hâta d'attaquer Vella, que l'on se vit obligé de traduire en justice. Airoldi, à la connaissance duquel l'affaire était dévolue, voulant à toute force le sauver, forma un tribunal composé de cinq personnes recommandables, mais qui n'avaient pas même la plus légère teinture des éléments de la langue arabe. Ils devaient présenter au prévenu le texte arabe du *Codice diplomatico*, et l'obliger à traduire, à livre ouvert, tel endroit qu'ils jugeraient à propos de lui indiquer. Sa traduction italienne devait leur servir de pièce de comparaison pour reconnaître s'il traduisait bien, et s'il ne se trouvait pas en contradiction avec lui-même. Mais, dans ce tribunal, l'absence de tout homme sachant l'arabe rendait la vérification illusoire. Vella apprenait par cœur une ou deux lettres de sa traduction; et quand le manuscrit arabe lui était présenté par les commissaires, il indiquait telle année qu'il lui plaisait, comme s'il fût tombé véritablement sur cette année, à l'ouverture du livre; puis il récitait ce qu'il avait appris par cœur. Jamais les commissaires ne se seraient

tirés de ce procès difficile, si Vella n'eût enfin confessé lui-même toutes ses impostures. Pour rendre ses aveux plus complets, on fut obligé de le menacer de la question. Enfin, en 1796, il fut condamné à quinze ans de prison; le bénéfice de Saint-Pancrace et une pension qui lui avaient été accordés furent, avec ses autres biens, à l'exception d'une rente alimentaire de 36 onces d'or, adjugés au fisc, jusqu'au remboursement des dépenses faites par le trésor royal pour le *Kitab*. On détruisit toute la partie du second volume qui était déjà imprimée [1].

Au commencement de 1836, les journaux français et étrangers annoncèrent que la traduction grecque de l'historien phénicien Sanchoniathon, par Philon de Byblos, venait d'être retrouvée dans un couvent du Portugal. Cette découverte mit le monde savant en émoi; car il ne nous est resté de l'histoire de la Phénicie de Sanchoniathon que des fragments insérés par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, fragments qui ont rapport seulement à la cosmogonie [2]. Quelques mois plus tard, il parut enfin à Hanovre une brochure allemande, intitulée : *Analyse de l'histoire primitive des Phéniciens, par Sanchoniathon, faite sur le manuscrit nouvellement retrouvé de la traduction complète de Philon*, avec des observations de F. Wagenfeld. Cette brochure contenait,

[1] *Magasin encyclopédique*, 5e année, t. IV, p. 330 et suiv., et 6e année, t. V, p. 328 et suiv.

[2] Beck raconte qu'il existe encore un fragment de cet auteur dans la bibliothèque de Médicis à Florence. Un autre fragment recueilli en Orient par Peiresc, fut porté au P. Kircher, qui refusa de le publier. Léon Allatius prétend avoir vu dans un monastère des environs de Rome un manuscrit de Philon de Byblos. — Voy. un article intéressant de M. Le Bas, *Revue des Deux-Mondes*, septembre 1836.

en outre, un *fac-simile* du manuscrit et un avant-propos du savant Grotefend, directeur du lycée de Hanovre. Mais ce dernier ne tarda pas à reconnaître qu'il avait été complétement dupe de Wagenfeld, jeune étudiant à Brême, dont l'ouvrage, du reste, décelait une grande imagination et une connaissance profonde des antiquités sémitiques. Malgré les annonces pompeuses qui en furent faites plusieurs fois, le texte grec n'a jamais paru. Les fragments dont Wagenfeld avait donné une version allemande ont été traduits en français par M. Le Bas.

L'histoire littéraire du dix-huitième et du dix-neuvième siècle offre quelques exemples assez remarquables de suppositions d'auteurs. Parlons d'abord des poésies attribuées à Ossian. Depuis le moment de leur apparition elles ont donné lieu à de vives et longues discussions.

L'Écossais Jacques Macpherson, n'étant que simple précepteur, publia en 1760 : *Fragments de poésie ancienne, recueillis dans les montagnes de l'Écosse, et traduits de la langue erse ou gallique.* Cette publication eut un immense succès en Angleterre, et comme le bruit s'était répandu qu'il était possible de retrouver d'autres poèmes de ce genre, on ouvrit une souscription pour payer les frais d'un voyage de Macpherson dans le nord de l'Écosse. Le résultat de cette excursion fut la découverte de nouveaux poèmes publiés à Londres, 1765, 2 vol. in-fol., texte et traduction. Des doutes s'élevèrent alors sur l'authenticité de ces poésies, et Macpherson, accusé de les avoir fabriquées et d'avoir fait traduire ses propres compositions en langue erse pour mieux tromper le public, n'en retira pas moins douze cents livres sterling de son entreprise. Il s'ensuivit une longue et vive querelle, où attaqué de la manière la plus violente par le

célèbre Johnson, Macpherson fut défendu par le docteur Blair, les poètes Gray et Cesarotti. Aujourd'hui il est à peu près prouvé que le fond de ces compositions est véritablement gaélique, mais que la forme a été beaucoup modifiée et souvent altérée par l'éditeur.

Chatterton, à peine âgé de seize ans, ayant trouvé sous sa main quelques anciens parchemins, s'amusa à composer des poésies en langue du moyen âge. En 1768, à l'occasion de l'ouverture du pont de Bristol, il envoya au journal de cette ville une *Description de moines passant pour la première fois sur le vieux pont, tirée d'un ancien manuscrit.* Encouragé par le succès de cet opuscule, qu'on ne pouvait attribuer à un enfant de quinze ans, il continua à donner d'autres pièces sous les noms supposés de plusieurs anciens poètes, et entre autres de Rowley, moine, dont il rapportait l'existence au quinzième siècle. On trouve de grandes beautés dans toutes ces poésies, qui sont bien reconnues maintenant pour être de lui, et qui ont été recueillies soigneusement lorsqu'il se fut donné la mort à dix-sept ans, en 1770.

En 1803, C. Vanderbourg, littérateur distingué, publia de charmantes poésies sous le nom de Clotilde de Surville, femme poète, que l'on disait avoir été contemporaine de Charles VII. L'éditeur prétendait les avoir trouvées dans les papiers d'un des descendants de Clotilde, le marquis de Surville, fusillé à la Flèche, sous le Directoire. Le public fut d'abord dupe de cette supercherie, mais bientôt les critiques, en examinant plus attentivement les vers attribués à Clotilde, y trouvèrent des preuves peu équivoques de leur non-authenticité. « Indépendamment, dit Ch. Nodier, de la pureté du langage, du

choix varié des mesures, du scrupule des élisions, de l'alternative des genres de rimes, règle aujourd'hui consacrée, mais inconnue au temps de Clotilde, de la perfection enfin de tous les vers, le véritable auteur a laissé échapper des indices de supposition auxquels il est impossible de se méprendre. On se laisserait persuader à toute force qu'une dame inconnue a pu écrire, du temps d'Alain Chartier, des vers qui ne diffèrent des meilleurs de notre temps que par une orthographe ancienne, souvent recherchée jusqu'à l'affectation; on s'efforcerait en vain de croire qu'elle a pu se rencontrer avec Voltaire, dans la disposition d'un conte auquel on ne connaît point de source commune, et avec Berquin, dans le sentiment d'une romance charmante; enfin l'esprit ne verrait peut-être dans l'allusion manifeste aux événements des dernières années du dix-huitième siècle, qu'offre l'*Héroïde* à *Bérenger*, qu'un tableau de ceux qui troublaient le siècle même du poète; mais comment expliquer, dans ce poème *De la nature et de l'univers*, que Clotilde avait, dit-on, commencé à dix-sept ans, c'est-à-dire vers 1422, la citation de Lucrèce, dont les œuvres n'étaient pas encore découvertes par le Pogge, et ne pénétrèrent probablement en France qu'après être sorties, vers 1473, des presses de Thomas Ferrand de Bresse? Comment comprendre qu'elle ait pu parler, à cette époque, des sept satellites de Saturne, dont le premier fut observé, pour la première fois, par Huyghens, en 1635, et le dernier par Herschell en 1789 [1]? » Ajoutons encore qu'on trouve, en tête des poésies de Clotilde, une traduction d'une ode de Sapho. Or, comment Clotilde aurait-elle pu

[1] *Questions de littérature légale*, 1828, in-8, p. 81.

faire cette traduction, puisque c'est seulement bien postérieurement à sa mort que les fragments qui subsistent de l'amante de Phaon ont été publiés? Enfin disons que, pour quiconque a un peu l'habitude de notre ancien langage, la fraude est reconnaissable au premier coup d'œil. Du reste, qu'elles aient pour auteur le marquis de Surville ou Vanderbourg, ces poésies, nous le répétons, sont pleines de grâce et de délicatesse. On en jugera par les strophes suivantes, tirées de la pièce intitulée *Verselets à mon premier-né :*

O cher enfantelet, vray pourctrait de ton père,
Dors sur le seyn que ta bousche a pressé!
Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mère,
Tien doulx œillet par le somme oppressé!

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste ung sommeil qui plus n'est faict pour moy!
Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre....
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy!

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole!
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté!
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté!

A l'époque où parurent les poésies de Clotilde de Surville, Fabre d'Olivet publia les *Poésies occitaniques*, ouvrage qu'il donna comme traduit du provençal et du languedocien; et dans ses notes il inséra des fragments prétendus originaux, en langue occitanique : « Ces passages, dit Raynouard, écrits avec esprit et grâce, et souvent avec énergie, ont trompé des littérateurs qui les ont crus originaux, et cités comme tels. Voulant assurer à ces divers fragments de sa composition l'avantage de

passer pour authentiques, l'auteur employa un procédé aussi ingénieux que piquant. Dans l'un des ouvrages prétendus traduits, il mêle des passages tirés de poésies manuscrites des troubadours; et par ce mélange de pièces véritables avec les pièces supposées, il parvint encore plus aisément à séduire la crédulité des littérateurs. Il fit plus : comme la langue des anciens troubadours, dont il citait des passages dans ses notes, eût offert quelques différences, quelques nuances qui, par leur disparate, auraient peut-être facilité les moyens de reconnaître la supposition des pièces produites, il abaissa le langage de ces troubadours à l'idiome dont il se servait lui-même, et, par ce moyen, il devint beaucoup plus difficile de douter de l'authenticité des productions supposées, qui, au reste, ont un mérite réel sous tous les rapports [1]. »

Il ne se passe pas d'années sans qu'on voie annoncer dans les journaux la découverte de nouvelles fables de la Fontaine, de lettres ou de contes inédits de Voltaire, etc. L'un des derniers *puffs* de ce genre est celui qui a été inséré dans *l'Illustration* (1843), où l'on a donné, comme retrouvée à Venise, une suite au *Don Juan* de lord Byron.

La question de supposition d'auteur nous amène naturellement à parler des livres apocryphes, des altérations et interpolations qu'ont subies l'Ancien et le Nouveau Testament, et de la manière dont les Évangiles ont été composés. Nous nous bornerons le plus souvent à donner, sans discussion, les résultats auxquels sont parvenus les critiques modernes et que nous avons puisés

[1] *Journal des Savants*, juillet 1824.

en partie dans l'*Histoire abrégée de la littérature grecque sacrée et ecclésiastique* de Schœll [1]. Le nom seul de cet auteur est une garantie d'impartialité.

§ 1er. ANCIEN TESTAMENT.

On a appelé *apocryphes* des livres qui n'ont jamais fait partie du canon hébreu, et qui ont été ajoutés à la version grecque des Écritures. Ce nom, qui signifie *cachés*, *douteux*, *inconnus*, ne leur fut donné que parce qu'on ignorait quels en étaient les auteurs, à quelle époque ils avaient paru, et par quel esprit ils avaient été inspirés.

Ce ne fut qu'à une époque très-rapprochée de nous, comparativement, que l'Église catholique admit ces compositions au nombre des livres sacrés. Le résumé suivant démontrera que cette admission est loin d'avoir été conforme aux traditions des Juifs ou des premiers siècles de l'Église chrétienne.

Il paraît certain que ce fut peu de temps après l'époque d'Antiochus Épiphanes (mort 164 ans avant J.-C.), que les Juifs arrêtèrent définitivement et fixèrent à 22 le nombre des livres qu'ils regardaient comme authentiques et qui étaient tous rédigés en hébreu.

« On n'a garde de voir parmi nous, dit l'historien juif Josèphe, un grand nombre de livres qui se contrarient; nous n'en avons que vingt-deux qui comprennent tout ce qui s'est passé et nous regarde depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et auxquels on est obligé d'ajouter foi. Cinq sont de Moïse, qui rapporte tout ce qui est arrivé jusqu'à sa mort, durant près de trois mille ans, et la suite des descendants d'Adam. Les prophètes, qui

[1] Deuxième édition. Paris, 1832, in-8.

ont succédé à cet admirable législateur, ont écrit en treize autres livres tout ce qui s'est passé depuis sa mort jusqu'au règne d'Artaxerxès, fils de Xerxès, roi des Perses; et les quatre autres contiennent des hymmes et des cantiques faits à la louange de Dieu, et des préceptes pour le règlement de nos mœurs. On a aussi écrit tout ce qui s'est passé depuis Artaxerxès jusqu'à notre temps; mais, à cause qu'il n'y a pas eu comme auparavant une suite de prophètes, on n'y ajoute pas la même foi qu'aux livres dont je viens de parler, et pour lesquels nous avons un tel respect, que personne n'a jamais été assez hardi pour entreprendre d'en ôter, d'y ajouter, ou d'y changer la moindre chose[1].»

Ajoutons que les Juifs de nos jours ne reçoivent pas les apocryphes comme divins, et ne les expliquent jamais au peuple.

On vit de même les Pères de l'Église se montrer très-prudents et très-scrupuleux à l'égard des livres apocryphes.

Au milieu du deuxième siècle, Méliton, évêque de Sardes, entreprend tout exprès un voyage en Judée pour constater l'exactitude du catalogue des livres de l'ancienne alliance.

« Étant donc retourné en Orient, écrit-il à Onésime, et ayant pris de soigneuses informations dans les lieux où les grâces de la révélation ont été annoncées et se sont accomplies, j'ai mis par ordre et t'ai envoyé les livres soigneusement reconnus du Vieux Testament. Les voici les cinq livres de Moïse, la Genèse, l'Exode, le Lévitique les Nombres, le Deutéronome; ensuite Josué, les Juges,

[1] *Réponse à Appion*, l. I, chap. 2. Traduction d'Arnaud d'Andilly, 1700 in-4, tome II, p. 438.

Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Chroniques, les Psaumes de David, les Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, Job, les prophètes Esaïe, Jérémie, un livre seul des douze prophètes, Daniel, Ézéchiel, Esdras. »

Dans le troisième siècle, Origène sanctionne le canon de Méliton; il compte vingt-deux livres dans le Vieux Testament, et ne mentionne nullement les apocryphes. Son témoignage se trouve confirmé par Ruffin, saint Athanase, saint Épiphane, saint Cyrille de Jérusalem, saint Grégoire de Nazianze et saint Hilaire de Poitiers. Saint Augustin, il est vrai, appelle quelques-uns des apocryphes *canoniques*, sans donner à ce mot le même sens qu'aux livres divins; mais il faut ajouter que, de son temps même, les Églises des Gaules le blâmaient de s'en servir quelquefois.

Venons enfin au témoignage de saint Jérôme, dont la version a été rendue canonique par le concile de Trente. « Nous avons, dit-il dans sa préface sur les livres de Salomon, trois livres de Salomon : les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique; mais pour le livre intitulé l'Ecclésiastique, et cet autre qui est faussement appelé la Sapience de Salomon, il en est d'eux comme des livres de Judith, de Tobie et des Machabées; l'Église les lit à la vérité, mais elle ne les reçoit pas entre les canoniques; c'est seulement pour l'édification du peuple, et non point pour prouver ni autoriser aucun article de foi. »

Après les Pères viennent les conciles qui confirment leur témoignage. Tel est le concile de Laodicée, tenu au milieu du quatrième siècle. On y rendit un décret (le 59e) ainsi conçu : « On ne doit point lire dans les églises les livres qui ne sont pas dans le canon, mais seulement

les livres canoniques du Vieux et du Nouveau Testament... » Suit la liste de ces livres, dans laquelle ne figurent nullement les apocryphes.

Cette décision fut confirmée par plusieurs conciles.

D'après tous ces témoignages, auxquels nous pourrions ajouter ceux d'un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques, on a donc lieu de s'étonner que les Pères du concile de Trente, en admettant comme canoniques les livres apocryphes, aient tenu aussi peu de compte de l'opinion des Juifs, des Pères de l'Église et des conciles antérieurs.

Voici maintenant quelques détails sur les livres apocryphes.

I. L'ECCLÉSIASTIQUE

OU LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

Ce livre, dont l'auteur, Jésus, fils de Sirach, vivait vers l'an 200 avant Jésus-Christ, a été originairement rédigé en hébreu ou en syro-chaldéen; mais la traduction grecque, faite par un petit-fils de l'auteur, nous est seule parvenue. C'est un recueil de lieux communs, de préceptes moraux, etc. Le texte a été interpolé en un grand nombre d'endroits. Les remarques faites par des lecteurs juifs ou chrétiens ont été successivement intercalées dans le texte. Souvent il est possible de désigner ces interpolations; le manuscrit du Vatican, qui en contient moins que les autres, est surtout utile pour ce travail.

II. LE LIVRE DE LA SAGESSE.

Ce livre, composé de deux parties bien distinctes, n'appartient nullement à Salomon, comme quelques auteurs l'ont prétendu.

La première partie est d'un Juif anonyme, imbu de la philosophie platonicienne, et qui devait vivre dans le premier siècle avant Jésus-Christ. On y rencontre fréquemment des maximes empruntées à l'école d'Épicure, des allusions au système payen de la métempsycose, etc.

La deuxième partie de la *Sagesse*, qui n'a aucune liaison avec la précédente, n'est probablement pas du même auteur. Elle doit être l'ouvrage d'un Juif essénien, né en Égypte, et connaissant les littératures juive, grecque et égyptienne. Il existe trois traductions anciennes de ce livre : en syriaque, en arabe et en latin. Cette dernière est pleine de barbarismes.

III. LES LIVRES DES MACHABÉES.

L'auteur du premier livre, historien assez estimable en quelques points, se montre, sur les pays étrangers, aussi ignorant que l'ont toujours été ses compatriotes. Il en donne des preuves multipliées, en parlant des relations qui, selon lui, ont eu lieu entre son peuple, les Romains et les Lacédémoniens, et surtout en insérant dans son histoire des lettres qui n'offrent aucun caractère d'authenticité. Ce livre, rejeté par l'Église du temps de saint Jérôme, a été admis par le concile de Carthage, en 397, et par le concile de Trente.

Le second livre des *Machabées* commence par deux lettres, dont la seconde, datée de l'an 188 des Séleucides, est adressée par les Juifs, le sénat et Judas Machabée, à Aristobule et aux Juifs d'Alexandrie. Elle ne peut pas être authentique, mais doit avoir été fabriquée par un Juif helléniste, qui ne connaissait pas même l'histoire

de son pays. Ainsi Judas Machabée, au nom duquel cette lettre a été écrite, l'an 188 de l'ère des Séleucides, était mort dès l'année 152.

La seconde section de ce livre, écrite par un Juif de l'école d'Alexandrie, est d'un style boursouflé, prétentieux et plein d'antithèses. La chronologie, erronée d'un bout à l'autre, est en contradiction avec les histoires profanes, et même avec le premier livre des *Machabées;* enfin, l'auteur est tellement ignorant, qu'en citant une lettre du sénat de Rome, il emploie l'ère de Séleucus.

Le troisième livre des *Machabées*, composé par un Juif de l'école d'Alexandrie, est une misérable rapsodie qui ne mérite pas le nom d'histoire.

IV. LE LIVRE DE JUDITH.

Il est fort difficile de regarder ce livre comme historique. Il ressemble à un roman dont l'auteur paraît avoir entièrement négligé toute vérité historique, toute chronologie, et les premiers éléments de la géographie. Quelques interprètes pensent qu'un Juif ignorant a voulu consigner dans cet ouvrage la tradition qui attribuait à la ruse d'une courtisane la délivrance d'une ville assiégée dont le nom était oublié. Pour rendre son récit plus intéressant, il y attacha le nom d'un conquérant célèbre. La ville porte un nom significatif (Béthul, *vierge*).

Saint Jérôme faisait bien peu de cas de ce livre, car il dit dans son commentaire sur Aggée : « Celui qui ne boit pas mourra de soif, comme cela se dit au livre de *Judith*, si tant est que quelqu'un veuille recevoir le livre d'une femme. »

Les locutions grecques que renferme le livre de *Judith*, prouvent qu'il est l'œuvre d'un Juif helléniste, et non une composition hébraïque.

V. LE DEUXIÈME LIVRE D'ESDRAS.

Outre le livre d'*Esdras*, généralement reconnu comme canonique, on trouve dans la traduction grecque de l'Ancien Testament un autre ouvrage historique attribué au même auteur, et qui ne paraît être qu'une traduction amplifiée du livre hébreu d'*Esdras*. Le style en est assez pur. Cité souvent par les Pères de l'Eglise, ce livre n'a pas été déclaré canonique.

VI. LE LIVRE DE BARUCH.

Les deux lettres qui composent ce livre sont pleines d'erreurs chronologiques et historiques ; elles ont été fabriquées par un Juif fort ignorant des circonstances dans lesquelles il place sa composition.

Le concile de Trente ne nomme pas Baruch parmi les livres canoniques.

VII. LE LIVRE DE TOBIE.

Ce livre est dû à un écrivain inconnu, postérieur au règne de Darius Hystaspes. Suivant un savant Allemand, Ilgen, il est l'ouvrage de six auteurs qui ont vécu à différentes époques.

L'auteur débute par un anachronisme. Il dit (ch. I, 2) qu'il fut emmené captif en Assyrie, du temps du roi Enemassar, que l'auteur des Rois appelle Salmanasar (environ l'an du monde 3275), et que, lorsqu'il était encore dans son pays, toutes les tribus d'Israël s'étaient révoltées et sacrifiaient à l'idole de la génisse. Qui ne sait que le schisme des dix tribus, arrivé sous

Roboam (l'an 3026), fut antérieur à la prise de Samarie d'environ deux cent quarante-neuf ans? L'écrivain n'est pas plus habile dans ses citations, car il dit (chap. VI, 12) que la loi de Moïse condamnait à mort l'Israélite qui mariait sa fille à un étranger. Une telle prescription ne se trouve nulle part dans le Pentateuque. On a enfin fait remarquer, avec raison, que le livre de Tobie ne saurait être d'origine hébraïque; un auteur de cette nation n'eût pas fait jouer un rôle important à un chien, animal immonde chez les Orientaux. Le texte grec que nous avons aujourd'hui est donc sans doute l'original.

VIII. ADDITIONS AU LIVRE D'ESTHER.

Le livre d'Esther, dans la version des Septante, est augmenté de plusieurs morceaux qui ne se trouvent pas dans l'original hébreu, et sont dus évidemment à un Juif helléniste, savoir : le songe de Mardochée, l'édit d'Artaxerxès pour l'extermination des Juifs, les prières de Mardochée et d'Esther, la scène de l'entrevue entre le roi et Esther, l'édit en faveur des Juifs, et l'interprétation du songe de Mardochée. Ces passages, qui sont évidemment interpolés, existaient déjà du temps de Josèphe. Saint Jérôme les avait séparés, et en avait formé un supplément particulier. Le concile de Trente les a admis parmi les livres canoniques.

IX. ADDITIONS AU LIVRE DE DANIEL.

Ces additions sont au nombre de trois, savoir :

1° Le *Cantique des trois enfants dans la fournaise*, cantique dont il n'existe plus d'original hébreu ou chaldéen, si même il y en a jamais eu.

2° L'*Histoire de Bel et du Dragon*, qui a pour but de

ridiculiser l'idolâtrie. L'auteur n'a pas été heureux en plaçant en Babylonie le culte des animaux, qui a toujours été inconnu aux habitants de cette contrée. Les deux textes grecs de cette histoire, celui des Septante et celui de Théodotion, diffèrent beaucoup entre eux; on voit que celui des Septante est le plus ancien. Théodotion l'a retouché, et a tâché de donner plus de vraisemblance au conte, et d'en corriger le style. Il a fait la même chose pour l'histoire de Suzanne.

3° *Histoire de Suzanne*. Cette histoire renferme de telles invraisemblances, qu'on doit la considérer comme une fable. Ainsi, il n'est nullement probable que les Juifs, captifs dans Babylone, maltraités par leurs vainqueurs, eussent des juges, des tribunaux revêtus de la puissance de vie et de mort sur leurs compatriotes. Puis comment supposer que Daniel, qu'on nous présente comme un enfant, pût arrêter tout un peuple qui accompagnait un criminel au supplice, s'ériger le juge des juges, et envoyer à la mort deux hommes revêtus de la charge d'anciens?

Ce morceau a été originairement écrit en grec, car les jeux de mots dont Daniel se sert en condamnant les deux vieillards ne peuvent être traduits en hébreu. Les Juifs ne l'ont jamais regardé comme canonique.

§ 2. NOUVEAU TESTAMENT.

Les ouvrages composant le Nouveau Testament sont tous écrits en grec, et regardés par l'Église comme ayant le même caractère d'authenticité. Mais cette croyance, purement traditionnelle, n'est conforme à la vérité, ni

quant à la forme, ni quant au fond des livres attribués aux disciples de Jésus-Christ.

La plus ancienne division les classait en *Évangile* et *Apôtre*. Dans Eusèbe, qui vivait au quatrième siècle, on voit encore une certaine incertitude se mêler à la confiance traditionnelle qu'ils inspiraient; ainsi cet écrivain place dans une seconde classe, et regarde comme douteuses, les Épîtres de saint Jacques et saint Jude, la seconde de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean; il ne sait quelle place assigner à l'Apocalypse.

Une troisième classe renfermait certains livres auxquels l'Église n'accordait qu'une authenticité douteuse, mais qu'elle a rejetés complétement aujourd'hui.

Nous allons examiner à quelle époque doit être reportée la première apparition des Évangiles que nous possédons aujourd'hui. Faisons observer en passant que leur division en chapitres et en versets, qui n'a rien de commun avec les sections mentionnées dans les Pères, est attribuée à divers individus, et ne remonte pas au delà du treizième siècle.

Lorsque le christianisme eut pris une assez grande extension, l'instruction orale devint insuffisante, et il fut nécessaire de rédiger par écrit le recueil des actions et des paroles du maître. Telle fut l'origine d'un *Évangile* primitif, espèce de formulaire dont tout prouve l'existence, et qui était destiné à servir de base à une instruction uniforme.

En effet, les quatre Évangiles que nous possédons aujourd'hui ne peuvent être une première ébauche, ouvrages des apôtres, hommes simples, peu exercés dans l'art d'écrire; ce sont de véritables biographies, qui, renfermant des parties travaillées avec soin, quelquefois même,

comme dans saint Luc, avec l'affectation et la minutieuse élégance du rhéteur, ne pouvaient faire la base de l'enseignement préliminaire.

En outre, il est historiquement prouvé que ces quatre Évangiles n'ont été en usage, dans la forme où ils nous sont parvenus, qu'après le second siècle de notre ère; car, jusqu'à cette époque, les Pères de l'Église citent, sans exception, des Évangiles différents, et par leur moyen il nous est facile de remonter jusqu'à cet Évangile primitif perdu aujourd'hui.

Avant de nous occuper des quatre Évangiles, nous commencerons par l'examen des documents qui ont servi à leur rédaction.

I. ÉVANGILE SELON LES HÉBREUX.

Le premier Évangile dont on trouve des traces est nommé *Evangelium secundum Hebræos*; Papias et Hégésippe en faisaient usage. Le titre de cet ouvrage, qui semble indiquer qu'il a été rédigé par plusieurs écrivains[1], ne date que du quatrième siècle. Les Nazaréens et les Ébionites ne reconnaissaient pas d'autre livre sacré.

Saint Jérôme en fit deux traductions, l'une grecque, l'autre latine, perdues toutes deux ainsi que l'original; il ne nous en reste que des passages cités par les Pères de l'Église, et suffisants pour nous faire voir que le texte, d'abord très-concis, a été successivement étendu par des interpolations, à mesure que d'autres Évangiles plus circonstanciés se répandirent parmi les chrétiens.

[1] Quelques auteurs en ont attribué la rédaction à saint Matthieu, qui l'aurait écrit en langue chaldaïque.

II. ÉVANGILE DE MARCION.

Au milieu du deuxième siècle, on trouve entre les mains de l'hérétique Marcion un Évangile ressemblant beaucoup à celui de saint Luc, dont cependant il diffère sous plusieurs rapports. « Les Pères de l'Église, dit Schœll, attribuent cette différence aux falsifications dont ils accusent Marcion ; mais ils ne donnent aucune preuve de cette accusation dont on ne peut deviner le motif, cet Évangile renfermant des passages contraires à la doctrine de Marcion. Ses adhérents[1] prétendaient, au contraire, que les catholiques avaient falsifié et interpolé les quatre Évangiles reçus par l'Église. La critique impartiale doit reconnaître que l'Évangile de Marcion, aussi bien que celui de saint Luc, était un document historique; que les auteurs de l'un et de l'autre avaient puisé à la même source, ou que peut-être l'Évangile de Marcion a servi de base à celui de saint Luc[2]. »

III. COMMENTAIRES DES APOTRES.

Saint Justin le Martyr[3], malgré son exactitude à citer ses autorités, ne mentionne jamais les quatre Évangiles canoniques et ne parle que des *Commentaires* ou *Mémoires des Apôtres* (*Apomnèmoneumata*), dans ce qu'il rapporte de Jésus-Christ. Les fragments qui nous sont parvenus ont quelques ressemblances avec les Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, et renferment des pas-

[1] Les Marcionites, au temps de saint Épiphane, mort en 403, étaient encore fort répandus, non-seulement en Italie, mais dans tout l'Orient.

[2] *Histoire abrégée de la littérature grecque sacrée et ecclésiastique*, p. 82.

[3] Mort en 165.

sages que l'on ne trouve dans aucun de nos Évangiles.

Les *Mémoires des Apôtres* doivent être considérés comme l'ébauche de l'Évangile de saint Luc.

IV. ÉVANGILE DE CÉRINTHE.

Les sectaires de Cérinthe possédaient un Évangile qui ressemblait beaucoup à celui de saint Matthieu, mais il était beaucoup moins complet, et comme les Pères de l'Église qui ont parlé de cette hérésie, entre autres saint Irénée, mort vers 202, n'accusent aucunement ces sectaires de falsifications ou de mutilations, on peut en conclure que, vers la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième, l'Évangile de saint Matthieu n'avait pas encore la forme sous laquelle il nous est parvenu.

V. DIA TESSARON DE TATIEN.

Tatien, qui vivait à la fin du second siècle, composa un Évangile à l'aide de quatre autres qu'il réunit; il le nomma *Dia tessarôn*, c'est-à-dire *par les quatre*. Mais il ne s'agit pas ici des quatre Évangiles canoniques, car tout porte à croire, d'après la comparaison de son livre avec ceux de saint Matthieu et de saint Luc, qu'il n'a pas connu ces derniers; et comme son Évangile était quelquefois appelé *Évangile selon les Hébreux*, il est à peu près certain que l'un des Évangiles dont il s'est servi était celui des Hébreux.

VI. ÉVANGILES DES PÈRES.

L'opinion vulgaire, suivant laquelle les quatre Évangiles canoniques auraient été connus des Pères, ne peut soutenir la discussion; en effet, depuis saint Barnabé et saint Clément jusqu'à saint Polycarpe, mort en 167, les Pères

ne citent que des textes différents de ceux des évangélistes.

Les quatre Évangiles canoniques n'étaient donc pas connus avant la fin du deuxième siècle, et les docteurs de l'Église avaient sous les yeux d'autres Évangiles perdus aujourd'hui. Les uns (l'*Évangile des Hébreux*, l'*Évangile de Cérinthe*, les *Mémoires des Apôtres*) donnèrent naissance à l'Évangile de saint Matthieu, et les autres (l'*Évangile de Marcion*, et l'un des quatre de Tatien) furent le type du livre de saint Luc. Les Évangiles des Pères ont tous été rédigés sur un Évangile primitif, et ce fut pour mettre fin aux additions et aux interpolations successives dont ces livres étaient l'objet, que l'Église, vers la fin du deuxième siècle, ou au commencement du troisième, fit un choix et adopta les quatre Évangiles canoniques. Cette mesure eut pour résultat de faire disparaître tous les autres Évangiles.

Saint Irénée est le premier qui, vers l'an 200, parle d'une manière positive des quatre Évangiles, dont seize ans plus tard saint Clément d'Alexandrie jugea nécessaire de démontrer l'authenticité.

VII. ÉVANGILE PRIMITIF.

On peut, au moyen des Évangiles canoniques, remonter au document primitif qui leur a servi d'ébauche. En écartant l'ouvrage de saint Jean, dont l'origine et l'objet sont différents, on trouve dans les trois autres Évangiles quarante-deux passages entièrement ou à peu près identiques, qu'on peut regarder comme le texte primitif et original [1].

Cette harmonie entre les trois écrivains, qui se servent

[1] Schœll, dans l'ouvrage déjà cité, en a formé un tableau. Voy. p. 89.

souvent des mêmes paroles ou présentent dans la suite des idées une analogie complète, ne saurait, d'après tout ce qui précède, provenir de ce qu'ils racontent des faits dont ils ont été témoins ou qu'ils connaissent par la même tradition. De plus, ils ne se sont pas copiés, puisque dans ce cas, les différences qui se trouvent entre eux auraient disparu, et la suite chronologique des événements aurait été la même, ce qui n'a pas lieu. Il est donc évident que les trois évangélistes ont puisé dans une source commune l'Évangile primitif, qui commençait sans doute au baptême de saint Jean; car il n'y a que dans les premiers chapitres de saint Matthieu où il soit question de la vie de Jésus-Christ avant son baptême. Les apôtres, comme on le voit d'après les *Actes*, n'en parlaient nullement dans les instructions à leurs disciples.

Certaines différences des textes actuels, qui n'existent que dans des mots isolés, prouvent, du reste, que l'Évangile primitif, qui fut altéré en passant de main en main, était rédigé en syro-chaldéen. De la comparaison attentive des trois Évangiles, il résulte que leurs auteurs se servirent d'une même traduction grecque de l'Évangile primitif, et de suppléments différents en langue chaldéenne qui renfermaient des additions et des augmentations. On peut voir, dans Schœll, comment de là sont sortis les trois premiers Évangiles sur lesquels nous nous bornerons ici à donner quelques détails.

VIII. ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU.

Cet Évangile ne peut pas être sorti tel qu'il est des mains de saint Matthieu, qui n'est évidemment pas

l'auteur des deux premiers chapitres; leur contenu n'est pas conforme à l'esprit du temps des apôtres.

En effet, à cette époque, on ne pouvait s'appliquer à décrire avec soin la généalogie, la naissance et les premières années de Jésus-Christ. Personne ne doutait qu'il ne descendît de la tribu de Juda et il n'était nullement nécessaire de le prouver. Mais, après l'extinction de la génération de ses contemporains, il fallut prouver cette origine qui constituait un des signes auxquels on devait reconnaître le Messie. Si cette généalogie s'était trouvée dans l'Évangile primitif, il n'existerait pas une contradiction manifeste entre la manière dont saint Matthieu et saint Luc la rapportent. Une de ces généalogies, nécessairement fausse, ne peut être des premiers temps du christianisme. La contradiction est plus grande encore entre les récits des deux évangélistes sur la naissance de Jésus; ils renferment des traditions étrangères aux premiers chrétiens.

Il paraît cependant que les deux premiers chapitres de saint Matthieu ont été ajoutés par le même écrivain qui a donné à cet ouvrage la forme et l'étendue sous lesquelles il nous est parvenu. On y trouve aussi l'intention de faire voir que tous les indices qui devaient désigner le Messie se sont rencontrés dans la personne de Jésus-Christ. Les diverses parties dont cet Évangile se compose sont de trois sortes :

1° Les unes lui sont propres. Or, ces morceaux respirant le même esprit que les deux premiers chapitres, il devient probable qu'ils sont tous étrangers à l'apôtre.

2° Il y a des parties qui lui sont communes avec l'un des évangélistes, et on ne peut les attribuer avec une entière certitude à saint Matthieu ; il y a au moins un

passage qui n'est pas de son époque : c'est le récit que saint Matthieu et saint Luc font des tentations de Jésus-Christ par le diable. L'Évangile primitif se contentait de dire que Jésus-Christ fut tenté par Satan ; expression métaphorique qui, plus tard, a été interprétée littéralement.

3° Enfin les morceaux qui se trouvent dans les trois évangélistes sont les seuls que l'on puisse attribuer à saint Matthieu, qui a évidemment changé l'ordre chronologique de l'Évangile primitif où il puisait.

Originairement rédigé en hébreu, puis traduit en grec et avec une grossière inexactitude, l'Évangile de saint Matthieu ne peut, dans sa forme actuelle, être antérieur à la destruction de Jérusalem, comme le prouve une altération qui se trouve au chapitre XXIII, verset 35 [1].

IX. ÉVANGILE DE SAINT MARC.

Cet Évangile a été composé avec les mêmes documents que les autres. On peut regarder comme ajoutées postérieurement les descriptions de deux guérisons miraculeuses opérées avec certaines cérémonies, et comme douteuse, l'authenticité des douze derniers versets, en contradiction formelle avec le dernier chapitre de saint

[1] « Ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est super « terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ, filii Bara- « chiæ, quem occidistis inter templum et altare. » Au lieu de Zacharie, fils de Barachie, l'Évangile primitif portait *fils de Joïada*, ainsi que saint Jérôme dit expressément l'avoir lu dans l'Évangile des Nazaréens; ce qui était en effet conforme au passage du deuxième livre des *Paralipomènes*, auquel il est fait allusion (chap. XXIV, vers. 22). Cette erreur vint de ce que, ainsi que Josèphe le rapporte, un Zacharie, fils de Baruch ou Barachias, ayant été assassiné dans le temple, lors de la guerre des Juifs, le rédacteur de l'Évangile de saint Matthieu confondit les deux individus.

Matthieu. Toutes les traditions de l'Église sur saint Marc sont fort peu authentiques.

On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur le prétendu manuscrit autographe de saint Marc, écrit en latin, et conservé à Venise. Nous en parlerons ailleurs.

X. ÉVANGILE DE SAINT LUC.

L'Évangile de saint Luc, biographie élégante de Jésus-Christ, a plus que les autres la forme d'une composition historique; son auteur a employé ses matériaux, tirés surtout de l'Évangile primitif, en homme exercé dans l'art d'écrire et plus soucieux d'élégance oratoire que de chronologie. Son livre, qui offre de grandes analogies avec l'Évangile de Marcion, renferme plusieurs passages interpolés. Ainsi du chapitre IX au chapitre XVIII, il y a un long morceau qui, selon Schœll, a tout l'air d'un mémoire composé par un des compagnons de Jésus, dans son dernier voyage à Jérusalem; le morceau qui va du verset 5 du chapitre I à la fin du chapitre II, est encore généralement regardé comme une interpolation.

XI. ACTES DES APOTRES.

Cet ouvrage, qui forme pour ainsi dire la deuxième partie de l'Évangile de saint Luc, est une composition historique régulière due à la plume de cet écrivain. Bien qu'il porte tous les caractères d'un livre authentique, on ne trouve pas cependant que les Pères l'aient connu avant la fin du deuxième siècle. Saint Irénée, qui, depuis 177, fut évêque de Lyon, et saint Clément d'Alexandrie, sont les premiers qui le citent. Saint Jean Chrysostôme, mort en 407, dit que de son temps on en connaissait à peine l'existence. Aucun ouvrage faisant partie du Nouveau

Testament n'offre un texte aussi corrompu, aucun n'a subi des interpolations plus nombreuses. On peut s'en convaincre en collationnant les divers manuscrits qui nous restent, et en comparant notre texte avec l'ancienne version latine dont près d'un sixième en diffère totalement.

XII. ÉVANGILE SELON SAINT JEAN.

Cet Évangile, qui date réellement du temps des apôtres, est parfois en désaccord avec l'Évangile primitif, dont il rectifie quelques inexactitudes. Quoiqu'il porte tous les caractères de l'authenticité, on n'en trouve aucune trace dans l'histoire avant le commencement du deuxième siècle; le premier qui le cite est Héracléon, disciple de Valentin. Mais il paraît que le *Dia tessarôn* de Tatien renfermait cet Évangile, qui a été en de nombreux passages altéré et interpolé. Ces modifications remontent à la fin du deuxième siècle.

XIII. 1re ÉPITRE DE SAINT JEAN.

C'est dans cette épître que se trouve le célèbre verset qui, depuis le commencement du seizième siècle[1], a excité de si vives querelles entre les théologiens. Ce verset manque non-seulement dans les manuscrits les plus anciens, mais aussi dans tous les manuscrits grecs, si l'on en excepte trois ou quatre qui ne sont pas antérieurs au seizième siècle. Il manque aussi dans les traductions faites en syriaque et dans les autres langues orientales, et même dans quelques manuscrits de la Vulgate; de plus, malgré son extrême importance pour le

[1] « Quoniam tres sunt, qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus ; et hi tres unum sunt. » (Chap. v, vers. 7.)

dogme de la Trinité, il n'est cité par aucun Père de l'Église grecque, ni par aucun Latin, avant le cinquième siècle.

XIV. 2e ET 3e ÉPITRES DE SAINT JEAN.

Origène et Eusèbe doutent de l'identité de l'auteur de la deuxième épître avec la personne de l'apôtre saint Jean; saint Jérôme la croit d'un prêtre Jean, dont le tombeau se voyait à Éphèse. Ce n'est que depuis le cinquième siècle que l'Orient et l'Occident ont unanimement placé cette épître parmi les livres canoniques du Nouveau Testament. La troisième épître a été l'objet des mêmes doutes que la seconde.

XV. APOCALYPSE.

La première trace historique de l'existence de l'*Apocalypse* est un passage de saint Justin le Martyr, mort vers 163. Après lui, saint Irénée en parle, et vers la fin du deuxième siècle, saint Clément d'Alexandrie la cite comme l'ouvrage de saint Jean l'évangéliste.

Origène, saint Hippolyte (mort en 240), et Tertullien, en parlent dans le même sens. Cependant déjà avant eux cet ouvrage avait commencé à perdre de la réputation dont il jouissait. Les premiers adversaires de l'*Apocalypse* furent les *aloges* (sans verbe), hérétiques qui l'attribuaient à Cérinthe. Cette opinion fut reproduite par Caius de Rome, au commencement du troisième siècle, et un peu plus tard par Denis d'Alexandrie.

Eusèbe ne sait que penser de l'authenticité de cet ouvrage, que l'Église d'Orient rejeta jusqu'à l'époque du concile de Tolède (633).

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, cette

question de l'authenticité de l'*Apocalypse*, que rejetait Luther, a été de nouveau agitée par les théologiens protestants, entre autres par Michälis.

Le texte de l'*Apocalypse* est excessivement corrompu. Les copistes y ont intercalé les commentaires et les explications d'André, évêque de Césarée, qui vivait vers la fin du septième siècle.

XVI. DE QUELQUES AUTRES OUVRAGES APOCRYPHES.

A l'exception des épîtres de saint Paul, la plupart des autres épîtres ne paraissent pas devoir appartenir aux auteurs dont elles portent le nom.

On pense bien que l'on s'est servi plus d'une fois du nom des Pères de l'Église comme de celui des apôtres, pour leur attribuer des ouvrages auxquels ils étaient complétement étrangers. Tels sont les *Constitutions apostoliques*, les *Canons des apôtres*, les *Recognitiones*, attribués faussement à saint Clément, et les épîtres apocryphes de saint Ignace.

Parmi les autres ouvrages supposés du premier siècle, figurent encore le *Pasteur* attribué à Hermas, les prétendus ouvrages de Denys l'Aréopagite, la *Vie de saint Jean l'évangéliste*, de saint Prochore; l'*Évangile de Nicodème*; l'*Épître* des prêtres d'Achaïe, sur le martyre de saint André; le rapport sur la mort de Jésus-Christ, par Ponce-Pilate, etc., etc.

Aux siècles suivants appartiennent le *Protevangelium*, fabriqué sous le nom de saint Jacques le Jeune, un *Évangile* de saint Thomas, une lettre des Corinthiens à saint Paul et la réponse de l'apôtre, une correspondance entre saint Paul et Sénèque, deux lettres de saint Pierre à saint Jacques, et l'*Histoire de la passion* de

ces deux martyrs, attribuée à saint Lin. A la fin du deuxième siècle appartient le *Testament des douze patriarches*, auquel on n'a pas mis de nom d'auteur.

Au troisième siècle, l'histoire des suppositions d'ouvrages nous présente une prétendue réfutation des erreurs de Paul de Samosate, par Denys le Grand, et le colloque entre Archélaüs et Manès. Au quatrième siècle apparaît le fameux écrit de Constantin, par lequel ce prince est supposé donner la ville de Rome, l'Italie et tout l'Occident au pape Sylvestre. On a prétendu que cette donation fut originairement écrite en latin; le premier auteur qui en ait fait mention est Énée de Paris, qui écrivait en 854. Théodore Balsamon et Constantin Harménopule la traduisirent en grec, au quatorzième siècle; mais dès la renaissance des lettres, Laurent Valla en prouva la fausseté.

On attribue à tort à saint Dorothée, mort vers 305, un *Abrégé de la vie et de la mort des prophètes;* à Eusèbe d'Émèse (360), diverses homélies; à saint Amphiloque, évêque d'Icone (374), des ouvrages qui appartiennent à Amphiloque, évêque de Cyzique, au neuvième siècle; à Jean de Jérusalem, une collection d'anonymes, publiés par Wastel, etc.[1].

« Chez les premiers chrétiens, dit M. A. Maury, dans son savant et curieux *Essai sur les légendes pieuses* (1843, in-8), l'habitude d'altérer les écrits des auteurs, d'en supposer qui leur étaient étrangers, fut si générale, que cette fraude avait lieu du vivant même de ces auteurs, et presque en leur présence. Origène raconte comment il confondit un hérétique qui, ayant falsifié ses écrits, lui

[1] Voyez encore le mémoire de Burigny sur les livres apocryphes, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XXVIII.

niait en face cette imposture en présence d'un grand nombre de témoins. Saint Grégoire le Grand s'aperçut qu'il courait sous son nom plusieurs discours répandus dans le public par un moine grec nommé André, qui les avait composés. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les fraudes pieuses, les interpolations et les falsifications de tout genre qui datent des premiers siècles du christianisme. Aussi Érasme, au seizième siècle, se plaignait-il avec amertume de ne posséder aucun texte des Pères de l'Église qui n'eût été falsifié.

Rien ne prouve mieux, et le manque de critique des chrétiens, et leur légèreté à supposer des textes qui pouvaient leur servir, que l'usage qu'ils ont fait des *Oracles sibyllins*.

Toujours attentifs à rechercher dans la mythologie païenne des preuves et des traces de leur religion, ils ont fabriqué de toutes pièces, et ont mis des prophéties sous le nom de la Sibylle païenne. « Saint Clément de Rome lui-même n'est pas à l'abri du soupçon d'avoir participé à cette falsification, ou d'avoir trop légèrement ajouté foi à un texte corrompu. D'après saint Justin, ce pontife avait cité dans son épître aux Corinthiens des oracles de la Sibylle pour confirmer les vérités qu'il annonçait aux païens. Un contemporain de saint Clément, l'historien Josèphe, se réfère à un passage de ces mêmes oracles où il est question de la tour de Babel ; ce que nous remarquons comme une preuve de l'ancienneté des falsifications de ces oracles. Celsus, cet antagoniste fameux du christianisme, accusait expressément les chrétiens d'avoir altéré ce recueil. Les Pères de l'Église du deuxième, et plus souvent encore ceux du troi-

sième siècle, se réfèrent à des passages interpolés qu'ils rapportent comme authentiques[1]. » Ces oracles, dont M. Alexandre a donné dernièrement une édition, ont joui pendant le moyen âge d'une grande autorité. Saint Bernard s'écriait, en parlant des Juifs : « S'ils ne croient pas aux prédications de leurs prophètes, qu'ils croient au moins à celles de la Sibylle. » L'Église a chanté longtemps : *Teste David cum Sibylla*, et l'on sait que les Sibylles se trouvent représentées avec les prophètes, à Rome, dans les peintures de Michel-Ange et de Raphaël, et sur les vitraux des cathédrales d'Auch et de Sens.

Nous ne devons pas négliger de parler du célèbre passage inséré après coup dans les *Antiquités judaïques* de Josèphe, où l'on n'a pas craint de faire proclamer la divinité de Jésus-Christ par un Juif aussi attaché à sa religion que l'était cet historien. Voici le passage :

« En ce même temps était Jésus, qui était un homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un homme, tant ses œuvres étaient admirables. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et il fut suivi non-seulement de plusieurs Juifs mais de plusieurs gentils. C'était le Christ. Des principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, celui-ci le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé durant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort. Il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints prophètes l'avaient prédit[2]. »

Quelques critiques voient simplement dans ce morceau un commentaire inséré mal à propos dans le texte,

[1] Schœll, *Histoire de la littérature grecque profane*. 1823, t. I, p. 53.
[2] Liv. XVIII, chap. 4. Traduction d'Arnaud d'Andilly.

mais les plus éclairés, entre autres Villoison, l'ont regardé comme interpolé. Tannegui Lefèvre accuse même Eusèbe de cette falsification.

Il ne faut pas s'étonner du nombre de ces falsifications, car les chrétiens des premiers siècles, sans cesse agités par des querelles religieuses où les mots avaient une grande importance, devaient se montrer très-peu scrupuleux à cet égard. C'est ce qu'a fort bien senti un écrivain dont le témoignage n'est pas suspect, Joseph de Maistre, qui s'exprime ainsi dans son livre *du Pape* (liv. I, ch. 15) : « De ce vague qui régnait dans les signes cursifs, ainsi que du défaut de morale et de délicatesse sur le respect dû aux écritures, naissait une immense facilité et par conséquent une immense tentation de falsifier les écritures ; et cette facilité était portée au comble par le matériel même de l'écriture ; car si l'on écrivait sur la peau, *in membranis*, c'était pire encore, tant il était aisé de ratisser et d'effacer. »

Faisons de plus remarquer que quand la fraude s'opérait, par exemple, en Afrique ou au fond de l'Asie, sur quelques manuscrits, il était à peu près impossible qu'on s'en aperçût tout de suite en Grèce, en Italie ou dans les Gaules ; et, comme les manuscrits anciens s'anéantissaient chaque jour et que les manuscrits falsifiés servaient à leur tour de modèle aux copistes, il en résultait inévitablement qu'au bout d'un certain espace de temps, l'erreur se trouvait propagée dans le monde entier sans qu'on eût pu en découvrir l'origine et s'y opposer.

Parmi les suppositions religieuses des premiers siècles, nous devons encore mentionner deux lettres. La première a été, dit-on, adressée par Jésus-Christ à Abgar, roi d'Édesse. Bien qu'Eusèbe la regarde comme authentique, il n'est personne aujourd'hui qui ne sache que cette

lettre a été fabriquée pour relever l'ancienneté de l'Église d'Edesse. La seconde lettre, qui ne peut être maintenant citée sérieusement que par des gens d'une grande ignorance ou d'une mauvaise foi insigne, a été, à ce qu'on prétend, écrite par le proconsul Lentulus au sénat romain de Jérusalem. On y trouve le portrait de Jésus-Christ, la description de sa taille, la couleur de ses cheveux, de sa barbe, etc.

Terminons cette longue digression par l'histoire de la traduction de l'Ancien Testament, dite des *Septante*.

Suivant la tradition, au troisième siècle avant Jésus-Christ, Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte, voulant avoir pour la bibliothèque d'Alexandrie une version grecque des livres juifs, envoya deux officiers de sa cour, Aristéas et Andréas, en demander une copie à Éléasar, grand pontife des Juifs à Jérusalem, et le pria de lui envoyer soixante-douze hommes sachant également les langues hébraïque et grecque. Ces hommes, enfermés isolément dans l'île de Pharos, dictèrent une *seule et même* traduction à Démétrius de Phalère.

Cette tradition, qui se trouve rapportée avec des circonstances plus ou moins merveilleuses par Philon, Justin le Martyr et saint Épiphane, reposait principalement sur une lettre attribuée à Aristéas lui-même, lettre qui fut regardée comme authentique jusqu'au dix-septième siècle. A cette époque les critiques la rejetèrent unanimement comme supposée.

Voici maintenant ce qu'on est parvenu à démêler de tous ces récits confus ou mensongers. Il y avait en Égypte, à la mort d'Alexandre le Grand, une colonie très-nombreuse de Juifs, qui avaient oublié, ainsi que les Juifs revenus de Babylone, non-seulement l'hébreu, mais

encore le chaldéen, et ne se servaient que de la langue grecque. Or, comme les jours de sabbat on devait lire dans la synagogue un passage du Pentateuque, il en résulta qu'il devint nécessaire de traduire cet ouvrage en grec. Le sanhédrin d'Alexandrie, composé, comme celui de Jérusalem, de soixante-dix ou soixante-douze membres, dut nécessairement examiner, corriger et approuver cette traduction, qui aurait pris de là le nom de *Septante*. Peut-être le sanhédrin réclama-t-il le secours de quelques savants de la Palestine, ce qui aurait donné lieu au conte d'une ambassade envoyée à Jérusalem par le roi d'Égypte.

Ptolémée-Philadelphe ayant, au dire de Plutarque, rassemblé les ouvrages publiés par les différents législateurs, il est probable que ce prince comprit dans cette collection les livres de Moïse, et il est possible qu'il se soit adressé directement au sanhédrin pour en avoir une traduction.

Il est bon d'ajouter que la version n'eut d'abord pour objet que les livres de Moïse; les autres parties de l'Ancien Testament ne furent traduites qu'à des époques très-postérieures, comme le prouve le livre d'Esther, dédié à Ptolémée-Philométor, qui régna de 181 à 146 avant Jésus-Christ.

DES TRADUCTEURS.

Madame de Sévigné comparait les traducteurs à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur

maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Voltaire leur trouvait encore un autre défaut des domestiques, celui de se croire aussi grands seigneurs que leur maître, surtout quand ce maître était fort ancien. On va voir si tous deux avaient raison.

Pendant longtemps on ne paraît pas s'être douté de ce que devait être une traduction, surtout lorsqu'il s'agissait d'un auteur grec ou latin[1]. Sans parler des traductions de Perrot d'Ablancourt, surnommées les *belles infidèles*, il y en a d'autres où l'antiquité se trouve singulièrement défigurée. Th. Guyot, dans une traduction d'épigrammes latines publiées sous le titre de *Fleurs morales et épigrammatiques*, rend les noms propres qui se trouvent dans le texte par les mots généraux de *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*. Pourtant il lui échappe quelquefois de dire : *Monsieur Zoïle*, *mademoiselle Lycoris*. Dans une version de quelques lettres de Cicéron (Paris, 1666, in-18), version qui n'est pas, du reste, sans mérite, le même auteur, probablement pour flatter quelques grands personnages de son temps, s'est avisé de franciser les noms latins d'une manière assez bizarre. Ainsi, il a traduit *Pomponius* par *M. de Pomponne*.

Un système analogue a été suivi par Lenoble, traducteur en vers des satires de Perse, Amsterdam, 1706. Il a soin de prévenir le public qu'il les a accommodées au goût présent. Il a en effet substitué les mœurs de son temps aux mœurs des Romains, les noms de ses contemporains aux noms des personnages latins, et le lecteur est fort étonné d'entendre Perse chanter les louanges de

[1] On connaît la ridicule traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, par Benserade. Tout, jusqu'à l'*errata*, y est mis en rondeaux.

Bossuet. Lenoble, du moins, n'eut pas la présomption de son contemporain le jésuite Tarteron, qui regardait sa traduction d'Horace « comme louable devant Dieu et devant les hommes. »

Rien n'égale la platitude du style de certains traducteurs, entre autres de l'abbé de Marolles, qui a traduit presque tous les classiques latins. Un exemple suffira pour en donner une idée. Il rend *solito membra levare thoro*, par *reposer sur la paillasse accoutumée.*

La traduction de Tacite par la Bletterie est à peu près du même genre, et Voltaire, qui lui reprochait, avec raison, d'avoir fait parler Tacite en bourgeois du Marais, le poursuivit de ses épigrammes [1].

L'un des traducteurs de l'antiquité qui se sont permis les plus grandes libertés, est le sieur de Gueudeville, qui s'exprime ainsi dans la préface de sa traduction de Plaute (1719, 10 vol. in-12) : « Ma traduction, dit-il, est fort libre ; je ne me suis gêné que pour le sens de mon auteur ; encore est-il vrai qu'il y a tels endroits obscurs où je ne sais pas trop moi-même ce que je dis. Du reste, je n'ai rien omis pour habiller ce vieux comique à la mode ; j'étends sans façon ses pensées, liberté qu'on condamnera

[1] Citons seulement la suivante, intitulée : *Le huitain bigarré, au sieur la Bletterie, aussi suffisant personnage que traducteur insuffisant.*

On dit que ce nouveau Tacite
Aurait dû garder le *tacet ;*
Ennuyer ainsi, *non licet*,
Ce petit pédant prestolet
Movet bilem, la bile excite.
En français le mot de sifflet
Convient beaucoup, *multum decet*,
A ce translateur de Tacite.

comme une licence impardonnable. Mettre du sien à un célèbre auteur, c'est le corrompre, le défigurer, lui ôter tout son prix... J'ai suivi mon penchant, et je me flatte que les lecteurs de vrai goût, petit troupeau, me sauront gré d'avoir voulu contribuer à les mieux divertir. »

A côté de Gueudeville, on peut placer d'Auteroche, qui, mort en 1823, lui est postérieur de plus d'un siècle. Dans sa traduction en vers de Virgile, il se vante, à chaque instant, d'avoir mieux fait que le poète latin. Tantôt il dit, avec complaisance : « Nous pensons n'être pas resté au-dessous de l'original; » tantôt il corrige et rectifie; tantôt il ajoute des vers qui lui semblent aussi expressifs que vrais, et Dieu sait de quels vers il veut parler. Il ne lui a manqué, pour être parfaitement ridicule, que d'exécuter un projet qu'il avait conçu : « Outre la traduction de l'*Énéide*, telle qu'elle existe, je m'étais proposé, dit-il, d'en donner une nouvelle édition, telle que je *suppose* que Virgile aurait pu composer son poème, si une plus longue vie lui eût permis de mettre la dernière main à cet ouvrage. » Il voulait modifier le caractère de Turnus, rendre Lavinie amoureuse d'Énée, substituer, dans le troisième livre, Ulysse à Achéménides. Quant à ce dernier changement, d'Auteroche ne doute pas que Virgile ne l'eût fait si le temps *ne lui eût pas manqué*, etc.

Les étrangers n'ont pas été mieux traités que les anciens. Au siècle dernier, où l'on commença à étudier la littérature anglaise, le traducteur ne regardait guère les originaux que comme un canevas qu'il pouvait broder à sa fantaisie. Dans la traduction de Tom Jones on rencontre des chapitres intitulés : « *Chapitre... où le traducteur français prend la parole.* »

Le plus connu des traducteurs de cette époque, Le-

tourneur, a exposé franchement, dans le discours préliminaire de sa traduction des *Nuits* d'Young, le système qu'il a adopté. Ceux qui n'ont lu cet ouvrage que dans la traduction, verront, par ce qui suit, s'ils ont pu juger l'original en connaissance de cause.

« Le défaut le plus général d'Young, dit-il, et celui qui m'a paru le plus propre à inspirer le dégoût, c'est une abondance stérile, une reproduction des mêmes pensées sous mille formes presque semblables... J'ai *élagué* toutes ces superfluités, et je les ai rassemblées à la fin de chaque nuit sous le titre de *Notes*, qui ne sont point mes remarques, mais l'amas de ces fragments que j'ai mis au rebut, et de tout ce qui *m'a paru* bizarre, trivial, mauvais, répété et déjà présenté sous des images beaucoup plus belles. Mon intention a été de tirer de l'Young anglais un Young français qui pût plaire à ma nation..... C'est cependant la traduction entière des *Nuits* que je donne ici.... J'ai encore retranché quelques déclamations contre le pape, quelques vers épars où il annonce froidement les sujets qu'il va traiter, et deux vers fanatiques qui ont échappé à l'âme bienfaisante de l'auteur.... J'ai aussi rejeté à la fin de chaque nuit, dans ce que j'appelle *Notes*, tous les morceaux, tous les passages qui appartenaient uniquement à la théologie et aux dogmes particuliers de la révélation.

« Un autre défaut que j'ai entrepris, non pas de faire disparaître tout à fait, mais du moins de diminuer, c'est le peu d'ordre qui se trouvait dans l'assemblage des différents morceaux dont chaque nuit était composée. Elles n'ont point un objet distinctif ou particulier. Elles ne forment point un tout séparé..... J'ai donc regardé l'original de *Nuits* comme un architecte ferait l'amas des matériaux

d'un édifice, taillés et tout prêts à placer, mais entassés au hasard dans huit ou neuf places différentes, et mêlés dans les décombres. *J'ai assemblé, assorti de mon mieux, sous un titre commun, tous les fragments qui pouvaient s'y rapporter et former une espèce d'ensemble. La même raison m'a fait multiplier ces titres, et des neufs Nuits de l'original j'en ai formé vingt-quatre...* Au reste, j'ai tâché de traduire aussi *littéralement* que j'ai pu. »

Les traducteurs ont présenté les contrastes les plus singuliers. Si, d'un côté, un savant allemand, Daum, s'est occupé à rendre un seul vers de l'anthologie par plus de trois cents vers hexamètres latins, de l'autre, un poète flamand, Dongelberge, a imité en seize cents vers un poème latin qui en contenait près de neuf mille.

On sait le ridicule dont se couvrit la Motte, lorsque, sans savoir un mot de grec, il voulut pour améliorer l'*Iliade*, la réduire à douze chants. « D'un corps brillant de tout l'éclat de la jeunesse et de la santé, il fit, dit Voltaire, un squelette décharné. » Le public fut de cet avis et applaudit à l'épigramme de J.-B. Rousseau :

Le traducteur, qui rima l'Iliade,
De douze chants prétendit l'abréger;
Mais par son style aussi triste que fade,
De douze en sus il a su l'allonger.
Or le lecteur, qui se sent affliger,
Le donne au diable; et dit, perdant haleine :
« Eh! finissez, rimeur à la douzaine!
« Vos abrégés sont longs au dernier point. »
Ami lecteur, vous voilà bien en peine,
Rendons-les courts en ne les lisant point.

On pourrait faire un gros volume de toutes les bévues

échappées aux traducteurs. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes.

On en trouve plusieurs dans les auteurs latins qui ont traduit des passages d'écrivains grecs. Ainsi Pline, traduisant Démocrite, lui fait dire que le caméléon ressemble exactement au crocodile qu'il égale en grosseur. Mais le terme *crocodeilos*, employé par Démocrite, signifiait lézard et non pas crocodile.

Les premières traductions des classiques latins fourmillent d'erreurs. Pline, parlant des éclipses annoncées par Hipparque, emploie l'expression *præcinuit*, c'est-à-dire il *a chanté d'avance*, il *a prédit*. Un traducteur s'est imaginé qu'Hipparque avait écrit en vers. Du Pinet, autre traducteur de Pline, a fait deux patriciens romains de marbres d'espèce différente, l'une nommée *lapis numidicus*, l'autre *sinandicus*.

Coeffeteau, dans sa version de Florus, a fait de la ville de *Corfinium* un capitaine *Corfinius*.

Le savant abbé Thiers, dans une polémique qu'il soutint contre Mabillon, écrivit que *tout livre*, comme le disait Philon, *était toujours bon par quelque endroit*. Mais le passage de Philon, auquel il faisait allusion : *omnis bonus liber*, signifie : tout homme de bien est libre.

Les traducteurs d'ouvrages modernes n'ont pas été moins féconds en erreurs de tout genre.

Lemoine, dans ses notes *ad Epistolam S. Barnabæ*, fait mention d'un savant qu'il ne nomme point et qui avait pris un aqueduc amenant dans l'église de Saint-Pierre à Rome les eaux du lac *Sabatinus* (aujourd'hui le lac Bracciano), pour une aumône qui se faisait autrefois régulièrement le samedi avant Pâques dans cette église.

L'un des plus féconds littérateurs du siècle dernier,

de la Place, a rendu par *la Dernière chemise de l'Amour*, le titre suivant d'une pièce anglaise *Love's last Shift* (le Dernier expédient de l'Amour).

L'abbé Prévost, traduisant le voyage de Towston, a rencontré une phrase fort simple où il est dit que le navigateur anglais employa une *bonnette*, n'ayant plus de voiles entières. Mais l'auteur de *Manon-Lescaut* n'avait aucune idée des termes de marine, et il rendit ainsi le passage : « Towston suspendit à son mât un *vieux bonnet*, avec lequel il se conduisit à l'île de Wight. »

Un autre écrivain français, l'abbé Vial, dit, nous ne savons dans quel ouvrage, que l'archevêque de Cantorbéry avait fait placer des *canons* dans les stalles de la cathédrale. Malheureusement pour le pauvre traducteur, le mot anglais *canon* signifiait à la fois *chanoine* et *canon*.

L'écrivain écossais Guthrie, confondant les deux mots français *nouvelle* et *neuvième*, fait dire au missionnaire du Halde : « *le 26e jour de la nouvelle lune.* » Or, la révolution de la lune, jusqu'à présent du moins, n'a jamais été que de vingt-huit jours.

L'habile érudit Thomas Wharton, traduisant une vieille romance anglaise sur le duel de Richard Cœur-de-Lion avec Saladin, rencontra ces mots :

A *faucon brode* in hand he bare.

Il s'imagina que ces mots, *faucon brode*, signifiaient un faucon, et que Saladin était représenté avec cet oiseau de proie sur le poing pour exprimer le mépris que lui inspirait son adversaire. Et là-dessus il fit un long commentaire sur le faucon, commentaire bien inutile, car *faucon*

brode n'est autre chose que *broad faulchion*, et signifié simplement *large cimeterre*.

Le comte de Tressan ayant, dans un passage de l'Arioste où il est question d'un cap peu élevé, rendu l'expression *capo basso* par le cap de *Capo-Basso*, le surnom lui en resta. On ne l'appela plus que le comte de Capo-Basso.

Les bévues les plus fréquentes ont rapport à la création d'individus qui n'ont jamais existé.

Le savant théologien et jésuite Vasquez a pris l'édit de l'empereur Constant en faveur des monothélites, édit intitulé *Typus Constantis*, pour un hérétique disciple de Paul Monothélite, patriarche de Constantinople.

Richard Simon, au commencement de son *Histoire critique du Vieux Testament* a pris *Sania* et *Fratela*, deux officiers des Goths, pour deux dames allemandes.

D'Aquin, premier médecin du roi, au dix-septième siècle, indique, dans ses mémoires sur le quinquina, *Mantissa*, titre de l'appendix de l'*Histoire des Plantes* de J. Jonston, comme le nom d'un auteur dont il n'avait jamais pu se procurer les ouvrages.

L'*Hexaméron rustique* raconte que « les deux frères de Sainte-Marthe ayant rapporté quelque chose dans la layette de Champagne cotée F, le P. Macedo, dans sa *Lusitano-Gallia*, cite cela et fait un homme d'un tiroir, *Franciscus Layette Campanus*. »

Le savant bibliographe allemand Jugler dit, dans sa *Bibliotheca historiæ litterariæ* : « In Lironii *Singularités historiques*...., legitur observatio, auctore Le Berceau *de l'Imprimerie*, etc. » Ce Le Berceau figure encore dans la table des auteurs.

Un Italien, Ferdinand Fabiani, ayant composé un livre

en l'honneur de son compatriote Cimpiani, et citant une histoire française de voyages en Italie, prit pour le nom de l'auteur de ce dernier ouvrage les mots suivants qui se trouvaient au bas du titre : *Enrichi de deux listes*. Et il fait observer avec soin que M. *Enrichi de deux listes* n'a pas manqué de rendre à M. Cimpiani toute la justice qu'il mérite.

Combien de personnages de l'antiquité, combien de saints ressemblent à M. *Enrichi de deux listes*, et doivent uniquement leur existence à une bévue de traducteur, de copiste ou de commentateur.

Le cardinal Baronius, dans son *Martyrologe romain*, fait mention d'une sainte Xinoris, martyre d'Antioche, dont, suivant lui, saint Chrysostôme et saint Jérôme ont parlé avantageusement. Mais ces deux auteurs, en employant le mot *xinoris* (couple, paire), ont voulu seulement parler, l'un de deux martyrs, Juventin et Maxime; l'autre de la mère et de l'aïeule de sainte Démétriade.

Le *Bréviaire d'Amiens* renferma longtemps et renferme peut-être encore une pareille bévue. Il y est parlé d'un Auxilius, évêque d'Angers, révéré comme un grand saint, « mais, a dit un auteur, il ne le fut jamais qu'aux yeux de ceux qui, par éblouissement, ont lu *auxilio præsule*, au lieu de *auxilio præsulis*. » Cet Auxilius rappelle l'adverbe latin *illico*, qui a été transformé en *Villico*, dont on a fait un évêque de Chartres.

La traduction de la Bible, connue sous le nom de *Vulgate*, renferme un très-grand nombre de fautes qu'on aurait pu éviter avec un peu de soin. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes.

Le deuxième verset du premier chapitre de la Genèse contient cette phrase : *Et spiritus Dei ferebatur su-*

per aquas, « Et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. » Cette phrase n'offre qu'un sens bien vague et bien confus. Mais il n'en est pas de même dans le texte hébreu, car *spiritus Dei* est un hébraïsme. Quand on voulait exprimer la grandeur d'une montagne, la violence d'un vent, on disait *mons Dei*, *ventus Dei*, une montagne de Dieu, un vent de Dieu [1]. C'est donc avec raison qu'on a proposé pour le passage en question cette traduction fort claire : « Un vent très-fort soufflait sur les eaux. »

Tout le monde connaît le verset 24 du chapitre XIX de l'Évangile selon saint Matthieu : « Facilius est *camelum* per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum. » Il est plus facile à un *chameau* de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. La comparaison du chameau passant par le trou d'une aiguille est plus qu'étrange, il faut l'avouer ; aussi n'existe-t-elle pas dans le texte original. L'ignorant qui a translaté cet Évangile du grec en latin a confondu les deux mots *kamêlos* (chameau) et *kamilos* (câblè). Le chameau doit donc être remplacé par câble, ce qui alors offre un sens tout à fait raisonnable.

Une des preuves alléguées par les critiques en faveur de la tradition qui donne l'Évangile de saint Matthieu comme ayant été rédigé primitivement en hébreu ou en chaldéen, c'est la quantité de fautes de traduction commises dans le texte grec qui nous est parvenu. On en aura une idée par le verset 25 du chapitre XIV, où l'hébraïsme, *marcher sur l'eau*, c'est-à-dire *nager* ou *voguer*, a été compris et traduit littéralement [2].

[1] En français nous dirions : Une *montagne, un vent du diable*, de *tous les diables.*

[2] Chez nous, en terme de marine, *nager* signifie ramer.

DE QUELQUES IDÉES BIZARRES ET SINGULIÈRES.

« Notre esprit, dit Montaigne, est un outil vagabond, dangereux et téméraire; il est mal aisé d'y joindre l'ordre et la mesure... C'est un outrageux glaive à son possesseur mesme, que l'esprit à qui ne sçait s'en armer ardemment et discrètement. » Si l'on pouvait douter de la sagesse de ces paroles, il suffirait de jeter un coup d'œil sur le présent chapitre, où nous avons essayé de donner un spécimen des imaginations extravagantes sorties de l'esprit humain.

Nous commencerons par le commencement, c'est-à-dire par l'exposition de quelques idées émises sur la création du monde.

Et d'abord, que se passait-il avant la création? Les rabbins, que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer, prétendent que Dieu, afin de tuer le temps avant la création de l'univers, s'occupait à bâtir divers mondes qu'il détruisait aussitôt. Ce fut seulement après de longs essais qu'il parvint à en créer un aussi parfait que le nôtre.

Au dix-septième siècle, un écrivain mystique écrivit sur les occupations de Dieu avant la création, un opuscule qui a été imprimé pour la première fois dans la *Revue rétrospective* (juin 1834).

Voici quelques phrases de cette composition, qui est la plupart du temps incompréhensible :

« Demander ce que Dieu faisait avant la création du monde, c'est parler impertinemment ou même puérilement, et ne savoir proprement ce qu'on demande... Il est certain que Dieu éternel, lequel a fait le monde par sa pa-

role, se pouvait bien passer du monde et n'avait que faire des créatures, car il vivait et régnait avant les siècles, très-heureux et très-content dans le paradis de son essence et dans l'essence de lui-même... Dieu ne croupissait point en paresse et loisir avant qu'on eût créé le monde... Il contemplait son fils unique, non fait, ni créé, mais engendré de toute éternité par son intelligence et contemplation divine; en ce Verbe éternel, il contemplait l'archétype et le monde du monde, les anges, les âmes et toutes les créatures... Disons, pour fin et conclusion de ce traité, que Dieu, avant la création du monde, faisait et ne faisait rien, etc. »

Une des idées les plus originales que nous connaissions sur ce sujet, est celle qui est rapportée par Benjamin Constant dans une lettre publiée récemment pour la première fois. « Cette idée, dit-il, est d'un Piémontais, le chevalier de Revel, qui remplissait alors à la Haye les fonctions d'envoyé de Sardaigne. Il prétend que Dieu, c'est-à-dire l'auteur de nous et de nos alentours, est mort avant d'avoir fini son ouvrage; qu'il avait les plus beaux projets du monde et les plus grands moyens; qu'il avait déjà mis en œuvre plusieurs des moyens, comme on élève des échafauds pour bâtir, et qu'au milieu de son travail il est mort; que tout à présent se trouve fait dans un but qui n'existe plus, et que nous, en particulier, nous nous sentons destinés à quelque chose dont nous ne nous faisons aucune idée; nous sommes comme des montres où il n'y aurait point de cadran, et dont les rouages, doués d'intelligence, tourneraient jusqu'à ce qu'ils fussent usés, sans savoir pourquoi, et se disant toujours : Puisque je tourne, j'ai donc un but. Cette idée me paraît la folie la plus spirituelle et la plus profonde que j'aie ouïe, et bien

préférable aux folies chrétiennes, musulmanes ou philosophiques des premier, huitième et dix-huitième siècles de notre ère [1]. »

Certains esprits se sont posé, sur la création, d'étranges problèmes qu'ils ont résolus hardiment. Chevreau, dans son *Histoire du Monde* (1686, 2 vol. in-4), rapporte que, suivant les uns, le monde a été créé au printemps, et, suivant d'autres, un vendredi, le 6 septembre, à quatre heures de l'après-dînée. Un autre, dont nous regrettons vivement d'avoir oublié le nom, avait trouvé la date du 21 décembre.

Un érudit italien du dix-huitième siècle, monsignor Baïardi, dans un entretien avec l'abbé Barthélemy, lui raconta qu'il s'occupait d'un abrégé de l'histoire universelle, où il devait préluder par la solution d'un problème des plus importants pour l'astronomie et pour l'histoire : il s'agissait de fixer le point du ciel où Dieu placa le soleil en formant le monde : « Il venait de découvrir ce point, dit Barthélemy, et il me le montra sur un globe. »

Venons à la création.

Voici, au dire des talmudistes, comment furent employées quelques-unes des douze heures du jour où Adam fut créé :

A la première heure, Dieu pétrit la poussière dont il devait fabriquer le premier homme, qui bientôt devint un embryon.

A la seconde heure, Adam fut en état de se tenir sur ses pieds.

A la quatrième heure, Dieu l'appela et lui dit de donner aux animaux les noms qu'ils devaient porter.

[1] Lettre du 4 juin 1790, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1844.

A la septième heure, se consomma le mariage d'Adam et d'Eve. Dieu, avant d'amener lui-même cette dernière à son époux, avait eu la délicate attention de la friser coquettement.

A la dixième heure, Adam pécha.

A la onzième heure, il fut jugé et condamné à sortir du paradis.

A la douzième heure commencèrent pour lui les fatigues et les peines du travail [1].

Lorsque Dieu voulut créer Adam, il se revêtit, dit-on, d'un corps humain parfaitement beau, et, sur ce modèle, forma le corps de l'homme. Un jésuite du dix-septième siècle, Jacques Salien, prétendit, dans ses *Annales ecclesiastici*, que, pendant que l'homme était ainsi créé, « il put voir les mains divines, le visage d'ambroisie, les bras admirables de Dieu façonnant son corps et ses membres. »

On assure qu'Adam, après être sorti des mains de Dieu, s'étendait de l'une des extrémités du monde jusqu'à l'autre. Mais, quand il eut péché, Dieu appesantit sa main sur lui, et ne lui laissa plus que cent aunes de hauteur, ou neuf cents coudées. D'autres ajoutent que Dieu agit ainsi à la requête des anges, effrayés d'un pareil géant. Ces traditions se sont encore conservées parmi les Arabes. Voici du moins ce qu'on lit dans le voyage de Monconys : « Mon Arabe me dit qu'ils croient qu'au sommet d'une montagne (située à une lieu de la Mecque) Ève avait la tête appuyée lorsque Adam la connut pour la première fois, et qu'elle avait ses deux genoux bien loin dans le bas de la plaine, sur deux autres monts distants

[1] Voyez le *Livre des singularités* de M. G. Peignot, 1841, in-18, p. 14.

l'un de l'autre de deux portées de mousquet, à chaque endroit desquels on a fait mettre une colonne. »

Suivant Moréri, Adam « avait une profonde connaissance des sciences, et surtout de l'astrologie, dont il apprit plusieurs beaux secrets à ses enfants, et il grava sur deux tables diverses observations qu'il avait faites sur le cours des astres. »

Tous les docteurs se sont généralement accordés à regarder Adam comme possédant une science immense. Quelques rabbins, pour prouver qu'il aurait pu en remontrer aux anges eux-mêmes, racontent que, ceux-ci ayant parlé de l'homme avec mépris, Dieu, pour les confondre, leur présenta toutes sortes d'animaux et leur en demanda le nom. Les anges restèrent muets, tandis que l'homme, appelé à son tour par Dieu, nomma les animaux les uns après les autres.

Un chartreux du quinzième siècle, Henri de Hesse, voulant gratifier Aristote d'un éloge qui ne lui eût pas encore été donné, soutint que la science du philosophe grec était égale à celle d'Adam, ce que aucuns regardèrent comme une impiété.

Adam, avec cette science immense qu'on lui accordait si généralement, aurait été bien coupable s'il n'avait pas écrit quelques ouvrages. Aussi composa-t-il deux livres, l'un sur la création, l'autre sur la divinité. Ayant assisté à la première et causé familièrement avec la seconde, il avait dû parler fort pertinemment de ces deux sujets merveilleusement choisis, et il est fâcheux que ces livres se soient perdus. Il paraît pourtant qu'ils avaient échappé à la catastrophe du déluge, car un auteur mahométan raconte qu'Abraham, étant allé au pays des Sabéens, ouvrit le coffre d'Adam, et y trouva les livres de son véné-

rable aïeul et de Seth. Quelques rabbins attribuent encore à notre premier père le quatre-vingt-douzième psaume.

Suivant un grand nombre de rabbins, Adam a été créé avec les deux sexes. Ils disent que le corps d'Adam fut créé double, mâle d'un côté, femelle de l'autre; que les deux corps étaient joints l'un à l'autre par les épaules; et que Dieu, pour créer Ève, ne fit autre chose que de séparer ces corps. Selon Eugubin, les deux corps étaient unis ensemble par les côtés, et se ressemblaient en tout, sauf le sexe. Mais l'opinion la plus bizarre qui ait été émise sur le sexe d'Adam est celle de la célèbre visionnaire Antoinette Bourignon (morte en 1680). Les révélations qu'elle eut à ce sujet ont été racontées dans la *Vie continuée de mademoiselle Bourignon*. Nous en extrayons les passages suivants :

« Dieu lui représenta dans l'esprit, sans l'entremise des yeux corporels, qui auraient été accablés sous le poids d'une si grande gloire, la beauté du premier monde.... Il lui fit paraître, de la même manière spirituelle, Adam, le premier homme, dont le corps était plus pur et plus transparent que le cristal, tout léger et volant, pour ainsi dire ; dans lequel et au travers duquel on voyait des vaisseaux et des ruisseaux de lumière qui pénétraient du dedans en dehors par tous ses pores, des vaisseaux qui roulaient dans eux des liqueurs de toutes sortes et de toutes couleurs, très-vives et toutes diaphanes, non-seulement d'eau, de lait, mais de feu, d'air et d'autres. Ses mouvements rendaient des harmonies admirables : tout lui obéissait; rien ne lui résistait et ne pouvait lui nuire. Il était de stature plus grande que les hommes d'à présent; les cheveux courts, annelés, tirant sur le noir, la lèvre de dessus couverte d'un petit poil : et,

au lieu des parties bestiales que l'on ne nomme pas, il était fait comme seront rétablis nos corps dans la vie éternelle, et que je ne sais si je dois dire. Il avait dans cette région la structure d'un nez, de même forme que celui du visage; et c'était là une source d'odeurs et de parfums admirables. De là devaient aussi sortir les hommes, dont il avait tous les principes dans soi; car il y avait dans son ventre un vaisseau où naissaient de petits œufs, et un autre vaisseau plein de liqueur qui rendait ces œufs féconds. Et lorsque l'homme s'échauffait dans l'amour de son Dieu, le désir où il était qu'il y eût d'autres créatures que lui, pour louer, pour aimer et pour adorer cette grande majesté.... (Ici se trouve un passage que nous n'osons transcrire). Et cet œuf, rendu fécond, sortait quelque temps après par ce canal hors de l'homme, en forme d'œuf, et venait, peu après, à éclore en homme parfait. »

A quelle époque eut lieu la célébration des noces d'Adam et d'Ève? Cette grave question a soulevé bien des discussions. Suivant les uns, Ève à peine créée perdit sa virginité, et le serpent profita, pour la tenter, du moment où Adam s'était endormi pour se reposer de ses fatigues conjugales. Saint Jérôme, et son opinion est la plus généralement adoptée, soutient qu'Adam n'a songé à connaître Ève que lorsqu'ils furent chassés du Paradis. « Il y a des gens, dit Bayle, qui ont débité qu'Adam différa quinze ans ou même trente ans la consommation de son mariage. D'autres poussent la chose plus loin, et soutiennent qu'Adam et Ève, d'accord de partie, et pour pleurer leur péché, ne rompirent leur continence qu'au bout de cent ans... Ceux qui disent qu'Adam n'eut aucune part à cette continence de plusieurs années, sont

des rêveurs indignes d'être écoutés. Ils supposent qu'il demeura excommunié cent cinquante ans pour avoir mangé du fruit défendu, et qu'il vécut pendant ce temps-là avec une femme qui, comme lui, avait été formée de la terre, et qu'ils nomment Lilia. Ils ajoutent qu'il engendra des diables par son commerce avec cette femme, et qu'enfin, lorsque son excommunication fut levée, il épousa Ève, qui était sortie de sa tête, et engendra des hommes. Mais d'un autre côté, saint Épiphane fait mention d'une secte d'hérétiques qui disaient que le Diable avait eu affaire avec Ève comme un mari avec sa femme, et qu'il en avait eu Caïn et Abel. Voilà des compensations; Adam quitte Ève pour faire des Diables avec une autre femme, et le Diable va trouver Ève pour faire des hommes avec elle.

Il y a eu un très-grand nombre d'hérétiques qui ont soutenu que l'arbre de science était le plaisir de l'amour, et que la chute de nos premiers parents ne fut autre chose de la part de la femme, que le désir de perdre sa virginité, et de la part de l'homme que l'accomplissement de ce désir.

Les commentateurs juifs ou chrétiens de la Genèse sont entrés dans les plus grands détails sur les couches d'Ève. Nous en ferons grâce au lecteur, et le renvoyons aux articles que Bayle a consacrés aux divers personnages de la famille d'Adam. Il a cité plusieurs autres opinions tellement excentriques, que nous n'avons pas osé les rapporter ici.

La tentation de nos premiers parents et leur chute, telle qu'elle est rapportée dans la Genèse, a exercé l'imagination des rabbins, des écrivains ecclésiastiques et des visionnaires de toutes les époques. Les

uns prétendent que ce fut la vue des caresses que se prodiguaient Adam et Ève qui remplit le serpent d'une violente jalousie, et que dans le but de se débarrasser d'Adam, il persuada à la femme de manger du fruit défendu. D'autres affirment qu'Ève ayant, en défigurant les paroles de Dieu [1], raconté au serpent que Dieu leur avait défendu de manger de cet arbre et de le toucher, l'animal tentateur la saisit et la poussa contre l'arbre, et lui ayant fait remarquer qu'elle n'en était pas morte, il en conclut qu'elle n'en mourrait pas davantage si elle en mangeait, raisonnement qui eut sur elle la plus fâcheuse influence.

Les opinions sont très-différentes sur la forme que prit le tentateur pour abuser la pauvre Ève. On dit que Sammaël, le prince des démons, se mit à cheval sur un serpent de la grosseur d'un chameau, et qu'il s'approcha d'elle dans ce brillant équipage. D'autres soutiennent avec autant de raison que le serpent avait emprunté le visage d'une jeune fille, et cette tradition a été adoptée par les artistes.

Quoi qu'il en soit, on ne peut manquer d'être de l'avis de Bayle (*art.* Ève) : « Il faut avouer, dit-il, que les deux têtes à qui Dieu avait donné en dépôt le salut du genre humain, le gardèrent si mal que rien plus : ils livrèrent la place à l'ennemi presque sans combat; et au lieu de se battre pour un si précieux dépôt, autant que

[1] « C'était apparemment, ajoute Bayle, la première fois qu'on redisait à un autre ce que l'on avait ouï dire; on y fit bien des changements; et l'on était encore dans le bienheureux état d'innocence. Se faut-il étonner que tous les jours l'homme pécheur fasse des récits infidèles et qu'un fait ne puisse passer de bouche en bouche pendant quelques heures sans sans être défiguré ? »

l'homme pécheur se bat pour sa religion et pour sa patrie, *pro aris et focis*, ils ont fait moins de résistance qu'un enfant à qui l'on veut ôter sa poupée. Ils agirent comme s'il ne s'y fût allé que d'une épingle : *sic erat in fatis*. »

La Genèse ne parlant pas de l'espèce de fruit qu'Adam mangea avec sa femme, ce silence a donné beau jeu aux conjectures. Les Normands prétendent que c'est la pomme, d'autres la figue ou le citron. Rabbi Salomon prétend que Moïse a caché exprès le nom de ce fruit, de peur que personne ne voulût plus en goûter. Il faut avouer que pour un homme aussi sage que le législateur des Hébreux, cela aurait été bien mal connaître le cœur humain, car il est certain au contraire que tout le monde aurait voulu goûter de ce fruit, cause de tous nos malheurs.

Suivant saint Jérôme, Adam a été enseveli à Hébron ; suivant d'autres, sur le Calvaire. Mais ici se présente une question assez difficile à résoudre, car Hébron et le Calvaire ne datent que du déluge. « Si vous faites cette question, dit Bayle (*art.* ADAM), Barcépha vous alléguera un docteur fort estimé en Syrie qui a dit que Noé demeura dans la Judée ; qu'il planta dans les campagnes de Sodome les cèdres dont il bâtit l'arche ; qu'il transporta avec lui dans l'arche les os d'Adam ; qu'après qu'il en fut sorti, il les partagea à ses trois fils ; qu'il donna le crâne à Sem, et que les descendants de Sem s'étant mis en possession de la Judée, enterrèrent ce crâne au même lieu où avait été le tombeau d'Adam. » Le lecteur se trouvera sans doute suffisamment éclairé par l'allégation de Barcépha.

Les modernes ne sont pas restés en arrière des rabbins ou des Pères de l'Église.

Au seizième siècle, un avocat au parlement de Paris,

Jean le Féron, que Lacroix du Maine appelle l'un *des plus diligents et des plus curieux hommes de France pour la recherche des maisons nobles et des armoiries*, assigna des armes à Adam. Ces armes se composaient de trois feuilles de figuier. « Et comme je lui demandois, dit Pasquier dans une de ses lettres, pourquoi il les lui avoit attribuées, il me répondit que c'estoit pour autant qu'après avoir mangé du fruit de science, Adam s'estoit couvert les parties honteuses d'une feuille de figuier ; et sur ce pied il bastit quatre ou cinq gros tomes et grands volumes, figurés selon son opinion. »

En 1615, un cordonnier amiénois publia un traité *De calceo antiquo*, où, faisant l'histoire des chaussures, il remonte jusqu'au commencement du monde, et prétend qu'Adam en fit le premier avec des peaux de bêtes préparées, secret qu'il avait appris de Dieu lui-même.

Un orientaliste français, membre de l'Académie, Henrion, avait entrepris, est-il dit dans son éloge, un immense travail sur les poids et mesures des anciens..... Pour en donner à l'Académie un avant-goût précieux, il apporta une espèce d'échelle chronologique de la différence des tailles depuis la création jusqu'à J.-C.

Adam avait. . . .	123 pieds	9 pouces.
Ève.	118	9 3/4
Noé.	103	
Abraham.	27	
Moïse.	13	
Hercule	10	
Alexandre	6	
Jules César. . . .	5	

Il ajoute que, « quoiqu'il y ait longtemps que les hommes

ne se mesurent plus à la taille, si la Providence n'avait daigné suspendre les suites d'un si prodigieux abaissement, à peine oserions-nous aujourd'hui nous compter, au moins à cet égard, entre les plus considérables insectes de la terre.

« La géographie tient essentiellement à la taille des hommes ; leurs pas ont toujours été, comme ils sont et seront toujours, la première mesure des espaces de longueur qui se trouvent sous leurs pieds. Aussi, M. Henrion joignit une nouvelle table des dimensions géographiques des premiers arpenteurs de l'univers à celle des tailles humaines dont nous venons de parler ; et ces deux tables, qui ont un merveilleux rapport entre elles, sont probablement tout ce qu'on verra jamais des trois ou quatre volumes in-folio dont il nous flattait. »

Escorbiac, pitoyable versificateur français, publia en 1613 un poème, la *Christiade*, où il avait la bonhomie de comprendre les mauvais vers au nombre des maux qui ont inondé le monde après le péché du premier homme.

Au siècle suivant, un autre littérateur, le chevalier de Causans, prétendit expliquer par la quadrature du cercle le péché originel et la trinité. Il fit annoncer qu'il déposerait chez un notaire une somme de 300 000 francs pour être la récompense de ceux qui parviendraient à réfuter sa démonstration. Parmi les nombreux adversaires qui acceptèrent son défi, il se trouva une jeune demoiselle, laquelle prit la chose au sérieux et actionna Causans devant le Châtelet ; mais on jugea que la fortune d'un honnête homme ne devait pas souffrir d'un travers d'ailleurs fort innocent. La procédure fut arrêtée et les paris déclarés nuls. Néanmoins, malgré l'intervention de l'Académie des sciences

elle-même, le chevalier resta toujours convaincu de l'excellence de sa cause.

Enfin, un Allemand, Reinhart, mort en 1790, publia une dissertation où il agitait gravement la question de savoir si Adam et Ève avaient un nombril.

Au milieu du dix-septième siècle, on voulut enlever à Adam la gloire d'avoir été le premier homme. Isaac de la Peyrère, publia, en effet, en 1655, *Præadamitæ, seu exercitatio super versibus* 12, 13, 14 *capitis* v *Epistolæ B. Pauli ad Romanos*, ouvrage dans lequel il prétendit prouver qu'il y avait eu deux créations d'hommes, l'une le sixième jour de la création du monde, lorsque Dieu créa l'homme mâle et femelle, ce qui, selon lui, doit s'entendre de la création d'hommes et de femmes dans toutes les parties de la terre, d'où sortirent les Gentils; la seconde création n'eut lieu que longtemps après, quand Dieu créa Adam pour être le père des Juifs. Ceux qui embrassèrent cette opinion furent appelés *préadamites*. La Peyrère, du reste, ne tarda pas à l'abjurer aux pieds du pape Alexandre VII.

Ce n'était pas, du reste, la première fois qu'Adam avait servi, bien innocemment, de prétexte à des hérésies. Quinze siècles environ avant la Peyrère, l'an 130, Prodicus, disciple de Carpocrate, avait fondé la secte des *adamites*. Ceux-ci, prétendant imiter l'innocence d'Adam et d'Ève dans leur premier état, priaient nus dans leurs églises, auxquelles ils donnaient le nom de *paradis*. Ils rejetaient le mariage, qui n'eût jamais été insitué, suivant eux, si Adam n'eût point péché.

On sait combien au dernier siècle certains philosophes, ayant pris la vie civilisée en horreur, préconisaient l'état de nature, qu'Adam et Ève avaient, à leurs yeux, goûté

dans tous ses charmes. Nous engageons vivement ceux qui pourraient aujourd'hui avoir les mêmes idées à relire les vers suivants du *Mondain* de Voltaire :

Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
Que faisais-tu dans le jardin d'Éden?
Travaillais-tu pour ce sot genre humain?
Caressais-tu madame Ève ma mère?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,
La chevelure assez mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau bise et tannée.
Sans propreté, l'amour le plus heureux
N'est plus amour, c'est un besoin honteux.
Bientôt lassés de leur belle aventure,
Dessous un chêne ils soupent galamment
Avec de l'eau, du millet et du gland;
Le repas fait, ils dorment sur la dure :
Voilà l'état de la pure nature.

Le célèbre visionnaire Saint-Martin, surnommé *le Philosophe inconnu*, avait sur les premiers hommes des idées tout à fait différentes de celles de la Bible. Suivant lui, « l'homme avait autrefois une armure impénétrable ; il était muni d'une lame composée de quatre métaux, et qui frappait toujours en deux endroits à la fois ; il devait combattre dans une forêt formée de sept arbres, dont chacun avait seize racines et quatre cent quatre-vingt-dix branches ; il devait occuper le centre de ce pays ; mais s'en étant éloigné, il perdit sa bonne armure pour une autre qui ne valait rien ; il s'était égaré en allant de quatre à neuf, et il ne pouvait se retrouver qu'en revenant de neuf à quatre. »

Citons encore quelques exemples des explications et

interprétations extravagantes auxquelles ont donné lieu l'Ancien et le Nouveau Testament.

Un auteur danois, de la fin du dix-septième siècle, passa sa vie et dépensa sa fortune à soutenir le dogme de la pluralité des femmes; et dans un ouvrage intitulé: *Polygamia triumphatrix*, il appela héroïque la détermination prise par un descendant de Caïn, Lamech, d'épouser deux femmes. Du reste, cet écrivain était, à ce qu'il paraît, parfaitement désintéressé dans la question, car, suivant un biographe, il n'aurait eu qu'une seule femme, qu'il n'aurait su qu'en faire. Son livre fut condamné, et lui-même banni du Danemark.

Un philosophe suédois, Olaüs Rudbeck, mort en 1740, soutint, dans son *Ichthyologia biblica*, que les *selavim*, dont les Hébreux furent nourris dans le désert, étaient, non pas des cailles ou des sauterelles, comme le veut Ludolf, mais des harengs.

Le capucin Bolduc et le jésuite espagnol Pineda, après avoir bien cherché quelle pouvait être la maladie dont le pauvre Job était travaillé, arrivèrent tous deux à ce résultat, que ce ne pouvait être que cette maladie dont Voltaire a donné une si plaisante généalogie au chap. 4 de *Candide*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le saint homme a longtemps été choisi pour patron des malheureux que le libertinage mettait dans l'affreuse position du docteur Pangloss [1].

On pêcha en Norwége, le 4 novembre 1587, deux harengs sur lesquels, nous ne savons par quelle hallucination, on crut voir tracés des caractères mystérieux que

[1] On lit dans le *Diarium medicorum ecclesiasticum* de Molanus, au 10 mai, jour de la fête de Job: « Volunt nonnulli sanctum Job peculiarem patronum esse eorum, qui lue venerea laborant aut eam curant.

l'on retrouva sur un autre poisson de la même espèce pêché en Poméranie, le 2 mai 1596. Ces pauvres bêtes causèrent un émoi dont elles étaient bien loin de se douter. Parmi les commentaires et les explications qui furent données de toutes parts, le plus singulier est la *Conjectura halieutica*, 1598, in-4, du Suisse Tobie Eglin. L'auteur y annonce qu'il a trouvé dans ces caractères, outre une explication de Daniel et de l'*Apocalypse*, des prophéties fort claires sur l'Église militante.

N. Rigault, philologue français, mort en 1654, prétendit prouver, dans son commentaire sur Tertullien, que Jésus-Christ était d'une figure tout à fait commune; Jésus, disait-il, n'ayant pas voulu des honneurs ni des richesses, a dû renoncer de même aux avantages de la figure. Ce qui donna lieu à la dissertation du P. Vavasseur, *De pulchritudine Christi*.

Origène a fait sur la mort précipitée de Judas Iscariote une hypothèse assez singulière. Il affirme que l'apôtre voulut devancer la mort de son maître, espérant trouver celui-ci dans l'autre monde, et en obtenir son pardon. Les caïnistes, hérétiques du commencement du second siècle, qui tenaient pour saints ceux que l'Église condamne, comme Caïn, Coré, les Sodomites, etc., rendaient à Judas une espèce de culte, prétendant que sans lui le monde eût été privé des avantages qu'il doit à la mort de Jésus-Christ.

Un théologien hollandais du dix-septième siècle, J. Coccejus, regardait l'histoire de l'Ancien Testament comme une représentation naturelle et non interrompue de l'histoire de Jésus-Christ et du christianisme. Tous les événements et toutes les révolutions qui doivent arriver dans l'Église jusqu'à la fin des siècles sont désignés et prédits,

selon lui, dans différents passages. Il ne s'agit que de savoir les distinguer. Quant à lui, pour y parvenir, il avait adopté, pour règle fondamentale, d'interpréter les mots et les phrases de l'Écriture dans tous les sens dont ils sont susceptibles, car, disait-il, ils signifient effectivement tout ce qu'ils peuvent signifier. Il assimilait ainsi l'Écriture à un certain poème arabe de Kothrob (al Motsalets), où tous les vers offrent un mot susceptible de trois significations différentes, suivant la manière dont on le prononce.

Un oratorien français, Bertier, mort en 1783, avait adopté un autre système d'interprétation. Il prétendit, dans son *Histoire des premiers temps du monde*, que, pour bien saisir le sens de la Genèse, il fallait la lire à rebours.

L. Dickinson, médecin anglais, voulut prouver, dans les *Delphi phœnicizantes*, 1655, in-8, que les Grecs ont emprunté de l'Écriture sainte, et particulièrement du livre de Josué, la fable de l'Apollon Pythien.

J. Craig, géomètre écossais de la fin du dix-septième siècle, imagina, dans l'ouvrage intitulé : *Theologiæ christianæ principia mathematica*, d'appliquer le calcul algébrique à la théologie. Ses calculs le conduisirent à ce résultat, que la force des témoignages sur lesquels est appuyé le christianisme ne pouvait subsister que 1454 ans à partir de 1699, et il en concluait qu'il y aurait alors un second avénement de Jésus-Christ, ou une seconde révélation pour rajeunir la religion. C'est ce que pourront vérifier nos arrière-petits-neveux.

Le paradis, les anges, les démons ont offert aussi une belle matière aux divagations, et les écrivains jésuites s'y sont distingués.

En 1652, un jésuite, Gabriel Henao, publia in-folio un traité intitulé : *Empyreologia, seu Philosophia christiana de empyreo cœlo.* Il y décrit le bonheur du paradis, où « il y aura une musique avec des instruments matériels, comme sur la terre. » Mais rien n'est comparable aux détails dans lesquels est entré un autre jésuite, Louis Henriquez, auteur d'un livre intitulé : *Occupations des saints dans le ciel.* Le paradis du bon père rappelle tant soit peu le paradis de Mahomet. Il assure « qu'il y aura un souverain plaisir à baiser et embrasser les corps des bienheureux ; qu'ils se baigneront à la vue les uns des autres ; qu'il y aura pour cela des bains très-agréables [1] ; qu'ils y nageront comme des poissons ; qu'ils chanteront aussi agréablement que les calandres et les rossignols ; que les anges s'habilleront en femmes, et qu'ils paraîtront aux saints avec des habits de dames, les cheveux frisés, des jupes à vertugadins, et du linge du plus riche ; que les hommes et les femmes se réjouiront avec des mascarades, des festins, des ballets ; que les femmes chanteront plus agréablement que les hommes, afin que le plaisir soit plus grand ; qu'elles ressusciteront avec les cheveux plus longs ; et qu'elles se pareront avec des rubans et des coiffures, comme en cette vie, et leurs petits mignons d'enfants, ce qui sera vu avec un grand plaisir, etc. [2]. »

Un troisième jésuite, auteur de l'*Historia sacræ latinitatis* (1635, in-8), prétend que les bienheureux s'entretiendront quelquefois en latin dans le ciel.

[1] Voltaire s'est probablement souvenu du goût très-prononcé des jésuites pour les bains en compagnie, lorsqu'il a raconté, au 28e chapitre de *Candide*, la mésaventure arrivée à Constantinople au jésuite frère de Cunégonde.

[2] Dict. de Bayle, *art.* LOYOLA.

Un Hollandais, Wier, publia en 1577, in-4, la *Pseudomonarchia dæmonum*, où il donne aux démons 69 chefs, qui ont sous leurs ordres 6 666 légions.

Holwell, littérateur anglais du dix-huitième siècle, dans ses *Dissertations sur l'origine et l'occupation des êtres intellectuels*, 1787, in-8, soutient que les mauvais anges ont été changés en lions, chevaux, chiens, etc.

Ceux qui voudraient connaître le rôle joué par les anges depuis le commencement du monde jusqu'au dix-septième siècle, n'ont qu'à consulter l'ouvrage intitulé : *Historiæ sanctorum angelorum epitome*, Lyon, 1652, in-8, par Boniface Constantin. Le quatrième et dernier livre, qui forme les deux tiers du volume, est un recueil par ordre chronologique de tous les événements auxquels les anges ont eu quelque part, avec la citation en marge des légendes et historiens originaux d'où les récits sont tirés.

Enfin, pour clore dignement ce catalogue d'extravagances, mentionnons encore deux traités. L'un, *Sur l'état du monde après le jugement dernier*, a pour auteur Lenain, trappiste du dix-septième siècle. L'autre, qui a pour objet de prouver *la possibilité de la présence corporelle de l'homme dans plusieurs lieux*, a été publié (1754, in-12) par un oratorien, Lignac. La Biographie Michaud, loin de trouver la moindre absurdité dans cet ouvrage, en a montré le but dans une phrase que nous offrons à la méditation de nos lecteurs ; car il faut la méditer avant d'arriver à la comprendre. « Cet ouvrage profond, y est-il dit, a pour objet de faire voir que si la raison toute seule peut montrer une manière suivant laquelle le mystère de la présence réelle est possible, à plus forte raison l'entendement divin doit-il avoir dans les ressources de sa sagesse et de sa fécondité une infinité d'autres moyens pour effec-

tuer ce qui ne nous paraît impossible au premier coup d'œil que par défaut de connaissances et de lumières.» Si ce pauvre Lignac avait raison, quelle perturbation cette faculté de l'homme jetterait dans les relations sociales!

L'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été, de tout temps, comme la Bible, l'objet des commentaires et des interprétations les plus bizarres.

Anaxagoras fut, suivant Diogène Laërce, le premier qui regarda les poésies d'Homère comme un livre de morale, ne renfermant que des allégories.

Apion, célèbre grammairien, qui professa à Rome sous Tibère, s'occupa ardemment de recherches sur Homère. Suivant Pline (liv. XXX, chap. 11), il poussa cette manie si loin, que, pour savoir à quoi s'en tenir sur la patrie et la famille du poète grec, il eut recours à des invocations magiques; mais il ne jugea pas à propos de révéler au public ce qu'il avait appris par ce moyen mystérieux. Ravi d'avoir découvert que les deux premières lettres du premier vers de l'*Iliade*, prises numériquement μ (40) et η (8), valaient ensemble 48, il prétendit qu'Homère avait ajouté ce premier vers seulement après avoir terminé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, car, disait-il, le nombre des livres de ces deux poèmes égale justement 48.

Le passage suivant d'Aulu-Gelle peut donner une idée des futilités et des puérilités dont s'occupaient les rhéteurs et les grammairiens qui commentaient Homère. « Un homme, dit-il, qui était mon ami, et avait passé la plus grande partie de sa vie au milieu des livres.... me donna un énorme volume où fourmillait, disait-il, le savoir en tous genres... Je prends le volume avec joie et avidité, je crois avoir rencontré la corne d'abondance. Je m'enferme

le plus secrètement qu'il m'est possible pour le lire sans témoin, mais quelles merveilles y trouvai-je, ô Jupiter! Quel était le nom du premier qui fut appelé grammairien:... Pourquoi Télémaque, couché à côté de Pisistrate, ne le touche pas de la main, mais le réveille d'un coup de pied : Dans quelle sorte de prison Euryclée enferma Télémaque : Pourquoi Homère n'a pas connu la rose et a connu l'huile de rose. Puis venait la liste des compagnons d'Ulysse enlevés et déchirés par Scylla. On avait encore écrit, dans ce livre, quels sont les vers d'Homère qui renferment le même nombre de lettres, ceux qui font acrostiche et dont les mots vont toujours croissant d'une syllabe; pourquoi il a dit que les brebis font trois agneaux par an; si, des cinq divisions du bouclier d'Achille, celle qui est d'or est au milieu ou sur les bords. Le livre renfermait un grand nombre de vérités de cette importance [1]. »

Malgré tout ce que les grammairiens ont pu débiter sur Homère, malgré tous les jeux de mots qu'Eustathe et ses devanciers ont trouvés dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les anciens ont été bien dépassés par les commentateurs et écrivains modernes.

Si, comme nous l'avons vu plus haut, on a voulu chercher, dans la Bible, quelques particularités de l'histoire grecque, en revanche on a trouvé, dans les poèmes d'Homère, des preuves confirmatives de l'histoire juive.

Zacharie Bogan, philologue anglais, mort en 1659, fut, à ce que nous croyons, le premier qui exposa un pareil système, dans son *Homerus* ἑβραΐζων, *sive comparatio Homeri cum scriptoribus sacris*, Oxford, 1658, in-8. Après lui vinrent le *Discours, en forme de comparaison*,

[1] *Nuits attiques*, l. XIX, ch. 6, traduction de la collection Dubochet.

sur les vies de Moïse et d'Homère, et *Homère historien du peuple hébreu*, dont nous ne connaissons pas les auteurs, puis enfin le célèbre ouvrage du Hollandais G. Crœse : ΌΜΗΡΟΣ ΈΒΡΑΙΟΣ, *Historia Hebræorum ab Homero, hebraicis nominibus ac sententiis conscripta, in Odyssea et Iliade exposita et illustrata,* Dordrecht, 1704, in-8. Suivant Crœse, l'*Odyssée* n'est pas autre chose que l'histoire des Israélites sous les patriarches, et il ne s'agit pas de Troie, mais bien de Jéricho, dans l'*Iliade*, poème qui pourtant n'avait d'autre but, suivant le P. Hardouin, que de consoler les Troyens de leurs malheurs.

Un antiquaire anglais, mort en 1804, Bryant, qui avait déjà soutenu, dans son *Analyse de la mythologie ancienne*, que les histoires des patriarches rapportées dans l'Ancien Testament avaient été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne, publia, en 1796, in-4, une *Dissertation sur la guerre de Troie, décrite par Homère, montrant que cette expédition n'a jamais été entreprise, et que cette prétendue ville de Phrygie n'a jamais existé.* Il fait naître Homère dans la Thèbes d'Égypte, et prétend que c'était un poète superstitieux qui, après avoir vieilli sur les bords du Nil, déroba les poèmes de *Phantasia* dans le temple d'Isis, et transporta la scène dans la Troade, en déguisant, sous des noms grecs, les dieux et les héros de la monarchie de Pharaon.

Au moins, avec cette dernière hypothèse, Homère appartenait encore à l'Orient; mais le Napolitain Vincent Coco (mort en 1823), découvrit que les chants du grand poète, revendiqués à tort par la Grèce, étaient tout simplement d'origine italienne. Ainsi, voilà Homère transformé successivement en Égyptien et en Italien, et Troie en

Jéricho; mais tout cela n'est rien auprès du système d'un écrivain flamand, Grave, mort au commencement de ce siècle. A l'en croire, Homère est originaire de la Belgique, et les événements de la guerre de Troie se sont passés aux environs d'Amsterdam. Grave a développé ses idées dans trois volumes in-8, publiés en 1806. Nous donnons en entier le titre, qui nous dispensera de plus longs détails : *République des Champs-Élysées, ou Monde ancien, ouvrage dans lequel on démontre principalement que les Champs-Élysées et l'Enfer des anciens sont le nom d'une ancienne république d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule, et surtout dans les îles du bas Rhin; que cet enfer a été le premier sanctuaire de l'initiation aux mystères, et qu'Ulysse y a été initié; que la déesse Circé est l'emblème de l'Église élysienne; que l'Élysée est le berceau des arts, des sciences et de la mythologie; que les Élysiens, nommés aussi, sous d'autres rapports, Atlantes, Hyperboréens, Cimmériens, etc., ont civilisé les anciens peuples, y compris les Égyptiens et les Grecs; que les dieux de la Fable ne sont que les emblèmes des institutions sociales de l'Élysée; que la voûte céleste est le tableau de ces institutions et de la philosophie des législateurs atlantes; que l'aigle céleste est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise; que les poètes Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique, etc.*

Il est à remarquer qu'à la même époque, dans les *Recherches celtiques*, le docteur Édouard Daviès soutenait, sur les Champs-Élysées, la même thèse que Grave.

Si nous voulions nous occuper des idées extravagantes émises sur des sujets non littéraires, sur des sujets scientifiques, par exemple, nous trouverions facilement de

quoi remplir des volumes, qui pourraient, suivant l'expression de Voltaire, se réduire à deux mots : « C'est que le gros du genre humain a été et sera très-longtemps insensé et imbécile. »

Ici, c'est un littérateur français du dix-huitième siècle, Leroy, qui trouve que les pies ne savent compter que jusqu'à cinq ; là un Allemand, Unzer, compose une dissertation : *On peut sentir sans tête ;* tandis qu'un géologue de ses compatriotes soutient que les pyramides d'Égypte sont des grands cristaux ou des excroissances naturelles de la terre, tant soit peu façonnées par la main des hommes. D'un côté, un médecin français du dix-huitième siècle, Marquet, renouvelant une idée des Grecs, publie une *Méthode pour apprendre, par les notes de la musique, à connaître le pouls de l'homme et les différents changements qui lui arrivent depuis sa naissance jusqu'à sa mort,* in-4, 1747; d'un autre côté, Quatremère-Lisjonval [1], qui fut pendant quelque temps membre de l'Académie des sciences, prétend que le besoin d'eau est le premier et l'unique principe auquel il faut rapporter toutes les inventions de l'esprit humain, et en particulier l'architecture et les cérémonies religieuses; que les langues se formèrent primitivement par l'imitation du bruit des instruments qui procurent ce bienheureux liquide et du cri des animaux tourmentés par la soif; que les signes de l'arithmétique, de la musique, de l'alphabet, ne sont pas autre chose que les linéaments des machines putéales, etc. Il fut admis à exposer publiquement son système au collége des Irlandais; mais on ne tarda pas, malgré l'affluence des auditeurs, à

[1] Ce savant, qui s'est fait connaître par des travaux utiles, vivait encore en 1828.

lui défendre de continuer ses leçons. Il en publia le programme sous le titre de *Cours d'Idéologie démontrée*, in-4.

Nous n'avons guère parlé plus haut que des commentateurs de la *Bible* et d'Homère. Si nous voulions nous occuper de ceux qui ont commenté d'autres ouvrages, nous trouverions bien de quoi allonger ce chapitre; mais le lecteur en retirerait peu de profit; car, comme l'a fort bien dit M. Boissonnade, « les commentateurs ont un naturel tout particulier; il n'y a point pour eux de mauvais livres; rien ne les ennuie : ils ont le don de tout lire; et quoiqu'ils ne l'aient jamais formellement avoué, on peut soupçonner que les auteurs excellents ne sont pas tout à fait ceux qu'ils préfèrent. »

Le savant abbé de Longuerue était un témoignage frappant de la vérité de ces paroles. Le sens poétique était chez lui si peu développé, qu'il préférait à Homère même deux livres faits sur ce poète [1]. « Avec ces deux livres, disait-il, on a tout ce qu'il y a d'utile dans Homère, sans avoir à essuyer ses contes à dormir debout. »

Malebranche a écrit sur les commentateurs quelques observations pleines de goût et de raison. Les érudits et les critiques de nos jours feraient bien de les lire et de les méditer.

« Il y a, dit-il, un défaut de très-grande conséquence dans lequel les gens d'étude tombent ordinairement; c'est qu'ils s'entêtent de quelques auteurs. S'il y a quelque chose de vrai et de bon dans un livre, ils se jettent aussitôt dans l'excès; tout en est vrai, tout en est bon, tout

[1] Le premier de ces livres était *Antiquitates Homericæ* de Feithius, et le second, *Homeri gnomologia per Duportum*.

en est admirable. Ils se plaisent même à admirer ce qu'ils n'entendent pas, et ils veulent que tout le monde l'admire avec eux. Ils tirent gloire des louanges qu'ils donnent à ces auteurs obscurs, parce qu'ils persuadent par là aux autres qu'ils les entendent parfaitement, et cela leur est un sujet de vanité; ils s'estiment au-dessus des autres hommes, à cause qu'ils croient entendre une impertinence d'un ancien auteur, ou d'un homme qui ne s'entendait pas lui-même. Combien de savants ont sué pour éclaircir des passages obscurs des philosophes et même de quelques poètes de l'antiquité! et combien y a-t-il encore de beaux esprits qui font leurs délices de la critique d'un mot et du sentiment d'un auteur !.... Ils se regardent aussi comme ne faisant avec eux qu'une seule personne; et dans cette vue l'amour-propre joue admirablement bien son jeu. Ils donnent adroitement des louanges avec profusion à leurs auteurs, ils les environnent de clarté et de lumière, ils les comblent de gloire, sachant bien que cette gloire rejaillira sur eux-mêmes. Cette idée de grandeur n'élève pas seulement Aristote ou Platon dans l'esprit de beaucoup de gens, elle imprime aussi du respect pour tous ceux qui les ont commentés; et tel n'aurait pas fait l'apothéose de son auteur, s'il ne s'était imaginé comme enveloppé dans la même gloire... c'est aussi pour cela que presque toutes les préfaces ne sont point conformes à la vérité ni au bon sens. Si l'on commente Aristote, c'est le *génie de la nature*. Si l'on écrit sur Platon, c'est le *divin* Platon. On ne commente guère les ouvrages des hommes tout court; ce sont les ouvrages d'hommes tout *divins*, d'hommes qui ont été l'admiration de leur siècle, et qui ont reçu de Dieu des lumières toutes particulières. Il en est de même de la ma-

tière que l'on traite : c'est toujours la plus belle, la plus relevée, celle qu'il est le plus nécessaire de savoir [1]....»

DE QUELQUES OUVRAGES ALLÉGORIQUES.

Le moyen âge a été fécond en poèmes, romans et autres ouvrages allégoriques. Le plus célèbre est le roman de *la Rose*, poème de vingt-deux mille vers, commencé par Guillaume de Lorris, mort vers 1240, et continué, ou, pour mieux dire, refait complétement quarante ans plus tard par Jean de Meung. En voici le résumé : L'auteur suppose que s'étant endormi un jour de printemps, il rêva qu'il se promenait dans une prairie au milieu de laquelle il vit un beau jardin entouré de murailles. La porte lui en fut ouverte par *Oyseuse* (l'Oisiveté), et il aperçut *Déduit*, le maître du jardin, dansant avec les *Ris* et les *Jeux* qui forment sa cour. Il se disposait à cueillir une rose demi-entr'ouverte sur un rosier placé au milieu du jardin, lorsque l'*Amour*, qui s'était mis en embuscade, lui décocha plusieurs flèches, et le força de se rendre prisonnier. L'Amour alors lui enseigna ce qu'il fallait faire pour plaire aux dames, et l'auteur, après avoir repoussé les conseils de *Danger* et de *Raison*, finit par cueillir la rose, objet de ses désirs. Bien que cette allégorie soit très-claire, cependant ce poème a été interprété de mille manières différentes. Les uns, comme Marot, voulurent

[1] *Recherche de la vérité*, liv. II, *de l'Imagination*.

expliquer « la rose tant appétée de l'amant, par l'état de sapience lequel est justement à la rose conforme. » D'autres y virent l'état de grâce, ou la glorieuse vierge Marie, ou la gloire d'éternelle béatitude. Les alchimistes crurent qu'il s'agissait du grand œuvre.

Le succès de cet ouvrage fut immense, malgré les attaques réitérées des prédicateurs, et en particulier de Jean Gerson ; à la fin du seizième siècle il avait encore de nombreux admirateurs. « Guillaume de Lorris et Jean de Meung, dit Pasquier, lesquels quelques-uns des nostres ont voulu comparer à Dante, poète italien, moi, je les opposerois volontiers à tous les poètes d'Italie. » On y trouve en effet une grande verve, beaucoup d'imagination, de nombreuses satires et un style vif et agréable. La meilleure édition du roman de *la Rose*, que Marot avait rajeuni et défiguré, en 1526, est celle de Méon, 1814, 4 vol. in-8.

Voici l'abrégé d'un autre poème allégorique, *le Songe d'Enfer*, par Raoul de Houdan, qui commence ainsi :

« En songe doivent se trouver fables. Je rêvai un jour que je me faisais pèlerin, et que, jaloux de voir des pays que d'autres n'avaient pas connus, je voulais voyager en Enfer. » Le poète arrive d'abord à la ville de *Convoitise*, où il trouve *Envie*, *Avarice* et *Rapine*. *Avarice* lui demande des nouvelles de ses sujets ; il répond que les riches ont chassé *Largesse*, dont on ne connaît plus que le nom. *Rapine* l'interroge sur les siens ; il lui apprend que le royaume qu'elle a établi en Poitou est toujours florissant, et à ce propos il fait une sortie contre les Poitevins. Plus loin il rencontre la demeure de *Filouterie*, et celle-ci lui fait plusieurs questions sur certains bourgeois de Paris et de Chartres qui possédaient

le secret d'être toujours heureux au jeu. Le poète passe ensuite à *Ville-Taverne*, où il trouve *Yvresse* avec son fils, né en Angleterre. Ce jeune homme est si vigoureux, qu'il renverse les plus forts. De là Raoul arrive chez *Fornication*, et enfin à la porte d'Enfer, qui est gardée par *Meurtre*, *Désespoir* et *Mort-Subite*. Il est surpris en entrant d'y trouver des tables toutes servies, et cependant la porte ouverte; coutume bien étrangère en France, dit-il, où chacun maintenant s'enferme pour manger, et ne reçoit personne, à moins qu'il n'apporte.

Ce jour-là le roi d'Enfer tenait sa cour, et faisait la revue de ses sujets. Dans ce nombre étaient force clercs, évêques et abbés. Il fait asseoir tout le monde à sa table et y invite le voyageur, auquel il fait servir de la chair d'usurier et de moine noir, engraissés, l'un du bien d'autrui, l'autre de fainéantise. Comme le pèlerin reste sans manger, Belzébut cause avec lui et l'interroge sur les motifs de son voyage. Vers la fin du repas, le monarque se fait apporter son grand livre noir, sur lequel sont écrits tous les péchés passés et futurs. Il le met entre les mains du voyageur, qui l'ouvre, et tombant sur le chapitre des ménétriers, y trouve écrite la vie de chacun d'eux. Je l'ai retenue par cœur, dit-il, et puis vous en réciter quelques traits curieux. Mais à ce moment le pèlerin s'éveille et le conte finit avec le songe [1].

J. Meschinot, dit *le Banni de Liesse*, poète de la fin du quinzième siècle, composa un recueil de poésies intitulées : *Les Lunettes des Princes*, 1473, in-4, gothique, lunettes spécialement destinées aux nez des papes,

[1] *Fabliaux ou contes du douzième et du treizième siècle*, par Legrand d'Aussy, 1781, in-18, tome II, p. 175 et suiv.

des empereurs, des rois, etc.; aussi l'auteur assure-t-il :

« Que jamais l'œil ne vit telles besicles. »

..... La *Raison*, le voyant désespéré d'avoir perdu sa fortune, lui présente un petit livret intitulé *Conscience*, puis des lunettes destinées à en faciliter la lecture et à le rendre profitable. Sur l'un des verres est écrit *Prudence*; sur l'autre, *Justice;* l'ivoire qui les enchâsse se nomme *Force*, et le fer qui les joint, *Tempérance*, etc.

Lalli, poète italien du seizième siècle, est l'auteur d'une épopée dans laquelle il décrit le *mal français*, et où des chevaliers vont à la recherche du bois de gayac.

Parmi les ouvrages allégoriques publiés à diverses époques, on trouve des livres de grammaire, de droit, des livres mystiques, des pamphlets, etc. Nous allons parler de ceux qui nous ont paru les plus singuliers.

Guarna, littérateur italien du quinzième siècle, est auteur de *Grammaticæ opus novum mira quadam arte et compendiosa, seu bellum grammaticale.* Après avoir décrit le royaume de *Grammaire*, gouverné par deux rois, le *Nom* et le *Verbe*, l'auteur raconte leurs débats pour la prééminence. La guerre éclate entre les deux rivaux, qui cherchent à augmenter leurs forces, l'un de l'*Adjectif*, l'autre du *Participe*. La victoire reste au Verbe, et le Nom lui envoie demander la paix, qui se conclut par l'intermédiaire de quelques grammairiens.

Hoppers, jurisconsulte hollandais, a publié : *Seduardus, sive de vera jurisprudentia*, Brunswick, 1656, in-4, en douze livres, dont quatre traitent de la législation, quatre du droit public, et quatre du droit civil. Cet ouvrage est une sorte de drame, qui se passe à bord d'un

vaisseau, et où figurent, comme interlocuteurs, les quatre fils de l'auteur.

Le premier ouvrage du célèbre avocat napolitain, Gennaro, est intitulé : *Respublica jurisconsultorum*, Naples, 1731, in-4. L'auteur suppose qu'il existe dans la Méditerranée une île où tous les jurisconsultes se rendent après leur mort, et où ils ont fondé une république sur les bases de la république romaine, c'est-à-dire qu'elle est partagée en trois ordres, les sénateurs, les chevaliers et les plébéiens. Les premiers sont tous les jurisconsultes qui ont vécu depuis Sextus Papirius jusqu'à Modestinus, sous lequel la jurisprudence romaine commença à tomber en décadence; les chevaliers sont ceux qui, depuis Modestinus, ont professé le droit à Rome, à Constantinople, etc.; on y comprend aussi tous les auteurs qui, depuis Alciat jusqu'au dix-huitième siècle, se sont distingués dans l'étude de la jurisprudence. Enfin, le peuple est composé des Accurse, des Bartole, et de tous les jurisconsultes qui ont porté dans la science du droit un esprit de subtilité et d'argutie, ou n'ont discuté que des questions futiles et ridicules. Au moment où Gennaro aborde dans cette île, Ulpien et Papinien sont consuls, Cujas est préteur, Caton et Irnérius censeurs, Servius Sulpicius préside le sénat, etc. Il paraît que, malgré l'aridité du sujet, on trouve dans cet ouvrage beaucoup d'esprit et d'allusions piquantes.

Pour donner une idée du goût qui règne habituellement dans les ouvrages mystiques, nous parlerons seulement de deux ouvrages d'un prédicateur anglais, Huntington, mort en 1813. Le premier est intitulé : *Dieu le protecteur du pauvre et le banquier de la foi*. L'auteur y pose en principe que Dieu et l'homme sont comme en

relation d'affaires par la foi; les promesses du premier sont les billets de banque du chrétien; une foi vive tirera toujours sur le divin banquier, qui souvent acquittera les traites à vue, ou bien plus tôt qu'on n'oserait l'espérer : « L'esprit de prière et un besoin pressant inspirent au « vrai fidèle la hardiesse de s'adresser à la caisse iné- « puisable du ciel. » Suivent des récits qui nous montrent à tout instant la vive foi du pécheur sauvé, tirant ainsi sur son créateur, et la Providence divine se plaisant, par des aubaines inespérées, à faire honneur aux traites de toute nature qui lui viennent sur les ailes de la prière.

Le second ouvrage est un poème, *le Voyage*. Il s'agit d'un voyage spirituel que fait l'auteur, à bord du navire *la Grâce*, capitaine Jésus, en charge pour la ville de Sion. Souvent ballotté par l'orage, le vaisseau double pourtant le cap de *Bonne-Espérance;* mais en vue du port, il est attaqué et pris par le corsaire *Dissolution*, capitaine *la Mort*. Mais quand le pirate triomphe, le tonnerre tombe et brise *la Dissolution* du mât à la quille, *la Mort* tombe dans l'Océan, et les captifs débarquent sains et saufs.

Il parut à Paris, en 1660, in-8, une satire très-vive des jansénistes, intitulée : *La relation du pays de Jansénie, où il est traité des singularités qui s'y trouvent et des mœurs des habitants*. L'auteur, Zacharie, s'est caché sous le nom de Louis Fontaine, sieur de Saint-Marcel.

Le plus célèbre de tous ces pays allégoriques est le *Pays de Tendre*, inventé par mademoiselle de Scudéry, qui en a donné la description suivante dans le premier volume de *Clélie*. C'est le sieur Célère qui l'explique à la princesse des Léontins.

« La première ville, située au bas de la carte, est *Nouvelle-Amitié*. Comme on peut avoir de la tendresse par

trois causes différentes, ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination, on y a établi trois villes de *Tendre* sur trois rivières qui portent trois noms, et on a fait aussi trois routes différentes pour y aller. Si bien que comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie et Cumes sur la mer Thyrrène, on dit aussi *Tendre-sur-Inclination*, *Tendre-sur-Estime* et *Tendre-sur-Reconnaissance*. Cependant comme Clélie a présupposé que la tendresse qui naît par inclination n'a besoin de rien autre chose pour être ce qu'elle est, elle n'a mis nul village le long des bords de cette rivière, qui va si vite, qu'on n'a que faire de logement le long de ses rives pour aller de *Nouvelle-Amitié* à *Tendre*. Mais pour aller à *Tendre-sur-Estime*, il n'en est pas de même ; car Clélie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et de grandes choses qui peuvent contribuer à faire naître par estime cette tendresse dont elle entend parler. En effet, vous voyez que de *Nouvelle-Amitié* on passe à un lieu qu'on appelle *Grand-Esprit*, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime. Ensuite vous voyez ces agréables villages de *Jolis-Vers*, de *Billet-Galant* et de *Billet-Doux*, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencements d'une amitié. Ensuite, pour faire un plus grand progrès dans cette route, vous voyez *Sincérité*, *Grand-Cœur*, *Probité*, *Générosité*, *Respect*, *Exactitude* et *Bonté* qui est tout contre *Tendre*. Après cela il faut retourner à *Nouvelle-Amitié* pour voir par quelle route on va de là à *Tendre-sur-Reconnaissance*. Voyez donc, je vous prie, comment il faut aller d'abord de *Nouvelle-Amitié* à *Complaisance*. Ensuite à ce petit village qui se nomme *Soumission*, et qui en touche un autre fort agréable, qui s'appelle *Petits-Soins*.

De là il faut passer par *Assiduité*, et à un autre village qui s'appelle *Empressement*, puis à *Grands-Services*; et pour marquer qu'il y a peu de gens qui en rendent de tels, ce village est plus petit que les autres. Ensuite il faut passer à *Sensibilité*. Après il faut, pour arriver à *Tendre*, passer par *Tendresse*. Ensuite il faut aller à *Obéissance*, et pour arriver enfin où l'on veut aller, il faut passer à *Constante-Amitié*, qui est, sans doute, le chemin le plus sûr pour arriver à *Tendre-sur-Reconnaissance*. Mais comme il n'y a pas de chemin où l'on ne puisse s'égarer, Clélie a fait que si ceux qui vont à *Nouvelle-Amitié* prenaient un peu plus à droite ou un peu plus à gauche, ils s'égareraient aussi. Car si, au partir de *Grand-Esprit*, on allait à *Négligence*; qu'ensuite, continuant cet égarement, on allât à *Inégalité*, de là à *Tiédeur*, à *Légèreté* et à *Oubli*; au lieu de se trouver à *Tendre-sur-Estime*, on se trouverait au lac d'*Indifférence*, qui, par ses eaux tranquilles, représente sans doute fort juste la chose dont il porte le nom en cet endroit. De l'autre côté, si au partir de *Nouvelle-Amitié* on prenait un peu trop à gauche, et qu'on allât à *Indiscrétion*, à *Perfidie*, à *Orgueil*, à *Médisance* ou à *Méchanceté*, au lieu de se trouver à *Tendre-sur-Reconnaissance*, on se trouverait à la mer d'*Inimitié*, où tous les vaisseaux font naufrage. La rivière d'*Inclination* se jette dans une mer qu'on appelle la *Mer-Dangereuse*; et ensuite au delà de cette mer, c'est ce que nous appelons *terres inconnues*, parce qu'en effet nous ne savons point ce qu'il y a [1]. »

A peine cette description eut-elle paru, que tous les beaux-esprits de l'époque se récrièrent, et le galant

[1] *Clélie*. 1660, in-8, tome I, p. 399 et suiv. Voyez la spirituelle critique de Boileau dans les *Héros de romans*.

évêque de Vence, Godeau, envoya à l'auteur les vers suivants :

Enfin j'ai vu l'admirable Clélie,
Et cette carte si jolie,
Si belle, si galante et si pleine d'esprit,
Qu'à peine fut-elle achevée,
Que le tyran des cœurs, Amour, par cœur l'apprit,
Et que sa mère l'a trouvée,
Un effort d'esprit si nouveau,
Que par son fils, son arc et son flambeau,
Par les Grâces, les Jeux et les Ris, elle jure
Que depuis que sa flamme anime la nature
Elle n'a rien vu de si beau.....
Pour moi, qui suis du doux pays de *Tendre*,
Sapho, par son pinceau divin,
Dans sa carte m'a fait apprendre
Et les détours et le chemin.
Mais je voudrais qu'au lieu de *terres inconnues*,
Qui se vont perdre dans les nues,
On vît une grande cité,
D'une merveilleuse beauté
Ou plutôt quelque vaste empire,
Où Sapho pût reine se dire;
Et que de *Tendre* on y tendît
Et qu'en un jour on s'y rendît
Pour y voir de cette princesse
Régner l'esprit, la bonté, la sagesse.

Peu de temps après la création du *Pays de Tendre*, l'abbé d'Aubignac fit paraître : *Histoire du Temps, ou Relation du royaume de la Coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du Levant*, 1659, in-12. Ce petit ouvrage allégorique brouilla l'abbé d'Aubignac avec mademoiselle Scudéry, parce que celle-ci prétendait

que ce n'était qu'une imitation de la *Carte de Tendre*. L'abbé d'Aubignac, dont l'ouvrage était réellement antérieur à celui de mademoiselle Scudéry, se crut obligé d'y répondre par une apologie. « Quel rapport, dit-il, entre ces deux ouvrages, pour être copiés l'un de l'autre? Dans toute la *Carte de Tendre* on y voit quatre villes, trois rivières, deux mers, un lac et trente petits villages sur les diverses routes qu'on y peut tenir, et si proches l'un de l'autre, que les voyageurs n'ont pas seulement le loisir de se lasser. Dans le royaume de *Coquetterie* on ne voit point de rivières, on n'y parle de mer qu'en passant, il n'y a qu'une grande ville, et les chemins ne sont point remplis de gîtes. C'est un pays où l'on doit aller vite, et faire de longues traites si l'on veut arriver à ses fins; et dans cette petite carte, qu'y trouve-t-on de conforme en la moindre circonstance avec la place de *Cajolerie*, le tournoi des *Chars dorés*, le combat des *Belles-Jupes*, la place du *Roi*, le palais des *Bonnes-Fortunes*, le bureau des *Récompenses*, la borne des *Coquettes* et la chapelle de *Saint-Retour*; le *Tendre* est un petit coin de terre dans le pays de l'*Amitié*, sans aucune autre description que des lieux; et le royaume de *Coquetterie* est d'une vaste étendue, composé de tout ce qui peut rendre un État considérable, et réglé par toutes les maximes de la politique. Ce peuple a son roi, sa religion, ses lois, ses écoles, son trafic, ses jeux publics, ses magasins et ses différentes conditions [1]. »

De tous les nombreux ouvrages allégoriques qui ont eu la politique pour objet, nous nous bornerons à citer l'*Utopie* de Thomas More, et nous le citons uniquement

[1] Voy. Sallengre, *Mémoires de Littérature*, tome I, p. 298.

pour rappeler que Budée crut à l'existence de ce pays imaginaire, et proposa sérieusement d'y envoyer des missionnaires.

DE QUELQUES GENRES DE STYLE.

Nous avons déjà parlé plus haut (voy. pag. 79) du style burlesque. Il est un autre genre de style d'autant plus comique qu'il a la prétention d'être sérieux. Le poème extravagant de *la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume*, Lyon, 1694, in-12, va nous en fournir de précieux échantillons.

Dans ce poème, imprimé par la Monnoye dans le *Recueil des pièces choisies*, l'auteur, le carme Pierre de Saint-Louis, appelle les arbres d'*aimables rodomonts*, de *vieux barbons*, *qui s'élèvent orgueilleusement jusqu'au ciel, sans avoir jamais devant lui la tête nue*. Il peint Magdeleine :

Pour le grand roi des cœurs couchant sur le carreau.

Puis sous un rocher :

Où la nuit, par un trou tout à fait obligeant,
La lune lui fournit une lampe d'argent.
. . . . . .
On peut voir seulement les éclairs de ses yeux,
Qui sont les bénitiers d'où coule l'eau bénite
Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gîte.

Ailleurs la pénitente parle ainsi de ses appas :

Sein dont mon œil enflé fit un vallon de larmes,
Quand ces monts désenflés perdirent tous leurs charmes.

Et plus loin, la vue d'une tête de mort lui fait faire un cours complet de grammaire :

Et regardant toujours ce têt de trépassé,
Elle voit le futur dans ce PRÉSENT PASSÉ;
. . . . . .
Et c'est sa discipline, et tous ses châtiments,
Qui lui font commencer ces rudes RUDIMENTS.
. . . . . .
Ce qui la fait trembler pour son GRAMMAIRIEN,
C'est de voir par un CAS du tout déraisonnable,
Que son amour lui rend la mort INDÉCLINABLE,
Et qu'ACTIF comme il est aussi bien qu'excessif,
Il le rend à ce point d'impassible PASSIF.
O que l'amour est grand et la douleur amère,
Quand un VERBE PASSIF fait toute sa GRAMMAIRE!
La MUSE pour cela me dit, non sans raison,
Que toujours la PREMIÈRE est sa CONJUGAISON,
. . . . . .
Sachant bien qu'en aimant elle peut tout prétendre
Comme tout ENSEIGNER, tout LIRE, et tout ENTENDRE,
Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait
De son TEMPS-PRÉTÉRIT qui ne fut qu'IMPARFAIT;
Temps de qui le FUTUR réparera les pertes
Par tant d'afflictions et de peines souffertes;
Et le PRÉSENT est tel, que c'est L'INDICATIF
D'un amour qui s'en va jusqu'à L'INFINITIF.
Puis par un OPTATIF, ah! plût à Dieu, me dit-elle,
Que je n'eusse jamais été si criminelle !....
. . . . . .
Prenant avec plaisir, dans l'ardeur qui la brûle,
Le FOUET pour disciple, et la croix pour FÉRULE.

Il n'y a pas heureusement, dans notre langue [1], beaucoup d'ouvrages aussi complétement ridicules depuis le commencement jusqu'à la fin; mais, cent ans avant Pierre de Saint-Louis, on trouve force vers dans le goût des suivants, que nous tirons de la *Première semaine* de Dubartas, ouvrage qui eut trente éditions en six ans :

La gentille alouette avec son tire-lire,
Tire-lire a liré, et tire liran lire,
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu,
Vire et désire dire adieu, Dieu! adieu, Dieu!

C'est un contemporain de Dubartas, Jacques de la Taille, qui termine ainsi sa tragédie de *Daire* (Darius) :

O Alexandre, adieu! Quelque part que tu sois,
Ma mère et mes enfants aye en *recommanda*...
Il ne put achever, car la mort l'en garda.

Un autre poème sur la *Magdeleine*, par frère Remi de Beauvais, capucin, Tournay, 1617, in-12, est digne de figurer à côté de l'œuvre de Pierre de Saint-Louis. On peut encore citer le P. Lemoyne, dont Boileau dit :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal;
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

Mais toutefois, dans son poème de *Saint Louis*, il

[1] Tout ce que nous disons ici de nos écrivains s'applique aussi aux poètes étrangers, chez lesquels nous trouverions sans peine de nombreux exemples de style ridicule. Bornons-nous au suivant : Dryden, dans son *Annus mirabilis*, décrivant l'incendie de Londres, représente Dieu qui, enfin touché des prières qu'on lui adresse, prend une pyramide de cristal creusée et remplie des eaux du ciel, et en fait un grand *éteignoir* (extinguisher) dont il *coiffe* (hoods) les flammes.

montre plutôt du mauvais goût que de l'extravagance, comme dans ces vers :

Les deux yeux de Cnémon, de deux flèches percés,
Jusque dans le cerveau lui furent enfoncés.
. . . . . .
Et la nuit lui survint par les portes du jour.

Nous n'avons nullement l'intention de relever tous les vers qui choquent le bon sens ou l'oreille. Ce travail serait à la fois trop rude pour nous et trop ennuyeux pour le lecteur. Combien trouverions-nous de vers pareils à ceux que Crébillon met dans la bouche de Catilina, s'adressant au sénat (*Catilina*, acte II, scène 2) :

Il est vrai qu'autrefois, plus jeune et plus *sensible*
(Vous l'avez ignoré ce projet si terrible,
Vous l'ignorez encor), je formai le dessein
De vous plonger à tous un poignard dans le sein.

Combien de vers aussi harmonieux que celui d'une tragédie de Leblanc :

Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

Si nous voulions jeter seulement les yeux sur quelques poèmes didactiques [1], combien de tirades où les transitions sont aussi habilement ménagées que dans le poème des *Vosges* de F. de Neufchâteau :

« De nos chaumes Gruyère *avoûrait les fromages;*
« Toutefois, mon pinceau cherche d'autres images;
« L'*humanité souffrante* a des droits sur mon cœur.

Combien de chutes aussi heureuses que dans ces vers

[1] Citons entre autres les poèmes de *la Navigation*, par Grée, et de *l'Architecture*, par Mallier.

qui terminent le douzième chant des *Fastes* de Lemierre [1]. « Que j'aime, dit le poète,

La douce bonhomie et l'innocente ruse,
Un repas sans apprêts, les jeux, la cornemuse,
Et la ronde surtout dont le refrain plaisant
Termine le festin, la vendange et mon chant. »

Parlons d'un autre genre de style.

« Il nous advint un jour, dit M. A. Karr, dans le chapitre XI de son roman *Sous les Tilleuls*, de prier un de nos amis de peindre, sous notre dictée, un portrait de femme; et, prenant un livre dont nous ne nous soucions pas de nommer l'auteur, nous lûmes :

« Elle avait un front d'ivoire, des yeux de saphir, des « sourcils et des cheveux d'ébène, des joues de rose, une « bouche de corail, des dents de perle et un cou de cygne. « Ce qui peut donner des désirs à un voleur, mais nulle- « ment à un amoureux. »

Grandville semble avoir eu ce passage sous les yeux dans un dessin du *Magasin pittoresque* [2], où il a représenté une figure de femme telle que les poètes et les romanciers dépeignent en général leurs maîtresses ou leurs

[1] *Correspondance secrète, politique et littéraire* (tome VIII), rapporte plusieurs épigrammes sur le poème de Lemierre. Nous avons distingué celle-ci, qui est intitulée : *Recette à l'usage des personnes qui ont la prononciation difficile.*

Prenez les vers du dur et rocailleux Lemière,
Dont, en passant, j'imite la manière;
Lisez, relisez-les, le tout assidûment;
Et si votre langue vous gêne,
Ils vous feront, pour son mouvement,
L'office des cailloux que mâchait Démosthène.

[2] Année 1842, p. 333.

héroïnes. Cheveux en tissus, entremêlés de filets et de chaînes, yeux lançant des flèches, des traits enflammés, et brûlant les cœurs, sourcils en arc, dents de perle, joues de lis et de rose, amour trônant sur le front, tout cela se retrouve dans les poètes, comme le prouvent les extraits suivants :

Cheveux.

Les nœuds de tes cheveux devinrent mes liens.

J. RACINE.

Des boucles de cheveux ornés de quelques fleurs,
Sont autant de filets où se prennent les cœurs.

DESMAHIS.

Puis-je laisser passer le beau jour de ta fête,
Sans entrelacer quelques fleurs
Aux blonds cheveux qui couronnent ta tête,
Filets charmants où se prennent les cœurs?

LÉONARD.

O cheveux, mes liens, dont l'estoffe j'ignore,
Mais dont je sens l'étreinte.....

BAÏF.

Cheveux d'ébène, en longs replis flottants.

DORAT.

Front, yeux, sourcils.

Sur un front blanc comme l'ivoire,
Deux petits arcs de couleur noire
Étaient mignardement voûtés,
D'où ce dieu qui me fait la guerre,
Foulant aux pieds mes libertés,
Triomphe sur toute la terre.

VOITURE.

Mille rayons ensorcelés
Sortent de vos yeux étoilés.

Le même.

Ses beaux yeux causent cent trépas ;
Ils éclairent tous ces climats,
Et portent en chaque prunelle
Le soleil.

VOITURE.

O beaux yeux qui pleuvez tant de feux et de traits !

DESPORTES.

Belles dont les regards vont dépeupler l'État,
Après l'avoir mis dans les chaînes.

BENSERADE.

Elle avait sur son teint cent roses contre un lis.

MONTREUIL.

En quel amoureux magasin,
Bel œil homicide, bel œil assassin,
Prenez-vous tant de plomb,
Et tant de poudre à canon ?
Je crois qu'il vous en coûte bon.

SCARRON.

Les purs regards sont mes flèches mortelles ;
Les plus doux yeux sont mes pires carquois.

Victor HUGO.

Dents, bouche, lèvres.

Un rang de perles nonpareilles
Compose l'ordre de tes dents,
Et de l'éclat de deux rubis ardents
Tu fais celui de tes lèvres vermeilles.

MALLEVILLE.

Car je sais qu'il est dit en France :
Petite bouche et dents d'émail,
Avec deux lèvres de corail,
Doivent avoir la préférence.

PEZAY.

Ces lèvres du plus beau corail,
Ces dents du plus brillant émail,
Ce teint d'incarnat et d'albâtre.

PEZAY.

Près de ses lèvres ravissantes,
Trente-deux perles éclatantes
Que polit la main de l'Amour
Ressemblent aux pleurs que l'Aurore,
Sur la rose qu'elle colore,
Répand au matin d'un beau jour.

Le même.

Teint, visage.

Mille fleurs fraîchement écloses,
Les lis, les œillets et les roses,
Couvraient la neige de son teint;
Mais dessous ces fleurs entassées,
Le serpent dont je fus atteint
Avoit ses embûches dressées.

VOITURE.

Votre teint en tous lieux
A toujours des fleurs écloses,
Et l'Amour couché dans ses roses,
Y fait la guerre aux dieux.

Le même.

De perles, d'astres et de fleurs,
Bourbon, le ciel fit tes couleurs.

Le même.

Et votre peau blanche et très-fine
Est d'une hermine.

Le même.

Rien de plus ridicule que le style des panégyristes et des harangueurs au seizième et au dix-septième siècle. Senecey, faisant l'éloge du chancelier Boucherat, le compare sans cesse à un coq; madame de Harlay, sa fille,

à une poule blanche, et ses enfants à de jeunes poussins.

Gabriel de Minut, baron de Costeras, sénéchal de Rouergue, composa, en l'honneur de Paule de Viguier, connue sous le nom de la *Belle Paule*, un livre singulier, intitulé : *De la beauté, discours divers, pris sur deux belles façons de parler, desquelles le grec et l'hébreu usent : l'hébreu* TAB *et le grec* CALON, *l'Agathon, voulant signifier ce qui est naturellement beau et naturellement bon, avec la* PAULE-GRAPHIE, *ou description des beautés d'une dame toulousaine, nommée la* BELLE PAULE. Ce livre rare, publié en 1587, du vivant de Paule Viguier, pourrait donner une idée peu avantageuse de la vertu de cette dame, car on y trouve décrites minutieusement, sans en excepter une seule, toutes les perfections de son corps.

Guillaume Duval, lecteur royal et philosophe au Collége royal, fit imprimer, en 1611, in-8, sous le titre de *Spelunca Mercurii*, une harangue qu'il avait prononcée devant le cardinal Duperron, dont elle est le panégyrique. Dans la première partie, il passe en revue toutes les montagnes et toutes les cavernes dont il est parlé dans l'histoire; dans l'autre moitié, il fait l'éloge des professeurs royaux, et loue le cardinal Duperron, entremêlant le tout d'emblèmes tirés de la Bible et des poètes anciens.

On conçoit très-bien que, si Henri IV entendit beaucoup de discours pareils à celui de Duval, il eut raison de dire, comme le rapporte Tallemant des Réaux, un jour qu'il se trouva beaucoup de cheveux blancs : « En vérité, ce sont les harangues que l'on m'a faites depuis mon avénement à la couronne, qui m'ont fait blanchir comme vous voyez. »

Voltaire disait, en parlant du style des *Éloges* de Thomas, qu'il ne fallait plus dire du *Galimathias*, mais du *Galithomas*.

Les écrivains orientaux, dont le style est ordinairement si ampoulé, donnent, dans les panégyriques, libre carrière à leur imagination. On pourra en juger par ces phrases que Assa-Effendi, historiographe de l'empire, écrivit en l'honneur du sultan Mahmoud, après la destruction des janissaires (1826) :

« Mahmoud est un *Iskender* (Alexandre) terrible. Le moindre signe menaçant de son visage arrêterait, comme une muraille, les efforts de cent mille *Yadjoudj*. Un seul de ses gestes puissants écraserait les émules impies de *Cheddad*, qui oseraient se mettre en hostilité contre lui. Telle est la force, telle est la rectitude de son esprit, qu'il réduit au silence les métaphysiciens et les logiciens les plus subtils.... Pour ne citer que quelques-uns de ses mérites, son écriture, d'une beauté extraordinaire, dont les points sont autant d'étoiles fixes, est une merveille digne d'être suspendue à la voûte des cieux. Sa générosité est telle, que les eaux de la mer ne seraient qu'une cuillerée de ses bienfaits ; les mines de la terre qu'une poignée de ses dons [1]. »

Les livres scientifiques, qui devraient toujours être ré-

[1] On raconte que des officiers d'artillerie ayant présenté au premier ministre de Perse des requêtes écrites par un docteur, et où le style était si confus et si embarrassé de compliments, qu'il était difficile d'en saisir le sens, le ministre fit donner au docteur deux cents coups de bâton sous la plante des pieds, et l'ayant fait ensuite porter devant lui, « Un grand vizir, « lui dit-il, a bien d'autres choses à faire que de lire tes méchants compli- « ments et de débrouiller le chaos des requêtes que tu écris. Use d'un style « plus clair et plus simple ; ou n'écris point pour le public ; autrement je « te ferai couper les mains. »

digés d'une manière si claire et si nette, ont été, pendant longtemps, écrits d'un style pitoyable.

Dans les *Entretiens physiques* d'un certain P. Regnault, on trouve des phrases comme celle-ci : « Hercule était un physicien, et l'on ne pouvait résister à un *physicien de cette force.* » Ailleurs l'auteur examine la question du vide, et dit fort ingénieusement : « Voyons s'il y a du vide ailleurs que dans la bouteille ou dans la bourse [1]. »

L'abbé Famin, mort en 1830, a composé un *Cours de physique* que lui aurait certainement envié le P. Regnault. « La boussole, dit-il, est un instrument au moyen duquel on peut voyager sur les mers, sans crainte et sans danger... Le paratonnerre, en détournant la foudre, établit une paix constante entre le ciel et la terre.... Toutes les sciences sont sœurs, heureux qui peut en approfondir le plus ! »

Rivarol, dans son discours *De l'Universalité de la langue française*, a écrit quelques lignes pleines de sens sur le style naturel et le style figuré :

« Le style naturel ne peut être que vrai; et quand il est faux, l'erreur est de fait, et nos sens la corrigent tôt ou tard. Mais les erreurs dans les figures et dans les métaphores annoncent de la fausseté dans l'esprit, et un amour de l'exagération qui ne se corrige pas.

« Une langue vient à se corrompre lorsque, confondant les limites qui séparent le style naturel du figuré, on met de l'affectation à outrer les figures et à rétrécir le naturel, qui est la base, pour charger d'ornements superflus l'édifice de l'imagination.

[1] Lettre de Voltaire au marquis d'Argens, 22 juin 1737.

« Ce défaut perd les écrivains des nations avancées; ils veulent être neufs et ne sont que bizarres; ils tourmentent leur langue pour que l'expression leur donne la pensée; et c'est pourtant celle-ci qui doit toujours amener l'autre. »

On a beaucoup reproché à notre siècle le style vantard et menteur des prospectus et des annonces qui remplissent actuellement les pages des journaux. On a tort, car nos pères auraient pu nous en remontrer. Écoutons plutôt ce que dit Voltaire dans sa correspondance : « Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce; il pèse, dans ses balances d'épicier, le mérite du duc de Sully et du grand ministre Colbert : et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully; il l'appelle l'ami de Henri IV, et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve, au moins, que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable. Mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère. »

DE QUELQUES APPRÉCIATIONS LITTÉRAIRES.

En 1708, un simple particulier, Titon du Tillet, conçut l'idée d'élever un monument à la gloire de Louis XIV et des grands écrivains qui avaient illustré son règne. Il char-

gea de l'exécution en petit de ce monument, connu sous le nom de *Parnasse français*, un élève de Girardon, Louis Garnier; celui-ci consacra dix années à faire un modèle en bronze qui, légué au roi par Titon, est aujourd'hui dans l'une des salles de la Bibliothèque royale. La *Description* en a été publiée, 1732, in-folio avec figures, et on y a ajouté successivement plusieurs suppléments.

Au commencement du volume se trouve une gravure représentant le *Parnasse*, et au bas de laquelle on lit le texte suivant, qui pourra donner une idée du monument :

« Ce Parnasse, exécuté en bronze, est isolé. Tous les différents aspects en sont riches et agréables. 1° Louis le Grand y représente Apollon; 2° madame de la Suze à la gauche de ce groupe, ensuite madame Deshoulières et mademoiselle de Scudéry, les trois Grâces du Parnasse; 3° Pierre Corneille est debout sur le devant, et suivent par la droite Molière, Racine, Racan, Lully portant le médaillon de Quinault, son poète, Segrais, la Fontaine, Despréaux et Chapelle : ils y tiennent la place des neuf Muses; 4° la nymphe de la Seine y tient lieu de la fontaine de Castalie ou du fleuve Permesse; 5° plusieurs médaillons de poètes et de musiciens y sont portés par des génies ou suspendus à des lauriers et à des palmiers; 6° les noms de plus de 160 poètes ou musiciens y sont gravés sur six rouleaux. — Il y a encore des places sur ce monument destinées pour ceux qui vivent, après qu'ils auront fini glorieusement leur carrière et rendu leurs noms célèbres par des ouvrages de poésie ou de musique. »

Il n'y avait d'abord que quatorze figures principales et vingt-deux plus petites avec plusieurs médaillons, un cheval, Pégase, et quelques petits animaux symboliques, le

tout entremêlé de lauriers, de palmiers, de myrtes, etc. On y ajouta ensuite successivement les noms et les figures de plusieurs personnages, dont le choix n'ayant pas paru suffisamment justifié, attira à Titon plusieurs épigrammes. Nous avons déjà cité celle de Voltaire (voy. p. 33).

Trente ans environ auparavant, madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, avait eu une idée qui offre quelque analogie avec celle de Titon. En 1675, elle donna au duc du Maine (fils de madame de Montespan et de Louis XIV), âgé de cinq ans, une chambre toute dorée, grande comme une table, dit la Monnoye dans le *Menagiana*, comparaison qui ne donne pas une idée bien nette de ses dimensions. « Au-dessus de la porte, ajoute-t-il, il y avait en grosses lettres : *Chambre du sublime*. Au dedans un lit et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel était assis M. le duc du Maine, fait en cire, fort ressemblant. Auprès de lui M. de la Rochefoucault, auquel il donnait des vers pour les examiner. Autour du fauteuil M. de Marillac et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, madame de Thianges et madame de la Fayette lisaient des vers ensemble. Au dehors du balustre Despréaux, avec une fourche, empêchait sept ou huit méchants poètes d'approcher. Racine était auprès de Despréaux, et un peu plus loin la Fontaine, auquel il faisait signe d'avancer. Toutes ces figures étaient de cire en petit, et chacun de ceux qu'elles représentaient avait donné la sienne. »

Les Anglais n'ont point de *Parnasse*, mais un de leurs journaux a publié, en 1817, une appréciation numérique du mérite de leurs poètes les plus célèbres. Nous la reproduisons d'après les *Annales encyclopédiques*, 1817, t. VI, p. 90.

	Genre.	Jugement.	Science.	Versification.
Addisson.	16	19	17	16
Beaumont et Fletcher.	14	16	16	12
Butler.	17	16	14	16
Chaucer	16	12	10	14
Congrève.	16	17	13	14
Cowley.	17	18	16	16
Dryden.	18	16	17	18
Fairfax.	12	12	14	13
Farquhar.	16	16	10	10
Gay.	15	16	15	16
Hill (Aaron).	16	12	13	17
Hughes.	15	16	13	16
Johnson.	16	18	17	18
Lee.	16	10	10	15
Milton.	18	16	17	18
Otway.	17	10	10	17
Pope.	11	18	16	19
Prior.	16	16	15	17
Rowe.	14	16	15	17
Shakspeare.	19	14	14	19
Southern.	15	15	11	12
Spencer.	18	12	14	17
Steele.	10	15	14	10
Swift.	18	16	16	16
Thompson.	16	16	14	17
Vanbrugh.	14	15	14	10
Waller.	12	12	10	16

Voici une autre appréciation numérique des plus grands poètes de l'antiquité et des temps modernes. Elle a pour auteur l'Anglais Ackenside. Nous sommes loin d'adopter ses différents jugements.

	Composition générale.	Situations pathétiques.	Mouvement dramatique.	Bonheur d'expression.	Goût.	Coloris.	Versification.	Morale.	Valeur totale.
Arioste....	—	15	10	15	14	15	16	10	13
Boileau....	18	16	12	14	17	14	13	16	12
Cervantes..	17	17	15	17	12	16	—	16	14
Corneille...	15	16	16	16	16	14	12	16	14
Dante.....	12	15	8	17	12	15	14	14	13
Euripide...	15	16	14	17	13	14	—	15	12
Homère....	18	17	18	15	16	16	18	17	18
Horace....	12	12	10	16	17	17	16	14	13
Lucrèce...	14	5	—	17	17	14	16	—	10
Milton.....	17	15	15	17	18	18	17	18	17
Molière....	15	17	17	17	15	16	—	16	14
Pindare....	10	10	—	17	17	16	—	17	13
Pope.....	16	17	12	17	16	15	15	17	13
Racine.....	17	16	15	15	17	13	12	15	13
Shakspeare.	—	18	18	18	10	17	10	18	18
Sophocle...	18	16	15	15	16	14	—	16	15
Spencer...	8	15	10	16	17	17	17	17	14
Le Tasse...	17	14	14	13	12	13	16	13	12
Térence...	18	12	10	12	17	14	—	16	10
Virgile....	17	10	17	17	18	17	17	17	16

Lebrun-Tossa (mort en 1837) a publié : *Consciences littéraires d'à présent, avec un tableau de leurs valeurs*

comparées. L'auteur s'y est rendu pleine justice[1]. Il ne se donne ni conscience ni esprit; mais seulement la plus minime dose de talent (deux degrés sur dix).

Les *Mémoires secrets* de Bachaumont renferment deux pièces assez curieuses, la première se trouve au 11 avril 1764, et est intitulée *Décalogue du dieu du goût* :

I. Au dieu du goût immoleras
Tous les écrits de *Pompignan*.
II. Chaque jour tu déchireras
Trois feuillets de l'abbé *le Blanc*.
III. De *Montesquieu* ne médiras,
Ni de *Voltaire* aucunement.
IV. L'ami des sots point ne seras
De fait ni de consentement.
V. La *Dunciade* tu liras
Tous les matins dévotement.
VI. *Marmontel* le soir tu prendras
Afin de dormir longuement.
VII. *Diderot* tu n'achèteras
Si ne veux perdre ton argent.
VIII. *Dorat* en tous lieux honniras
Et *Colardeau* pareillement.
IX. *Lemierre* aussi tu siffleras
A tout le moins une fois l'an.
X. L'ami *Fréron* n'applaudiras
Qu'à l'*Écossaise* seulement.

[1] On avait fait sur lui cette épigramme :

C'est un sot que Lebrun-Tossa?
— Hélas! oui; mais le pauvre hère
Se fâche quand on lui dit çà.
— Il est donc toujours en colère?

La seconde, qui a pour titre : *Credo d'un amateur de théâtre*, est rapportée au 19 novembre 1769.

« Je crois en Voltaire, le père tout-puissant, le créateur du théâtre et de la philosophie ;

« Je crois en la Harpe, son fils unique, notre seigneur, qui a été conçu du comte d'Essex, est né de Lekain, a souffert sous M. de Sartines, a été mis à Bicêtre et est descendu aux cabanons, le troisième mois est ressuscité d'entre les morts, est monté au théâtre, et s'est assis à la droite de Voltaire, d'où il viendra juger les vivants et les morts ;

« Je crois à Lekain, à la sainte association des fidèles, à la confrérie du sacré génie de M. d'Argental, à la résurrection des Scythes, aux sublimes illuminations de M. Saint-Lambert, aux profondeurs ineffables de madame Vestris. Ainsi soit-il. »

Les étrangers, et en particulier les Allemands, ont su bien rarement apprécier d'une manière convenable notre littérature. Tandis qu'ils traitaient avec le plus grand mépris les auteurs que nous considérons comme classiques, ils s'enthousiasmaient pour des écrivains auxquels le public français assignait un rang fort peu élevé.

Ainsi, Restif de la Bretonne et l'auteur du *Tableau de Paris*, Mercier[1], ont joui pendant longtemps d'une réputation colossale parmi les Allemands. L'abbé de Vauxcelles raconte qu'un Français voyageant dans le nord de l'Europe, rencontra, vers le 60e degré, un professeur allemand qui, suant à grosses gouttes dans ses fourrures, s'é-

[1] Mercier a donné la mesure de son goût et de son jugement dans *l'An 2440*. Dans ce livre, il forme une bibliothèque d'élite au moyen de Linguet, Marmontel, etc., ayant bien soin d'exclure Bourdaloue, Bossuet, Malebranche, Pascal, etc.

vertuait à traduire ce qu'il appelait un chef-d'œuvre de notre langue. Notre compatriote voulut savoir le nom de l'homme que l'Allemand nommait le plus grand de nos écrivains. Il cita d'abord les noms de Montesquieu, de Voltaire, de Racine; mais le professeur, après avoir souri dédaigneusement, lui dit : « Je vois que vous ne sauriez deviner; c'est M. Mercier. Il est, sans aucun doute, le premier génie qu'ait votre littérature, et n'a qu'un défaut, celui des Français; *il sacrifie trop souvent aux grâces*[1].»

On conçoit que des partisans aussi fanatiques de Mercier aient pu rendre bien rarement justice à nos grands écrivains, et Lessing, à cet égard, fait une honorable exception[2]. Mais un homme qui se pique d'être un grand critique, Schlegel, a osé écrire que *Molière n'était bon que dans la farce*. Si Voltaire revenait sur terre, il appliquerait certainement à Schlegel ce qu'il a dit d'un critique de la même nation : « C'est un Allemand; je lui souhaite plus d'esprit et moins de consonnes. »

Le P. Bouhours, auquel, suivant l'expression de madame de Sévigné, l'esprit sortait par tous les pores, avait probablement entendu quelques Allemands prononcer des jugements analogues à celui de Schlegel, lorsque, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, il mit en question si

[1] Aujourd'hui, M. Paul de Kock a remplacé Mercier auprès des Allemands et des Hollandais, qui lui ont voué une admiration sans bornes. Il y a plusieurs années qu'un des premiers écrivains de l'Allemagne, qui avait passé quelque temps à Paris et avait été présenté à nos littérateurs les plus distingués, quitta la France désespéré. Il n'avait pu rencontrer M. Paul de Kock !

[2] Voici une de ses fables. « Je fais sept tragédies par an, disait un rimeur à un poète; et toi, tu mets sept ans à en faire une! — Oui, répondit le poète, mais c'est une *Athalie*. »

un Allemand pouvait avoir de l'esprit[1]. Il fit parler ainsi l'un des deux interlocuteurs :

« C'est une chose singulière qu'un bel esprit allemand ou moscovite, et s'il y en a quelques-uns au monde, ils sont de la nature de ces esprits qui n'apparaissent jamais sans causer de l'étonnement. Le cardinal du Perron disait un jour, en parlant du jésuite Gretser : « Il a bien de l'esprit pour un Allemand, » comme si c'eût été un prodige qu'un Allemand fort spirituel... Le bel esprit ne s'accommode point du tout avec les tempéraments grossiers et les corps massifs des peuples du Nord. Ce n'est pas que je veuille dire que tous les Septentrionaux soient bêtes ; il y a de l'esprit et de la science en Allemagne comme ailleurs ; mais enfin on n'y connaît point notre bel esprit, ni cette belle science qui ne s'apprend point au collége, et dont la politesse fait la principale partie ; ou si cette belle science et ce bel esprit y sont connus, ce n'est seulement que comme des étrangers dont on n'entend point la langue, et avec qui on ne fait point d'habitude[2]. »

Dans l'intention de réfuter le P. Bouhours, l'Allemand Cramer composa un volume in-folio dont la lecture devait

[1] Voici la définition de l'esprit, donnée par Voltaire, qui devait s'y connaître : « Ce qu'on appelle *esprit* est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine ; ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre ; là, un rapport délicat entre deux idées peu communes ; c'est une métaphore singulière ; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui ; c'est l'art, ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre ; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. »

[2] *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.* — Entretien sur le bel esprit, 1671, in-4, p. 223-224.

probablement confirmer pleinement les assertions du jésuite français[1].

D'Israëli appelle *du Ryer* un célèbre poète français (*a celebrated french poet*); le marquis de Saint-Aulaire l'*Anacréon français*, et il parle de *l'agréable génie* de Florian.

Le trait suivant, qui fait honneur à la générosité plutôt qu'au goût des Anglais, montre quelle influence notre littérature a exercée de tout temps en Europe : « Les Anglais, dit la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, viennent de rendre un hommage bien flatteur à M. Raynal, auteur de l'*Histoire politique des établissements européens dans l'Inde;* son neveu, qui porte son nom, ayant été fait prisonnier, a été sur-le-champ remis en liberté ; on lui a de plus offert tous les secours dont il pouvait avoir besoin pour retourner en France[2]. »

C. Robert Dati, Florentin, professeur de belles-lettres, appelait Chapelain l'Homère de la France. Un autre Italien, le célèbre violoniste Paganini, disait, toutes les fois qu'on parlait de Voltaire : « *Votre Voltaire,* il est oun bête, il né sait faire qué dé trazédies. » Le grammairien Biagioli parlait du pauvre Arouet à peu près dans les mêmes termes.

Les grands hommes ont eu, comme les peuples, de singulières aberrations. Dante, Pétrarque et Boccace fondaient leur gloire sur leurs œuvres latines, Cervantes sur ses poésies.

[1] On lit dans la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, tome V, p. 357, 3 janvier 1778 : « Les Allemands, entre autres mots, n'en ont point pour exprimer *génie*. De mauvais plaisants ont dit à cela que la nation n'avait que faire d'un nom dont elle n'avait pas la chose. »

[2] 9 janvier 1779, tome VII, p. 214.

Lucain était le poète de prédilection de Grotius, et aussi du grand Corneille, qui avoua un jour à Huet, non sans quelque peine et sans quelque honte, qu'il préférait l'auteur de la *Pharsale* à Virgile.

M. de Châteaubriand avoue aussi quelque part que, pendant longtemps, il ne trouva rien au-dessus de Crébillon.

On sait l'enthousiasme que Napoléon professait pour les poésies d'Ossian.

Corneille préférait *Rodogune* à toutes ses autres tragédies, et Cervantes son monstrueux roman de *Persiles* à *Don Quichotte*. Cette prédilection des auteurs pour quelques-uns de leurs ouvrages a été comparée, avec raison, à l'amour exclusif que les mères ont, en général, pour ceux de leurs enfants qui sont maladifs ou disgraciés de la nature.

Terminons, par quelques réflexions de M. de Châteaubriand sur le goût et le génie. « Le génie, dit-il, enfante; le goût conserve. Le goût est le bon sens du génie ; sans le goût, le génie n'est qu'une sublime folie. Ce toucher sûr, par qui la lyre ne rend que le son qu'elle doit rendre, est encore plus rare que la faculté qui crée. L'esprit et le génie diversement répartis, enfouis, latents, inconnus, *passent souvent parmi nous sans déballer*, comme dit Montesquieu : ils existent en grande proportion dans tous les âges ; mais, dans le cours des âges, il n'y a que certaines nations, chez ces nations qu'un certain moment où le goût se montre dans sa pureté. Avant ce moment, après ce moment, tout pèche par défaut ou par excès. Voilà pourquoi les ouvrages accomplis sont si rares ; car il faut qu'ils soient produits aux heureux jours de l'union du goût et du génie. Or, cette grande rencontre, comme celle

de quelques astres, semble n'arriver qu'après la révolution de plusieurs siècles, et ne durer qu'un instant. »

MÉLANGES DE CRITIQUE.

La publication d'un ouvrage destiné à faire sensation dans le monde littéraire est en général suivie de critiques plus ou moins fondées, plus ou moins spirituelles. Au bout d'un certain temps, l'ouvrage prend sa place parmi les productions littéraires, et les critiques sont oubliées. Ce dernier fait est souvent fâcheux. Car comment bien juger des circonstances qui ont amené la publication de l'ouvrage, de l'effet qu'il a produit, et du jugement des contemporains, si on ne connaît pas les critiques qui en ont été faites au moment même de son apparition? Il nous semble donc regrettable que les éditeurs fassent toujours uniquement mention des éloges prodigués aux auteurs dont ils publient les œuvres. C'est pour remédier à cet inconvénient que nous allons donner quelques extraits des différentes critiques faites sur plusieurs de nos écrivains.

Lorsque la Bruyère eut publié son livre des *Caractères*, il en parut une critique fort spirituelle, que M. de Châteaubriand, dit-on, prenait plaisir à relire, au moment où ses propres écrits étaient l'objet des plus vives attaques. Cette critique étant assez connue, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à l'*Encyclopédiana* [1], où elle est insérée,

[1] 1843, in-8, p. 88 et suiv.

A la fin du dernier siècle, il parut, sous forme de prophéties, plusieurs satires contre Voltaire et Rousseau. Voici quelques passages de l'une d'elles dirigée contre ces deux immortels écrivains, et intitulée : *La petite vision, ou Prophétie de l'abbé Joachim, faite dans le douzième siècle.*

« Il s'élèvera un homme (Voltaire) qui voudra dominer dans l'empire littéraire. Il sera encensé par les sots, il prêchera l'humanité, et ne sera point humain, il prônera la décence, et il appellera ses adversaires des cuistres et des vermisseaux..... Il fera parade de mœurs et n'en aura point. Il criera contre les plagiats, et volera tous les auteurs. Il criera à la calomnie, et sera calomniateur. Il affichera la philosophie, et il n'en aura point. Il publiera des éléments philosophiques qui ne seront point à lui, des comédies, des opéras qui seront détestables, car ils seront à lui. Il fera des contes fort plaisants, des histoires qui leur ressembleront. Il écrira dans tous les genres, et ne sera le premier dans aucun. Il voudra être tout, son siècle dira qu'il ne fut rien.

« On verra paraître en même temps un homme aussi extraordinaire (J.-J. Rousseau). Il écrira contre les sciences, et il sera savant. Il dénigrera la musique française, et fera des opéras. Il pulvérisera la comédie, et en fera une détestable. Il noircira les philosophes, et le sera. Il écrira contre les romans, et en fera. Il déclamera contre les femmes, et il épousera une Xantippe. Son siècle dira qu'il ne lui manquait plus que le tonneau [1]. »

Lorsque parut la *Nouvelle Héloïse*, Grimm publia, sous le titre de *Prédiction tirée d'un vieux manuscrit*, une satire fort piquante de ce roman. Comme elle est assez

[1] *Correspondance secrète*, 12 avril 1777, tome IV, p. 288.

peu connue, nous croyons devoir la donner ici tout entière :

« En ce temps-là il paraîtra un homme extraordinaire venu des bords d'un lac; il criera au peuple : Je suis possédé du démon de l'enthousiasme; j'ai reçu du ciel le don de l'inconséquence; je suis philosophe et professeur du paradoxe.

« Et la multitude courra sur ses pas, et plusieurs croiront en lui.

« Et il leur dira : Vous êtes tous des scélérats et des fripons, vos femmes sont toutes des femmes perdues, et je viens vivre parmi vous.

« Et il abusera de la douceur naturelle de ce peuple pour lui dire des injures absurdes.

« Et il ajoutera : Tous les hommes sont vertueux dans le pays où je suis né, et je n'habiterai jamais le pays où je suis né.

« Et il soutiendra que les sciences et les arts corrompent nécessairement les mœurs, et il écrira sur toutes sortes de sciences et d'arts.

« Et il écrira que le théâtre est une source de prostitution et de corruption, et il fera des opéras et des comédies.

« Et il écrira qu'il n'y a eu des vertus que chez les sauvages, quoiqu'il n'ait jamais été parmi eux, et qu'il soit bien digne d'y être.

« Et il conseillera aux hommes d'aller tout nus, et il portera des habits galonnés quand on lui en donnera.

« Et il dira que tous les grands sont des valets méprisables, et il fréquentera les grands sitôt qu'ils auront la curiosité de le voir comme un animal rare venu des pays lointains.

« Et il s'occupera à copier de la musique française, et il dira qu'il n'y a point de musique française.

« Et il dira aussi qu'il est impossible d'avoir des mœurs et de lire des romans, et il fera un roman, et dans son roman on verra le vice en action et la vertu en paroles, et ses personnages seront forcenés d'amour et de philosophie.

« Et il voudra faire entendre à tout l'univers qu'il a été un homme à bonnes fortunes, et qu'il sait écrire des lettres d'amour, et qu'il en a reçues, et cependant on connaîtra évidemment qu'il a composé lui-même celles qu'il a reçues.

« Et, dans son roman, on apprendra l'art de suborner philosophiquement une jeune fille.

« Et l'écolière perdra toute honte et toute pudeur, et elle fera avec son maître des sottises et des maximes.

« Et elle lui donnera la première un baiser sur la bouche, et elle l'invitera à venir coucher avec elle, et il y couchera, et elle deviendra grosse de métaphysique ; et ses billets doux seront des homélies philosophiques.

« Et le philosophe lui apprendra que les parents n'ont aucune autorité sur leurs filles, quant au choix d'un époux, et il les peindra comme des barbares et des dénaturés.

« Et il s'enivrera avec un seigneur anglais, qu'il insultera, et il proposera au seigneur anglais de se battre avec lui ; et sa maîtresse, qui aura perdu l'honneur de son sexe, décidera de celui des hommes, et elle apprendra au maître qui lui a tout appris, qu'il ne doit point se battre.

« Et il recevra une pension du milord ; et il ira à Paris, et il n'y fréquentera pas les gens sensés et honnêtes ; il n'y verra que des filles et des petits-maîtres, et il croira avoir vu Paris.

« Et il écrira à sa maîtresse que les femmes sont des grenadiers, et qu'elles vont toutes nues, et qu'elles se donnent au premier venu ; et lorsque ces mêmes femmes le recevront à la campagne, et auront commencé à sourire à sa vanité, il trouvera en elles des prodiges de vertu et de raison.

« Et des petits-maîtres le conduiront chez des filles de mauvaise vie, et il s'y enivrera comme un sot, et il couchera avec ces filles, et il écrira son aventure à sa maîtresse, et elle le remerciera.

« Et il recevra le portrait de sa maîtresse, et son imagination s'allumera à la vue de ce portrait, et sa maîtresse lui fera des leçons obscènes de chasteté solitaire.

« Et cette fille si amoureuse épousera le premier homme qui viendra du bout du monde, et cette fille si habile n'imaginera aucun expédient pour empêcher ce mariage, et elle passera hardiment des bras d'un amant dans ceux d'un époux.

« Et le mari saura, avant de l'épouser, qu'elle est amoureuse et aimée à la fureur d'un autre homme, et il fera volontairement leur malheur, et il sera pourtant un honnête homme, et cet honnête homme sera pourtant un athée.

« Et aussitôt après le mariage, la femme se trouvera très-heureuse, et écrira à son amant que si elle était encore libre, elle épouserait plutôt son mari que lui, et le philosophe voudra se tuer.

« Et il fera une longue dissertation pour prouver qu'un amant doit toujours se tuer quand il a perdu sa maîtresse, et son ami lui persuadera que la chose n'en vaut pas la peine, et le philosophe ne se tuera pas.

« Et il ira faire le tour du monde pour donner aux en-

fants de sa maîtresse le temps de croître, et pour revenir ensuite être leur précepteur, et leur apprendre la vertu comme à leur mère.

« Et il n'aura rien vu dans le tour du monde.

« Et cependant le mari de sa maîtresse, qui sait toute leur intrigue, fera revenir le bel ami dans sa maison, et la femme vertueuse sautera à son cou à son arrivée, et le mari sera charmé, et ils s'embrasseront chaque jour tous les trois, et le mari leur fera de jolies plaisanteries sur leurs aventures, et il les croira devenus raisonnables, et ils s'aimeront toujours avec transport, et ils prendront plaisir à se rappeler leurs tendresses, leurs voluptés, et ils se serreront la main, et ils pleureront.

« Et le bel ami étant dans un bateau avec sa maîtresse, voudra la jeter dans l'eau et s'y précipiter avec elle, et ils appelleront tout cela de la philosophie et de la vertu.

« Et la maîtresse du philosophe aura quelques arbres et un ruisseau dans un jardin, et elle appellera cela son Élysée, et personne ne pourra comprendre ce que c'est que cet Élysée.

« Et elle donnera à manger tous les jours à des moineaux dans son jardin, et elle veillera sur ses domestiques mâles et femelles, pour qu'ils ne fassent pas la même sottise qu'elle.

« Et elle soupera au milieu de ses vendangeurs, et même en sera respectée, et elle teillera du chanvre avec eux, ayant son amant à ses côtés.

« Et le philosophe voudra teiller du chanvre le lendemain, le surlendemain et toute sa vie.

« Et les vendangeurs chanteront des chansons, et le philosophe sera enchanté de leur mélodie, encore que ce ne soit pas de la musique italienne.

« Et elle élèvera ses enfants avec grand soin, prenant garde que jamais personne ne leur apprenne qu'il y a un Dieu.

« Et le bel ami ira pêcher dans un lac avec sa maîtresse, et il prendra des poissons, et il les rejettera dans l'eau, sans s'embarrasser si les gens ont de quoi dîner, et il craindra de nuire aux animaux, et il mangera de tous.

« Et il aimera le vin, et il en boira ; et quand il en aura bu avec excès, il regardera la gorge des Valaisannes avec concupiscence, et il prendra querelle avec son meilleur ami.

« Et il dira des ordures grossières à sa céleste et sainte maîtresse, et il fera pire encore avec des filles de joie.

« Et il soutiendra qu'il n'y a que les ivrognes qui soient honnêtes gens, et que les gens sobres sont des fourbes.

« Et lorsque sa maîtresse lui aura promis un rendez-vous, et qu'au lieu de ce rendez-vous, elle lui proposera de faire une action d'humanité et de charité, il dira qu'il déteste la vertu, et il entrera en fureur.

« Et il deviendra amoureux de l'amie de sa maîtresse, étant à côté de sa maîtresse, et l'amie de sa maîtresse deviendra amoureuse de lui, et il lui appliquera un baiser ardent sur la main ; cependant, il aimera toujours sa maîtresse comme un furieux, et il s'écriera toujours : O sainte vertu !

« Et sa maîtresse mourra, et avant de mourir, elle prêchera encore suivant sa coutume, et elle parlera toujours jusqu'à ce que les forces lui manquent, et elle se parera comme une coquette, et elle mourra comme une sainte.

« Et elle écrira à son bel ami qu'elle finit comme elle a commencé, c'est-à-dire qu'elle l'aime avec autant de

passion que jamais, et son mari enverra cette lettre à l'amant.

« Et l'on ne saura jamais ce que cet amant est devenu, et on ne se souciera guère de le savoir.

« Et tout le livre sera moral, utile et honnête, puisqu'il prouvera que les filles sont en droit de disposer de leur cœur, et de leur main, et de leurs faveurs, sans consulter leurs parents, et sans aucun égard à l'inégalité des conditions.

« Et que, pourvu qu'elles parlent toujours de vertu, il est inutile de la pratiquer.

« Et qu'une jeune fille peut d'abord coucher avec un homme, et qu'elle doit ensuite en épouser un autre.

« Et qu'en se livrant au vice, il suffit d'avoir de temps en temps des remords pour être vertueux.

« Et qu'un mari doit recevoir l'amant de sa femme dans sa maison ; que la femme doit l'embrasser sans cesse, et se prêter de bonne grâce aux plaisanteries du mari et aux égarements de l'amant.

« Et elle dira que l'amour est inutile et déplacé entre deux époux, et elle le prouvera, ou croira le prouver.

« Et le livre sera écrit d'un style emphatique pour en imposer aux personnes simples.

« Et l'auteur entassera les phrases, et croira entasser les raisonnements.

« Et il voudra paraître nerveux, et il ne sera qu'outré, et il aura grand soin de conclure toujours du particulier au général.

« Et il ne connaîtra jamais ni la simplicité, ni la justesse, ni le naturel, et son esprit fera des tours de force jusque dans les choses les plus puériles, et le sarcasme lui tiendra lieu de raison.

« Et tout le talent de l'auteur sera de donner des entorses à la vertu et au bon sens, et il contemplera toujours les fantômes de son imagination, et ses yeux ne verront jamais la nature.

« Et semblable aux empiriques, qui font exprès des blessures pour montrer l'excellence de leur baume, il empoisonnera les âmes pour avoir la gloire de les guérir, et le poison agira violemment sur l'esprit et sur le cœur, et l'antidote n'opérera que sur l'esprit, et le poison triomphera.

« Et il se vantera d'avoir ouvert un précipice, et il se croira exempt de tout reproche, en disant : Tant pis pour les jeunes filles qui y tomberont; je les ai averties dans ma préface, et les jeunes filles ne lisent jamais les préfaces.

« Et après que, dans son roman, il aura dégradé tour à tour les mœurs par la philosophie, et la philosophie par les mœurs, il dira qu'il faut des romans à un peuple corrompu.

« Et il dira encore, pour se justifier d'avoir fait un livre où respire le vice, qu'il vit dans un siècle où il n'est pas possible d'être bon.

« Et pour s'excuser, il calomniera l'univers entier.

« Et il menacera de son mépris ceux qui n'estimeront pas son livre.

« Et les gens vertueux considéreront sa folie d'un œil de pitié.

« Et on ne l'appellera plus le philosophe ; il sera nommé le plus éloquent des sophistes.

« Et ceux qui croyaient en lui n'y croiront plus. »

Six ans après la publication de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, de M. de Châteaubriand, un Grec, Avramiotti,

chez lequel l'illustre voyageur avait séjourné à Argos, publia, en italien, sous le titre de : *Quelques traits critiques sur le voyage en Grèce qui compose la première partie de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Padoue, 1817, in-8, une satire très-vive de cette relation, où l'on sait que les géographes, les historiens, les naturalistes et les antiquaires ont relevé bon nombre de faits hasardés, pour ne pas dire erronés.

Le critique grec saisit M. de Châteaubriand dans l'île de Corfou et ne le quitte qu'à son départ de Grèce. Il le suit pas à pas, et ne lui fait aucun quartier. Voici quelques-unes de ses observations :

M. Avramiotti certifie que M. de Châteaubriand n'a pu descendre à Mistra, dans la maison d'un illustre Turc appelé Ibrahim-Bey ; aucun Turc d'un rang distingué, portant ce nom, n'habite dans ce lieu, dit-il. D'après cela, l'histoire de la maladie du fils d'Ibrahim, le remède de la centaurée, le dîner, la dispute avec le chef des lois, seraient de pures fictions.

M. de Châteaubriand s'afflige de n'avoir pas vu dans Amyclée la célèbre inscription dont la copie a été apportée par Fourmont. Si le célèbre voyageur avait voulu faire quelques pas, il l'aurait trouvée au lieu où Fourmont l'indique, et que décrit M. Avramiotti.

Après avoir reproché avec raison à M. de Châteaubriand de prétendre avoir découvert les ruines de Sparte visitées et retrouvées bien longtemps avant lui, M. Avramiotti ajoute qu'il ne peut rien comprendre à la route que le célèbre voyageur a suivie pour se rendre de Sparte à Tripoli. « Enfin, dit-il, M. de Châteaubriand arrive chez moi, je lui parle d'Argos ; je l'entretiens des beaux travaux de M. Fauvel. M. de Châteaubriand demande des chevaux

pour le lendemain, parce qu'il veut rejoindre le bâtiment qui l'attend à Athènes. Je lui représente qu'il est impossible d'être venu à Argos, et de repartir sans avoir vu cette cité célèbre. Nous allons le lendemain au château, il admire le tout de cette éminence ; je lui fais observer que les généraux seuls se contentent de regarder le terrain d'une hauteur pour disposer leurs troupes ; que les peintres peuvent encore en tirer des paysages, mais que le savant recherche dans ses voyages chaque pierre, chaque inscription ; il me répond que la nature ne l'a point fait pour ces études serviles, qu'il lui suffit d'une hauteur pour s'y rappeler les riantes fictions de la Fable et les souvenirs de l'histoire; voilà en effet pourquoi, volant sur les cimes de l'Olympe et du Pinde, il place à son gré les villes, les temples et les édifices...[1] »

Le lecteur impartial s'étonnera, en effet, que dans l'espace de vingt jours on puisse se former une idée nette de l'Attique et du Péloponèse. Aussi les méprises de M. de Châteaubriand sur les habitants en général et même sur les personnes qu'il a vues sont-elles assez fréquentes.

M. de Châteaubriand n'a pas été plus heureux pour son *Voyage en Amérique* que pour son *Itinéraire;* et l'Américain Bancroft a relevé quelques-unes des invraisemblances échappées à l'illustre voyageur.

Il faut dire qu'à l'époque où parut l'*Itinéraire,* le public donnait une attention sérieuse à la publication d'impressions de voyage. Il est probable qu'aujourd'hui il en serait tout autrement.

Cette critique d'ouvrages que l'on doit considérer comme purement littéraires, faite par des hommes spéciaux

[1] *Annales encyclopédiques,* 1817, tome VI, p. 159 et suiv.

comme des antiquaires, des géographes, des naturalistes, rappelle des observations fort piquantes de Napoléon sur le deuxième livre de Virgile ; et il faut avouer qu'il a traité la question à un point de vue sous lequel, avant lui, les commentateurs ne l'avaient jamais examinée ; et franchement, ils n'étaient guère en état de le faire.

« Le deuxième livre de l'*Énéide*, dit-il, est considéré comme le chef-d'œuvre de ce poème épique ; il mérite cette réputation sous le point de vue du style, mais il est bien loin de la mériter sur le fond des choses.

« Le cheval de bois pouvait être une tradition populaire ; mais cette tradition est ridicule et tout à fait indigne d'un poème épique. On ne voit rien de pareil dans l'*Iliade*, où tout est conforme à la vérité et aux pratiques de la guerre. Comment supposer les Troyens assez imbéciles pour ne pas envoyer un bateau pêcheur à l'île de Ténédos, pour s'assurer si les mille vaisseaux des Grecs s'y étaient arrêtés ou étaient réellement partis ? Mais du haut des tours d'Ilion on découvrait la rade de Ténédos. Comment croire Ulysse et l'élite des Grecs assez ineptes pour s'enfermer dans un cheval de bois, c'est-à-dire se livrer pieds et mains liés à leurs implacables ennemis ? En supposant que ce cheval contînt seulement cent guerriers, il devait être d'un poids énorme [1], et il n'est pas probable qu'il ait pu être mené du bord de la mer sous les murs d'Ilion en un jour, ayant surtout deux rivières à traverser.

[1] En supposant cent hommes de trente ans d'une taille de 1 m. 684, le poids de chacun d'eux serait, d'après les tables de M. Quetelet, de 63 k. 65. Le poids de leurs armes ne pouvant guère être moindre que 10 k., il en résulterait pour chaque homme un poids de 73 k. 65, soit pour cent hommes 7 365 k. Qu'on juge par là du poids énorme du cheval destiné à contenir la troupe.

« Tout l'épisode de Sinon est invraisemblable et absurde; les ressources du poète, l'éloquence du discours qu'il met dans la bouche de Sinon, n'en diminuent en rien l'absurdité. Cependant il faut que le cheval soit, le jour du départ des Grecs, introduit dans Troie, sans quoi cela rendrait encore plus incroyable que les mille vaisseaux des Grecs pussent, si près de Troie, rester cachés.

« Le bel épisode de Laocoon se recommande de lui-même, mais ne peut en rien diminuer l'absurdité de la conduite des Troyens, puisque, enfin, on pouvait laisser plusieurs jours le cheval au camp dans sa position, et s'assurer que la flotte ennemie s'était éloignée avant d'abattre les murailles pour l'introduire dans la ville.

« Les guerriers enfermés dans le cheval de bois auquel Sinon ouvre la barrière, ne sortent que lorsque la flotte des Grecs, qui est partie de Ténédos lorsque tout dort et que la nuit est obscure, a déjà débarqué l'armée; ce ne peut donc pas être avant une heure du matin; aussi bien ce n'est guère qu'à cette heure que les corps de garde s'endorment et que Sinon a pu ouvrir la barrière. Tout le deuxième livre de la destruction de Troie s'opère donc de une heure du matin au lever du soleil, c'est-à-dire en trois ou quatre heures, tout cela est absurde. Troie n'a pu être prise, brûlée et détruite en moins de quinze jours de temps. Troie renfermait une armée; cette armée ne s'est pas sauvée; elle a donc dû se défendre dans tous les palais. Énée, logé au palais de son père, dans un bois à une demi-lieue de Troie, n'est instruit que par l'apparition d'Hector de la prise et de l'incendie de la ville. La maison d'Anchise fût-elle à deux lieues de la ville, le bruit du tumulte de la prise de la ville, la chaleur de l'incendie des premières maisons auraient réveillé

les hommes et les animaux. Ilion n'est pas tombée dans une seule nuit, surtout dans une nuit si courte; et l'armée qui y était pour la défendre l'eût-elle évacuée, que, matériellement, l'armée grecque ne pouvait prendre possession de la ville et la détruire que dans plusieurs jours. Énée n'était pas le seul guerrier qui se trouvait dans Ilion; cependant il ne parle que de lui. Tant de héros, qui jouent un rôle aussi brillant dans l'*Iliade*, ont dû aussi, de leur côté, défendre chacun leur quartier.

« Une tour dont le sommet s'élevait jusqu'aux cieux et dont le comble y semblait suspendu, était sans doute de pierre; on ne voit pas comment Énée, en peu d'instants, et avec le secours de quelques leviers de fer, a pu la faire crouler sur la tête des Grecs.

« Si Homère eût traité la prise de Troie, il ne l'eût pas traitée comme la prise d'un fort, mais il y eût employé le temps nécessaire : au moins huit jours et huit nuits. Lorsqu'on lit l'*Iliade*, on sent à chaque instant qu'Homère a fait la guerre, et n'a pas, comme le disent les commentateurs, passé sa vie dans les écoles de Chio. Quand on lit l'*Énéide*, on sent que cet ouvrage est fait par un régent de collége qui n'a jamais rien fait. On ne voit pas, en effet, ce qui a pu décider Virgile à commencer et à finir la prise, l'incendie et le pillage de Troie en peu d'heures. Dans ce court espace, il fait même ramasser toutes les richesses dans des magasins centraux. La maison d'Anchise devait être très-près de Troie, puisque dans ce peu d'heures, et malgré les combats, Énée y fait plusieurs voyages. Il fallut à Scipion dix-sept jours pour brûler Carthage abandonnée de ses habitants; il a fallu onze jours pour brûler Moscou, quoique en grande partie bâti en bois; et pour une ville de cette étendue, il faut

plusieurs jours à l'armée conquérante pour en prendre possession. Troie était une grande ville; car les Grecs, qui avaient cent mille hommes, n'essayèrent jamais de la cerner. Lorsque Énée retourne cette nuit même dans Ilion, il retrouve :

Ulysse des vainqueurs gardant la riche proie;
Là sont accumulés tous les trésors de Troie.

« Pour cette seule opération, il faut plus de quinze jours, et ce n'est pas dans un moment de désordre d'une ville prise d'assaut, qu'on va s'amuser à entasser les richesses dans des magasins centraux.

Le jour naît, je retourne à ma troupe fidèle.

« Ainsi, d'une heure du matin à quatre heures, c'est-à-dire en trois heures, Énée a été à Troie, a livré tous les combats dont il rend compte, a défendu le palais de Priam, est revenu chercher Créuse à Troie, et a trouvé la ville toute soumise, ne rendant plus de combats, entièrement occupée par l'ennemi, toute brûlée, et les magasins déjà fermés. Ce n'est pas ainsi que doit marcher l'épopée, et ce n'est pas ainsi que marche Homère dans l'*Iliade*. Le journal d'Agamemnon ne serait pas plus exact pour les distances et le temps, et pour la vraisemblance des opérations militaires, que ne l'est ce chef-d'œuvre [1]. »

[1] *Mémoires* de Marchand. Voy. *Napoléon, ses opinions et ses jugements sur les hommes et sur les choses*, par M. Damas Hinard, tome II, *art.* VIRGILE.

DES CITATIONS.

Il y a une foule de phrases et de vers que l'on cite tous les jours, et dont on a fait un tel abus, qu'un homme d'esprit et de goût devrait s'abstenir à jamais de les rappeler. Ainsi que de fois n'a-t-on pas lu dans les romans, appliqués à un jeune poète ou à un jeune artiste, ces mots : *Anch'io son pittor*, etc. Nous ne pouvons dire l'espèce d'agacement que nous éprouvons à la lecture de cette phrase ou du vers suivant, que l'on a modifié si souvent en le prenant pour épigraphe, qu'il est assez difficile de retrouver sa forme primitive :

La mère	en	permettra	la lecture à	sa fille.
L'époux		défendra		sa femme.
Le père		prescrira		son fils.

Tel est encore ce vers, que les femmes répètent avec complaisance. Il est tiré du *Mérite des femmes* :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

Il faut avouer que le malheureux que l'on voudrait forcer de tomber aux pieds du sexe auquel il doit sa mère, se trouverait dans un cruel embarras ; et Legouvé est bien coupable de n'avoir pas indiqué en note la conduite à suivre en pareille occurrence. Avant lui, on avait cru généralement que le concours des deux sexes était nécessaire pour procréer des garçons ou des filles ; mais son vers est venu nous détromper, et il est constant maintenant, quelque incroyable que cela puisse paraître, que, quant aux filles, le sexe féminin suffit seul à la besogne.

Il y a dans Boileau (satire x) deux vers que les pédants de collége, les pères de famille et les tuteurs qui ont fait leurs études, aiment fort à citer :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Ces vers passent en général pour être beaux, et renfermer une pensée profonde. Nous en conviendrons volontiers quand on nous aura expliqué ce que c'est qu'*une île sans bords*.

Le chant III de l'*Art poétique* renferme aussi deux vers que certains critiques de profession ont toujours à la bouche quand il s'agit de Molière :

Dans le sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Or, dans ces deux vers, tels qu'ils sont imprimés dans toutes les éditions, il y a deux absurdités évidentes. Il faut n'avoir pas lu la pièce des *Fourberies de Scapin*, pour ignorer que Scapin ne s'enveloppe pas dans un sac, mais y enveloppe Géronte. De plus, Molière remplissait, non pas le rôle de Scapin, mais celui de Géronte, rôle que Boileau trouvait indigne de lui. C'est par ce double motif qu'un commentateur, nous ne savons plus lequel, a proposé une correction très-simple. Au lieu de *s'enveloppe*, il lit *l'enveloppe*, et alors les deux vers, au lieu d'être absurdes, offrent un sens clair et raisonnable.

Parmi les vers que l'on cite, il y en a souvent que l'on n'attribue pas à leurs véritables auteurs [1]. Ainsi Vol-

[1] On peut voir le tome I du *Ménagiana*, pour quelques vers latins dont on ignore généralement les auteurs, comme

Et sequitur leviter filia matris iter,
Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

taire, Marmontel et beaucoup d'autres ont donné, comme tirés du *Virgile travesti* de Scarron, ces quatre vers :

Tout près de l'ombre d'un rocher,
J'aperçus l'ombre d'un cocher,
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
En frottait l'ombre d'un carrosse.

Ces vers appartiennent à Nicolas Perrault, frère des deux académiciens de ce nom.

On attribue aussi quelquefois à Esménard, auteur du poème de *la Navigation*, un vers de Lemierre (*Poème du Commerce*), que l'auteur nommait le *vers du siècle*, mais, que pour notre part, nous n'avons jamais pu admirer :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Rivarol l'appelait un *vers solitaire*.

Qui ne connaît ce vers :

La critique est aisée et l'art est difficile.

On le cite toujours comme de Boileau. Nous l'avons cherché en vain dans les œuvres de ce poète. Nous ne savons à qui l'attribuer.

MÉPRISES, BÉVUES ET MYSTIFICATIONS LITTÉRAIRES.

Nous avons parlé précédemment (voy. p. 201) de diverses bévues commises par les traducteurs. Voici, pour

compléter ce qui a rapport aux bévues littéraires proprement dites, un choix fait parmi les plus singulières méprises que nous avons rencontrées :

Donat Acciajuoli, érudit florentin du quinzième siècle, est auteur d'une traduction latine des quelques *Vies* de Plutarque et d'une *Vie* de Charlemagne. Comme ces ouvrages ont été souvent réunis ensemble, Georges Wicelius, qui n'était pas fort versé dans la chronologie, donna la vie de Charlemagne comme traduite du grec de Plutarque.

« Meibomius le fils, raconte la Monnoye dans le *Ménagiana,* ayant lu ces mots dans un itinéraire d'Italie : *Petronius Bononiæ integer asservatur, egoque ipsum meis oculis non sine admiratione vidi* [1], crut qu'effectivement le manuscrit de Pétrone était entier à Bologne, et partit exprès de Lübeck pour aller voir cette merveille sur le lieu, où étant arrivé, il alla d'abord trouver le médecin Capponi, qu'il connaissait de réputation, et là, ouvrant son livre, dont il avait exprès marqué la page, lui demanda, après lui avoir fait lire l'endroit, si ce fait était véritable. Très-véritable, répondit le médecin, et si vous voulez venir avec moi, je crois avoir assez de crédit pour faire en sorte que votre curiosité soit présentement satisfaite. Meibomius le suit avec une joie qui ne se peut exprimer. Mais il fut bien surpris lorsque son guide, l'ayant conduit à la porte de la principale église de la ville, le pria d'entrer, lui disant que c'était là qu'il verrait ce qu'il cherchait. « Comment, s'écria Meibomius, « est-il possible qu'on ait choisi un tel lieu pour y déposer

[1] Suivant d'autres, le passage était ainsi conçu : *Petronius extat Bolomiæ ; hic integer servatur hodie quem vidisse testor.*

« un livre si infâme? — Que voulez-vous dire, interrom-
« pit Capponi, avec votre livre infâme ? C'est ici l'église de
« Saint-Pétrone, où l'on garde son corps entier, comme
« votre auteur en fait foi, et comme vous le verrez vous-
« même tout à cette heure. Le sacristain est de mes amis,
« je n'ai qu'à lui parler, et je m'assure qu'il nous le mon-
« trera tout aussitôt. » Meibomius, revenant alors comme d'un profond sommeil, reconnut le *quiproquo*, et je vous laisse à penser s'il y eut à rire. »

J. Lemaire, poète français du seizième siècle, est auteur du *Triomphe de l'amant vert, compris en deux épîtres fort joyeuses, envoyées à madame Marguerite Auguste* (Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien), 1510, in-16. Voici ce que l'abbé Goujet dit de ce livre, dans le t. X, p. 83 de la *Bibliothèque françoise :* « Je ne vois pas la raison qui avait fait prendre à l'auteur le surnom de *l'amant vert*, à moins qu'on ne s'en tienne à ce qu'il dit dans la pièce d'un habillement tout vert qu'il portait, et dont il fait une longue description, tandis que la princesse d'Autriche, sa dame, semblait vouée à la couleur noire, plus convenable qu'aucune autre aux funestes accidents qu'elle avait essuyés dans le cours de sa vie. Cette première lettre répond parfaitement au titre d'amant que l'auteur y prend : elle ne respire que la passion, et Lemaire ne craint pas de s'y vanter d'avoir vécu très-familièrement avec la princesse. Ce qui me surprend, c'est que non-seulement il ait pris la liberté de le lui écrire à elle-même, mais de plus, qu'il se soit persuadé qu'il lui ferait plaisir en l'annonçant à tout le monde par la publication de son épître. Il s'y dit né dans la haute Éthiopie, mais il est aisé de voir que c'est une fiction. » Il faut réellement que l'abbé Goujet

ait eu une singulière hallucination, quand il a lu les épîtres de Lemaire, pour ne pas avoir compris tout de suite que l'amant vert de la princesse était, non pas le poète, mais bien un perroquet. Il nous semble que les vers suivants ne peuvent laisser aucun doute :

Or, plût à Dieu que mon corps assez beau
Fût transformé à cette heure en corbeau !
Et mon collier vermeil et purpurin
Fût aussi brun qu'un Maure ou Barbarin !
Lors te plairai-je ; et ma triste laideur
Me vaudrait mieux que ma belle verdeur.

L'auteur le plus ancien du parlement de Toulouse s'appelle *Capella Tolosana*, suivant l'avocat Bretonnier (mort en 1722), qui a pris le nom d'un tribunal (la chapelle toulousaine) pour un nom d'homme.

Prudhomme, dans son *Dictionnaire universel*, fait de Dordrecht une ville d'Angleterre. Cette méprise n'est pas encore aussi grande que celle qui a été commise dans le *Dictionnaire historique de la Bretagne*, par Ogée, qui confond la ville de Dinan (Côtes-du-Nord) avec Dinant en Belgique. — Le roi d'Espagne, Charles II, était de la force de ces deux géographes. « Il connaissait à peine, dit Torcy, les places qui lui appartenaient hors de l'Espagne ; » et lorsque Mons fut pris par les Français, il s'en tourmenta fort peu, croyant que cette ville était située en Angleterre.

Un théologien, auquel on demandait ce que signifiait le mot de *cabale*, répondit que c'était un scélérat et un homme diabolique qui avait écrit contre Jésus-Christ.

Boileau, à propos de sa traduction de Longin, fut regardé comme un profond chimiste par un seigneur de la cour, qui le félicita d'avoir fait un traité *du sublimé*.

Peu de temps après l'apparition de la *Tactique militaire* de Guibert, une dame dit à l'auteur : J'ai lu votre *Tic-tac*. C'est charmant.

Un M. G..., dont parle Longuerue, prit le mot aristocratie pour la capitale de l'État de Venise, et s'indigna contre les géographes, qui ne l'avaient pas indiquée sur la carte.

Dumarsais, ayant publié ses *Tropes*, reçut force compliments d'un individu qui prenait ce livre pour l'histoire d'un peuple d'Amérique.

Lorsque le docteur Samuel Johnson travaillait à son célèbre dictionnaire de la langue anglaise, il fit prier les lecteurs du *Gentleman-Magazine* de lui envoyer, si on la connaissait, l'étymologie du mot *Curmudgeon*. La réponse ne se fit pas longtemps attendre, et il consigna ainsi dans son ouvrage le renseignement qu'il avait reçu : *Curmudgeon*, s., manière vicieuse de prononcer *cœur méchant*, *correspondant inconnu*. Cette phrase fut ainsi copiée dans un autre dictionnaire anglais : *Curmudgeon*, des mots français *cœur* (inconnu) et de *méchant* (correspondant).

Nous avons dit plus haut (voy. p. 242) que le savant Budée avait pris l'*Utopie* de Thomas More pour un pays réel; il paraît que plusieurs voyages imaginaires ont donné lieu à de semblables méprises. D'Israëli prétend que ce fut seulement longtemps après la publication des *Voyages de Gulliver* qu'une certaine partie du public anglais ne fut plus persuadée de la réalité des récits de Swift. Holberg, littérateur norwégien du dix-huitième siècle, ayant composé, sous le titre de *Voyage souterrain de Nic. Klim*, un roman satirique, son livre fut pris au sérieux par un Allemand qui le cita à l'appui de ses systèmes géologiques.

Pope, dans une note sur la pièce de Shakspeare, *Measure for measure*, nous apprend que le sujet en est tiré des nouvelles de Cinthio, *dec.* 8, *nov.* 5, c'est-à-dire *decade* 8, *novel* 5. Le critique Warburton, dans son édition de Shakspeare, rétablit ainsi les abréviations : *december* 8, *november* 5.

Gail, en copiant, dans l'Index bibliographique de son édition d'Anacréon, un catalogue des éditions de cet auteur, eut le malheur de prendre les abréviations *e. bro.* (exemplaire broché) pour un nom de ville, et d'indiquer l'édition comme imprimée à Ébro. On conçoit très-bien que le malheureux helléniste ayant commis un certain nombre de bévues de ce genre, ait reçu des savants allemands l'épithète de *socors*, que de mauvais plaisants traduisirent en français par *sot corps*.

La Harpe, ne comprenant pas le vers 1050 des *Grenouilles* d'Aristophane, « avec une tragédie toute remplie de l'esprit de Mars, » crut qu'Eschyle avait fait une tragédie intitulée *l'Accouchement de Mars*.

Schœll, dans son *Histoire de la littérature latine*, dit que Molière a emprunté son *École des Pères* aux *Adelphes* de Térence. Il a confondu l'*École des Maris* avec l'*École des Pères* de Baron.

« J'ouvre le *Dictionnaire portatif des théâtres* à la lettre F, dit Fréron dans l'*Année littéraire*, et je découvre dans le catalogue des pièces de théâtre *le Fourbe parachevé*. C'est le titre que l'auteur donne à une comédie jouée sur la scène française le 14 février 1693. J'ai vu dans les registres de la comédie qu'en effet, ce jour-là, on avait donné une pièce intitulée *le Fourbe*; que cette pièce avait été si mal reçue du parterre, que les comédiens n'avaient pu l'achever, et qu'ils furent obligés d'y

substituer *le Médecin malgré lui*. L'acteur qui tenait alors les registres se contenta d'écrire sur son journal des pièces jouées chaque jour : *le Fourbe, pas achevé*. Les auteurs de *l'Histoire du Théâtre-Français*, ayant mal lu ces deux derniers mots, écrivirent parachevé, au lieu de pas achevé, prenant pour le titre de la pièce ce qui annonçait sa chute. Après eux, le chevalier de Mouhi et l'auteur du *Dictionnaire portatif des théâtres* copièrent cette faute, et donnèrent à la comédie du *Fourbe* le titre de *Fourbe parachevé*, qu'elle n'eut jamais. »

Kelly, chanteur anglais, blâme vivement Rousseau d'avoir appelé Paris *ville de bruit, de fumée et de boue, où les femmes ne croient plus à l'honneur, ni les hommes à la vertu*. Il croyait que c'était là de la poésie, et il a cité et imprimé, en l'altérant beaucoup, *cette phrase comme étant des vers de J.-B. Rousseau*, et non pas de la prose de Jean-Jacques dans l'*Émile*.

Le chapitre que nous avons consacré aux *suppositions* d'auteurs renferme un assez grand nombre d'exemples de mystifications littéraires ; en voici encore quelques-unes.

L'un des plus habiles mystificateurs du dix-huitième siècle fut l'Italien Gigli. Il publia à Sienne, in-4, *Relazione del collegio Petroniano delle Balie latine, aperto in Siena nel* 1719. Dans cet ouvrage, il décrivit minutieusement un établissement qui n'avait jamais existé, et dont il rapportait le projet à Petroni, cardinal du treizième siècle ; ce projet venait enfin de recevoir une exécution complète. Le but de l'établissement était de rendre au bout d'un certain temps le latin la langue usuelle et parlée non-seulement à Sienne, mais dans toute l'Italie. Suivant Gigli, un grand édifice avait été accordé par le

gouvernement; de jeunes nourrices, qui ne parlaient que latin, y avaient été attirées de Pologne, de Hongrie, d'Allemagne, et y étaient logées avec les enfants des premières familles de Sienne. Les noms des nourrices, des familles auxquelles les enfants appartenaient, les discours latins prononcés lors de l'installation des nourrices et du corps d'administration, tout cela était relaté minutieusement dans l'ouvrage de Gigli, qui obtint un succès complet. Dans l'Italie entière et dans les pays étrangers on tint pour certain qu'il existait à Sienne un collége latin dont les professeurs étaient des nourrices parlant latin, et qui était destiné à faire revivre dans toute sa pureté la langue de Cicéron.

Parini, littérateur italien du dix-huitième siècle, rédigeait la *Gazette* de Milan, et il lui arriva une fois de jouer un tour sanglant au pape. Ayant perdu un feuillet de la copie qu'il devait remettre à l'imprimeur, il imagina de le remplacer par la note suivante, qu'il mit sous la rubrique de Rome: « Le saint-père Ganganelli, pour bannir « à jamais le crime de la castration, malheureusement « trop répandu en Italie, ordonne qu'on ne reçoive plus « ni dans les églises ni sur les théâtres des États ro- « mains aucun chanteur qui ait subi cette opération infa- « mante; il engage, en outre, tous les princes chrétiens à « promulguer cette même défense dans leurs États. » Cette nouvelle supposée fit une grande sensation dans toute l'Europe, et valut des félicitations au pape, qui se vit obligé de la démentir.

Au dix-huitième siècle, Desforges-Maillard, qui habitait près du Croisic, ayant concouru sans succès pour le prix de poésie à l'Académie, voulut faire insérer son ouvrage dans le *Mercure de France*. Le rédacteur, de la Roque,

refusa, et Desforges, pour s'en venger, adressa au même journal, sous le nom de *mademoiselle Malcrais de la Vigne,* un certain nombre de poésies fugitives que le rédacteur s'empressa de publier, et qui le séduisirent tellement, qu'il tomba amoureux de l'habitante du Croisic et finit par lui écrire : « Je vous aime, ma chère Bretonne; pardonnez-moi, mais le mot est lâché. » Tout Paris fut comme lui dupe de la supercherie de Desforges, auquel Voltaire et Destouches, adressèrent plusieurs pièces de vers ; mais Desforges, ayant, au bout de quelque temps, jugé à propos de se démasquer, fut le premier puni du tour qu'il avait joué au public; car on ne songea plus qu'à déprécier ses vers et à le ridiculiser, ce qui n'était pas fort difficile. Les *Poésies de mademoiselle de Malcrais de la Vigne* ont été publiées en 1735, in-12.

Nous parlerons ailleurs des étranges fourberies de Psalmanasar.

—

DES ACADÉMIES.

A la fin du seizième siècle, un poète, ami de Ronsard, J.-Antoine Baïf fonda, dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Victor, une réunion de beaux esprits et de musiciens, dont le but principal était l'étude grammaticale de la langue et de ses sons. On y donnait des concerts qui attiraient bon nombre de jeunes seigneurs. En 1570, Charles IX octroya à cette réunion des lettres patentes dans lesquelles il déclare que « pour que ladite

« académie soit suivie et honorée des plus grands, il « accepte le surnom de protecteur et auditeur d'icelle. » Le parlement, soutenu par l'évêque de Paris et l'université, après avoir opposé une grande résistance à l'enregistrement de ces lettres, fut enfin obligé de céder. Le successeur de Charles IX, Henri III, prit l'académie sous sa protection; mais la mort de Baïf, et les troubles de la Ligue, ne tardèrent pas à amener la ruine de cet établissement, qui avait déjà quelque importance, comme l'on peut en juger par le passage suivant d'un manuscrit de G. Colletet : « Il y a des discours philosophiques d'Amadis Jamyn, qu'il fit, en présence de Henri III, dans l'académie de Jean-Antoine Baïf, établie dans le voisinage du faubourg Saint-Marcel. Car je sais, par tradition, qu'Amadis Jamyn était de cette célèbre compagnie de laquelle étaient aussi Gui de Pibrac, Pierre de Ronsard, Philippe Desportes, Jacques-Davy Duperron, et plusieurs autres excellents esprits du siècle. A propos de quoi je dirai que j'ai vu autrefois quelques feuilles du livre manuscrit de l'institution de cette noble et fameuse académie, entre les mains de Guillaume Baïf, fils d'Antoine Baïf, qui les avait retirées de la boutique d'un pâtissier, où le fils naturel de Philippe Desportes, qui ne suivait pas les glorieuses traces de son père, les avait vendues, avec plusieurs autres manuscrits doctes et curieux, perte irréparable, et qui me fut sensible au dernier point, et d'autant plus que, dans le livre de cette institution, qui était un beau livre en vélin, on voyait ce que le bon roi Henri III, ce que le duc de Guise et la plupart des seigneurs et des dames de la cour avaient promis de donner pour l'établissement et pour l'entretien de l'académie, qui prit fin, avec le roi Henri III, dans les troubles et les confu-

sions des guerres civiles du royaume. Le roi, les princes, les seigneurs et tous les savants qui composaient ce célèbre corps, avaient tous signé dans ce livre, qui n'était, après tout, que le premier plan de cette noble institution, et qui promettait des choses merveilleuses, soit pour les sciences, soit pour notre langue [1]. »

Dès les premières années du règne de Louis XIII, quelques esprits reprirent le projet de Baïf, et un littérateur, David Rivault, publia, en 1612, une petite brochure in-8 de 16 pages, qui doit être fort rare. Elle est intitulée : *Le dessein d'une académie et de l'introduction d'icelle en la cour*. L'auteur proposait d'établir une académie qui s'étendrait à toutes les sciences, la théologie exceptée.

Vers 1630, un conseiller secrétaire du roi, Valentin Conrart, forma chez lui une réunion de littérateurs plus ou moins estimés. C'étaient Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Habert, l'abbé de Cerisy, Serisay et Malleville. Introduit dans cette société par Malleville, Faret, à son tour, y amena Desmarets et l'abbé de Bois-Robert ; celui-ci en parla à son protecteur, le cardinal de Richelieu, qui, en 1634, fit offrir sa protection aux membres de l'assemblée, et proposa de la constituer en société publique. Malgré la résistance de Serisay, de Malleville et de plusieurs autres, qui voulaient que l'on refusât respectueusement le ministre, il fut décidé « que l'abbé de Bois-Robert serait prié de remercier très-humblement M. le cardinal de l'honneur qu'il leur faisait, et de l'assurer qu'encore qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée, et qu'ils

[1] *Vie des poètes français*, manuscrit de la bibliothèque du Louvre, cité par M. Sainte-Beuve, dans le premier volume du *Tableau de la poésie française au seizième siècle*.

fussent fort surpris du dessein de Son Eminence, ils étaient tous résolus de suivre sa volonté. »

D'après les ordres de Richelieu, la société rédigea elle-même ses statuts et prit le titre d'*Académie française;* auparavant elle était désignée indifféremment par les noms d'*Académie des beaux esprits*, d'*Académie de l'éloquence*, d'*Académie éminente*. Elle annonça clairement le but qu'elle se proposait dans un discours où l'on trouve plusieurs passages remarquables sur les destinées de la langue française. Il y était dit : « Qu'il semblait ne plus rien manquer à la félicité du royaume que de tirer du nombre des langues barbares cette langue que nous parlons... Que notre langue, plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution; que les fonctions des académiciens seraient de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut, etc. »

Les lettres patentes de la fondation de l'Académie française furent signées le 2 janvier 1635. Pierre Séguier, alors garde des sceaux, y apposa le grand sceau en demandant à être inscrit sur le tableau des académiciens. Son exemple fut suivi par Montmort, maître des requêtes, par du Chastelet et Bautru, conseillers d'État, et par Servien, secrétaire d'État. Quelque temps après, Richelieu, auquel le roi avait accordé plein pouvoir, signa les statuts, en effaçant seulement l'article portant que chacun des aca-

démiciens promettait « de révérer la vertu et la mémoire de monseigneur leur protecteur. »

L'enregistrement des lettres patentes de la nouvelle Académie rencontra au parlement la même opposition qu'au temps de Charles IX, et il n'eut lieu qu'au bout de deux ans et demi, après trois lettres de jussion et force menaces de la part du cardinal. Le parlement ajouta la clause suivante : « A la charge que ceux de ladite assem-« blée et académie ne connaîtront que de l'ornement, « embellissement et augmentation de la langue française, « et des livres qui seront par eux faits et par autres per-« sonnes qui le désireront et le voudront. » La compagnie avait jugé à propos d'ajouter cette clause, parce que quelques gens de robe s'étaient figuré que désormais tout procureur qui ferait une faute de langue contre les règles de la nouvelle Académie serait aussitôt frappé d'une amende.

A peine l'Académie eût-elle été définitivement constituée [1], qu'elle fut en butte à toutes sortes d'épigrammes et de jeux de mots. On disait que Richelieu allait doter chacun des membres de 2 000 livres de rente au moyen des 80 000 livres destinées à l'enlèvement des boues de la ville.

L'Académie [2] ne tarda pas à devenir un instrument entre

[1] L'Académie avait nommé trois officiers, un directeur et un chancelier, dont les fonctions étaient temporaires, et un secrétaire à vie, Valentin Conrart. Les procès-verbaux des assemblées commencent au 13 mars 1634.

[2] « Quand on fit l'Académie, dit Tallemant des Réaux (art. Bois-Robert), Bois-Robert y mit bien des *passe-volants*. On les appelait les *Enfants de la pitié de Bois-Robert*. » On donnait le nom de *passe-volants* à de faux soldats non enrôlés, qu'un capitaine faisait passer aux revues pour montrer que sa compagnie était complète.

les mains de Richelieu, qui lui déféra le jugement du *Cid* de Corneille. Ce chef-d'œuvre fut condamné, et le cardinal, qui avait désigné Chapelain pour rédacteur de la décision, corrigea lui-même et annota la sentence.

L'Académie fut constituée d'une manière plus régulière sous Louis XIV, qu'elle eut pour protecteur et qui assigna quarante jetons de présence pour les quarante membres. Il lui fit en outre présent de six cents volumes qui furent le commencement de la bibliothèque actuelle de l'Institut.

Grâce à la faveur royale, le titre d'académicien fut recherché par les grands seigneurs. « L'Académie devint alors, dit l'abbé de la Chambre, une académie glorieuse et triomphante..... revêtue de la pourpre des cardinaux et des chanceliers, protégée par le plus grand roi de la terre..... remplie de princes de l'Église et du sénat, de ministres, de ducs et pairs, de conseillers d'État... qui, se dépouillant tous de leur grandeur, se trouvaient heureusement confondus pêle-mêle dans la foule d'une infinité d'excellents auteurs, historiens, poètes, philosophes, orateurs..... sans distinction et sans préséance. »

Mais ce que l'Académie gagnait en éclat, elle le perdait en dépendance et en considération; une place à l'Académie devint bientôt une récompense donnée non pas au mérite [1], mais à la faveur et à des considérations

[1] Un grand seigneur illettré, comme presque tous les grands seigneurs de l'époque, se mit sur les rangs pour succéder à Conrart; Patru dit à ses confrères : « Un ancien Grec avait une lyre, à laquelle se rompit une corde; au lieu d'en ajouter une de boyau, il en voulut une d'argent, et la lyre perdit son harmonie. » Cet apologue eut autant de succès que celui de Ménéniu Agrippa. Mais l'Académie oublia bien vite cette sage leçon.

tout à fait étrangères au but de l'institution. En voici quelques exemples :

Lavau, garde des livres du Louvre, ayant négocié heureusement le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart, on lui demanda ce qu'il voulait pour récompense. Il demanda sans façon une place à l'Académie, et ne tarda pas à l'obtenir, bien qu'il n'y eût aucun titre.

Pierre Corneille étant mort en 1684, le duc du Maine, qui n'avait alors que quatorze ans, eut la singulière fantaisie de remplacer le grand tragique. Il en parla à Racine, qui, étant alors directeur, assembla ses collègues, auxquels il demanda un délai de quinze jours, délai que l'on vota par acclamation. On prétend qu'il fut engagé à répondre au nom de ses collègues que, lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une. « Nos prédécesseurs, dit d'Alembert, étaient, comme l'on voit, autant de Décius prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie. » Heureusement Louis XIV épargna à la compagnie cette nouvelle preuve de soumission. Il refusa de ratifier l'élection du jeune prince. Thomas Corneille remplaça son frère.

Ce fut à la sollicitation de Pontchartrain que Simon de la Loubère, littérateur au-dessous du médiocre, fut reçu à l'Académie. Ce qui donna lieu à une épigramme attribuée à la Fontaine :

Il en sera, quoi qu'on en die,
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Il y a plus d'un membre de l'Académie actuelle que l'on peut, à l'exemple de la Loubère, considérer comme

un impôt que la cour a mis sur l'illustre compagnie.

Quelques académiciens vinrent offrir un jour le fauteuil de Tourreil au contrôleur général Desmarets, qui répondit : « J'ai dans mes bureaux un premier commis à qui cela convient mieux. » C'était un nommé J. Roland Malet, qui n'avait jamais fait dans sa vie qu'une ode pitoyable, couronnée par l'Académie. Néanmoins on s'empressa de l'élire. Mais il est resté si inconnu, qu'on ne sait ni la date, ni le lieu de sa naissance.

L'Académie n'en était plus alors au temps de Mézeray, qui mettait toujours une boule noire lorsqu'il s'agissait de nommer quelqu'un à l'Académie. On fut longtemps sans savoir de qui venait cette éternelle protestation. On finit enfin par le découvrir, et quand on demanda à Mézeray la raison de sa conduite, il répondit que c'était pour laisser à la postérité un monument de l'indépendance de l'Académie dans les élections.

L'Académie cherchait avec empressement à admettre des illustrations tout à fait étrangères à la littérature. Elle offrit une place au maréchal de Saxe, qui refusa. On a de lui, à ce sujet, une lettre où on lit le passage suivant : « *Ils veule me fere de la Cadémie, cela miret come une bage a un chas.* »

Voltaire avait donc raison de définir l'Académie, « un corps où l'on reçoit des gens titrés, des hommes en place, des prélats, des gens de robe, des médecins, des géomètres, et *même des gens de lettres.* »

La soumission de l'Académie au pouvoir se manifestait non-seulement par les admissions, mais aussi par les exclusions. Ainsi l'abbé de Saint-Pierre ayant prononcé un discours sur la *Polysinodie*, où, tout en faisant l'éloge des conseils établis par le régent, il jugea sévèrement

quelques actes du gouvernement de Louis XIV, le cardinal de Polignac, indigné d'une pareille hardiesse, dénonça le discours à l'Académie, et demanda que l'auteur fût sévèrement puni. Le malheureux abbé de Saint-Pierre ne put même pas se justifier, et le 5 mai 1718 son exclusion fut prononcée par vingt-trois de ses confrères. Sa place resta vacante.

Condorcet ayant refusé de faire l'éloge du duc de la Vrillière, ne fut appelé à l'Académie qu'après 1782, année de la mort de Maurepas auquel les académiciens craignaient de déplaire.

Grâce à cet esprit de servilité, l'Académie était tombée si bas dans l'esprit public à la fin du siècle dernier, que l'on disait communément que Voltaire avait emporté en mourant tout le génie de notre littérature, et Foncemagne toute l'honnêteté. Ce qui, comme le faisait fort bien observer Delille, était un peu dur pour les académiciens qui leur survivaient.

Admis en 1640 à l'Académie, Olivier Patru y prononça un discours de remercîment, qui plut tellement à ses confrères, que ce remercîment devint une obligation imposée plus tard aux récipiendaires. Quelques grands seigneurs seuls en furent dispensés, entre autres Colbert. Plus tard d'autres motifs firent admettre sans cette formalité des personnages de notre siècle, comme Châteaubriand, Maret et Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

Cette obligation de haranguer publiquement empêcha le duc de la Rochefoucauld, l'auteur du *Livre des Maximes*, de se présenter à l'Académie. Il ne pouvait soutenir la vue d'un auditoire et ne se sentait pas capable de prononcer une harangue de quelques lignes sans tomber en défaillance.

Le maréchal de Richelieu fut plus hardi que le duc de la Rochefoucauld. Dans le discours qu'il prononça, et dont on conserve encore le manuscrit tout entier écrit de sa main, on trouve les fautes d'orthographe les plus grossières. Il a écrit : *reigne*, pour règne; *seint*, pour sein; *flambau*, pour flambeau; *dérangassent*, pour dérangeassent; *court*, pour cour; *rendus*, pour rendu; *accez*, pour accès; *pront*, pour prompt; *pris*, pour prix : *crétien*, pour chrétien; *antier*, pour entier, etc. Au moins il avait composé lui-même ce discours.

En 1748, le même duc de Richelieu, se trouvant directeur de la compagnie, pria Voltaire de lui composer le compliment de félicitation au roi. Une copie en ayant circulé, à mesure que Richelieu débitait une phrase, beaucoup de personnes prononçaient à demi-voix la phrase suivante.

L'usage de ces discours ne fut pas, nous le croyons, une heureuse innovation, et, dès le commencement, le public s'en moqua fort. Le président de Mesme les comparait à ces messes solennelles où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour. — Piron, ayant été une fois sur le point d'être nommé, fut averti de se tenir prêt par le secrétaire qui devait répondre au discours du récipiendiaire. « Mon discours est tout fait, dit Piron, et le vôtre aussi. — Comment cela? — Je me lèverai, j'ôterai mon chapeau, je dirai : Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de m'admettre. Vous vous lèverez, vous ôterez votre chapeau, et vous répondrez : Monsieur, cela n'en vaut pas la peine. » Ajoutons que ces discours n'étaient pas toujours l'œuvre de celui qui les débitait. On sait, par exemple, que le discours de Ducis est de Thomas.

Ces nobles que l'Académie admettait si facilement dans son sein, lui faisaient quelquefois sentir assez rudement la distance qu'il y avait entre un grand seigneur et un roturier. L'évêque de Noyon, Clermont-Tonnerre, ayant remplacé Barbier d'Aucourt, dédaigna, dans son discours de réception, de louer son prédécesseur. L'Académie lui en ayant marqué sa surprise, il répondit qu'il s'était fait une loi de ne jamais louer de roturiers. Cette réponse souleva l'indignation de l'assemblée, et Clermont-Tonnerre fut obligé, pour réparer l'inconvenance de son procédé, d'insérer dans le discours imprimé un éloge qu'il aurait regardé comme une honte de prononcer de vive voix.

Les auteurs des discours de réception ou des éloges oubliaient facilement que le but de l'institution avait été « l'ornement, embellissement et augmentation de la langue française. » Ainsi, l'on connaît une lettre du maréchal de Beauvau, *sur une phrase de cent quatre-vingts mots d'un discours de l'abbé Hardion, à la réception de M. de Mairan à l'Académie française*, 1745, in-12.

On raconte que Sedaine, qui écrivait aussi mal en vers qu'en prose, et qui en convenait sans peine, ayant entendu le discours de réception d'un de ses nouveaux collègues, se jeta au cou du récipiendiaire et lui dit avec effusion : « Ah ! monsieur, depuis vingt ans que j'écris du galimatias, je n'ai encore rien dit de pareil. »

« Les académiciens d'aujourd'hui, disait Longuerue, tournent le dos à l'éloquence et la corrompent aux dépens du roi, de qui ils se font bien payer cette besogne. » C'était le même Longuerue qui, sollicité par plusieurs académiciens de se présenter à l'Académie française, répondit : « J'y penserai quand vous aurez quitté votre galimatias. »

Le secrétaire perpétuel Villar, en rendant compte de l'*Essai sur les voix de la langue française* de Morel, imagina les phrases suivantes : *Morel a reculé les bornes de la science, et il ne s'est presque pas douté qu'il lui ait fait faire un pas.* Faire faire un pas à une chose dont on recule les bornes!

Il en était de même pour l'Académie des inscriptions. Ainsi de Boze voulant faire l'éloge de cinq notices de l'abbé Tallemant, lesquelles formaient ensemble une dizaine de pages, se servit d'expressions assez étranges : « La manière ingénieuse, dit-il, dont M. l'abbé décrivait nos pertes, a souvent fait *souhaiter* qu'ellés fussent plus fréquentes. » Il faut avouer qu'un tel langage était bien peu flatteur pour les autres académiciens.

« Un jour un bel esprit de l'Angleterre me demanda, dit Voltaire, les Mémoires de l'Académie française. Elle n'écrit point de mémoires, lui répondis-je, mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-vingts volumes de compliments. Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce style, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. Tout ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire, ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme ; le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme, et que pour lui, directeur, il n'en quitte pas sa part. Il est aisé de voir par quelle fatalité presque tous ces discours académiques ont fait si peu d'honneur à ce corps : *Vitium est temporis potius quam hominis.* L'usage s'est insensiblement établi, que tout académicien répéterait ces éloges à

sa réception : on s'est imposé une espèce de loi d'ennuyer le public. La nécessité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire, et l'envie d'avoir de l'esprit, sont trois choses capables de rendre ridicule même le plus grand homme. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mâcheraient à vide, et feraient semblant de manger en périssant d'inanition. Au lieu que c'est une loi dans l'Académie française, de faire imprimer tous ces discours, par lesquels seuls elle est connue ; ce devrait être une loi de ne les imprimer pas [1]. »

L'Académie distribuait et distribue encore tous les ans des prix sur des sujets mis au concours, et l'on doit dire que ses choix ont été rarement ratifiés par le public.

« Je fis, à l'âge de dix-huit ans, raconte Voltaire, une ode pour le prix de l'Académie française ; il est vrai que ce fut l'abbé du Jarri qui remporta le prix. Je ne crois pas que mon ode fût trop bonne ; mais le public ne souscrivit pas au jugement de l'Académie. Je me souviens qu'entre autres fautes assez singulières dont le petit poème couronné était plein, il y avait ce vers :

Et des pôles brûlants jusqu'aux pôles glacés.

Feu M. de la Mothe, très-aimable homme et de beaucoup d'esprit, mais qui ne se piquait pas de science, avait, par son crédit, fait donner ce prix à l'abbé du Jarri ; et quand on lui reprochait ce jugement, et surtout le vers des pôles glacé et des pôles brûlants, il répondait que c'était une affaire de physique, qui était du ressort de l'Académie des sciences, et non de l'Académie française. Il n'était d'ailleurs pas bien sûr qu'il n'y eût pas de pôles

[1] Voltaire, xxxe *Lettre philosophique*.

brûlants; et qu'enfin l'abbé du Jarri était son ami [1]. »

L'Académie ayant couronné, en 1717, une ode détestable de Gacon, en fut ensuite si honteuse, qu'elle envoya en secret le prix à l'auteur, pour éviter la honte de le lui décerner en public.

L'Académie, bafouée souvent par le public, fut quelquefois mystifiée par ses propres membres. Suivant un de ses règlements, aucun académicien ne peut concourir pour les prix qu'elle propose. En 1779, Laharpe osa enfreindre cette règle, et envoya, en l'honneur de Voltaire, un dithyrambe qu'il lut lui-même à l'assemblée. Grâce à l'habileté de son débit, il enleva à peu près tous les suffrages. Du reste, il fut ensuite sévèrement blâmé de sa conduite.

On parlait un jour à Suard de la médiocrité des pièces couronnées par l'Académie française : « Ce que nous demandons aux concurrents, dit-il, ce n'est pas de la poésie, mais le ramage poétique. » — Encore faudrait-il qu'il y eût le ramage.

Les séances de l'Académie, qui auraient pu être d'un haut intérêt et d'une grande utilité, devaient être fort ennuyeuses [2], si l'on en juge par ce qui a lieu aujour-

[1] Lettre aux *auteurs de la Bibliothèque française*. L'abbé du Jarri avait soixante-cinq ans. Le sujet était une ode sur le Vœu de Louis XIII. Les sujets étaient en général fort mal choisis. Un jour l'Académie, pour remercier Louis XIV, crut devoir mettre au concours la question suivante : « Quelle est des vertus du roi celle qui mérite la préférence? » Louis XIV, malgré son amour pour les louanges, fut révolté d'une pareille flatterie, et défendit expressément que l'on proposât un pareil sujet.

[2] La Condamine, à un souper qu'il donna le jour de sa réception à l'Académie française, fit l'impromptu suivant :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle :
Il est bien sourd, tant mieux pour lui;
Mais non muet, tant pis pour elle.

d'hui. On y discutait sur les sujets les plus saugrenus. Ainsi Gombauld y prononça, en 1635, un discours sur le *Je ne sais quoi*.

Furetière a décrit ce qui se passait aux séances d'une manière fort piquante, et probablement fort vraie. Suivant lui, c'était l'homme qui criait le plus fort que ses confrères reconnaissaient avoir raison. Suivant lui, ils avaient l'art de faire de longs discours sur des riens; le second répétait comme un écho ce que le premier avait dit; mais ordinairement ils parlaient trois ou quatre à la fois. Lorsqu'il y avait une assemblée de cinq ou six membres, l'un d'eux lisait, l'autre décidait, deux causaient ensemble, le cinquième dormait, et le dernier s'amusait à lire quelque ouvrage qui se trouvait devant lui; si un second membre voulait émettre son opinion, on était obligé de lire de nouveau l'article formant le sujet de la discussion, article qu'à la première lecture ils n'avaient pas pu entendre, tant ils étaient occupés. Il leur était impossible d'écrire deux lignes de suite sans se livrer à de longues digressions, ou sans que l'un d'eux ne racontât une histoire plaisante ou les nouvelles du jour.

Pour donner une juste idée de l'intérieur de l'Académie, nous rapporterons le récit d'une visite faite à l'Académie par Christine de Suède, le 11 mai 1658. Nous le tirons des Mémoires du secrétaire perpétuel, Valentin Conrart :

« M. l'abbé de Bois-Robert ayant fait savoir le matin de ce jour, à monseigneur le chancelier, que la reine Christine de Suède voulait faire l'honneur à la compagnie de se trouver à l'assemblée qui se devait tenir l'après-dînée, M. le directeur (de la Chambre) fit avertir ce qu'il put des académiciens pour s'y trouver. Sur les trois heures après

midi, Sa Majesté arriva chez monseigneur le chancelier, qui la fut recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps; et l'ayant conduite dans son antichambre au bout de la salle du conseil, où était une table longue, couverte du tapis de velours vert à franges d'or qui sert lorsque le conseil des finances tient, la reine de Suède se mit dans une chaire à bras au bout de cette table, du côté des fenêtres; monseigneur le chancelier à sa gauche, du côté de la cheminée, sur une chaise à dos et sans bras, laissant quelque espace vide entre Sa Majesté et lui; M. le directeur étant de l'autre côté de la table, vis-à-vis de monseigneur le chancelier, mais un peu plus bas et plus éloigné de la table, debout, et tous les académiciens aussi. Il lui fit un compliment qui ne contenait qu'une excuse de ce que l'Académie se trouvant surprise de l'honneur qu'elle lui faisait, sans avoir eu avis que le matin, elle ne s'était pas préparée à lui témoigner sa joie et sa reconnaissance d'une si glorieuse faveur, selon le mérite de cette grâce et le devoir de la compagnie; que si elle en eût eu le temps, elle aurait sans doute donné cette commission à quelqu'un plus capable que lui de s'en mieux acquitter; mais que s'en trouvant chargé, par l'avantage que la fortune lui avait fait rencontrer de présider la compagnie en une si heureuse rencontre, il était obligé de dire à Sa Majesté que l'Académie n'avait jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisait de lui faire. A quoi la reine répondit qu'elle croyait qu'on pardonnerait à la curiosité d'une fille qui avait souhaité de se trouver en une compagnie de tant d'honnêtes gens, pour qui elle avait toujours eu une estime et une affection particulières.

« Ensuite on proposa si les académiciens seraient assis

ou debout ; ce qui sembla surprendre la reine. Mais monseigneur le chancelier ayant demandé avis à quelques-uns sur cette difficulté, on lui dit que le roi Henri III, lorsqu'il faisait faire des assemblées de gens de lettres au bois de Vincennes, où il s'y trouvait souvent, faisait asseoir les assistants ; qu'on en usait toujours ainsi en pareilles rencontres, et que la reine de Suède même, lorsqu'elle était à Rome, avait été de l'académie des Humoristes, qui ne s'étaient point tenus debout : si bien qu'il fut résolu que les académiciens seraient assis, comme ils le furent durant toute la séance sur des chaises à dos ; mais monseigneur le chancelier et eux tous toujours découverts. On fit excuse d'abord à Sa Majesté de ce que la compagnie n'était pas plus nombreuse, parce qu'on n'avait pas eu le temps de faire avertir tous les académiciens de s'y trouver ; que le secrétaire se trouvait absent par son indisposition, et MM. Gombauld et Chapelain aussi, avec plusieurs autres. Elle demanda qui était le secrétaire ; on lui dit que c'était M. Conrart, duquel elle eut la bonté de parler obligeamment comme le connaissant de réputation, et de ces deux messieurs absents aussi, à qui elle donna de grandes louanges. Ensuite de cela, M. le directeur lui dit que si on avait pu prévoir la visite de Sa Majesté, on aurait préparé quelque lecture pour la divertir agréablement ; mais que dans la surprise où se trouvait la compagnie, on se servirait de ce que l'occasion pourrait fournir ; et que comme il avait fait depuis peu un *Traité de la douleur*, qui doit entrer dans le troisième volume des *Caractères des passions*, qu'il était prêt de donner au public, si Sa Majesté lui commandait de lui en lire quelque chose, il croyait que ce serait un sujet assez propre pour faire connaître

la douleur de la compagnie de ne se pouvoir pas mieux acquitter de ce qui était dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devait être sitôt privée de sa vue, par le prompt départ de Sa Majesté. Cette lecture étant achevée, à laquelle la reine donna beaucoup d'attention, monseigneur le chancelier demanda si quelqu'un avait des vers pour entretenir Sa Majesté. Sur quoi M. Cotin en ayant récité quelques-uns du poète Lucrèce qu'il avait mis en français, la reine témoigna y prendre grand plaisir. M. l'abbé de Bois-Robert récita aussi quelques madrigaux qu'il avait faits depuis peu sur la maladie de madame d'Olonne; et M. l'abbé de Tallemant un sonnet sur la mort d'une dame. Après cela, M. de la Chambre demandant encore quelque chose, M. Pellisson lût une petite ode d'amour qu'il a faite, à l'imitation de Catulle, et d'autres vers sur un saphir qu'il avait perdu et qu'il retrouva depuis, qui plut aussi extrêmement à Sa Majesté, à laquelle on lut un cahier entier du Dictionnaire contenant l'explication du mot de *jeu*, pour lui faire connaître quelque chose du travail présent de la compagnie; et cela étant achevé, la reine se leva, et fut reconduite à son carrosse par monseigneur le chancelier, suivi de tous les académiciens...

« Le dessein de monseigneur le chancelier était que l'Académie s'assemblât dans la chambre de M. de Priézac, selon sa coutume; mais parce que le haut du degré pour y entrer est un peu obscur et malaisé, il jugea qu'il valait mieux que cette séance se tînt en son appartement : ce qui fut plus convenable pour Sa Majesté et plus glorieux pour l'Académie.

« Quand on commença à lire le cahier du Dictionnaire, monseigneur le chancelier dit à la reine de Suède qu'on

allait lire le mot de *jeu*, lequel ne déplairait pas à Sa Majesté, et que sans doute le mot de *mélancolie* lui aurait été moins agréable. A quoi elle ne répondit rien.

« Dans la suite de cette lecture, cette façon de parler s'étant rencontrée : *Ce sont des jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, la reine de Suède rougit et parut émue ; mais voyant qu'on avait les yeux sur elle, elle s'efforça de rire, mais d'une manière qui faisait connaître que c'était plutôt un ris de dépit que de joie [1]. »

Il faut avouer que monseigneur le chancelier avait eu la main peu heureuse en choisissant le cahier où se trouvait un si malencontreux proverbe ; et l'on conçoit facilement l'embarras de Christine qui, l'année précédente, avait fait assassiner Monaldeschi dans l'une des galeries de Fontainebleau.

Ce fut seulement en 1638 que l'Académie commença à s'occuper sérieusement du *Dictionnaire*. Vaugelas et Chapelain avaient présenté chacun un projet. On s'arrêta à celui de l'auteur de *la Pucelle*, et l'on détermina de la manière suivante la liste des auteurs auxquels on devait emprunter des exemples. C'étaient, pour la prose, Amyot, Montaigne, du Vair, Desportes, Charron, Bertaud, Marion, De la Guesle, Pibrac, d'Espeisses, Arnaud, le Catholicon d'Espagne, les Mémoires de la reine Marguerite, Coeffeteau, Du Perron, F. de Sales, évêque de Genève, d'Urfé, de Molières, Malherbe, Duplessis-Mornay, d'Ossat, de La Noue, de Dammartin, de Refuge, d'Aubignier, et deux académiciens, Bardin et du Chastelet, qui, morts récemment, devenaient, suivant l'expression de M. Ville-

[1] Manuscrits de Conrart, tome X, p. 129. — Voy. la *Nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France* de MM. Michaud et Poujoulat, complément, p. 591.

main, pour la langue, autorités souveraines, comme les empereurs romains devenaient des dieux. On avait, dans cette liste, oublié bien des noms, entre autres ceux de Bodin et d'Étienne Pasquier.

Pour la poésie, on choisit Marot, Saint-Gelais, Ronsard, Du Belloy, du Bartas, Desportes, Bertrand, le cardinal Duperron, Garnier, Regnier, Malherbe, Des Lingendes, Motin, Touvant, Monfuron, Théophile, Passerat, Rapin et Sainte-Marthe.

Vaugelas ayant été nommé rédacteur du Dictionnaire, Richelieu lui assigna une pension de 2 000 livres; mais le travail n'alla pas vite, et la lenteur de l'Académie lui attira de nombreuses épigrammes, entre autres la suivante de Bois-Robert :

Depuis six mois sur l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit tu vivras jusqu'au G [1].

Ce Dictionnaire était conçu, il faut le dire, sur un mauvais plan; aussi, un académicien de beaucoup d'esprit, Furetière, entreprit d'en faire un pour son compte. Ce projet excita la jalousie de l'Académie, qui obtint la suppression de ce Dictionnaire, et, en 1685, chassa de son sein l'auteur qu'elle avait admis vingt-trois ans auparavant et qu'elle ne remplaça point tant qu'il vécut. Furetière ne se tint pas pour battu. Il plaida contre l'Académie, fit des factums, des libelles en vers et en prose [2],

[1] Andrieux, membre de la commission du Dictionnaire, en 1819, disait « Je mourrai du Dictionnaire. »

[2] Le *Furetériana* renferme le *plan et dessein du poème allégorique et tragico-burlesque, intitulé : Les couches de l'Académie*, en 6 chants. On attribue, peut-être sans raison, à Furetière ou à Richelet : *L'Apothéose du Dictionnaire de l'Académie françoise et son expulsion de la région céleste*. La Haye, 1696, in-12.

qui ont été réunis en 1694, 2 vol in-12, et n'en continua pas moins son Dictionnaire, ouvrage fort précieux, qui parut seulement deux ans après sa mort, en 1690 [1], et que les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont réimprimé entièrement sans citer une seule fois l'auteur.

La première édition du Dictionnaire de l'Académie parut en 1694. On en commença aussitôt une seconde édition, qui fut publiée en 1718. La troisième parut en 1740, la quatrième, en 1762; la cinquième, en 1815; et la sixième et dernière, en 1835.

L'Académie, dans cet ouvrage, a eu la malencontreuse idée de soumettre les mots à une classification rigoureuse, de consacrer les uns au style sublime, les autres au style burlesque, au style familier, etc., et d'appauvrir singulièrement notre langue, en proscrivant une foule de mots employés par nos vieux auteurs. Ainsi, Furetière raconte que la Fontaine, qui était fort assidu aux séances, ne put jamais parvenir à faire admettre un seul des mots de sa connaissance, ceux qu'il avait puisés dans Marot ou Rabelais. Pour donner une idée de la circonspection ridicule qui présidait souvent au choix des mots, il suffira de dire que l'on fut sur le point, on ne sait par quel motif, de supprimer la conjonction *car*. Ce fut cette sévérité qui donna lieu à une satire assez plaisante de Ménage, intitulée : *Requête des Dictionnaires à messieurs de l'Académie française*. En voici les premiers vers :

A nos seigneurs académiques,
Nos seigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,

[1] La dernière édition est d'Amsterdam, 1725, 4 vol. in-fol.

Cardinal-historiographes,
Surintendants des orthographes,
Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,
Peseurs de brèves et de longues,
De voyelles et de diphthongues ;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin :
Disant que, depuis trente années,
On a, par diverses menées,
Banni des romans, des poulets,
Des lettres douces, des billets,
Des madrigaux, des élégies,
Des sonnets et des comédies,
Ces nobles mots, *moult, ains, jaçoit,*
Ores, adonc, maint, ainsi soit,
A-tant, si-que, piteux, icelle,
Trop-plus, trop-mieux, blandice, isnelle,
Piéça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais françois.

L'Académie, au lieu de déployer tant de sévérité quand il s'agissait de l'admission de certains mots, aurait dû se montrer un peu plus difficile pour certaines définitions, pour les suivantes, par exemple, que nous tirons de la dernière édition :

Éclipse. Disparition apparente d'un astre, causée par l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur.

« Il y a trois mille ans, a dit M. Arago, que l'on observe des éclipses de lune sans qu'il y ait un corps céleste interposé entre la lune et l'observateur. »

Tirer de but en blanc. Tirer en ligne droite, sans

que le projectile parcoure une ligne courbe ou fasse de ricochets.

« D'après cette définition, a dit encore M. Arago, l'Académie a trouvé le moyen d'empêcher un boulet de jamais tomber à terre. »

VAISSELLE PLATE. Celle où il n'y a pas de soudure. Cette définition est absurde, malgré le correctif qui y est ajouté : cela ne se dit que de la vaisselle d'argent ou d'or. L'Académie aurait dû savoir que le mot *plate*, avec cette acception, vient de l'espagnol *plata*, argent [1].

Un Dictionnaire rempli de pareilles erreurs, et je ne sais combien de volumes de compliments et de discours que personne ne lit, voilà donc tout ce que l'Académie française a produit depuis plus de deux siècles qu'elle est fondée. Cet état de choses a de tout temps préoccupé tous les bons esprits. Fénélon, dans un *Mémoire sur les occupations de l'Académie française* [2], a émis infructueusement les idées les plus sages sur les travaux auxquels devrait se livrer l'Académie, sur la manière dont

[1] Si l'Académie a laissé imprimer de pareilles bévues, on peut croire qu'il devait s'en trouver de nombreuses dans les articles qui lui étaient proposés, et qu'elle n'a pas jugé convenable de laisser arriver au grand jour. L'anecdote suivante peut donc être considérée comme très-vraisemblable, si toutefois elle n'est pas vraie. On raconte qu'un académicien ayant proposé pour le mot *écrevisse* cette définition : *Petit poisson rouge qui marche à reculons*, avait déjà entraîné la majeure partie de l'assemblée, lorsqu'un de ses confrères se leva et dit : « Monsieur, votre définition est très-bonne, seulement je me permettrai de vous faire quelques petites observations : 1° L'animal en question n'est point un poisson; 2° il n'est rouge que quand il est cuit; 3° il ne marche pas à reculons. » L'Académie eut alors le bon esprit, ce qu'elle n'a pas toujours eu, de remplacer la définition proposée par celle qui figure aujourd'hui dans son Dictionnaire.

[2] Œuvres de Fénélon, 1787, in-4, t. III, p. 449.

elle devait travailler au Dictionnaire, et l'examen raisonné qu'elle devait faire de tous nos bons auteurs; seulement, il sentait la nécessité d'une réforme préliminaire : « Je dis qu'avant toutes choses, nous devons songer très-sérieusement à rétablir dans la compagnie une discipline exacte qui y est très-nécessaire, et qui, peut-être, n'y a jamais été depuis son établissement, sans cela nos plus beaux projets et nos plus fermes résolutions s'en iront en fumée, et n'auront point d'autre effet que de nous attirer les railleries du public... Il faut donc remédier à ce désordre qui entraînerait infailliblement la ruine de l'Académie; mais pour le faire avec succès, et pour pouvoir même, en nous faisant des lois, conserver l'indépendance et la liberté que nous procure la glorieuse protection dont nous sommes honorés, je suis d'avis que l'Académie commence par députer au roi pour demander à Sa Majesté la permission de se réformer elle-même, d'abroger ses anciens statuts, et d'en faire de nouveaux, selon qu'elle le jugera convenable; qu'elle demande aussi la permission de nommer pour ce travail des commissaires en tel nombre qu'elle trouvera à propos, et qu'elle supplie Sa Majesté de vouloir bien lui faire l'honneur de marquer elle-même un ou deux de ceux qu'elle aura le plus agréable qui soient nommés. »

« Quel service, dit Voltaire, l'Académie française ne rendrait-elle pas aux lettres, à la langue, à la nation, si au lieu de faire imprimer tous les ans des compliments, elle faisait imprimer les bons ouvrages du siècle de Louis XIV, épurés de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissées? Celles qu'on ne pourrait pas corriger seraient au moins marquées. L'Europe, qui lit ces auteurs, apprendrait par eux notre langue avec sûreté. Sa pureté

serait à jamais fixée. Les bons livres français, imprimés avec soin aux dépens du roi, seraient un des plus glorieux monuments de la nation. J'ai ouï dire que M. Despréaux avait fait autrefois cette proposition, et qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'esprit, la sagesse et la saine critique sont connus ; mais cette idée a eu le sort de beaucoup d'autres projets utiles, d'être approuvée et d'être négligée [1]. »

Par suite des abus de son organisation et du peu de valeur de ses travaux, l'Académie, ainsi que nous l'avons déjà dit, devint, de bonne heure, un objet de raillerie [2] pour le public. Vingt ans après sa fondation, en 1654, il parut une brochure in-12, de Sorel : *De l'Académie françoise établie pour la correction et l'embellissement du langage, et si elle est de quelque utilité au public*, 1654, in-12. L'auteur s'y prononce pour la négative. On connaît encore la *Comédie des académistes* [3] *pour la réformation de la langue françoise*. Cette pièce, qui, après avoir couru longtemps manuscrite, ne fut imprimée qu'en 1650, est la

[1] Voltaire, xxxe *Lettre philosophique*.

[2] Le public ne laissait échapper aucune occasion. Ainsi, en 1773, le comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments du roi, ayant fait semer du gazon dans la cour du Louvre, palais où Louis XIV avait établi l'Académie, il parut immédiatement l'épigramme suivante :

Des favoris de la muse française
D'Angiviller tient le sort assuré,
Devant leur porte il a fait mettre un pré
Où désormais ils pourront paître à l'aise.

[3] Autrefois le titre d'académie était tellement prodigué en France, qu'on l'a donné pendant quelques années à des assemblées de joueurs, qu'on appelait auparavant des *tripots*. On disait *académies de jeu*. On appela les jeunes gens qui apprenaient l'équitation et l'escrime dans des écoles destinées à ces arts, *académistes*, et non pas académiciens.

première production de Saint-Evremond. « Quoique sans art et sans règle, dit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie*, et plutôt digne du nom de farce que de celui de comédie, elle n'est pas sans esprit et a des endroits fort plaisants. » Tel n'était pas l'avis de Voltaire, qui n'y trouvait qu'un simple dialogue sans intrigue et sans sel.

Margon publia, en 1724, in-4, sous le titre de *Première séance des États calotins*, 1724, in-4, une parodie des usages de l'Académie.

L'illustre Compagnie subit, à la fin du dernier siècle, le sort de toutes les institutions de l'ancienne monarchie. La Convention, par une loi du 8 août 1793, prononça la suppression de toutes les Académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation ; mais elle ne tarda pas à les réorganiser sur un plan plus large, en les remplaçant par un Institut national des sciences et des arts, destiné : « 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes étrangères ; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République. » L'Académie française, sous la République et l'Empire, forma la seconde classe de l'Institut, et ne reprit son ancien nom qu'en 1816.

Terminons ce qui regarde l'Académie française par la liste de tous ses membres, rangés par *fauteuils*. Voici l'origine de cette dernière expression, telle qu'elle est rapportée dans les *Pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de la littérature*, de Laplace [1].

« Le cardinal d'Estrées, devenu très-infirme, et cher-

[1] Tome I, p. 229.

chant un adoucissement à son état dans son assiduité aux assemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siége plus commode que les chaises qui étaient alors en usage : car il y avait seulement un fauteuil pour le directeur. On en rendit compte à Louis XIV, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma par là l'égalité académique. »

Ces fauteuils, que Fontenelle appelait « un lit de repos où le bel esprit sommeille, » ont été l'objet de maintes épigrammes. L'une des meilleures est celle de Piron :

En France on fait, par un plaisant moyen
Taire un auteur quand d'écrits il assomme ;
Dans un fauteuil d'académicien,
Lui quarantième, on fait asseoir notre homme :
Lors il s'endort et ne fait plus qu'un somme ;
Plus n'en avez prose ni madrigal.
Au bel-esprit le fauteuil est, en somme,
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.

Aujourd'hui le terme fauteuils n'a plus de sens ; car l'Académie française n'a plus de fauteuils, à proprement parler, et la salle de ses réunions est commune aux autres Académies.

1.

P. Bardin.
1637. Nicolas Bourbon.
1644. Salomon.
1670. Ph. Quinault.
1689. F. de Caillères.
1717. Cardinal de Fleury.
1745. Cardinal de Luynes.
1788. J. de Florian.
1798. Cailhava.
1815. Michaud.
1840. Flourens.

2.

P. Hay du Chastelet.
1657. Perrot d'Ablancourt.

1665. Bussy Rabutin.
1693. Paul Bignon.
1743. Jérôme Bignon.
1772. De Bréquigny.
1795. Écouchard-Lebrun.
1807. F.-J.-M. Raynouard.
1856. Mignet.

3.

Philippe Habert.
1657. J. Esprit.
1678. J.-N. Colbert, archevêque de Rouen.
1708. Fraguier.
1728. Ch. d'Orléans Rothelin, abbé de Corneille.
1744. G. Girard.
1748. V. de Paulmy d'Argenson.
1788. J.-B. d'Aguesseau.
1826. Brifaut.

4.

Bachet de Méziriac.
1659. La Mothe le Vayer.
1673. J. Racine.
1699. Valincourt.
1730. Leriget de la Fage.
1751. Crébillon.
1762. Voisenon.
1776. Boisgelin de Cucé, archev. d'Aix.
1803. Boisgelin (réélu).
1804. Dureau de la Malle.
1807. Picard.
1829. Arnault.
1834. Scribe.

5.

Auger de Mauléon.
1659. Daniel de Priézac.
1662. Michel le Clerc.
1692. J. de Tourreil.
1714. J. Roland Malet.
1736. Boyer, évêque de Mirepoix.
1755. N. Thyrel de Boismont.
1787. Cl.-C. de Rulhières.
1795. Cabanis.
1806. Destutt de Tracy.
1856. Guizot.

6.

J. d'Arbaud de Porchères.
1640. Olivier Patru.
1681. N. Potier de Novion.
1693. P. Goibaud du Bois.
1694. Ch. Boileau, abbé de Beaulieu.
1704. Gaspard Abeille.
1718. N.-H. Montgault.
1748. Ch. Duclos.
1772. N. Beauzée.
1789. J.-J. Barthélemy.
1795. M.-J. Chénier.
1811. De Châteaubriand.

7.

P. Séguier.
1645. Cl. Bazin de Bezons.
1684. Boileau-Despréaux.
1711. J. d'Estrées, archevêque de Cambrai.
1718. René d'Argenson, garde des sceaux.
1721. Languet de Gergy, archevêque de Sens.
1753. Buffon.
1787. Vic-d'Azyr.
1795. Domergue.
1810 Saint-Ange.
1811. Parseval de Grandmaison.
1835. Salvandy.

8.

Faret.
1646. P. du Ryer.
1658. Cardinal d'Estrées.
1715. Maréchal d'Estrées.
1738. De la Trémouille.
1741. Cardinal de Rohan-Soubise.
1757. De Montazet, archev. de Lyon
1803. Comte de Boufflers.
1815. Baour-Lormian.

9.

Fr. Maynard.
1647. P. Corneille.
1685. Th. Corneille.
1710. Houdard de la Motte.
1731. Bussy Rabutin, évêque de Luçon.
1737. Foncemagne.
1780. Chabanon.
1793. Naigeon.
1810. Nep. Lemercier.
1841. V. Hugo.

10.

Claude de Malleville.
1648. J. Ballesdens.
1675. Cordemoy.
1683. J.-L. Bergeret.
1695. C. de Saint-Pierre.
1743. Maupertuis.
1759. Le Franc de Pompignan.
1785. L'abbé Maury.
1808. Regnault de Saint-Jean-d'Angely [1].
1816. La Place.
1817. Royer-Collard.

11.

Chauvigny de Colomby.
1649. Tristan l'Hermite.
1655. La Mesnardière.
1663. Duc de Saint-Aignan.
1687. F.-T. de Choisy.
1724. Ant. Portail.
1736. La Chaussée.
1754. Bougainville.
1763. Marmontel.
1795. Fontanes [2].
1821. Villemain.

12.

Voiture.
1649. Mézeray.
1683. Barbier d'Aucourt.
1694. Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon.
1701. N. de Malézieux.
1727. J. Bouhier.
1746. Voltaire.
1778. J.-F. Ducis.
1816. De Sèze.
1828. De Barante.

13.

J. Sirmond.
1649. J. de Montreuil.
1651. Fr. Tallemant.
1693. De la Loubère.
1729. Cl. Sallier.
1761. J.-G. Coëtlosquet.
1784. P. de Montesquiou-Fésenzac.
1799. A.-V. Arnault [3].
1816. Duc de Richelieu.

[1] Exclu le 24 juillet 1815. — [2] Exclu en 1797, et réintégré en 1802. — [3] Exclu le 21 mars 1816.

1822. B.-J. Dacier.
1835. Tissot.

14.

Vaugelas.
1649. Scudéry.
1668. Marquis de Dangeau.
1720. Maréchal de Richelieu.
1789. Duc d'Harcourt.
1803. Lucien Bonaparte [1].
1816. Auger.
1829. Étienne.

15.

B. Baro.
1650. J. Doujat.
1689. E. Renaudot.
1720. E. de Roquette.
1725. Gondrin d'Antin, évêque de Langres.
1733. Dupré de Saint-Maur.
1774. Malesherbes.
1795. Andrieux.
1835. Thiers.

16.

J. Baudoin.
1651. Charpentier.
1702. Chamillard, évêq. de Senlis.
1714. Maréchal de Villars.
1734. Duc de Villars.
1770. Loménie de Brienne.
1795. Lacuée de Cessac.
1841. Tocqueville.

17.

Cl. de l'Étoile.
1652. A. duc de Coislin.
1702. P. duc de Coislin.
1710. H.-C. duc de Coislin, évêque de Metz.
1733. Surian, évêque de Vence.
1751. D'Alembert.
1784. Comte de Choiseul-Gouffier.
1803. Portalis.
1807. Pierre Laujon.
1811. Ch.-G. Étienne [2].
1816. Comte de Choiseul-Gouffier.
1817. Laya.
1833. Ch. Nodier.
1844. Mérimée.

18.

De Sérizay.
1653. Pellisson.
1693. Fénélon.
1715. De Boze.
1754. Comte de Clermont.
1771. De Belloy.
1775. Duc de Duras.
1795. Garat (le comte) [3].
1816. Cardinal de Bausset.
1824. De Quélen, archev. de Paris.
1840. Molé.

19.

Balzac.
1654. H. de Péréfixe de Beaumont, archevêque de Paris.
1695. Fr. de Harlay, archevêque de Paris.
1695. André Dacier.
1722. Cardinal Dubois.
1723. Hénault.
1771. Prince de Beauvau.
1795. Comte Merlin.
1816. Comte Ferrand.
1825. Cas. Delavigne.
1843. Sainte-Beuve.

[1] Exclu le 24 juillet 1815.— [2] Exclu le 21 mars 1816.— [3] Exclu en 1816.

20.

Laugier de Porchères.
1654. De Chaumont.
1697. Le président Cousin.
1707. Valon, marquis de Mimeure.
1719. N. Gédoyn.
1744. Cardinal de Bernis.
1795. L'abbé Sicard.
1822. Frayssinous.
1842. Pasquier.

21.

Germain Habert.
1655. Cotin.
1682. L'abbé de Dangeau.
1723. Fleuriau.
1732. Terrasson.
1750. Comte de Bissy.
1810. Esménard.
1841. Ch. Lacretelle.

22.

Servien.
1659. Villayer.
1691. Fontenelle.
1757. A.-L. Séguier.
1795. Bernardin de Saint-Pierre.
1814. Ét. Aignan.
1824. Soumet.

23.

Colletet.
1659. Gilles Boileau.
1671. J. de Montigny.
1671. Ch. Perrault.
1704. Cardinal de Rohan.
1749. Vauréal.
1760. La Condamine.
1774. J. Delille.
1813. Campenon.
1844. Saint-Marc Girardin.

24.

Saint-Amant.
1661. L'abbé Cassagnes.
1679. Comte de Crécy.
1710. Ant. de Mesmes.
1723. J. Alary.
1771. Gaillard.
1803. Comte de Ségur.
1830. Viennet.

25.

Boissat.
1662. Furetière.
1688. La Chapelle.
1723. D'Olivet.
1768. Condillac.
1780. Comte de Tressan.
1784. Bailly.
1795. Sieyès [1].
1816. Marquis de Lally-Tollendal.
1830. Pongerville.

26.

Bois-Robert.
1662. Segrais.
1701. Campistron.
1723. Destouches.
1754. Boissy.
1758. Sainte-Palaye.
1795. Rœderer [2].
1816. Duc de Lévis.
1830. Philippe de Ségur.

[1] Exclu le 24 juillet 1815. — [2] Exclu le 21 mars 1816.

27.

Bautru.
1665. J. Testu.
1706. Marquis de Saint-Aulaire.
1743. Mairan.
1771. François Arnaud.
1803. Target.
1806. Le cardinal Maury [1].
1816. L'abbé de Montesquiou.
1832. Jay.

28.

Louis Giry.
1665. Cl. Boyer.
1698. Cl. Genest.
1720. L'abbé Dubos.
1742. Du Resnel.
1761. Saurin.
1782. Condorcet.
1795. L'abbé Villar.
1826. Féletz.

29.

Gombauld.
1666. Paul Tallemant.
1712. Danchet.
1748. Gresset.
1778. L'abbé Millot.
1785. Morellet.
1819. P. Éd. Lemontey.
1826. Fourier.
1830. Cousin.

30.

J. de Silhon.
1667. J.-B. Colbert.
1684. La Fontaine.
1695. Clérembault.
1714. Cl. Massieu.
1723. C.-F. Houteville.
1743. Marivaux.
1763. Radonvilliers.
1795. Volney.
1820. Pastoret.
1841. Saint-Aulaire.

31.

M. Cureau de la Chambre.
1670. Regnier-Desmarais.
1713. La Monnoye.
1727. La Rivière.
1730. Hardion.
1766. Thomas.
1786. Comte de Guibert.
1795. Cambacérès [2].
1816. Bonald.
1841. Ancelot.

32.

Racan.
1670. P. Cureau de la Chambre.
1693. La Bruyère.
1696. L'abbé Fleury.
1723. J. Adam.
1726. Seguy.
1761. De Rohan-Guéménée.
1803. Devaine.
1803. Parny.
1815. De Jouy.

33.

D. Hay du Chastelet.
1671. Bossuet.
1704. Cardinal de Polignac.
1742. Giry de Saint-Cyr.
1761. Batteux.

[1] Exclu le 21 mars 1816. — [2] Exclu le 24 juillet 1815.

1780. Lemierre.
1799. Bigot de Préaméneu.
1825. Duc de Montmorency.
1826. Guiraud.

34.

Godeau.
1673. Fléchier.
1710. Nesmond, archevêque de Toulouse.
1727. J.-J. Amelot.
1749. Maréchal de Belle-Isle.
1761. Trublet.
1770. Saint-Lambert [1].
1803. Maret [2].
1816. Lainé.
1836. Dupaty.

35.

De Bourzeys.
1673. L'abbé Gallois.
1688. Mongin.
1746. De la Ville.
1774. Suard.
1817. Roger.
1842. Patin.

36.

Gomberville.
1674. Huet.
1721. J. Boivin.
1727. Duc de Saint-Aignan.
1776. Colardeau.
1776. Laharpe [3].
1803. Lacretelle aîné.
1824. Droz.

37.

Chapelain.
1674. Benserade.
1691. E. Pavillon.
1705. Sillery.
1715. Duc de la Force.
1726. Mirabaud.
1761. Watelet.
1786. Sedaine.
1795. Collin d'Harleville.
1806. Daru.
1829. Lamartine.

38.

Conrart.
1675. Rose.
1701. Louis de Sacy.
1728. Montesquieu.
1735. Châteaubrun.
1775. Chastellux.
1799. F. de Neufchâteau.
1828. P.-A. Lebrun.

39.

Desmarets.
1676. J. de Mesmes.
1688. Mauroy.
1706. L'abbé de Louvois.
1719. Massillon.
1745. Duc de Nivernais.
1799. Legouvé.
1812. Al.-V. Duval-Pineu.
1842. Ballanche.

40.

Montmor.
1679. Lavau.

[1] Réélu le 28 janvier 1803. — [2] Exclu en 1816. — [3] Réélu le 28 janvier 1803.

1694. Caumartin, évêque de Blois.
1733. Moncrif.
1771. Roquelaure, évêq. de Senlis[1].
1818. Baron Cuvier.
1832. Dupin aîné.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DEPUIS LA RÉORGANISATION DE L'INSTITUT.

1804. Suard.
1807. Raynouard.
1826. Auger.
1829. Andrieux.
1833. Arnault.
1834. Villemain.

Nous allons donner, comme complément de ce tableau, quelques particularités sur plusieurs des personnages qui se sont assis dans ces fauteuils si ambitionnés.

1er *Fauteuil.*

FLORIAN. Sa nomination donna lieu aux vers suivants de Rivarol :

Écrivain actif, guerrier sage,
Il combat peu, beaucoup écrit;
Il a la croix pour son esprit,
Et le fauteuil pour son courage.

Après cette nomination, le duc de Penthièvre, son protecteur, ayant, pour fêter cette élection, donné un grand dîner aux académiciens, fut surnommé le *restaurateur de l'Académie.*

CAILHAVA. Voy. p. 136.

MICHAUD. Lorsque Ducis mourut, Campenon et Michaud se disputèrent sa place. Campenon lança cette épigramme contre son concurrent :

Au fauteuil de Ducis on a porté Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer il faut un ami chaud.

Michaud répliqua par des vers que nous citerons en parlant de Campenon. (Voy. 23e fauteuil.)

[1] Réélu le 28 janvier 1803.

2e Fauteuil.

Bréquigny fut reçu sans avoir fait de visites.

On remarque comme une singularité que l'Académie ait fait deux fois trois réceptions dans un même jour.

Le 12 janvier 1673, elle admit Racine, Fléchier et J. Gallois; et le 24 novembre 1807, Raynouard, Picard et Laujon.

4e Fauteuil.

Voisenon était si sûr d'être nommé, qu'avant son élection on distribuait son portrait avec le titre d'académicien.

5e Fauteuil.

J. Roland Malet. Voy. p. 296.

7e Fauteuil.

J. d'Estrées. Il n'a absolument rien laissé.

U. Domergue. Lebrun-Écouchard a dit de lui :

Ce pauvre Urbain que l'on taxe
D'un pédantisme assommant,
Joint l'esprit de la syntaxe
Aux grâces du rudiment.

8e Fauteuil.

Du Ryer fut préféré à P. Corneille.

Le cardinal d'Estrées fut reçu avant d'avoir rien produit. Il n'a laissé que quelques épigrammes.

Baour-Lormian a soutenu contre Lebrun-Écouchard, une guerre d'épigrammes, où il eut rarement le dessus. On se rappelle ce quatrain :

Rien n'est si lent, si lourd
Que monsieur Lormian-Balourd.
Rien n'est si lourd, si lent
Que monsieur Balour-Lormian.

9e *Fauteuil.*

Bussy, évêque de Luçon, fils de Bussy-Rabutin, n'a rien laissé.

Le plus grand titre de Chabanon était son talent sur le violon.

A Foncemagne on veut, dit-on,
Pour le fauteuil soporifique,
Faire succéder Chabanon;
Mais son mérite académique?
— Aucun. Il est grand violon;
Dans le sein de la compagnie,
Manquant d'accord et d'unisson
Il rétablira l'harmonie.

Longtemps avant que M. V. Hugo fût reçu à l'Académie, on lui avait adressé les questions suivantes :

Où, ô Hugo, huchera-t-on ton nom?
Justice enfin rendu que ne t'a-t-on?
Quand à ce corps savant qu'académique on nomme,
Grimperas-tu de roc en roc, rare homme?

12e *Fauteuil.*

Malézieu, précepteur du duc du Maine, composa, bien qu'il fût membre de l'Académie française, une plaisanterie intitulée : *Polichinelle demandant une place à l'Académie.*

Ducis. Voy. p. 298.

13e *Fauteuil.*

F. Tallemant entra à l'Académie sans aucun titre.

Laloubère. Voy. p. 295.

Montesquiou.

Montesquiou-Fézensac est de l'Académie.
Quel ouvrage a-t-il fait? — Sa généalogie.

Il avait soutenu, dans un mémoire dirigé contre les sieurs de la Boulbène, qu'il descendait de Clovis en ligne directe. Il gagna son procès en 1783. « Nous espérons, lui dit alors Maurepas, que vous voudrez bien ne pas retraire le royaume de France. »

14e *Fauteuil.*

VAUGELAS, bien que Savoyard (il était né à Chambéry), fut admis parce qu'il avait la réputation de parler français très-correctement.

18e *Fauteuil.*

Le comte DE CLERMONT n'avait d'autre titre que celui d'être prince du sang, et sa nomination donna lieu, dans le sein de l'Académie, à des discussions fort importantes relativement à l'égalité de tous les membres de la Compagnie. Le prince fut obligé de désavouer un mémoire dans lequel quelques personnes de sa maison avaient prétendu « qu'il ne convenait pas à un prince du sang d'entrer dans aucun corps sans y avoir une préséance marquée et un rang distingué. » Mais, néanmoins, comme l'Académie avait décidé qu'elle ne pourrait, dans aucun cas, s'écarter de son règlement, il ne crut pas devoir paraître en public le jour fixé pour sa réception, parce que la place destinée au récipiendaire se trouvait la dernière. Il vint seulement assister à une séance ordinaire, et reçut, comme ses confrères, le jeton de droit de présence. Mais le public ne prit pas la chose aussi bien.

Trente-neuf joints à zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante;
D'où je conclus, troupe savante,

Qu'ayant à vos côtés admis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

L'auteur de cette épigramme, Roi, la paya cher. On prétend qu'il fut tellement maltraité par les gens du prince, qu'il en mourut quelques jours après.

Le maréchal duc DE DURAS se trouvait, quant aux titres littéraires, dans la même catégorie que le comte de Clermont.

Duras invoquait à la fois
Le dieu des vers et le dieu de la guerre :
Il réclamait le prix de ses vaillants exploits
Et de son savoir littéraire.
Tous deux, par un suffrage égal,
Ont satisfait sa noble envie :
Phébus lui dit : Je te fais maréchal;
Mars lui donna place à l'Académie.

19e *Fauteuil.*

DE HARLAY, archevêque de Rouen, n'a rien écrit.

20e *Fauteuil.*

Le marquis DE MIMEURE entra à l'Académie pour avoir traduit une ode d'Horace.

21e *Fauteuil.*

THIARD, comte de Bissy, ne savait pas l'orthographe.

L'abbé DE DANGEAU a fait un grand nombre d'ouvrages de grammaire; aussi Lainez a dit :

Je sens que je deviens puriste,
Je plante au cordeau chaque mot,
Je suis les Dangeaux à la piste,
Je pourrais bien n'être qu'un sot.

23e *Fauteuil.*

LA CONDAMINE. Voy. p. 302.

Campenon ayant composé sur MICHAUD l'épigramme que nous avons citée plus haut (Voy. 1er fauteuil), celui-ci riposta par ce distique :

Au fauteuil de Ducis aspire Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe?...

Tout le monde trouvait la rime.

24e *Fauteuil.*

L'abbé ALARY, précepteur de Louis XV, n'a laissé aucun ouvrage.

25e *Fauteuil.*

LA CHAPELLE, auteur de mauvaises poésies intitulées : *Les amours de Catulle*, dont Chaulieu a dit :

Celui qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie,
N'est point cet aimable génie
Qui fit le voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

26e *Fauteuil.*

CAMPISTRON, auteur de la tragédie d'*Hercule*.

A force de forger, on devient forgeron,
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron,
Au lieu d'avancer, il recule.
Voyez *Hercule*.

27e *Fauteuil.*

BAUTRU était un bouffon de la cour. Il ne dut son avancement qu'à son adulation et à ses bassesses. Quand

il s'émancipait par trop, Anne d'Autriche le menaçait de lui faire donner des coups de bâton.

L'abbé TESTU n'avait aucun titre. Il a publié, après son admission, un volume de *Stances chrétiennes*.

Le marquis SAINT-AULAIRE composa sa première pièce de vers à soixante ans, et ce fut sur cet unique échantillon de son talent poétique qu'il fut reçu parmi les quarante, malgré l'opposition de Boileau, qui repoussait un homme dont le bagage littéraire était aussi léger.

29e *Fauteuil.*

L'abbé P. TALLEMANT entra à l'Académie à vingt-quatre ans, avant Racine, Boileau, Quinault et la Fontaine, pour avoir écrit un *Voyage à l'île d'Amour*. Quand sa mère le vit académicien, elle dit : « De mes cinq enfants, en voilà toujours un de pourvu. »

DANCHET, a dit Voltaire,

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie
Comme on gagne le paradis.

30e *Fauteuil.*

L'Académie avait élu la Fontaine en 1683, mais Louis XIV, qui ne pouvait pardonner au poète son attachement à Fouquet, refusa d'abord de ratifier ce choix. Enfin, au bout de six mois, il permit un second tour de scrutin, qui valida l'élection, et dit aux députés de l'Académie : « Vous pouvez recevoir la Fontaine, il a promis d'être sage. »

31e *Fauteuil.*

HARDION fut reçu de deux Académies avant d'avoir rien fait.

32e *Fauteuil.*

La Bruyère ne fut admis qu'avec la plus grande difficulté, et l'on a peine à croire que son élection ait donné lieu à l'épigramme suivante :

Quand la Bruyère se présente,
Pourquoi faut-il crier haro !
Pour faire un nombre de quarante
Ne fallait-il pas un zéro ?

Racan. « A l'Académie, dit Tallemant des Réaux, quand ce fut à son tour à haranguer, il y vint avec un chiffon de papier tout déchiré dans ses mains. « Messieurs, leur dit-il, « je vous apportais ma harangue, mais une grande levrette « l'a toute mâchonnée. La voilà : tirez-en ce que vous « pourrez, car je ne la sais point par cœur, et je n'en ai « point de copie. »

Le cardinal de Rohan, auquel on n'a jamais connu de titre littéraire, est le même qui joua un rôle si honteux dans l'affaire du *collier*.

Devaine fut nommé, grâce aux excellents dîners qu'il donnait tous les mardis ; aussi mit-on ces paroles dans la bouche d'un solliciteur qui demandait sa place :

Je suis accablé par les ans,
La vieillesse a glacé ma veine ;
Mais faut-il donc tant de talents
Pour remplacer monsieur Devaine.

33e *Fauteuil.*

Giry de Saint-Cyr fut admis comme précepteur du Dauphin. Il avait si mal élevé le prince, que celui-ci fut obligé de recommencer ses études. Il n'a rien écrit.

Le duc de Montmorency avait autant de titres que le comte de Clermont, le cardinal de Rohan.

34e *Fauteuil.*

Après la réception de l'abbé TRUBLET, on publia une caricature où il était représenté comptant ses jetons académiques, et disant :

Depuis vingt ans, je cours après cette monnoie ;
Depuis vingt ans sur moi chacun criait haro :
Je suis, dans ce grand jour, au comble de ma joie,
Et dans quarante enfin je forme le zéro.

35e *Fauteuil.*

L'abbé DE LA VILLE était un diplomate qui n'avait pas plus de titres littéraires que J. Roland, Malet et Bergeret, commis de bureau, comme lui.

36e *Fauteuil.*

GOMBERVILLE se rendit pleine justice par l'épitaphe qu'il composa pour lui-même :

Ma naissance fut fort obscure
Et ma mort l'est encore plus.

BOIVIN aimait tant les séances de l'Académie, où il cherchait sans cesse dispute à ses confrères, qu'il ne cessait de protester contre l'usage des vacances. Aussi Dieu lui accorda-t-il une grâce qu'il désirait : il le rappela à lui pendant les vacances de Pâques (22 avril 1727.)

Il est peu d'académiciens qui aient été l'objet d'autant de quolibets que LAHARPE. On connaît les vers de Gilbert :

C'est ce petit rimeur de tant d'orgueil enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique.

Les *Mémoires secrets* de Bachaumont renferment sur lui une foule d'épigrammes. Voici celle qui fut faite à l'occasion de sa candidature :

Quoi, grand Dieu ! Laharpe veut être
Du doux Moncrif le successeur?
Favoris d'Apollon, songez à votre honneur.
Voudriez-vous qu'on prît le Louvre pour Bicêtre?

A la suite d'une mystification dont il avait été la victime, on l'avait surnommé *le Tambour de l'Académie française*.

37e *Fauteuil.*

SEDAINE. Voy. p. 299. Il devint ensuite secrétaire de l'Académie d'architecture, « quoique, dit Laharpe, il eût à peine quelque théorie d'architecture, et qu'il n'en eût aucune de grammaire. »

Amis, Apollon nous menace
De faire aplanir le Parnasse ;
Dès demain il doit le saper,
Et si plat il saura le rendre,
Que Sedaine y pourra grimper,
Et qu'il nous y faudra descendre.

38e *Fauteuil.*

ROSE, président à la chambre des comptes, avait, comme académicien, laissé de lui si peu de traces, que d'Olivet, pour ne pas être obligé de faire son éloge, se démit de sa charge d'historien de l'Académie.

Ce fut une cabale qui fit élire DE CHASTELLUX, auteur d'un ouvrage sur *la Félicité publique*.

A Chastellux la place académique !
Qu'a-t-il donc fait ? — Un livre bien conçu.
— Vous l'appelez ? — *Félicité publique.*
— Le public fut heureux, car il n'en a rien su.

39e *Fauteuil.*

L'abbé Louvois, fils du ministre de Louis XIV, fut nommé, à neuf ans, grand-maître de la librairie, puis bibliothécaire du roi, et ensuite membre des trois Académies.

Le duc de Nivernais n'avait encore rien produit lorsqu'il fut élu.

40e *Fauteuil.*

Lavau. Voy. p. 295.

Caumartin, évêque de Vannes, admis à l'Académie française à vingt-six ans, puis à l'Académie des inscriptions, n'a rien laissé.

A la liste des académiciens, il serait curieux d'opposer celle des hommes de talent qui n'ont pas été admis à l'Académie; nous nous bornerons ici à citer quelques noms. Au premier rang figure Molière [1], puis viennent le duc de la Rochefoucauld, auteur du *Livre des Maximes;* Regnard, Lesage, Piron, qui, par ses mordantes épigrammes, fit si chèrement expier à l'Académie de ne l'avoir pas admis dans son sein, les deux Rousseau, Saint-Réal, Ginguené, Dusault, et enfin notre illustre poète Béranger, qui ne sera certainement jamais le confrère de M. Pasquier. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Académie, méconnaissant le but de son institution, s'est dispensée d'ad-

[1] On lit dans la *Correspondance secrète* du 26 septembre 1778, tome VII, p. 186 : « Le buste de Molière vient d'être placé dans la salle de l'Académie. On a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

« Avec vous, messieurs, Dieu merci !
Molière désormais figure.
Tous nos grands hommes sont ici,
Mais ils n'y sont plus qu'en peinture. »

mettre les meilleurs lexicographes et grammairiens de chaque époque, comme Ménage, Dumarsais, Boinvilliers, etc.

Colbert, étant membre de l'Académie française, employa quelques-uns de ses confrères à composer des inscriptions et des devises pour les bâtiments publics. Cette petite assemblée, dont furent ensuite Boileau et Racine, ne tarda pas à former une Académie à part, et l'on peut considérer l'année 1663 comme l'année de la fondation de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1701, cette compagnie, composée de neuf personnes, venait de terminer l'histoire en médailles de Louis XIV, et allait se dissoudre, quand son président, l'abbé Bignon, obtint des lettres patentes qui la réorganisèrent sur un plan tout nouveau et y introduisirent une hiérarchie que ne connut jamais l'Académie française [1]. « On imagina, dit Voltaire, des places d'honoraires, qui n'exigeaient nulle science et qui étaient sans rétribution, des places de pensionnaires qui demandaient du travail, désagréablement distinguées de celles des honoraires, des places d'associés sans pension, et des places d'élèves, titre encore plus désagréable et supprimé depuis. »

Cette nouvelle Académie eut un local particulier au Louvre, ses armoiries et ses jetons ; mais ce fut seulement en 1712 que furent délivrées les lettres patentes

[1] L'abbé Bignon, qui pourtant avait de bonnes intentions, voulut aussi réformer l'Académie française. Il proposa aux membres de cette compagnie des jetons d'or qui auraient pu valoir dix ou douze mille livres de rente et des pensions, à condition qu'ils renonceraient à l'égalité purement académique, à leurs priviléges honorifiques qui étaient ceux des cours souveraines, et à l'indépendance dont seuls ils jouissaient. C'était mettre l'Académie française sous l'autorité du ministère. Ce projet fut rejeté par tous les gens de lettres qui composaient l'Académie.

qui confirmèrent son établissement. Elle ne reçut que sous la régence, par arrêt du conseil d'État, le titre d'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'elle conserve encore aujourd'hui, après avoir formé, sous l'Empire, la classe d'histoire et de littérature anciennes.

L'histoire de cette Académie diffère peu de celle de l'Académie française. On y rencontre les mêmes flatteries et les mêmes complaisances envers le pouvoir. Dans la liste de ses membres [1] on trouve force personnages qui n'ont jamais eu le moindre titre scientifique, et l'on est étonné de ne pas y voir figurer plusieurs hommes qui ont pourtant bien mérité de la science.

On ne peut du moins reprocher l'oisiveté à l'Académie des inscriptions. On lui doit entre autres un Recueil de mémoires qui a acquis une juste célébrité parmi les étrangers [2], la continuation du Recueil des historiens de France, de l'Histoire littéraire de la France, la publication de Notices et extraits de manuscrits, d'ouvrages dans les différentes langues de l'Orient, etc.

Le public, toujours si joyeux de trouver les savants en défaut, s'est souvent égayé aux dépens de l'Académie des inscriptions, qui, malheureusement pour elle, a commis plus d'une méprise. « Savez-vous, écrivait Voltaire à M. de Formont, à propos de l'expédition scienti-

[1] On peut consulter, sur les académies qui forment actuellement l'Institut, les excellents articles ACADÉMIES et INSTITUT du *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France*, publié sous la direction de M. Lebas.

[2] « On souhaiterait seulement dans ce recueil, dit Voltaire, que quelques matières y fussent plus approfondies et qu'on n'en eût point traité d'autres. On se serait, par exemple, fort bien passé de je ne sais quelle dissertation sur les prérogatives de la main droite sur la main gauche, et de quelques autres recherches qui, sous un titre moins ridicule, n'en sont guère moins frivoles. » XXXe *Lettre philosophique.*

fique qui avait pour objet de mesurer un arc du méridien, savez-vous que l'Académie des belles-lettres s'est chargée de faire une belle inscription pour la besogne de nos argonautes? Toute cette Académie en corps, après y avoir mûrement réfléchi, a conclu que ces messieurs allaient mesurer un arc du méridien sous un arc de l'équateur. Vous remarquerez que les méridiens vont du nord au sud, et que, par conséquent, l'Académie des belles-lettres, en corps, a fait la plus énorme bévue du monde [1]. »

Lors de la paix conclue avec l'Angleterre, en 1783, le ministre Maurepas demanda à l'Académie des inscriptions une devise pour la médaille destinée à célébrer cet événement. L'Académie, après avoir passé six mois à discuter laborieusement, envoya une députation apporter au ministre cette légende d'une rare simplicité, mais qu'elle n'avait pas eu, comme M. Jourdain, dans son billet à la belle marquise, la chance de trouver tout du premier coup : *Pax cum Anglis. — Et cum spiritu tuo*, répondit le ministre.

L'Académie des sciences, fondée, en 1666, par Colbert, forma, en 1795, la première classe de l'Institut national, et reprit son ancien titre en 1816.

L'Académie de sculpture et de peinture fondée, par Mazarin, en 1648, constituée en 1655, forma en 1795, par sa réunion avec l'Académie d'architecture, la quatrième classe de l'Institut, et prit, en 1816, le titre d'Académie des beaux-arts.

L'Académie d'architecture, fondée, en 1671, par Colbert, fut supprimée, en 1767, pour avoir protesté courageusement contre la nomination illégale de M. de Wailly. Elle ne

[1] *Correspondance générale*, lettre du 17 avril 1755.

tarda pourtant pas à être rétablie. Elle fut de nouveau supprimée en 1793, et comprise, lors de l'organisation de l'Institut, dans la quatrième classe, celle des beaux-arts.

La plus moderne de toutes ces Académies, créée en 1795, sous le nom de classe des *sciences morales et politiques*, fut supprimée en 1803, et ses membres furent répartis dans les différentes classes dont l'Institut fut alors composé. Elle a été rétablie en 1832, mais la section de *géographie* continua de faire partie de l'*Académie des sciences*, dans laquelle le décret de 1803 l'avait transportée.

Longtemps avant la fondation de l'Académie française, quelques essais de ce genre avaient été faits en France. Ainsi il s'était établi à Lyon, vers la fin du quinzième siècle, une Académie connue sous la dénomination d'*Académie de Fourvière,* parce qu'elle tenait ses séances dans une maison du quartier de ce nom. Dans un pays destiné tôt ou tard à redevenir français, à Annecy, le président Favre avait en 1606, établi, avec l'aide de François de Sales, et sous la protection du duc de Nemours, une *Académie florimontane,* qui avait pris pour devise : *Flores fructusque perennes.* Elle s'occupait de théologie, de philosophie, de mathématiques, de beaux-arts, et ressemblait assez, par la forme, à nos athénées. L'*Académie florimontane* fut bientôt aussi florissante qu'aucune des Académies italiennes, mais elle ne subsista pas longtemps, et, vers 1618, ses membres cessaient de se réunir.

La plupart des grandes villes, en France, ont aujourd'hui des Académies scientifiques et littéraires, dont la fondation remonte à des époques très-diverses. Les plus célèbres sont celles d'Amiens, de Besançon, de Bordeaux, de Clermont, de Dijon, de Lyon, de Marseille, de Nancy,

de Nîmes, de Rouen, de Toulouse, etc. Cette dernière ville en renfermait deux : l'une était l'*Académie des lanternistes*, et l'autre l'*Académie des jeux floraux*, sur laquelle nous allons donner quelques détails.

« Il y avait au temps passé, dit un écrivain du moyen âge, dans la royale et noble cité de Toulouse, sept personnages de mérite et de savoir, subtils et avisés, qui avaient grande envie et vif désir de trouver cette noble, excellente, merveilleuse et vertueuse dame, la Science, pour qu'elle leur donnât et leur procurât le gai savoir de poésie. Ils voulaient avoir le don de faire, en roman, de bonnes compositions, afin de répandre de saines doctrines et d'utiles enseignements, à la louange et en l'honneur de Dieu, notre Seigneur, de sa glorieuse mère, et de tous les saints du paradis. Leur but était aussi de détruire l'ignorance et l'erreur, de faire la leçon aux poètes inhabiles et sans art, enfin de vivre en joie et en liesse, et d'échapper à la tristesse et à l'ennui, ces ennemis mortels du gai savoir [1]. »

Ces sept personnages s'appelaient Bernard de Panassac, damoiseau; Guillaume de Lobra, bourgeois; Béranger de Saint-Plancat, Pierre de Meranaserra, bourgeois; Guillaume de Gontaut, Pierre Canon, marchand; et maître Bernard Oth, notaire de la cour du Viguier de Toulouse. Ils avaient formé entre eux une petite société littéraire, qui se réunissait ordinairement le dimanche, dans un jardin de l'un des faubourgs de Toulouse. « Il n'est guère possible, dit M. F. Guessard, que quelques beaux esprits se réunissent pour causer science ou littérature, sans

[1] Voyez un spirituel et piquant article de M. F. Guessard, sur *Las Flors del gay saber*, inséré dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1843, tome IV, p. 565.

qu'il sorte de là une Académie ou quelque chose d'analogue. Il n'est pas naturel non plus qu'une assemblée de ce genre, une fois constituée, n'éprouve pas le besoin de faire autorité, de prononcer des jugements, de dicter des lois, c'est-à-dire de distribuer des prix et de composer quelque code, quelque traité, quelque gros livre à l'usage de ses justiciables. C'est ce qui arriva notamment à la très-gaie compagnie des sept troubadours de Toulouse.

« Elle commença à se constituer, à se manifester en 1323, et son premier acte public fut l'annonce d'un concours poétique pour l'année suivante. A cette époque, les beaux temps de la poésie provençale étaient passés; il n'en restait plus que des souvenirs et des regrets. Nos sept Toulousains, qui connaissaient et admiraient les anciens troubadours, et qui sentaient, avec peine, la décadence de la civilisation et de la littérature méridionale, conçurent le projet de ranimer ce feu presque éteint, et de là l'idée de faire un appel à tous les poètes de la langue d'oc, de les réunir à Toulouse, et d'ouvrir entre eux un concours. Quel moyen pour une telle fin! Ces académiciens improvisés ignoraient évidemment (on ne l'a su que plus tard) qu'il ne dépend pas d'une Académie de ressusciter ce qui est mort, et que les prix de poésie n'ont jamais fait un poète. »

Quoi qu'il en soit, ils adressèrent, le mardi après la Toussaint, l'an de l'incarnation 1323, une lettre circulaire en vers, qu'ils envoyèrent dans toutes les parties de la langue d'oc, et par laquelle ils conviaient au concours les plus habiles troubadours. Voici quelques fragments de cette lettre.

« La très-gaie compagnie des sept poètes de Toulouse aux honorables seigneurs, amis et compagnons qui possè-

dent la science d'où naissent la joie, le plaisir, le bon sens, le mérite et la politesse, salut et vie joyeuse. Nos désirs les plus ardents sont de nous réjouir en récitant nos chants poétiques.... Puisque vous avez le savoir en partage, et que vous possédez l'art de la gaie science, venez nous faire connaître vos talents.... Nous sept, qui avons succédé au corps des poètes qui sont passés, nous avons à notre disposition un jardin merveilleux et beau, où nous allons, tous les dimanches, lire des ouvrages nouveaux, et, en nous communiquant nos lumières mutuelles, nous en corrigeons les défauts. Pour accélérer les progrès de la science, nous vous annonçons que, le premier jour de mai prochain, nous nous assemblerons dans ce charmant verger. Rien n'égalera notre joie si vous vous y rendez aussi. Ceux qui nous remettront des ouvrages seront honorablement accueillis, et l'auteur du meilleur poème recevra, en signe d'honneur, une violette d'or fin.

Dizem que, per dreyt jutjamen,
Acel que la fara plus netta,
Donarem una violetta
De fin aur, en senhal d'honor.

Nous vous lirons, de notre côté, des pièces de poésie que nous soumettrons à votre critique, car nous nous faisons gloire de nous rendre à la raison... Nous vous requérons et supplions de venir au jour assigné, si bien fournis de vers harmonieux, que le siècle en devienne plus gai. Ces lettres ont été données au faubourg des Augustines, dans notre verger, au pied d'un laurier, le mardi après la fête de la Toussaint, l'an de l'incarnation 1323.

Donadas coron al vergier
Del dit loc, al pe d'un laurier,
Al barry de las Augustinas
De Toloza, nostras vezinas,
Dimars.....
Aprop la festa de Tots Sans,
En l'an de l'encarnacio
M e ccc e xx e tres.

Et, afin que vous ajoutiez une foi entière à nos promesses, nous avons mis notre sceau à ces présentes, en témoignage de vérité.

E per que no dubtessetz ges
Que nous tenguessen covenens,
En aquestas lettras presens
Havem nostre sagel pausat,
En testimont de vertad. »

Le jour du concours était fixé au 1er mai 1324. Grand nombre de poëtes se rendirent à l'appel, et furent reçus en grande pompe par les sept troubadours, en présence d'une foule immense et des capitouls, qui décidèrent que dorénavant la violette d'or serait fournie aux frais de la ville.

Le lendemain les sept juges se réunirent en comité secret pour examiner les compositions des concurrents, et, le jour suivant, fête de la Sainte-Croix, leur décision fut rendue publique, et ils accordèrent *la joie de la violette* à maître Arnaud Vidal de Castelnaudary.

L'année suivante, un chancelier fut placé à la tête du *collége de la gaie science*, dont les sept premiers membres reçurent le nom de *mainteneurs*. Bientôt les concurrents devinrent si nombreux, que l'on fut obligé d'instituer deux autres prix, *l'églantine* et *le souci d'ar-*

gent [1]. On y joignait souvent un petit *œillet* d'argent destiné à encourager les jeunes poètes.

D'après les statuts, le premier prix, celui de la violette, donnait droit au *baccalauréat*. Le concurrent qui remportait le prix des trois fleurs recevait le titre de *docteur* ou de *maître*, et acquérait ainsi le droit de suffrage dans le collége. Les degrés du baccalauréat et du doctorat étaient conférés par lettres écrites en vers. C'était aussi en vers que l'aspirant les demandait. Les formules de ces diplômes, de ces demandes, de ces réponses, de ces installations ont été conservées dans l'un des registres de l'Académie des Jeux floraux. « Je vous laisse à penser, dit M. Guessard, si toutes ces facéties étaient bien propres à faire revivre les beaux jours de la poésie romane. » Traduites en français, elles donnent des vers dans le goût de ceux-ci :

En présence du chancelier,
Nous l'avons créé bachelier.

Ou bien encore :

Audit bedeau sont octroyées
Les présentes lettres, scellées.
La date vous mettrez ici,
Du jour et de l'endroit aussi.

Sous Charles VI, le faubourg des Augustines où étaient situés le palais et le jardin des sept mainteneurs ayant été détruit, ceux-ci se retirèrent au Capitole, où ils ne se

[1] Voici, d'après un document de 1404, le prix que coûtaient ces fleurs :

La matière des trois fleurs.....	6 liv.	16 s.	3 den.
Un florin qu'on achetait pour les dorer.	1	»	»
La façon.....	3	»	»
Total.....	10 liv.	16 s.	3 den.

réunirent plus chaque année que dans les trois premiers jours de mai. Cette fête, que l'on appelait la fête des Fleurs, ayant été supprimée en 1484, l'institution était sur le point de périr, lorsqu'une femme, dont quelques auteurs ont mis en doute l'existence, Clémence Isaure, rétablit le concours, distribua elle-même, et à ses frais, des fleurs, non plus en argent comme elles l'étaient dans les derniers temps, mais en vermeil et montées sur un pied de même métal avec les armoiries de la ville. Grâce à ses legs, ces fêtes, qui prirent alors le nom de *Jeux floraux*, continuèrent après sa mort.

Cependant de graves abus finirent par s'introduire dans leur célébration, et la plus grande partie des legs de Clémence Isaure se dissipait en festins. Un membre de l'Académie française, la Loubère, visitant à cette époque Toulouse, sa ville natale, fut si scandalisé des orgies qui avaient remplacé la fête des Fleurs, qu'il adressa à Louis XIV une requête pour le prier de faire cesser ces désordres. Aussitôt le roi, par des lettres patentes données à Fontainebleau au mois de septembre 1694, et enregistrées au parlement de Toulouse le 8 janvier 1695, érigea les Jeux floraux en *Académie*.

On devait distribuer quatre prix au lieu de trois, « et seront lesdites fleurs, disent les lettres patentes, une *amaranthe d'or* que nous instituons pour premier prix; une *violette*, une *églantine* et un *souci d'argent*, qui sont les prix ordinaires. »

Les Jeux floraux furent supprimés en 1790, et rétablis par Napoléon en 1806; ils subsistent encore actuellement. L'Académie a publié, chaque année, sans autre interruption que de 1700 à 1703 et de 1790 à 1806, les pièces couronnées depuis 1696.

Les pays étrangers ont eu aussi de nombreuses Académies. L'une des plus célèbres de celles qui furent établies en Italie est celle des *Arcades*, fondée à Rome en 1690, par plusieurs littérateurs, entre autres par Crescimbeni et Zappi. Le régime de cette Académie était entièrement démocratique. Les membres adoptèrent des noms de bergers de l'antiquité: Crescimbeni prit le nom d'Alphesibœus, et Zappi [1], celui de Tirsi Leucasio. Crescimbeni fut le premier chef ou *custode* de cette assemblée, qui se nomma elle-même *Arcadie*, d'où ses membres furent appelés *Arcadiens* ou *Arcades*. Ils s'étaient réunis d'abord dans les jardins du couvent de Saint-Pierre, mais leur nombre s'étant considérablement accru, ils se fixèrent dans les jardins du palais Farnèse. En 1725, le roi Jean V donna à l'Académie un fonds suffisant pour acheter un terrain où elle tiendrait désormais ses assemblées. L'Arcadie se fixa définitivement sur le mont Janicule, où avaient eu lieu ses premières réunions. L'un de ses membres, qui était architecte, y construisit, pour les assemblées générales, un édifice en forme d'amphithéâtre.

Les armes de l'Arcadie se composaient des armes de Crescimbeni et de la flûte pastorale ou flûte de Pan.

L'Arcadie se subdivisa bientôt en autant de colonies qu'il y a de villes en Italie. Son but était, dans l'origine, de débarrasser la littérature italienne des extravagances et du mauvais goût qui depuis un siècle la déshonoraient; mais malheureusement les membres auraient dû commencer par se réformer eux-mêmes. Ils donnèrent dans tous les excès qu'ils devaient réprimer, et ne servirent qu'à perpétuer le goût des frivolités.

[1] Zappi y introduisit sa femme sous le nom d'Aglaura Cidonia.

Voici la liste des principales Académies instituées en Italie. Il est probable qu'un grand nombre d'entre elles subsistent encore aujourd'hui. La plupart des noms qu'elles avaient adoptés sont fort ridicules.

Rome : Umoristi (*Humoristes*), Lincei (*Lynx*), Fantastici (*Capricieux*).

Florence : La Crusca (*le Son*, *furfur*) [1], Immobili (*Immobiles*), Infocati (*Ardents*), Alterati (*Irrités*), Rinnovati (*Renouvelés*).

Bologne : Gelati la Notte (*Transis*), Ottusi (*Obtus*), Oziosi (*Oisifs*), Indomiti (*Indomptés*).

Venise: Incogniti (*Inconnus*), Discordanti (*Discordants*).

Padoue : Incogniti, Orditi (*Ourdis*), Infiammati (*Enflammés*), Ricovrati (*Retrouvés*).

Naples : Ardenti, Oziosi, Intronati (*Stupides*).

Gênes : Addormentati (*Endormis*).

Sienne : Intronati, Filomati (*Technophiles*), Fisiocritici (*Physiocritiques*).

Lucques : Oscuri (*Obscurs*), Freddi (*Froids*).

Milan : Nascosti (*Cachés*).

Mantoue : Invaghiti (*Passionnés*).

Macerate : Catenati (*Enchaînés*).

Alexandrie : Immobili (*Immobiles*).

Ancône : Caliginosi (*Ténébreux*).

Bresce : Occulti (*Occultes*).

Césène : Offuscati (*Offusqués*).

Fabriane : Disuniti (*Désunis*).

Faenze : Filipponi (*Amis du travail*), Raffrancati (*Affranchis*).

Ferrare : Elevati (*Élevés*).

[1] Elle prenait ce nom comme séparant du rebut grossier, du son, la plus belle fleur du style.

Parme : Innominati (*Anonymes*).
Pavie : Affidati (*Affidés*).
Pérouse : Insensati (*Insensés*).
Trévise : Perseveranti (*Persévérants*)
Vérone : Filarmonici (*Philharmoniques*).
Vicence : Olimpici (*Olympiques*).
Viterbe : Ostinati (*Entêtés*).
Urbin : Assorditi (*Sourds*).

Ces Académies, comme les nôtres, se virent exposées plus d'une fois aux railleries du public. Ainsi, au dix-huitième siècle, un littérateur italien, l'abbé Ferdinand Galiani, ayant eu à se plaindre d'une Académie napolitaine qui avait la coutume de publier un Recueil de panégyriques en vers et en prose lorsqu'il venait à mourir à Naples quelque grand personnage, profita, pour s'en venger, d'une occasion qui lui fut offerte par la mort du bourreau. Avec l'aide d'un de ses amis, il composa un Recueil de pièces très-sérieuses sur la mort de cet homme, et, dans chacune de ces pièces, il imita si bien le style de chaque académicien, que l'un d'eux avoua qu'il s'y serait trompé, s'il n'eût pas été bien certain de n'avoir pas fait le morceau signé de son nom. Le volume parut en 1749, sous le titre de *Componimenti varj per la morte di Dominico Jannacone, carnefice della gran corte della vicaria, raccolti e dati in luce da Gian. Anton. Sergio avvocato napoletano.*

Ce Sergio était président de l'Académie. Cette plaisanterie causa un bruit et un scandale que les auteurs n'avaient pas prévus. Après avoir gardé quelque temps l'anonyme, ils se décidèrent à avouer le fait au ministre de Charles III, Tanucci, et lui en dirent la cause ; ils trouvèrent celui-ci d'autant mieux disposé, que le roi et la

reine avaient lu le recueil et s'en étaient fort amusés. Les jeunes auteurs en furent quittes pour ce qu'on appelait des *exercices spirituels*, auxquels ils se soumirent pendant huit jours.

On a essayé une fois en Angleterre d'établir une Académie analogue à l'Académie française, mais ce fut sans succès.

« Dans les dernières années du règne de la reine Anne, dit Voltaire, le docteur Swift forma le dessein d'établir, dans la société royale de Londres, fondée en 1660, une Académie pour la langue, à l'imitation de l'Académie française. Le comte d'Oxford et Bolingbroke appuyaient ce projet. Les membres qui devaient composer cette académie étaient tous des gens de mérite : c'étaient Swift, Prior, Pope, Congrève, etc.; mais la reine mourut subitement; les whigs se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'Académie, ce qui porta un coup mortel aux belles-lettres. »

On pourra peut-être, d'après tout ce qui précède, se poser cette question que beaucoup de gens se sont faite aujourd'hui : Les Académies servent-elles à quelque chose? Il ne manque pas de bons esprits, aimant l'étude et la science pour elles-mêmes, et non pour les bénéfices et les honneurs que l'on peut en retirer, qui se prononcent aujourd'hui pour la négative. Comment veut-on, en effet, que les intrigues de tout genre, les jalousies et les haines, qui divisent chacune de nos Académies en coteries toujours prêtes à se déchirer; que les scandaleuses démarches et les transactions honteuses qui, la plupart du temps, accompagnent les élections, les distributions de prix, etc.; que les querelles où l'intérêt de la science disparaît toujours devant les questions

de personnes, n'inspirent pas à tout homme honnête une profonde répugnance? Et quant à ce qui est de leur utilité, peut-on ne pas être de l'avis de Voltaire, qui écrivait, il y a cent ans : « Je remarque que les Académies étouffent toujours le génie au lieu de l'exciter. Nous n'avons pas un grand peintre depuis que nous avons une Académie de peinture; pas un grand philosophe formé par l'Académie des sciences. Je ne dirai rien de la française. La raison de cette stérilité dans des terrains si bien cultivés est, ce me semble, que chaque académicien, en considérant ses confrères, les trouve très-petits, pour peu qu'il ait de raison, et se trouve très-grand en comparaison, pour peu qu'il ait d'amour-propre. Danchet se trouve supérieur à Mallet, et en voilà assez pour lui; il se croit au comble de la perfection. Le petit Coypel trouve qu'il vaut mieux que de Troyes le jeune, et il pense être un Raphaël. Homère et Platon n'étaient, je crois, d'aucune Académie. Cicéron n'en était point, ni Virgile non plus [1]. »

[1] Lettre à l'abbé d'Olivet, 30 novembre 1733. Cette lettre se termine ainsi : « Adieu, mon cher abbé; quoique vous soyez académicien, je vous aime et vous estime de tout mon cœur; vous êtes digne de ne l'être pas. » Le 20 octobre 1738, Voltaire écrivait au même personnage : « Vous êtes bien loin de ressembler à tant d'académiciens, soit de votre tripot, soit de celui des inscriptions, qui, n'ayant jamais rien produit, sont les mortels ennemis de tout homme de génie et de talent. »

Ailleurs, dans une lettre du 9 novembre 1736, à M. de Mairan, on trouve cette remarque judicieuse sur le peu d'ensemble des travaux académiques : « Je conclus que dans votre académie (des sciences) il arrive quelquefois la même chose qu'aux assemblées des comédiens; chacun ne songe qu'à son rôle, et la pièce n'en est pas mieux jouée. »

DES SOCIÉTÉS, RÉUNIONS ET ORDRES

LITTÉRAIRES ET BURLESQUES.

La plus ancienne société littéraire que nous connaissions dans l'antiquité est la société *dite* des *Soixante*, qui existait au quatrième siècle avant Jésus-Christ, et sur laquelle Athénée seul nous a transmis quelques renseignements. « Il y avait à Athènes, dit-il, des citoyens qui avaient le talent de plaisanter. Ils se rassemblaient, au nombre de soixante, dans le temple d'Hercule à Diomies (bourg de l'Attique), et on les appelait dans la ville les *Soixante*. Et si l'on venait de leur assemblée, on disait je viens des *Soixante*. Parmi eux, comme le rapporte Téléphane dans son livre sur Athènes, on citait Callimedon, surnommé le *Crabe*, Deinias, Mnasigéton, Menechnie. Leur réputation d'esprit était telle, que Philippe de Macédoine, en ayant entendu parler, leur envoya un talent, afin qu'ils lui écrivissent leurs plaisanteries [1]. »

Sous les empereurs, les poètes de Rome avaient formé entre eux une espèce d'Académie, qui se réunissait dans un lieu particulier nommé *Schola poetarum*, dont les épigrammes de Martial font plusieurs fois mention. Juste-Lipse, dans ses lettres sur *les Récitations*, prétend qu'ils s'y faisaient réciproquement la lecture de leurs ouvrages, et qu'ils se rassemblaient même tous les ans dans un repas, pour resserrer les liens qui les unissaient.

Mais ces lectures, faites à des confrères, n'étaient pas, on le conçoit facilement, celles qui plaisaient le plus aux

[1] *Banquet des Savants*, liv. XIV, c. 2.

auteurs; ils devaient préférer les récitations faites en public, lesquelles précédaient ordinairement la publication des ouvrages chez les Romains. Nous allons entrer dans quelques détails à ce sujet.

De tout temps les auteurs avaient eu l'habitude de lire ou de faire lire leurs ouvrages durant les repas, chez eux ou chez leurs amis; un homme riche ne manquait jamais d'auditeurs. Les récitations en public commencèrent à Rome, sous Auguste, et furent introduites par Asinius Pollion; l'usage en devint bientôt général. Les auteurs qui n'avaient pas de local convenable trouvaient toujours des Mécènes disposés à leur prêter leur maison. D'autres préféraient réciter tout à fait en public, sous les portiques, dans les théâtres, dans les temples, dans les jardins, au Forum, dans les bains, etc. « La barbe m'avait été à peine rasée une ou deux fois, dit Ovide dans ses *Tristes*, que je lisais déjà au peuple les poésies de ma jeunesse. »

Les auteurs qui devaient faire quelque lecture en public invitaient leurs amis par des lettres particulières (*codicilli*). Les étrangers étaient prévenus par des annonces (*libelli*) qu'on faisait distribuer dans la ville, ou par des affiches écrites sur les colonnes des portiques. La foule ne manquait pas de courir aux lectures faites par un auteur à la mode.

Les parents et les amis d'un auteur se trouvaient dans l'obligation d'assister à ses lectures. Pline le jeune comptait parmi les vertus de sa femme l'amour que celle-ci avait pour les ouvrages de son mari. « S'il m'arrive, dit-il, de lire quelque pièce en public, elle sait se ménager une place où, derrière un rideau, elle écoute avidement les louanges que l'on me donne [1]. »

[1] Pline le jeune, liv. IV, lettre XIX.

Souvent la lecture était troublée par des incidents qui égayaient l'auditoire et faisaient grand tort à l'auteur. « Il est arrivé, écrit Pline à Romanus (livre 6, lettre 15), une fort plaisante chose. Passienus Paulus, chevalier romain d'une grande considération, et très-savant, fait des vers élégiaques ; il lisait en public un ouvrage qui commençait par ces mots : *Priscus, vous l'ordonnez*... A cela Javolenus Priscus, qui se trouva là présent comme intime ami de Paulus, se presse de répondre : *Moi! je n'ordonne rien*. Imaginez-vous les éclats de rire et les plaisanteries qui suivent. Aussi Javolenus n'a pas l'esprit fort sain. » Une mésaventure analogue arriva à l'empereur Claude, car plusieurs empereurs eux-mêmes se mêlèrent de réciter en public. « Claude, dans sa jeunesse, dit Suétone, entreprit, d'après les avis de Tite-Live, et avec l'aide de Sulpicius Flavus, d'écrire une histoire. Et, ayant commencé à en lire des morceaux devant un nombreux auditoire, il eut, par sa faute, beaucoup de peine à les achever. Car, au commencement de la lecture, l'obésité de l'un des auditeurs ayant fait rompre plusieurs gradins au-dessous de lui, un rire général s'éleva, et le tumulte ayant cessé, Claude, au souvenir de cette chute, ne put s'empêcher d'éclater de rire à différents intervalles [1]. »

Un spirituel écrivain a tracé un tableau piquant de ces récitations publiques « Rome, dit-il, était pleine de personnages à qui rien ne coûtait pour se produire. Louer, à grands frais, une maison, des bancs et des chaises, et disposer une salle en amphithéâtre, briguer des auditeurs, répandre des annonces, s'épuiser enfin en dé-

[1] Suétone, *Claude*, c. 41.

marches et en frais de tout genre, telles étaient les conditions auxquelles on se soumettait pour un triomphe d'un instant. On ne peut, sans un vif sentiment d'intérêt et de curiosité, lire, dans les poètes satiriques de l'époque, et les prétentions des auteurs, et leurs minauderies devant le public, et les précautions prises d'avance pour se ménager un succès. Nous ne sommes plus alors dans la Rome d'Auguste; on dirait que Martial, Perse et Juvénal ont deviné nos vanités de salon et nos intrigues de coulisses. Entrons dans cet Athénée romain, vaste amphithéâtre dont les gradins s'élèvent jusqu'au toit. Devant un public nombreux est assis le récitateur sur un siége élevé; il est peigné avec soin, revêtu d'une robe blanche toute neuve; à sa main gauche brille une pierre précieuse; son cou est entouré d'une cravate en laine ou en fourrure, prouvant, au dire de Martial, qu'il lui est aussi difficile de parler que de se taire. Pour entretenir la pureté de sa voix, il se rince le gosier avec une liqueur émolliente. Il tire enfin de son sein un énorme volume, et commence à réciter, du bout des lèvres, avec des yeux mourants, des airs de tête langoureux, une voix efféminée, une manière de prononcer pleine d'affectation. Dans beaucoup d'auditoires, les gens qui témoignaient le plus vif enthousiasme étaient ceux qui écoutaient le moins. Leurs yeux étaient constamment fixés, non sur le lecteur, mais sur un des auditeurs dont ils épiaient les signes. Celui-ci était le *mesochoros*, ou chef de claque : un geste de sa main commandait les bravos à des esclaves, à des affranchis, à des malheureux qui, pour trois deniers, un repas ou un habit neuf, s'étaient d'avance engagés à applaudir, et avaient été répartis dans tous les rangs de l'amphithéâtre. Mais voici une manière bien plus

piquante de se ménager un brillant succès. Un financier ignorant, et qui se piquait de littérature, aimait fort à réciter ses écrits en public, et tenait surtout à faire sensation dans son auditoire. Lorsqu'il prêtait de l'argent, il stipulait d'abord un honnête intérêt, mais ajoutait toujours au prêt une condition *sine qua non*, à savoir que l'emprunteur viendrait l'écouter et l'applaudir; si quelqu'un y manquait, il le poursuivait en justice pour inexécution d'une clause essentielle du contrat [1]. »

C'était surtout à table qu'avaient lieu les réunions littéraires chez les Romains, et Aulu-Gelle rapporte, dans plusieurs passages de ses *Nuits attiques*, la manière dont ceux qui se piquaient de cultiver les lettres employaient le temps des repas. « Nous célébrions, dit-il, les saturnales à Athènes avec gaieté et modestie; je ne dirai pas pour reposer notre esprit, car, selon Musonius, reposer l'esprit c'est comme le déposer; mais pour lui donner une aimable distraction par des amusements aussi honnêtes qu'agréables. La même table réunissait un certain nombre de Romains venus en Grèce pour y entendre les mêmes leçons et suivre les mêmes maîtres. Celui qui donnait le repas à son tour mettait sur la table un livre grec ou latin d'un vieux auteur et une couronne de laurier, pour être donnés en prix; il posait autant de questions qu'il y avait de convives, et le sort distribuait aux convives leurs places et leurs questions. La question était-elle résolue, on recevait le livre et la couronne. Si elle ne l'était pas, elle passait d'un convive à l'autre, à la

[1] *Essai sur les livres dans l'antiquité*, 1840, in-8, p. 193. L'auteur, H. Géraud, jeune savant plein d'avenir, est mort en 1844, au moment où il se disposait à donner une nouvelle édition de cet ouvrage, pour lequel il avait depuis longtemps rassemblé de nouveaux matériaux.

ronde. Si personne ne trouvait le nœud de la question, le prix était dédié au dieu dont ce jour était la fête. Les questions soumises roulaient sur une pensée d'un vieux poète, enveloppée, sans être inintelligible, d'une spirituelle obscurité; sur un point de l'histoire de l'ancien temps, sur une opinion philosophique bizarrement énoncée, sur une subtilité sophistique à résoudre, sur un mot rare et ambigu à expliquer, ou même sur un temps difficile d'un verbe connu [1]. »

L'usage de ces réunions se perpétua jusqu'à la destruction de l'empire romain.

Charlemagne, dont l'admiration pour l'antiquité sacrée et profane se manifestait de toutes les manières, avait formé autour de lui une réunion de savants illustres, qui ne se donnaient entre eux que des noms grecs ou latins : Alcuin s'appelait *Albinus Flaccus* [2]; Théodulfe, *Pindare;* Riculfe, archevêque de Mayence, *Damœtas*, l'un des personnages des églogues de Virgile; Adalhard, abbé de Corbie, avait adopté le nom d'*Augustin* (saint Augustin); Anghilbert, duc de la France maritime, celui d'*Homère*; Eginhard, celui de *Calliopeus;* les princesses Gisèle et Gondrade étaient devenues *Lucia* et *Eulalia*, tandis que Charlemagne lui-même était le roi *David*. La dénomination adoptée par le monarque franc marquait assez sa préférence pour la littérature sacrée. Il disait souvent à Riculfe, admirateur passionné de Virgile, qu'il aimerait mieux posséder l'esprit des quatre Évangiles que celui des douze livres de l'*Énéide*.

Au moyen âge il s'établit, dans les différentes parties

[1] *Nuits attiques*, liv. XVIII, c. 2.

[2] Du nom d'Horace (Horatius Flaccus), sur les ouvrages duquel il avait exécuté un travail de révision.

de la France, de nombreuses sociétés poétiques, qui, suivant les provinces, portaient le nom de *Cours d'amour*, de *Puys* [1], de *Gieux sous l'ormel* [2], de *Cours de rhétorique*, etc. Ces sociétés se réunissaient en général une fois l'an, et couronnaient les meilleures pièces de vers qui leur étaient présentées. Les assemblées les plus célèbres étaient celles de Caen, de Dieppe, de Rouen, de Beauvais, d'Amiens, d'Arras et de Valenciennes.

L'assemblée de Caen s'appelait le *Puy de la Conception*, parce qu'elle se tenait le 8 décembre, jour de la Conception de la Vierge, en l'honneur de laquelle toutes les pièces devaient être composées. Elle datait du onzième siècle.

La confrérie du Puy à Amiens remontait seulement au quatorzième siècle. Elle formait une espèce d'Académie régulièrement organisée, qui, deux fois par an, distribuait des prix à la meilleure ballade composée en l'honneur de la Vierge, sur un air populaire. La duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, passant dans cette ville en 1517, se fit faire une copie du recueil des pièces couronnées. Cette copie est conservée à la bibliothèque du Roi.

Pour décider les questions amoureuses que les poètes proposaient dans leurs *jeux-partis* et leurs *tensons*, il s'établit une espèce de tribunal qui prit le nom de *Cour d'amour*. « Les juges en étaient choisis parmi les gentilshommes, les dames de qualité et les poètes, tous gens que l'usage du monde et une longue expérience rendaient habiles

[1] Le nom de *puys* était donné à ces assemblées parce que les poètes y lisaient leurs productions sur un endroit élevé, en basse latinité *podium*.

[2] Dans les provinces septentrionales, les assemblées se tenaient sous un orme.

dans ces matières. Les femmes accréditèrent bientôt des tribunaux où tous les honneurs étaient pour elles. Aussi se multiplièrent-ils étonnamment, et dans les provinces méridionales surtout, où l'on ne connaissait guère que les chansons, et où ces graves disputes, par conséquent, étaient fort à la mode. Ceux de Romans et de Pierrefeu, entre autres, devinrent célèbres.

« Les *Cours d'amour* étendirent rapidement leur juridiction. Elles connurent de toutes les tracasseries des amants et de tout ce qui concernait la galanterie. Elles ajournaient les coupables à comparaître, imposaient une peine proportionnée, ordonnaient la rupture, et prescrivaient la forme de la réconciliation : et leurs sentences, qu'on nommait *arrêts d'amour* [1], et qui longtemps firent en France un code de lois, étaient tellement révérées, que personne n'eût osé en appeler. Des princes et des souverains (Alphonse, roi d'Aragon, Richard Cœur-de-Lion) ne dédaignèrent pas de les présider, et le fameux empereur Frédéric Barberousse en forma une dans ses États, à l'imitation de celles de France [2]. »

Le séjour des papes à Avignon rendit florissantes les Cours d'amour dans le midi de la France. Dans la deuxième moitié du quatorzième siècle, les comtes de Vintimille et de Tende étant venus visiter Innocent VI, ce pape les fit assister à une séance d'une Cour d'amour, spectacle dont ils furent émerveillés.

L'une des Cours d'amour les plus célèbres fut celle qui exista à la cour de Charles VI, et sur laquelle un ma-

[1] Un procureur au parlement de Paris, Martial d'Auvergne, a commenté, avec un grand étalage d'érudition, cinquante et un *arrêts d'amour*, publiés à Paris, en 1528, et souvent réimprimés.

[2] Legrand d'Aussy, *Fabliaux*, 1781, in-12, tome I, p. 270 et suiv.

nuscrit (n° 626) de la bibliothèque du Roi renferme des détails curieux.

Les femmes ne siégeaient pas dans cette cour, dont le roi était souverain, et dont les membres étaient divisés en plusieurs classes. La première était celle des *messires*, titre très-vague que l'on donnait aux simples chevaliers comme aux princes du sang.

La seconde classe était celle des *grands veneurs de la cour*.

La troisième, celle des *trésoriers des chartres et registres*.

La quatrième, celle des *auditeurs*.

La cinquième, celle des *chevaliers d'honneur conseillers de la Cour amoureuse*.

La sixième, celle des *chevaliers trésoriers*.

La septième, celle des *maîtres des requêtes*.

La huitième, celle des *trois présidents de l'ordre*.

La neuvième, celle des *secrétaires*.

La dixième, celle des *concierges des jardins et vergers amoureux*.

La onzième et dernière, celle des *veneurs*.

Une autre Cour d'amour, *fondée sur l'humilité et la fidélité, et instituée en l'honneur des dames*, fut établie, en 1400, à Paris, dans l'hôtel d'Artois, le jour de Saint-Valentin. Elle se composait : 1° d'un chef nommé prince de la Cour d'amour ; 2° de trois *grands conservateurs*, qui furent, lors de la création, Charles VI, Philippe, duc de Bourgogne, et Louis, duc de Bourbon ; 3° de plusieurs *conservateurs ;* 4° de vingt-quatre *ministres de la Cour*, chevaliers, écuyers et autres, possédant la rhétorique et la poésie. Ils avaient la charge de présenter

aux assemblées de la Cour des ballades et autres pièces de poésie ; 5° de plusieurs trésoriers des chartres, secrétaires, concierges, huissiers, etc.

A l'époque de la renaissance des lettres en France, les réunions littéraires devinrent très-nombreuses.

Ce fut dans une de ces réunions que Ronsard, Baïf, Belleau, du Bellay, Dorat, Denisot et leurs amis, au nombre de cinquante, fêtèrent, d'une manière singulière, leur ami Étienne Jodelle, que l'on peut considérer comme l'un des créateurs du théâtre de France. Au milieu d'un festin qu'ils lui donnèrent à Arcueil, pendant le carnaval de 1552, renouvelant un usage de l'antiquité, ils amenèrent à Jodelle un bouc couronné de fleurs, la barbe peinte, autour duquel ils dansaient en chantant en chœur des dithyrambes de leur composition. Ronsard apprit à son ami qu'ils venaient lui offrir le prix du poème tragique, et sacrifier, en son honneur, ce bouc à Bacchus. On ne sait si la victime fut réellement immolée, mais les ennemis de Jodelle et de Ronsard leur firent un crime de cet amusement de carnaval, et portèrent contre eux l'accusation d'idolâtrie et d'athéisme. Pour se disculper, Ronsard composa une pièce de vers, où il raconte ainsi ce qui s'était passé à Arcueil :

Jodelle ayant gaigné par une voix hardie
L'honneur que l'homme grec donne à la tragédie,
Pour avoir, en haussant le bas style françois,
Contenté doctement les oreilles des rois.

La brigade qui lors au ciel levoit la teste
(Quand le temps permettoit une licence honneste),
Honorant son esprit gaillard et bien appris,
Lui fit présent d'un bouc, des tragiques le prix.

Jà la nappe étoit mise, et la table garnie
Se bornoit d'une sainte et docte compagnie,
Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé
Le père du troupeau à long poil hérissé.

Il venoit à grands pas ayant la barbe peinte,
D'un chapelet de fleurs la tête il avoit ceinte,
Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit
De quoi telle jeunesse ainsi le présentoit.

Puis il fut rejeté pour chose méprisée,
Après qu'il eut servi d'une longue risée,
Et non sacrifié, comme tu dis, menteur,
De telle fausse bourde impudent inventeur.

Au dix-septième siècle, les réunions littéraires devinrent très-brillantes, et exercèrent une grande influence sur la littérature. Les plus célèbres se tinrent à l'hôtel de Rambouillet, chez mademoiselle de Scudéri, chez Ninon, etc.

L'hôtel de Rambouillet appartenait à la famille des Pisani, dont il porta d'abord le nom. En 1600, il prit celui de Rambouillet, lorsque la fille du marquis de Pisani ayant épousé, à douze ans, le marquis Charles d'Angennes de Rambouillet, celui-ci y eut fixé sa demeure. La marquise se retira de bonne heure de la cour, et, dès l'âge de vingt ans, elle ne voulut plus aller aux assemblées du Louvre : « Chose assez étrange, dit Tallemant des Réaux, pour une belle et jeune personne, et qui est de qualité. Ce n'est pas qu'elle n'aimât le divertissement, mais c'étoit en particulier. »

Le même écrivain nous a laissé des détails assez curieux sur la disposition intérieure de l'hôtel. « Madame de Rambouillet, dit-il, est une personne habile en toutes

choses. Elle fut elle-même l'architecte de son hôtel. Mal satisfaite de tous les dessins qu'on lui faisait (c'était du temps du maréchal d'Ancre, car alors on ne savait que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre, et un escalier au milieu), un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : « Vite, du papier ! j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. » Sur l'heure elle en fit le dessin.... On le suivit de point en point. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres; c'est la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge et de tanné (tan); et c'est ce qui a donné à sa grande chambre le nom de la *chambre bleue* [1]. »

L'hôtel de Rambouillet ne tarda pas à devenir « le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus galant à la cour et de plus poli parmi les beaux esprits du siècle. » Les premiers écrivains qui le fréquentèrent furent Ogier de Gombauld, Malherbe, Vaugelas, Racan. Puis vinrent Voiture, Balzac, Segrais, Chapelain, Costar, Sarrazin, Conrart, Mairet, Patru, Godeau, Rotrou, Scarron, Benserade, Saint-Évremont, Charleval, Ménage, le duc de la Rochefoucauld, le marquis de la Salle, depuis duc de

[1] Tallemant des Réaux, *Historiette de la marquise de Rambouillet*, 1834, in-8, tome II, p. 214 et suiv. Voici comment Sauval, dans les *Antiquités de Paris*, parle de cette chambre bleue, dont il est si souvent question dans les œuvres de Voiture : « Elle était d'un ameublement de velours bleu, rehaussé d'or et d'argent..... C'était le lieu où Arthénice (la marquise) recevait ses visites. Les fenêtres sans appui, qui règnent de haut en bas, depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très-gaie, et laissent jouir sans obstacle de l'air, de la vue et du plaisir du jardin. »

Montausier, Malleville, Desmarets, Bautru, Collin, Colletet, Georges de Scudéry, Corneille, Fléchier, le prince de Condé, et même Bossuet, qui y prononça un sermon à l'âge de seize ans [1].

Parmi les femmes, on distinguait madame de Longueville, mademoiselle de Scudéry, madame de la Suze, mademoiselle Paulet, mademoiselle Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, madame de Lafayette, madame de Sévigné, etc.

L'hôtel de Rambouillet exerça une très-heureuse influence en rapprochant les écrivains des grands seigneurs, et en apprenant aux premiers la manière de vivre dans le beau monde. Tallemant raconte que M. de Chaudebonne ayant rencontré Voiture dans une maison, lui dit : « Monsieur, vous êtes un trop galant homme pour demeurer dans la bourgeoisie; il faut que je vous en tire. » Il en parla en effet à madame de Rambouillet, et l'introduisit chez elle quelque temps après. Grâce à l'amabilité, à la bonté et à l'esprit de madame de Rambouillet, la splendeur des réunions de son hôtel dura près d'un demi-siècle. Il est vrai que la maîtresse de la maison s'ingéniait de toutes les manières pour procurer quelque surprise agréable à ses amis. Une fois elle fit ajouter à son hôtel un grand cabinet avec trois grandes croisées, à trois faces différentes, qui donnaient sur les jardins de l'hôtel de Chevreuse, des Quinze-Vingts et de

[1] « Un soir que M. Arnauld avait mené le petit Bossuet, de Dijon, aujourd'hui l'abbé Bossuet, qui a de la réputation pour la chaire, pour donner à madame la marquise de Rambouillet le divertissement de le voir prêcher, car il a *prêchotté* dès l'âge de douze ans, Voiture dit : « Je n'ai « jamais vu prêcher de si bonne heure ni si tard. » Tallemant des Réaux, *Historiette de Voiture*.

l'hôtel de Rambouillet. Elle le fit bâtir, peindre et meubler, sans que personne s'en fût aperçu. « Un soir donc, dit Tallemant, qu'il y avait grande compagnie à l'hôtel de Rambouillet, tout à coup on entend du bruit derrière la tapisserie, une porte s'ouvre, et mademoiselle de Rambouillet, aujourd'hui madame de Montausier, vêtue superbement, paraît dans un grand cabinet, tout à fait magnifique, et merveilleusement bien éclairé. Je vous laisse à penser si le monde fut surpris. Ils savaient que, derrière cette tapisserie, il n'y avait que le jardin des Quinze-Vingts, et, sans en avoir eu le moindre soupçon, ils voyaient un cabinet si beau, si bien peint, et presque aussi grand qu'une chambre, qui semblait apporté là par enchantement. M. Chapelain, quelques jours après, y fit attacher secrètement un rouleau de vélin, où était cette ode, où Zyrphée, reine d'Argennes, dit qu'elle a fait cette loge pour mettre Arthénice (madame de Rambouillet) à couvert de l'injure des ans. »

La société si brillante de l'hôtel de Rambouillet se dispersa vers 1650, et de ses débris il se forma plusieurs réunions qui ne méritent guère que le nom de coteries.

A peu près à la même époque, la femme d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, madame Desloges, réunit dans sa maison une société d'élite. « Elle a fait, dit Conrart, sa demeure à Paris et à la cour durant vingt-trois et vingt-quatre ans, pendant lesquels elle a été honorée, visitée et régalée de toutes les personnes les plus considérables, sans en excepter les plus grands princes et les princesses les plus illustres.... Toutes les muses semblaient résider sous sa protection ou lui rendre hommage, et sa maison était une académie d'ordi-

naire. Il n'y a aucun des meilleurs auteurs de ce temps, ni des plus polis du siècle, avec qui elle n'ait eu un particulier commerce, et de qui elle n'ait reçu mille belles lettres, de même que de plusieurs princes et princesses et autres grands. Il a été fait une infinité de vers et autres pièces à sa louange. »

Madame Desloges s'étant trouvée mêlée à quelques intrigues politiques, et craignant la colère de Richelieu, quitta Paris en 1629, et n'y revint qu'en 1636.

Les réunions qui avaient lieu, le samedi, chez mademoiselle de Scudéry, avaient aussi une grande célébrité; mais à une époque où le goût s'épurait chaque jour, le genre faux et maniéré qui y était à la mode exerça une influence fâcheuse sur la littérature. Chacun des habitués de la maison avait pris un surnom tiré, le plus souvent, des romans du jour. Mademoiselle de Scudéry était connue sous le nom de *Sapho;* madame Arragonais s'appelait la *princesse Philoxène;* madame d'Aligre, *Télamire;* Sarrasin, *Polyandre;* Conrart, *Théodamas;* Pellisson, *Acanthe* ou le *Chroniqueur*, parce qu'il était chargé de la rédaction des annales de la société; M. de Guénégaud, *Alcandre*, et sa femme *Amalthée;* le duc de Saint-Aignan s'appelait *Artaban;* Ysarn, l'auteur du *Louis d'or*, prit le nom de *Zénocrate;* M. de Raincy, celui du prince *Agathyrse*; l'abbesse de Malnoue, celui d'*Octavie;* Godeau, *le nain de Julie*, y était appelé le *mage de Sidon*, et quelquefois aussi le *mage de Tendre*. Dans les petites réunions du samedi, les dames travaillaient aux ajustements de deux poupées appelées la *grande* et la *petite Pandore*, qui servaient de modèles aux modes du jour.

La relation du *Pays de Tendre*, que nous avons rap-

portée plus haut (voy. p. 237) peut donner une idée du langage sophistiqué et contourné, qui était, pour ainsi dire, de rigueur dans ces réunions. Il y eut quelques samedis où tous les beaux esprits semblèrent se surpasser eux-mêmes. Tel fut le jour où mademoiselle de Scudéry adressa à Pellisson cette déclaration si connue :

Enfin, Acanthe, il faut se rendre;
Votre esprit a charmé le mien:
Je vous fais citoyen de *Tendre*
Mais, de grâce, n'en dites rien.

Tel fut surtout le samedi 20 décembre 1653. Conrart ayant donné un cachet de cristal, accompagné d'un madrigal, à la maîtresse de la maison, celle-ci y répondit par ces vers :

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudrait avoir, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble;
Car enfin, les jolis cachets
Demandent de jolis secrets,
Ou du moins de jolis billets;
Mais comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Ou qui mérite aucun mystère,
Il faut vous dire seulement
Que vous donnez si galamment,
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.

Cette pièce jeta dans le ravissement l'assemblée, qu'elle sembla électriser. On ne fit plus qu'improviser madrigaux sur madrigaux. La relation de cette *Journée*

des madrigaux, comme on l'appela, est conservée, en manuscrit, à la bibliothèque de l'Arsenal.

A peu près à la même époque, l'abbé d'Aubignac, l'auteur du *Royaume de Coquetterie* (voy. p. 240), rassemblait chez lui un certain nombre de beaux esprits. Il sollicita le titre d'Académie royale pour cette réunion, et publia un *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde Académie dans la ville de Paris*, 1664, in-4. Malgré la protection du dauphin, on n'accorda, fort heureusement pour l'Académie française et pour le public, aucune attention à cette demande.

Un Sicilien, F. Procope, ayant, vers l'an 1687, ouvert dans la rue des Fossés-Saint-Germain, en face de la Comédie-Française, un des premiers cafés que l'on ait vu à Paris, ce voisinage fit bientôt de cet établissement le rendez-vous des auteurs dramatiques et des gens de lettres, surtout dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. Lamotte, Piron, Voltaire en étaient les habitués. On y causait littérature, politique, philosophie et religion, et pour pouvoir y parler librement, sans crainte des agents de police, les amateurs avaient inventé un argot particulier. Ainsi Boindin était convenu, avec Marmontel, de désigner l'*âme* sous le nom de *Margot*, la *religion* sous celui de *Javotte*, et Dieu sous celui de *M. de l'Être*.

La société du *Caveau*, qui s'établit vers le milieu du dernier siècle, comptait parmi ses membres Piron, Collé, Panard, Gallet, etc. Elle formait une espèce de tribunal littéraire. « Le *Caveau*, dit la *Correspondance secrète*, est le nom qu'on donne à un café fort à la mode, placé dans un petit souterrain arrangé avec goût, dans le jardin du Palais-Royal. Il est tenu par le nommé Dubuis-

son. Les agréables oisifs, les habitués de l'Opéra, et surtout les amateurs de bonnes glaces, dont il s'y fait un débit prodigieux, s'y rendent à différentes heures du jour. Quelques gens de lettres y vont faire leur digestion plus ou moins laborieuse. C'est un tribunal duquel on peut appeler à celui du bon sens, mais dont les décisions font toujours une impression momentanée [1]. »

De nos jours on a voulu, à différentes reprises, ressusciter cette société joyeuse et littéraire sous les titres de *Dîners du vaudeville*, *Réunion du Caveau moderne*, *Soupers de Momus*, mais le temps des sociétés bachiques était passé, et toutes ces tentatives furent infructueuses.

Dans la seconde moitié du dernier siècle, la veuve d'un intendant du commerce, madame Doublet de Persan, qui habitait un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas, d'où elle ne sortit pas une seule fois dans l'espace de quarante ans, réunissait chaque jour autour d'elle un assez grand nombre d'hommes distingués. Les principaux étaient l'abbé Legendre, frère de la maîtresse de la maison, et sur lequel Piron a fait cette chanson :

Vive notre vénérable,
Qui siége à table
Mieux qu'au jubé.

Piron lui-même, les deux frères la Curne de Sainte-Palaye, les abbés Chauvelin et Xaupi, Mairan, Mirabaud, d'Argental, Falconet, Voisenon, etc. Chacun de ces *paroissiens*, car la réunion avait pris le nom de *Paroisse*, arrivait à la même heure, et occupait le même fauteuil,

[1] 15 mai 1779, tome VIII, p. 25.

placé dans le salon au-dessous de son propre portrait. Là, sur un grand bureau, se trouvaient deux registres, où l'on était tenu d'inscrire les nouvelles du jour, après qu'elles avaient été livrées à la discussion de toute la société. L'un de ces registres était pour les faits douteux, et l'autre pour les faits bien avérés. La soirée était terminée par un souper, la plupart du temps très-gai.

A la fin de chaque semaine, on rédigeait, d'après ces registres, un extrait qui formait une espèce de journal, connu sous le nom de *Nouvelles à la main*, et qui était un objet de spéculation pour le secrétaire-valet de chambre de madame Doublet. Comme on s'y occupa un peu de politique lors des querelles entre la cour et le parlement, la police, pour effrayer les *paroissiens*, fit arrêter le valet de chambre, qui subit un emprisonnement de quelques jours. Madame Doublet mourut en 1772, ayant survécu à la plupart des habitués de sa maison.

Les *Mémoires secrets*, publiés sous le nom de Bachaumont, ont été puisés, en grande partie, dans les matériaux recueillis par la *Paroisse*.

Ce fut vers cette époque que la marquise de Turpin fonda l'ordre de la *Table ronde*, où figuraient Favart, Voisenon et Boufflers. Il en résulta un petit recueil intitulé : la *Journée de l'Amour*, qui fut imprimé avec beaucoup de luxe, et dont les exemplaires sont très-rares.

Parmi les réunions littéraires du dix-huitième siècle, mentionnons encore les dîners de l'actrice, mademoiselle Quinault, appelés *Dîners du bout du banc*, et les soirées de madame du Deffant, de madame Geoffrin, etc.

Outre ces réunions littéraires proprement dites, il s'était formé, à diverses époques, des ordres littéraires,

bachiques ou burlesques. Nous allons énumérer alphabétiquement ceux sur lesquels nous avons pu trouver quelques renseignements; quelques-uns ne se sont pas évidemment étendus au delà de la société, très-restreinte où ils avaient été institués.

La chevalerie sociale de l'*Aimable commerce*, établie en 1724, à Verdun-sur-Meuse.

Les chevaliers de l'*Ancre*, dérivés de l'ordre de la *Félicité*.

L'ordre de la *Boisson*. Cet ordre, institué à Avignon, en 1700, par de Pesquières, a joui d'une certaine célébrité. Il publiait une gazette rédigée en partie par Morgier et l'abbé de Charnes, et qui avait pour titre *les Nouvelles de l'ordre de la Boisson*, *chez Museau-Cramoisi, au Papier raisin*. Les membres avaient pris des noms analogues à celui de leur imprimeur. C'étaient *frère des vignes*, *frère Mortadelle*, *natif de Saint-Jean-Pied-de-Porc*, *dom Barriquez Caraffa y Fuentes Vinosas*, *M. de Flaconville*, *le sieur Villebrequin*, etc.

Les livres annoncés par la gazette étaient en rapport avec le contenu de la feuille. On y trouvait l'*Introduction à la cuisine*, *par le frère le Porc*; des *Remarques sur les langues mortes*, *comme langues de bœuf, de cochon, et autres*; un *Recueil de plusieurs pièces de four*, *par le frère Godiveau*; la *Manière de rendre l'or potable*, *et l'argent aussi*, *par le frère la Buvette*; l'*Art de bien boucher les bouteilles*, *impression de Liége*; l'*Itinéraire des cabarets*, *œuvre posthume de Tavernier*; *de Arte bibendi*, *auctore frère Templier*, etc., etc.

Quant aux nouvelles politiques et autres données par la gazette, en voici plusieurs échantillons :

« *Lisbonne*, *le* 20 *février* 1705. L'archiduc fit une

superbe mascarade, suivi de l'amirante de Castille et de quelques seigneurs portugais. Il était masqué en roi, et, dans cet équipage, il ne fut reconnu de personne. L'amirante dansa les folies d'Espagne, qui est la danse ordinaire.»

« *De Bruxelles, le* 28 *juin* 1707. L'armée des alliés est toujours campée près de Tirlemont, où elle ne boit que de la bière, et celle du duc de Vendôme près de Gembloux, où elle ne boit que du vin; ce qui cause une grande désertion dans la première, et attire quantité de soldats dans celle de France. — Dans une fête donnée à Londres, ajoute le même article, on fit de vastes projets pour donner des bornes au pouvoir exorbitant de la France (vieux style) : on parle d'aller fourrager jusqu'aux portes de Reims, et d'enlever tout le vin de Champagne pour la bouche de la reine; de tailler en pièces l'armée de Philippe V, et de mener le roi Charles III en triomphe dans sa bonne ville de Madrid. Cette journée se passa à faire des châteaux en Espagne; mais le lendemain, ils furent tous abattus par l'arrivée de deux courriers, dont le premier apporta la nouvelle de la défaite des alliés à Almanza, par le duc de Berwick, et l'autre. la perte d'un grand nombre de vaisseaux pris ou coulés à fond par les Français. On ne peut dire combien la surprise fut grande pour les Anglais, nation fière et entêtée de sa puissance. La reine demanda avec empressement si Alicante était pris; le courrier ayant répondu qu'il était à la veille de l'être, Sa Majesté parut si fâchée, que l'on jugea que cette ville lui tenait fort à cœur. Depuis ces nouvelles, le commerce est tout dérangé, l'argent a disparu, les boissons sont renchéries de moitié, et le vin ne circule plus dans Londres, non plus que les billets de l'Échiquier. L'on s'est assemblé en grand comité afin de pour-

voir aux moyens d'avoir du vin, puisqu'on ne peut plus compter sur celui d'Espagne. L'embarras est de savoir comment en transporter d'ailleurs. Les Anglais ont beau publier que l'empire de la mer leur appartient, le chevalier de Forbin et les armateurs de Saint-Malo n'en veulent rien croire; ils attaquent effrontément tout ce qui porte pavillon d'Angleterre; et l'on dirait qu'ils ont juré la ruine de ce pays, tant ils sont alertes pour lui enlever le vin. »

Quelquefois les nouvelles étaient en vers :

A la barbe des ennemis,
Villars s'est emparé des lignes;
S'il vient à s'emparer des vignes
Voilà les Allemands soumis.

Ce badinage, on le voit, ne manquait ni d'esprit ni de finesse. Aussi eut-il une grande vogue. D'ailleurs les frères de l'ordre de la Boisson avaient fait preuve de bon goût dans leurs statuts, qui défendaient de s'enivrer, défense assez bizarre dans une société bachique.

Dans nos hôtels, si d'aventure
Un frère salit ses discours,
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quelques jours.
Que si ces peines redoublées,
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que son procès soit fait,
Toutes les tables assemblées,

disait le grand maître, dont la philosophie était renfermée dans le quatrain suivant :

Je donne à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence;
Et pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

Le *Régiment de la Calotte*. Au commencement du dix-huitième siècle, quelques officiers de la cour, entre autres Aymon, un des douze portemanteaux de Louis XIV, et de Torsac, exempt des gardes du corps, imaginèrent de fonder, sous le nom de *Régiment de la Calotte*, une société dont le but serait de châtier, par le ridicule, tous les écarts de conduite, de style, de langage qui parviendraient à sa connaissance. On inscrivit immédiatement au nombre des membres du régiment de la Calotte tous ceux qui s'étaient distingués par la singularité et la bizarrerie de leurs actions et de leurs discours. Quand un homme avait fait, dit ou écrit une sottise, on lui envoyait une *calotte*, c'est-à-dire une épigramme bien mordante qui le couvrait de ridicule, ou bien on lui expédiait un brevet de *calottin* en vers, et, dès lors, il était regardé comme faisant partie du régiment.

Aymon fut élu généralissime. Son élection eut lieu au milieu d'un banquet splendide, et deux servants lui présentèrent chacun sur un carreau de velours, l'un une marotte, bâton de commandement, l'autre une calotte ornée de girouettes, de rats, de grelots et de papillons. La société possédait des étendards et des médailles.

De Torsac ayant un jour dit une fanfaronnade chez le roi, Aymon se dépouilla à l'instant des insignes de sa charge de généralissime, et en revêtit, bon gré, mal gré, de Torsac, qui fut généralissime jusqu'en 1724, époque de sa mort. On composa, en son honneur, une oraison funèbre, satire piquante des discours prononcés à l'Académie française, et qui, à peine imprimée, fut saisie par l'influence des auteurs qu'elle ridiculisait; mais, grâce au crédit de Villars, Aymon, qui était redevenu généralissime, obtint mainlevée de la saisie. Ce dernier mourut le

5 mai 1731. Le régiment de la Calotte lui survécut encore longues années, et finit par mourir tout doucement. Les meilleures pièces composées par ses membres ont été publiées.

Deux ordres, qui rappellent le régiment de la Calotte, l'ordre de l'*Éteignoir* et celui de la *Girouette*, furent institués pendant la première restauration, et distribuèrent un grand nombre de brevets.

L'ordre des *Capripèdes*, *Ratiers* ou *Lucifuges*, dont les assemblées se tenaient à Lion, en Languedoc, au clair de la lune.

Les *Frères Charbonniers*, qui, en se tournant vers la politique, devinrent les *Carbonari*.

L'ordre des *Charpentiers*, dépendant de celui des *Fendeurs*.

L'ordre de chevalerie des *Cocus réformés*, établi à Paris. Il existe sur cet ordre un livre publié sans date, in-8.

L'ordre des *Coteaux*. C'est celui dont il est question dans la troisième satire de Boileau. En voici l'origine telle qu'elle est rapportée dans la Vie de Saint-Évremond. « Un jour que ce dernier mangeait chez M. de Lavardin, évêque du Mans, cet évêque se prit à le railler sur sa délicatesse, et sur celle du comte d'Olonne et du marquis de Bois-Dauphin. « Ces messieurs, dit ce prélat, outrent « tout à force de vouloir raffiner sur tout. Ils ne sauraient « manger que du veau de rivière, il faut que leurs perdrix « viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Ro- « che-Guyon ou de Versine. Ils ne sont pas moins difficiles « pour le fruit ; et pour le vin ils ne sauraient boire que « des trois coteaux d'Aï, de Haut-Villiers et d'Avenay. » M. de Saint-Évremond ne manqua pas de faire part à ses amis de cette conversation, et ils répétèrent si sou-

vent ce qu'il avait dit des coteaux, et en plaisantèrent en tant d'occasions, qu'on les appela les *Trois Coteaux*. »

L'ordre de la *Société de la Culotte*, dont les statuts furent rédigés en 1724, par le frère Béquillard.

L'ordre de la *Centaine*, dérivé de celui des *Fendeurs*.

L'ordre des *Égyptiens*. Vers 1655, mademoiselle de Pré, nièce du marquis de Feuquières, alors lieutenant du roi à Metz, fonda, dans cette ville, un ordre de chevalerie qu'elle avait appelé l'*Ordre des Égyptiens*, dit son cousin l'abbé Arnauld, « parce qu'on n'y pouvait être admis qu'on n'eût fait quelque larcin galant. Elle s'en était faite la reine, sous le nom d'Épicharis; et tous ses chevaliers portaient, avec un ruban gris de lin et vert, une griffe d'or avec ces mots : *Rien ne m'échappe*. Beaucoup d'officiers de l'armée et du parlement, qui était à Metz, avaient été enrôlés dans cet ordre, qui était fort à la mode; car il fallait avoir quelque esprit pour y être admis, puisqu'on ne le pouvait être qu'en présentant une requête en vers à la reine Épicharis. Et je me souviens, à propos de cela, d'un fort honnête homme, M. de Vivans, qui était chambellan de feu M. le duc d'Orléans et capitaine de cavalerie, lequel, voulant être aussi de cet ordre, et n'ayant pu obtenir de dispense de la requête en vers, comme il n'était pas né poète, quoique gascon, fit enfin celle-ci, qui donna plus de plaisir qu'une meilleure :

Princesse, recevez Vivans;
Tout le monde vous y condamne;
Je reconnais qu'il a dessein
De vous servir, ou Dieu me damne [1]. »

[1] *Mémoires* de l'abbé Arnauld, collection Michaud et Poujoulat, 2e série, tome IX, p. 485.

L'ordre de la *Félicité*. Cet ordre, digne produit de la corruption qui régnait au siècle dernier, a fait naître un grand nombre d'ouvrages devenus assez rares, comme le *Formulaire du cérémonial en usage dans l'ordre de la Félicité*, 1745, in-12; l'*Anthropophile ou le Secret et les Mystères de la Félicité*, 1746, in-12; l'*Ordre Hermaphrodite ou les Secrets de la sublime Félicité*, 1748, in-12; *le Moyen de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller*, in-12; *Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité*, par Fleury, in-8.

L'ordre des *Fendeurs*, sur lequel il existe une instruction, 1788, in-8.

L'ordre des chevaliers *Feuillants* et des dames *Philléides*. Cet ordre, établi en Bretagne, avait pour parole : « Avez-vous effeuillé les roses ?— Et les pampres?

L'ordre de la *Fidélité* dérive de celui des Fendeurs [1].

Les chevaliers de la *Grappe*, institués à Arles, par Damas de Gravaison. Les statuts et ordonnances ont été publiés en 1697, in-12.

L'ordre des chevaliers de la *Joye*, dont l'*Institution sous la protection de Bacchus et de l'Amour*, a été publiée, 1696, in-8.

L'ordre des *Lanturelus*. Le marquis de Croismare, ami de madame de la Ferté-Imbault, imagina, à l'époque (1771) où les manœuvres de Maupeou attristaient Paris, de fonder l'ordre des Lanturelus [2]. Il s'en établit lui-même grand

[1] Nous osons à peine mentionner en note la société des *Francs-Péteurs*, instituée à Caen vers 1756. Son secrétaire perpétuel, le Corvaisier, a publié : l'*Esclavage rompu, ou la Société des Francs-Péteurs*. Pordepolis, à l'enseigne du *Zéphyre-Artilleur*, 1756, in-12.

[2] « *Lanturlu-Lanture*, dit le *Dictionnaire* de Trévoux, est le refrain d'un fameux air de vaudeville qui eut grand cours en 1629. » Ce refrain ayant été adopté par les révoltés de Dijon, en 1630, le nom de *Lanturlu* resta à cette insurrection.

maître. Madame de la Ferté, nommée d'abord grande maîtresse, fut ensuite élue reine par tous les habitués de sa maison, qui avaient pris part à la nouvelle institution. Quelques pièces de vers, émanées de cette société, étant parvenues jusqu'à Catherine II, elle recommanda aux seigneurs russes de se faire recevoir *Lanturelus*, honneur qu'obtinrent le fils de la czarine, sa belle-fille et quelques princes. Il ne reste aujourd'hui de cet ordre burlesque que des poésies insérées dans les recueils du temps.

L'ordre de la *Malice*. Nous avons trouvé la mention et la description de cet ordre dans des feuilles manuscrites conservées au cabinet des estampes de la bibliothèque royale [1]. Rien de plus inoffensif que cet ordre, institué, disent les statuts, par *très-aimable et très-digne dame, madame Agrippine de la Bonté même*, le 1er janvier 1734. Voici quelques vers de la préface :

Celui qui veut de la Malice
Devenir insigne profès,
Doit si bien tendre ses filets
Pendant le temps qu'il est novice,
Qu'il ne passe jamais un jour
Sans avoir fait quelque bon tour.
Mais que l'aimable politesse,
L'esprit fin, la délicatesse,
Brillent en toute occasion,
Et que jamais malice noire,
De fait ou bien d'intention,
Ne ternisse la belle gloire
Que dans l'ordre il faut acquérir, etc.

[1] Collection de l'*Histoire de France*. Portefeuille de l'année 1734.

Viennent ensuite les statuts, dont quelques dispositions sont assez plaisantes :

Art. 1er. — Il n'y aura de dignités que celles de grande maîtresse, lieutenante, chancelière et trésorière, quatre commandeurs et quatre chevaliers, dont l'élection se fera en conscience et connaissance des mérites et talents en malice.

Art. 2. — Tous ceux et celles qui se présenteront pour postuler dans cet ordre doivent avoir les qualités requises pour occuper les places où ils pourront être employés.

Art. 3. — Ils seront obligés de prouver deux années au moins d'exercice réel ou d'intention, ce qui sera vérifié par titres qu'ils soumettront à l'examen de la chancelière de l'ordre.

Art. 4. — Le noviciat sera d'une année, et pendant ce temps les novices seront obligés de donner à la lieutenante, deux fois par jour, les moyens les plus fins et les plus adroits d'attraper et de faire donner dans le panneau ceux que l'ordre voudra favoriser de son amitié et de sa bienveillance.

Art. 5. — On ne sera reçu profès qu'après avoir exactement rempli les obligations du noviciat, ce qui sera certifié par la lieutenante et examiné en pleine assemblée.

Art. 6.—Les profès seront obligés de faire trois vœux : obéissance, privation de tout ce qui peut nuire à la santé, pauvreté ou détachement du bien d'autrui.

Art. 7. — Défenses sont faites de prendre aucun domestique champenois, suisse ou picard.

Art. 8. — On ne pourra faire élever dans sa maison dindons, oies, ni moutons.

Art. 9. — Mais on aura, pour le bon exemple, beau-

coup de singes, de chats, de perroquets, de chouettes, de renards et de pies.

Art. 10. — Les principaux livres de la bibliothèque seront : *l'Espiègle*, *Richard-sans-Peur*, *Buscon*, *Gusman d'Alfarache*, *Gil Blas*, *le Pince sans rire*, *l'Histoire des pages*, et les *Anecdotes des pensionnaires, des religieuses*, etc.

La décoration de l'ordre consistait en un petit médaillon suspendu à un ruban lilas, et portant d'un côté un singe et de l'autre les vers suivants :

Pour vous imiter je suis fait,
C'est là mon plus noble exercice;
Aussi, par un retour parfait,
Vous me ressemblez en malice.

La société des frères et sœurs de l'ordre de la *Méduse*, dont les règlements ont été publiés à Marseille, sans date, in-12, sous le titre de : *Les agréables divertissements de la table.*

L'ordre des *Mopses*, sur lequel on a publié un livre, Amsterdam, 1745, in-12.

L'ordre de la *Mouche à miel.* Cet ordre, institué le 11 juin 1703, figurait au nombre des amusements de la petite cour formée à Sceaux par la duchesse du Maine. La médaille de l'ordre, gravée dans les *Récréations numismatiques* de Duby, offre la tête de la duchesse du Maine avec la légende : L. BAR. D. SC. D. P. D. L. O. D. L. M. A M. (*Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche à miel.*) Dans le champ du revers, une abeille se dirige vers une ruche, avec la devise : *Piccola sì, fa ma gravi le ferite* (je suis petite, mais pourtant je fais de profondes blessures). —

Les chevaliers auxquels on conférait l'ordre prononçaient le serment suivant : « Je jure, par les abeilles du mont Hymette, fidélité et obéissance à la directrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, et d'accomplir, tant que je vivrai, les statuts de l'ordre, et, si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons. »

La médaille était d'or, et pesait 14 grammes 63.

L'ordre de la *Persévérance*, établi en mars 1777. Lors de la réception d'un membre, on y érigeait trois autels : à l'honneur, à l'amitié et à l'humanité.

L'ordre de la *Ribalderie*, institué à Paris, en 1612.

L'ordre des *Sophisiens*, institué par Cuvelier, en 1802.

L'ordre des *Tancardins*, célébré, au dix-septième siècle, dans les chansons de Lainez.

Les chevaliers de l'*Union*, établis à Vienne (Dauphiné), en 1734.

Les sociétés et les ordres littéraires ou burlesques n'étaient pas, dans les autres pays de l'Europe, moins nombreux qu'en France.

Le Modénois Grillenzone, mort en 1551, fonda une société littéraire dont les membres se réunissaient à table. Pendant le repas, tantôt ils devaient composer une épigramme grecque ou latine, un sonnet ou un madrigal sur chacun des mets; tantôt ils ne pouvaient demander à boire que dans la langue dont le chef du banquet s'était servi le premier. Un autre jour, chacun devait citer tous les proverbes relatifs à un animal, à une plante, à un mois, à un saint, etc.

« Une société entière d'esprits distingués, dit Ginguené,

s'était formée à Venise vers 1740. Pour s'opposer au torrent du mauvais goût, elle employait à la fois les discussions sérieuses et les critiques légères, quelquefois même des satires d'un sel plus âcre, et jusqu'à des facéties d'un burlesque un peu trivial, pour combattre les prétentions et troubler les succès des corrupteurs de la langue et du goût. Cette singulière académie avait pris le titre de *Société des Granelleschi*, c'est-à-dire de ceux qui avaient deux *granelli* pour armoiries; un *granello* est un sot, un niais, un imbécile. Dans cette académie, enrôlés sous une pareille enseigne, étaient cependant, et en assez grand nombre, des hommes aussi distingués par leur rang, par la gravité de leur caractère, par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances, que par le tour piquant de leur esprit. Chaque séance s'ouvrait par ce qu'on pourrait nommer des bordées de productions les plus ridicules qu'ils pouvaient imaginer, et les plus analogues à leur emblème et à leur titre. Leur véritable séance s'ouvrait ensuite, et les lectures qu'ils y faisaient, les principes littéraires qu'ils y développaient, excitaient l'admiration et entretenaient à Venise le feu sacré du goût. Malgré le soin que prenait leur président de ne rien dire d'abord qui n'eût le caractère d'imbécillité exigé par les statuts, il pouvait s'oublier quelquefois; mais une découverte que fit l'académie la mit à l'abri de ce danger. On lui fit connaître un homme complétement stupide, et, ce qui achevait de le rendre parfait, ayant de grandes prétentions à la science et aux talents littéraires, remplissant chaque jour des pages de bêtises les plus grossières, les lisant à tout le monde, et prenant pour des signes d'approbation les rires et les moqueries de ceux qui se faisaient un jeu de son excessive simplicité. Il se nommait Joseph Secchel-

lari; la société lui envoya une députation, le reçut dans son sein, le nomma, à l'unanimité, prince et président de l'académie des *Granelleschi*, avec le titre d'*Arcigranellone*, titre créé pour lui. On fit avec solennité l'installation du nouveau président. On lui mit une couronne de prunes; on lui adressa des discours et des pièces de vers du sérieux le plus comique, remplies d'éloges ironiques dont il était aussi fier que de sa couronne. Il avait pour trône un fauteuil antique très-élevé. L'Arcigranellone ne manquait jamais d'ouvrir la séance par une de ces compositions d'un ridicule inimaginable dont il avait peut-être offert le premier modèle. On l'interrompait bien vite à force d'applaudissements, et l'on arrêtait l'insertion de ce chef-d'œuvre dans les actes de l'académie [1]. »

Au quatorzième siècle, époque de décadence pour la littérature allemande, la poésie fut exclusivement cultivée par le peuple, et il se forma des *maîtrises* ou *jurandes*, dans lesquelles on était admis en remplissant certaines conditions qui se bornaient à la connaissance de règles insignifiantes sur la quantité et les rimes. Souvent même on se faisait recevoir en payant une somme d'argent. Les membres de ces sociétés adoptèrent la dénomination de *meisters-sœngers* (maîtres-poètes). Pour s'illustrer, il fallait inventer quelque nouveau rhythme que l'on décorait d'un nom baroque. Tels étaient les rhythmes de l'*Escargot*, de l'*Encre*, des *Étudiants joyeux*, de l'*Or*, des *Roses*, etc. Mayence, Strasbourg et Nuremberg possédaient les jurandes les plus fameuses. Il y en avait aussi à Memmingen, à Ulm, à Augsbourg et dans d'autres villes de la Souabe. Leurs réunions,

[1] *Biographie Michaud*, art. Gozzi.

qui avaient ordinairement lieu dans les cabarets, finissaient toujours par des orgies.

La plupart de ces maîtrises subsistèrent depuis 1350 jusqu'aux premières années du seizième siècle, époque à laquelle Luther opéra une réforme complète dans la langue allemande. Mais quelques-unes subsistèrent fort longtemps. La maîtrise de Strasbourg existait encore dans la première moitié du siècle dernier.

On ne voit figurer dans les listes que l'on a conservées des membres de ces jurandes que des tisserands, des boulangers, etc.

A la renaissance des lettres, les Allemands eurent, comme les Italiens, un grand nombre de sociétés littéraires, qui se proposaient exclusivement d'épurer et de perfectionner la langue et la littérature nationale. L'une des plus anciennes date de 1480, et fut établie à Heidelberg, sous le titre de *Societas litteraria rhenana*. On s'y occupait de latin, de grec, d'hébreu, d'astronomie, de musique, de poésie et de jurisprudence. Les associés se délassaient souvent de leurs travaux par des bals et des festins où on les voyait, dit Jugler, *more Germanorum inveterato strenue potare*.

En 1617, Teutleben, maréchal de la cour de Weimar, fonda la société des *Fructifiants*, qui dura jusqu'en 1668, et compta, au nombre de ses membres, un roi, cent cinquante-trois princes, et plus de soixante barons, nobles ou savants distingués.

Vers 1644, Jean Clay, dit le Jeune, fonda à Nuremberg, de concert avec Philippe Harzdorf, l'*Ordre des Bergers et des Fleurs de la Pegnitz*, société dont le but était le perfectionnement de la langue allemande. Cent ans plus tard, Herdegen, qui en faisait partie, sous le nom d'*Amarante*,

publia sur elle une notice historique, 1744, in-8. — Au milieu du dix-septième siècle, Philippe de Zesen avait institué, à Hambourg, une *Société des Beaux Esprits allemands.*

Le roi de Hongrie, Matthias Corvin, avait conçu le vaste et singulier projet de bâtir une ville académique qui pût contenir 40 000 étudiants avec leurs maîtres, médecins, chirurgiens, domestiques, etc. Il en donna lui-même le plan et en fit jeter les fondements sur les bords du Danube, au-dessous de Bude. Mais les guerres qu'il fut obligé de soutenir contre ses voisins absorbèrent les sommes destinées à cette gigantesque entreprise, et il établit dans Bude même l'université qu'il avait projetée.

En 1548, un Polonais nommé Przonka fonda, dans le palatinat de Lublin, une société joyeuse, qui offrait une parodie piquante de la république polonaise. Elle fut appelée la *République de Babin,* du nom d'un village du palatinat de Lublin [1]. Un Mémoire anonyme, composé au dix-huitième siècle, et publié récemment, renferme sur cette société les détails suivants :

« Modelée sur la république de Pologne, celle de Babin avait les mêmes charges et les mêmes dignités. On y voyait des palatins, des castellans, en un mot, des gens ornés de tous les différents titres qui sont en vogue dans la patrie du fondateur. Mais pour montrer qu'on avait sagement secoué le joug des préjugés nationaux, l'on admettait aussi les titres étrangers, quand quelque occasion

[1] Nous ne savons pourquoi D'Israëli, dans ses *Curiosities of Literature,* lui donne le nom de *Republic of Baboonery.*

valable l'exigeait. Les diètes étaient fréquentes, mais fort courtes, car elles n'avaient ordinairement qu'une séance. Aucune loi n'empêchait de les tenir dans divers endroits; néanmoins, elles s'assemblaient la plupart du temps dans un village qui, pour cette raison, fut surnommé Gelda, terme slavon employé pour signifier un lieu où l'on babille constamment et à perte d'haleine [1].

« Dans ces sortes de diètes, on ne s'amusait pas à chercher la miraculeuse unanimité des suffrages; c'était la pluralité des voix qui décidait de tout. Les brigues et les manœuvres souterraines n'avaient point lieu, les sénateurs et les nonces ignoraient également la corruption; ainsi, jamais de rupture, jamais d'issue infructueuse. On examinait les qualités des personnages les plus notables du pays, et, suivant le jugement qu'on portait sur leur compte, ils se trouvaient bientôt décorés d'une patente de telle ou telle charge dans la république de Babin. Quelqu'un montrait-il en même temps de l'ambition et du penchant à une vie molle et tranquille, sur-le-champ il devenait évêque. Celui qui parlait continuellement de sa valeur, sans en avoir donné des preuves, était fait grand ou petit général. D'autres parvenaient subitement au ministère pour prix de leurs dissertations politiques et leurs vastes projets dressés sans la moindre connaissance des intérêts des princes. Enfin, chacun était traité souvent selon son goût, et toujours selon son mérite. Un festin accompagnait l'heureuse clôture de l'assemblée; et, comme on peut bien l'imaginer, il était de fondation qu'on

[1] Gelda désigne aujourd'hui une Bourse, un lieu de conférence pour les affaires de commerce.

y bût à la santé des nouveaux dignitaires et qu'on chantât leur louange.

« Rien ne ressemble mieux à nos brevets du Régiment de la Calotte que les patentes dont il s'agit : j'en ai vu d'assez bien tournées. Avec un pareil badinage, la société en question donnait souvent des leçons frappantes touchant la distribution des grâces de la cour, car il arrivait quelquefois des changements prodigieux dans le sort d'un seigneur qui passait de la république de Pologne à la république de Babin. Par exemple, on y métamorphosait le primat intéressé en frère quêteur ; le palatin pillard, en archer des douanes ; le général timide, en courrier ; et le mauvais magistrat, en marchand.

« Un jour qu'on parlait de cet établissement en présence de Sigismond-Auguste, il demanda si l'on y avait aussi créé un roi. Przonka lui dit gravement : « A Dieu ne « plaise, Sire, que nous concevions jamais une semblable « pensée du vivant de Votre Majesté ! Régnez heureuse- « ment sur nous comme sur la Pologne entière. » Quoique, suivant les circonstances du temps, la réponse parût susceptible d'une interprétation maligne, Sigismond entendit raillerie et ne témoigna aucun mécontentement.

« Pendant plusieurs années, cette troupe d'observateurs badins fut le fléau des vices et du ridicule. On apercevait de tous côtés les fruits de leur plaisanterie ; car la crainte d'être immolés aux risées publiques produisait un changement heureux dans les mœurs et dans la conduite des petits et des grands. Enfin, la société tomba, ou par un effet des révolutions qui arrivèrent en Pologne sous les règnes suivants, ou bien faute de gens d'esprit qui pussent figurer convenablement dans de telles assemblées. Quoi qu'il en soit, l'histoire des derniers temps

montre que le pays a quelque sujet d'en regretter la perte [1]. »

Le huitième discours du *Spectateur* renferme quelques détails sur des sociétés assez bizarres établies en Angleterre. « Tout le monde, dit l'auteur de ce discours, a sans doute entendu parler de la société ou plutôt de la confédération des *Rois*. Cette grande alliance se forma un peu après le retour de Charles II, et l'on y admettait indifféremment toutes sortes de personnes, de quelque condition ou qualité qu'elles fussent, pourvu qu'elles ne refusassent pas de prendre le titre de *Roi*. On voulait par là repousser tous les hommes imbus d'idées républicaines ou antimonarchiques.

Il est arrivé souvent qu'un nom de baptême a servi d'occasion à établir une société et à la distinguer des autres. C'est ainsi que l'on a vu, de nos jours, la société de Saint-Georges, qui s'assemblait le jour de Saint-Georges, à l'enseigne de Saint-Georges, et qui jurait par ce saint.

La coterie des *Nigauds*, dont j'ai été autrefois membre, moi indigne, était composée de fort honnêtes gens, d'un naturel paisible, qui demeuraient assis les uns avec les autres, et fumaient leur pipe sans dire un mot jusqu'à minuit. »

Vers la fin du dix-septième siècle il se forma, à Londres, un club du *Silence*. La loi fondamentale était de n'y jamais ouvrir la bouche. Le président était sourd et muet; comme les autres, il parlait des doigts, et encore n'était-il permis de déployer cette éloquence mécanique que fort rarement, et dans les occasions importantes. Après la fameuse journée d'Hochstedt, un membre, transporté

[1] *Idée de la république de Pologne*, manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, publié par Ed. Kurzweil, 1840, in-8, p. 280 et suiv.

de patriotisme, osa annoncer de vive voix la nouvelle de cette victoire ; aussitôt il fut renvoyé, à la pluralité des suffrages qui, selon l'usage de l'ancienne Rome, se donnaient en pliant les pouces en arrière [1].

Au dix-septième siècle, un voyageur anglais, Bugg, fonda l'ordre des *Chevaliers troyens*, et le conféra, sur les ruines de Troie, à l'un de ses compagnons, Th. Coryate, qui prit le titre de *Premier Anglais créé chevalier troyen* Après sa réception dans un ordre dont il fut certainement le premier et le seul chevalier, Coryate improvisa un discours où il raconte fort gravement les détails de cette cérémonie.

En 1804, un homme d'État anglais, Aberdeen, institua la *Société des Voyageurs athéniens*, société dans laquelle on ne pouvait être admis qu'après avoir fait le voyage de la Grèce.

Peu de temps avant sa mort, Alfieri, dans le but de se récompenser lui-même d'avoir appris le grec dont il avait entrepris l'étude à quarante-huit ans, imagina un collier d'ordre, sur lequel devaient être gravés les noms de vingt-trois poètes et dont il voulait se décorer. Ce collier aurait été d'or, enrichi de pierres précieuses. Sur un camée, représentant Homère, on devait graver deux vers grecs de la façon d'Alfieri, qui les traduisit ensuite en italien. Leur sens était : « Alfieri, en se faisant lui-même « chevalier d'Homère, inventa un ordre plus noble que « celui des empereurs. »

En Amérique, près de Boston, il se forma, à la fin du dernier siècle, une Académie où l'on s'attachait à former

[1] Ce club a probablement donné à l'abbé Blanchet l'idée de son joli conte de l'*Académie silencieuse*. Voyez *Apologues et Contes orientaux*, 1785, in-8.

des *femmes sans sexe*, d'après les principes de mistress Godwin, la femme du célèbre auteur de *Caleb Williams*. Mistress Godwin prétendait que la femme est appelée, par la nature, à partager avec l'homme toutes les fonctions élevées que celui-ci s'est arrogé exclusivement; que l'homme n'a d'autre supériorité que celle de la force musculaire; et que c'est uniquement en subissant l'influence de l'amour que le sexe féminin est tombé dans l'état de dégradation où il se trouve aujourd'hui. Cette Académie, que bien des femmes de nos jours voudraient voir ressusciter, n'eut pas une longue durée.

DES ALBUMS.

Les réunions littéraires nous amènent à parler des *Albums*, dont l'usage est très-ancien. « C'est le nom, dit le Dictionnaire de Trévoux, que l'on a donné à un petit registre ou livret que les savants portent avec eux. Lorsqu'ils se trouvent dans quelque ville, en voyage ou autrement, ils vont visiter les savants du pays et ils leur présentent leur *Album amicorum*, et les prient d'y écrire quelque chose, afin d'avoir de l'écriture de leur main. Ce qu'on écrit sur l'album est ordinairement une devise, ou quelque sentence, ou quelque chose d'obligeant pour celui qui présente l'album. » Voici quelques détails sur plusieurs de ces albums que les amateurs d'autographes payeraient bien cher aujourd'hui.

Daniel de Behr, gentilhomme poméranien, avait, en

1586, un album célèbre, sur lequel le duc Auguste de Brunswick-Lunebourg, étudiant à Wittenberg, écrivit la maxime suivante : *Pulcherrimarum rerum notitia non otio sed negotio, non vigiliis sed studiis, non votis sed laboribus, non pretio sed prece paratur*. Son frère Ernest inscrivit, sur un autre feuillet de ce même album, le distique suivant :

Sperare in Christum et vitæ tolerare labores,
Et bene posse mori disce, beatus eris.

Barclay ayant fait intercaler de papier blanc l'un des exemplaires du traité *de Constantiâ* de Juste Lipse, le convertit en un *Album amicorum*, qui fut honoré de la signature d'une cinquantaine d'hommes distingués, tels que *Casaubon* (Isaac), *Delrio* (Martin), *Dousa* (François), *Lipse* (Juste), *Lemire* (Aubert), *Erycius Puteanus*, *Rubens* (Philippe), *Wouweren* (Jean de), *Morel* (Balthazar).

Madame Desloges, dont nous avons déjà parlé, avait un album qui renfermait un grand nombre de pièces à sa louange. On y lisait, au dire de Tallemant des Réaux, ces vers écrits par Malherbe lui-même :

Ce livre est comme un sacré temple
Où chacun doit à mon exemple
Offrir quelque chose de prix;
Cette offrande est due à la gloire
D'une dame que l'on doit croire
L'ornement des plus beaux esprits.

L'album que l'on doit probablement considérer comme le plus original et le plus volumineux de tous les albums connus, est celui du baron de Burkana. Ce personnage, qui, après avoir parcouru l'Europe, mourut à Vienne, en 1766, était né à Alep, et avait été élevé à la cour de

l'empereur d'Allemagne. — Son album contenait 3 532 témoignages d'estime et d'amitié en prose et en vers, des compliments, des louanges, des maximes, des épigrammes, des plaisanteries, des anecdotes, etc.; il portait le titre suivant écrit en français et en latin :

Temple de la piété, de la vertu, de l'honneur, de l'amitié et de la foi; consacré au souvenir durable et éternel; vous donc tous qui êtes pieux comme Énée, forts comme Hercule, amis comme Pylades, fidèles comme Achates; — entrez-y, honorez-le de votre présence, vous êtes invités par LE BARON DE BURKANA, Aleppo-Syrien.

Voici quelques extraits de ces nombreux témoignages en faveur du propriétaire de l'album :

Montesquieu dit de lui que, « comme le soleil, il a vu « toutes les parties du monde. » Le prince de Ligne l'appelle « l'illustre galopeur éternel de toutes les parties du « monde, » et le prie « de saluer de sa part le Grand Mo- « gol et le roi de Monomotapa, quand il traversera leur « pays. »

Voltaire se proclame très-heureux de s'inscrire dans l'album de « l'homme de tous les pays, qui parle toutes « les langues, véritable cosmopolite qui est Français en « Gaule, Espagnol en Ibérie, Germain en Allemagne, An- « glais en Bretagne. »

Le bibliothécaire Pingré assure que tout Paris admirait, en 1753, cet homme « très-érudit, la gloire des Arabes. » — La chevalière d'Éon, alors capitaine de dragons et secrétaire de l'ambassade française en Russie, écrit qu'il ou qu'elle est charmé ou charmée d'avoir rencontré M. le baron de Burkana pour la troisième fois dans ses voyages : « il ou elle espère le voir encore une fois à Constanti- « nople ou à Pékin. »

Une chanoinesse de Paderborn en Westphalie dit « qu'elle chercha longtemps en vain le phénix des an- « ciens, et qu'elle l'a enfin trouvé dans la personne du « baron de Burkana, à Paris, 1749. » Une autre dame le qualifie « d'abeille industrieuse, qui compose un miel « précieux. » Une troisième « de Mentor de l'Orient. » Une marquise espagnole le déclare « *caballero celebre y* « *gustoso.* » Et la comtesse de l'Hôpital est « très-char- « mée de la conversation et de la grandeur d'âme de ce « seigneur [1]. »

On rencontre encore, parmi les noms des personnages inscrits dans cet album, ceux de Lenglet-Dufresnoy, Crébillon, Ladvocat, Arnaud, Tronchin, Bonnet, Muratori, Molina, Zaccaria, Métastase, le maréchal Contades, Van Swieten, Haller, Gessner, etc., etc., etc.

Ce livre finit par appartenir à Goëthe. On ne sait ce qu'il est devenu après la mort de ce dernier.

Les albums aujourd'hui sont devenus plus que jamais à la mode. Il n'est pas de femme, réunissant chez elle quelques gens de lettres, qui n'ait son album, pour lequel elle va quêter partout des madrigaux, des sonnets, des maximes plus ou moins spirituelles, etc. Souvent il se trouve sur ces albums de charmantes pièces de vers. En voici une, entre autres, qui, nous le croyons, n'a jamais été imprimée, et dont nous ne connaissons pas l'auteur :

Sur cette page blanche où mes vers vont éclore,
Qu'un souvenir parfois ramène votre cœur.
De votre vie aussi la page est blanche encore,
Je voudrais la remplir d'un seul mot, le bonheur.

[1] Voyez *Magasin pittoresque*, 1835, p. 50.

Le livre de la vie est un livre suprême,
Que l'on ne peut ouvrir ni fermer à son choix,
Où le feuillet fatal se tourne de lui-même.
Le passage adoré ne s'y lit qu'une fois.
On voudrait s'arrêter à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous les doigts.

DES ÉTUDES LITTÉRAIRES EN FRANCE
AU MOYEN AGE.

Deux siècles après la conquête romaine, la Gaule était couverte d'écoles. Celles d'Autun, de Marseille, de Lyon, de Toulouse, d'Arles, de Vienne, de Toulouse étaient les plus célèbres, et les lettres grecques et latines y brillaient d'un vif éclat [1]. On y enseignait la philosophie, la médecine, la jurisprudence, les belles-lettres, la grammaire et l'astrologie. Dans d'autres écoles d'un ordre moins élevé on n'enseignait que la rhétorique et la grammaire, études auxquelles, vers le quatrième siècle seulement, on adjoignit celles du droit et de la philosophie.

La plupart de ces établissements furent détruits lors des guerres civiles qui désolèrent la Gaule à différentes reprises; mais ils furent rétablis sous Constance-Chlore et Constantin. Le premier fit rebâtir Autun, ruiné lors de l'insurrection des Bagaudes, y installa de nouveau les écoles et en confia la direction au rhéteur Eumène, auquel il assigna une somme annuelle de cent mille sesterces.

[1] Autun avait été surnommé l'Athènes des Gaules.

Les empereurs, depuis Constantin jusqu'à Théodose le Jeune, rendirent plusieurs décrets pour étendre et confirmer les priviléges des professeurs. Ceux-ci étaient, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, exempts de toute fonction et de toute charge publique, « afin que par là ils eussent plus de facilité pour instruire beaucoup de gens dans les études libérales. »

Gratien rendit, en 376, le décret suivant adressé à Antoine, préfet du prétoire des Gaules :

« Qu'au sein des grandes cités, qui, dans tout le diocèse confié à ta magnificence, fleurissent et brillent par d'illustres maîtres, les meilleurs président à l'éducation de la jeunesse (nous voulons parler des rhéteurs et des grammairiens, dans les langues attique et romaine) ; que les orateurs reçoivent du fisc, à titre d'émoluments, vingt-quatre *annones* [1] ; que le nombre moins considérable de douze rations soit, suivant l'usage, accordé aux grammairiens grecs et latins. De plus, afin que les cités qui jouissent du droit de métropole choisissent d'illustres professeurs, et comme nous ne pensons pas que chaque cité soit libre de payer, suivant son gré, ses rhéteurs et ses maîtres, nous voulons faire, pour l'illustre cité de Trèves, quelque chose de plus ; ainsi donc, que trente *annones* y soient accordées au rhéteur, vingt au grammairien latin, et douze au grammairien grec, si l'on peut en trouver un capable [2]. »

Grâce à ces encouragements les écoles reprirent une prospérité momentanée. Mais, au cinquième siècle, tout

[1] *Annona*. On désignait par ce mot la ration de blé, d'huile, etc., nécessaire à la consommation journalière d'une personne.

[2] *Code théodosien*, liv. XIII, tit. 3, l. II.

atteste une nouvelle décadence, que Sidoine Apollinaire et Mamert Claudien déplorent amèrement dans leurs ouvrages.

Le premier, mort en 488, se plaignait avec douleur de la barbarie qui commençait déjà à envelopper l'empire romain. Il parlait du monde comme d'un vieillard épuisé et impuissant, et, s'adressant à quelques-uns de ses amis : « Si vous ne sauvez pas, leur disait-il, de la rouille du barbarisme subtil la pureté de la langue, bientôt nous la trouverons morte et abolie à jamais. »

Au siècle suivant les grandes écoles avaient disparu et avaient été en partie remplacées par des écoles épiscopales et monastiques. Les premières n'étaient guère que des séminaires ; mais dans les secondes on s'occupait un peu d'études profanes, et l'on y donnait quelques notions d'astronomie et de mathématiques ; la théologie formait toujours la base de l'enseignement.

Après Sidoine Apollinaire les écrivains semblent avoir un sentiment profond, et, il faut le dire, très-juste de leur ignorance. « Je réclamerai d'abord, dit en commençant Grégoire de Tours, l'indulgence du lecteur, si je me suis écarté, dans le style ou dans les mots, des règles de la grammaire, dont je ne suis pas très-bien instruit [1]. » — « Ma langue, dit le poète Fortunat, fait entendre des

[1] Voici le commencement de la préface de son *Histoire des Francs* : « La culture des lettres et des sciences libérales dépérissant, périssant même dans les cités de la Gaule..... il ne s'est rencontré aucun grammairien, habile dans l'art de la dialectique, qui ait entrepris de décrire ces choses, soit en prose, soit en vers. Aussi beaucoup d'hommes gémissaient, disant : « Malheur à nos jours ! l'étude des lettres périt parmi nous, et on ne « trouve personne qui puisse raconter dans ses écrits les faits du temps « actuel. » Voyant cela, j'ai jugé à propos de conserver, bien qu'en *un langage inculte*, la mémoire des choses passées. »

mots enveloppés de rouille, et de ma bouche sans art s'échappent des sons discordants. »

Les écoles épiscopales les plus florissantes du sixième au huitième siècle furent celles de Poitiers, de Paris, du Mans, de Bourges, de Vienne, de Châlon-sur-Saône, d'Arles et de Gap. Parmi les écoles monastiques on remarquait celles de Luxeuil, de Saint-Vandrille, de Lérins (île d'Hyères), de Sithin (Normandie), de Saint-Médard (Soissons).

Sous les derniers Mérovingiens, par suite du désordre et de l'anarchie où la société se trouvait plongée, ces écoles tombèrent en décadence; mais Charlemagne, à peine monté sur le trône, travailla avec ardeur à leur rétablissement. Lui-même avait établi près de lui une école palatine, qui le suivait dans toutes ses expéditions, et à la tête de laquelle il avait placé le savant Alcuin, qui le seconda dans son œuvre de civilisation. Il nous reste un échantillon curieux de l'enseignement de ce dernier. C'est une espèce de discussion ou plutôt de conversation (*disputatio*) entre Alcuin et un fils de Charlemagne, Pépin, qui n'avait alors que quinze ou seize ans. En voici une partie :

PÉPIN. Qu'est-ce que l'écriture?

ALCUIN. La gardienne de l'histoire.

P. Qu'est-ce que la parole?

A. L'interprète de l'âme.

P. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole?

A. La langue.

P. Qu'est-ce que la langue?

A. Le fouet de l'air.

P. Qu'est-ce que l'air?

A. Le conservateur de la vie.

P. Qu'est-ce que la vie ?

A. Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort.

P. Qu'est-ce que la mort ?

A. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes.

P. Qu'est-ce que l'homme?

A. L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure.

P. Comment l'homme est-il placé ?

A. Comme une lanterne exposée au vent.

P. Où est-il placé ?

A. Entre six parois.

P. Lesquelles?

A. Le dessus, le dessous, le devant, le derrière, la droite, la gauche.

P. Qu'est-ce que le sommeil ?

A. L'image de la mort.

P. Qu'est-ce que la liberté de l'homme?

A. L'innocence.

P. Qu'est-ce que la tête ?

A. Le faîte du corps.

P. Qu'est-ce que le corps ?

A. La demeure de l'âme.

. . . . . .

P. Qu'est-ce que le ciel ?

A. Une sphère mobile, une voûte immense.

P. Qu'est-ce que la lumière ?

A. Le flambeau de toutes choses.

P. Qu'est-ce que le jour ?

A. Une provocation au travail.

P. Qu'est-ce que le soleil ?

A. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures.

. . . . . .

P. Qu'est-ce que la terre ?

A. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout.

P. Qu'est-ce que la mer?

A. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre, l'hôtellerie des fleuves, la source des pluies.

. . . . . .

P. Qu'est-ce que l'hiver ?

A. L'exil de l'été.

P. Qu'est-ce que le printemps ?

A. Le peintre de la terre.

P. Qu'est-ce que l'été ?

A. La puissance qui vêt la terre et mûrit les fruits.

P. Qu'est-ce que l'automne?

A. Le grenier de l'année.

P. Qu'est-ce que l'année?

A. Le quadrige du monde

P. Maître, je crains d'aller sur mer.

A. Qu'est-ce qui te conduit sur mer ?

P. La curiosité.

A. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras.

P. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, je t'en préparerais un afin que tu vinsses avec moi.

A. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces...

P. Qu'est-ce que l'herbe?

A. Le vêtement de la terre.

P. Qu'est-ce que les légumes?

A. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers.

P. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères?

A. La faim.

P. De quoi les hommes ne se lassent-ils point?

A. Du gain.

P. Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés?

A. L'espérance.

P. Qu'est-ce que l'espérance?

A. Le rafraîchissement du travail.

P. Qu'est-ce que l'amitié?

A. La similitude des âmes.

P. Qu'est-ce que la foi?

A. La certitude des choses ignorées et merveilleuses.

P. Qu'est-ce qui est merveilleux?

A. J'ai vu dernièrement un homme debout, un mort marchant et qui n'a jamais été.

P. Comment cela a-t-il pu être? Explique-le moi.

A. C'était une image dans l'eau.

P. Pourquoi n'ai-je pas compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable?

A. Comme tu es un jeune homme de bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai plusieurs autres choses extraordinaires; essaye, si tu peux, de les découvrir toi-même.

P. Je le ferai; mais, si je me trompe, redresse-moi.

A. Je le ferai comme tu le désires. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix; il n'était pas auparavant, et ne sera point après, et je ne l'ai ni entendu, ni connu.

P. Un rêve t'agitait peut-être, maître?

A. Précisément, mon fils; écoute encore ceci : J'ai vu

les morts engendrer le vivant, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant.

P. Le feu est né du frottement des branches, et il a consumé les branches.

A. Il est vrai.

L'entretien d'Alcuin et de Pépin se termine ainsi :

A. Qu'est-ce qu'un messager muet ?

P. Celui que je tiens à la main.

A. Que tiens-tu à la main ?

P. Une lettre.

A. Lis donc heureusement, mon fils [1].

« Comme enseignement, dit M. Guizot, de telles conversations sont étrangement puériles ; comme symptôme et principe de mouvement intellectuel, elles méritent une grande attention ; elles attestent cette curiosité avide avec laquelle l'esprit, jeune et ignorant, se porte sur toutes choses, et ce plaisir si vif qu'il prend à toute combinaison inattendue, à toute idée un peu ingénieuse ; disposition qui se manifeste dans la vie des individus comme dans celle des peuples, et enfante tantôt les rêves les plus bizarres, tantôt les plus vaines subtilités. Elle dominait, sans nul doute, dans le palais de Charlemagne, et la singulière conversation de Pépin et d'Alcuin n'est probablement qu'un échantillon de ce qui se passait fort souvent, à leur grande joie, entre ces beaux esprits semi-barbares, semi-lettrés [2]. »

Quelques phrases fort prétentieuses d'une lettre d'Alcuin à Charlemagne (l. 38) peuvent donner une idée du mode d'enseignement adopté dans l'école de Tours, qu'il dirigea lui-même après avoir quitté la cour. Cet ensei-

[1] Œuvres d'Alcuin, tome II, p. 352 et suiv.

[2] *Histoire de la Civilisation en France*, 3e édition, tome II, p. 195.

gnement devait probablement être le même dans toutes les grandes écoles de l'empire. « Aux uns, dit-il, j'offre le miel de l'Écriture; je m'efforce de nourrir les autres des fruits de la subtilité grammaticale. Il en est que j'enivre du vin des sciences antiques; il en est un petit nombre que j'éclaire de la splendeur des astres. » Ainsi, pour parler plus clairement, l'enseignement se composait de la théologie, de la grammaire, de l'astronomie et de la littérature profane. Alcuin, qui cite à tout propos Virgile, Ovide, Horace, Térence, Cicéron, était passionné pour l'antiquité.

Ses disciples et ses successeurs héritèrent de cette admiration, car on lit, dans une lettre du célèbre Loup de Ferrière, que l'un des savants de cette époque plaçait Virgile et Cicéron au nombre des saints.

Malgré les agitations politiques et les guerres civiles qui, au neuvième siècle, préparèrent l'abaissement et la chute de la dynastie carlovingienne, l'impulsion donnée par Charlemagne se fit encore sentir sous Louis le Débonnaire, et surtout sous Charles le Chauve. Il y eut à la cour de ce dernier une véritable renaissance des lettres grecques et latines. Les contemporains furent frappés de l'éclat que jeta l'école palatine, où Charles le Chauve avait appelé des savants étrangers. Suivant Herric, moine de Saint-Germain l'Auxerrois, on ne disait plus *l'école du palais*, mais *le palais de l'école*, et la Grèce pleurait ses enfants, qui la dédaignaient et accouraient en Gaule, attirés par les bienfaits de l'empereur [1]. L'usage du grec était si familier à la cour de ce prince, qu'on ne cessait d'insérer des mots grecs dans des vers

[1] Ce fut à cette époque qu'un couvent de moines grecs s'établit en Lorraine.

latins, ou même des vers grecs entiers dans des poésies latines.

Après la mort de Charles le Chauve, l'ignorance et la barbarie régnèrent de nouveau sur toute la France. Le concile tenu à Tresly (province de Reims) en 909, parle de certains abbés qui répondaient *nescio litteras*, lorsqu'on leur présentait quelque chose à lire.

Dans le diocèse de Bourges, au neuvième siècle, lors de l'examen que l'on faisait subir aux prêtres, on leur faisait deux questions qui prouvent assez le peu de savoir que l'on exigeait d'eux. On leur demandait, dans les formules du baptême, comment ils distinguaient le genre féminin du genre masculin et le pluriel du singulier.

Le chroniqueur Adhémar de Chabannes, mort en 1030, rapporte que Benoît, prieur de Cluse en Lombardie, disait : « En Aquitaine il n'y a aucune science. Tous sont ignorants, et si quelqu'un a appris quelque peu de grammaire, il se croit déjà un Virgile. En France, il y a du savoir, mais peu. C'est en Lombardie, où je me suis instruit le plus, que l'on trouve la source du savoir. »

Pourtant, au milieu de cette ignorance générale, il y avait quelques rares exceptions. Ainsi Ekkard, moine de Saint-Gall, mort en 998, savait le grec, et il paraît qu'on enseignait cette langue dans son monastère, car le moine Nother, écrivant à Lambert, lui disait : *Salutant te Ellenici fratres.*

L'historien de Normandie Orderic Vital parle aussi d'un chevalier fort instruit nommé Ranulfe ou Raoul, cinquième fils de Giroie, l'un des plus puissants seigneurs de Normandie. Voici les renseignements transmis sur ce personnage par le chroniqueur : « Il fut, dit-il, surnommé Male-Couronne, parce que, dans sa jeu-

nesse, il ne s'occupait que d'exercices militaires et d'autres frivolités... Il se livra ensuite à l'étude des lettres, et, parcourant les écoles de France et d'Italie, il parvint à acquérir la connaissance des choses les plus secrètes. En effet, il était noblement instruit dans l'astronomie, de même qu'en grammaire et en dialectique, ainsi qu'en musique; il possédait même si complétement la science de la médecine, que, dans la ville de Salerne, où florissaient, depuis les temps anciens, de célèbres écoles, il ne trouva personne qui pût l'égaler dans cet art, si ce n'est une certaine dame très-savante. Malgré une si grande connaissance des lettres, il ne s'abandonna pas cependant à l'oisiveté ; il se livra longtemps aux travaux de la chevalerie, et donna de fréquentes preuves de sa vaillance et de son habileté dans les affaires militaires, où il se distingua parmi ses rivaux. Les habitants de Montreuil rapportent de lui, encore aujourd'hui, beaucoup de choses qui nous semblent merveilleuses, et qu'ils ont vues eux-mêmes, ou qu'ils ont apprises de leurs pères, pour lesquels il fut plein de bonté; car il avait fait de savantes expériences sur les maladies et d'autres accidents inattendus [1]. »

Un autre passage d'Orderic Vital (t. II, l. III, p. 88) montre, du reste, quelles étaient, à la fin du onzième siècle, les études auxquelles on se livrait dans les monastères. « Osbern,

[1] *Histoire de Normandie*, collection Guizot, t. XXVI, l. III, p. 25 et 64. — Raoul finit, comme tous les hommes éclairés de son siècle, par embrasser la vie religieuse. « Ayant enfin abandonné les séductions du monde, dit Orderic Vital, il se retira à Marmoutiers, s'y fit moine sous l'abbé Albert, et pria Dieu avec ferveur de couvrir son corps de la maladie incurable de la lèpre, afin que son âme fût purifiée des ordures du péché. Cette pieuse prière fut exaucée. Il mourut heureusement près de six ans après sa conversion. »

fils d'Erfast, abbé d'Ouche, savait, dit-il, contenir à merveille les jeunes gens, et les forcer à lire, à psalmodier, ainsi qu'à écrire, en employant, comme il fallait, les réprimandes et les corrections. Il fabriquait lui-même des écritoires pour les enfants et les ignorants, préparait des tablettes cirées, et ne négligeait pas de faire remettre tous les jours, par chaque individu, la tâche de travail qu'il lui avait imposée. »

Le système d'enseignement suivi dans les écoles pendant tout le moyen âge avait pour base le *trivium*, comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et le *quadrivium*, comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, divisions déjà adoptées dans les écoles de l'antiquité.

On donnait le nom de grammaire à l'étude du latin; et cette étude, qui ne comprenait guère que le latin d'église, était pourtant bien négligée, malgré les prescriptions de plusieurs conciles. Ainsi à Toulouse, le légat du pape et le comte Raymond exigèrent qu'il y eût en chaque monastère un maître de langue latine, « parce que, disaient-ils, les ténèbres de l'ignorance ont trop prévalu dans ces contrées. »

L'étude de la langue grecque était, bien entendu, encore plus négligée. Cependant, par suite de la croisade qui plaça un prince français sur le trône de Constantinople[1], on commença à connaître et à traduire en latin quelques livres grecs, comme Aristote, Platon, l'Almageste de Ptolémée, Ésope, les Pères de l'Église, plusieurs ouvrages de mathématique et de médecine, etc. On rapporte même que Guillaume-Bernard de Gaillac, au diocèse d'Alby,

[1] L'empereur Baudouin envoya à Paris de jeunes Byzantins.

traduisit, de latin en grec, les œuvres de saint Thomas d'Aquin, travail qui supposerait une connaissance approfondie de la dernière langue. Cependant ce fut vers cette époque que le proverbe : *Græcum est, non potest legi* commença à être en usage. « Ce proverbe, dit Bayle (art. ACCURSE), pourrait avoir tiré son origine de la coutume des glossateurs. On prétend que, lorsqu'ils tombaient sur un mot grec, ils cessaient d'interpréter, et en donnaient pour raison que c'était du grec, qui ne pouvait être lu, et après avoir ainsi sauté cette fosse, ils reprenaient l'explication du latin. »

Les conciles, qui cherchèrent à répandre dans le clergé l'étude du latin, tentèrent souvent de s'opposer à l'étude des sciences et de la philosophie. Un concile tenu à Tours en 1163 excommunia les moines qui professeraient le droit ou la médecine.

« Dans ce temps (au commencement du treizième siècle), dit Guillaume le Breton, on lisait à Paris des ouvrages composés, dit-on, par Aristote, et qui apprenaient la métaphysique. Ils avaient été récemment apportés de Constantinople, et traduits du grec en latin. Comme par des maximes subtiles ils pouvaient engendrer des hérésies, on ordonna de les brûler, et il fut défendu, dans le concile de Paris, d'oser jamais les transcrire, les lire ou les tenir de quelque façon que ce fût [1]. »

Les maîtres traitaient, en général, avec la plus grande brutalité les écoliers confiés à leurs soins. Les coups formaient une partie essentielle de l'éducation privée ou publique. Dans un ouvrage manuscrit de Gautier de Metz,

[1] Guillaume le Breton, *Vie de Philippe-Auguste*, collection Guizot, tome XI, p. 246.

on voit une miniature représentant une scène d'école. Le maître a la tête nue; il est assis et vêtu d'une robe et d'un capuchon bleu; sa main est levée et armée d'une poignée de verges, dont il menace des enfants qui tiennent chacun un livre, et sont nus depuis la tête jusqu'à la ceinture.

Un jurisconsulte du treizième siècle, Philippe de Navarre, dans un petit traité de morale encore manuscrit, s'exprime ainsi sur la manière dont on doit châtier les enfants : « Li chatiz doit estre de verge, et se ce ne vaut, si soit en prison : po (peu) d'enfants périssent por chastier (pour avoir été châtiés) et trop, por soffrir lor males enfances [1]. »

Pour se former une juste idée de l'éducation particulière au moyen âge, on n'a qu'à lire l'épisode suivant de la vie de l'abbé Guibert de Nogent, mort en 1124. C'est lui-même qui parle. « Il y avait, un peu avant cette époque, (vers 1060), et même encore alors, une si grande rareté de maîtres de grammaire, qu'on n'en voyait pour ainsi dire aucun dans la campagne, et qu'à peine en pouvait-on trouver dans les grandes villes; encore étaient-ils d'une si faible science, qu'on ne pouvait les comparer aux clercs, qui sont maintenant errants dans les campagnes. Or, celui auquel ma mère résolut de me confier avait appris la grammaire dans un âge avancé, et se trouvait d'autant moins familier avec cette science, qu'il s'y était adonné plus tard, mais il était d'une si grande modestie, que tout ce qui lui manquait en savoir, il le remplaçait par sa vertu... Dès le moment où je fus placé

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1840-41, tome II, p. 24.

sous sa conduite, il m'instruisit à une telle pureté, il écarta si bien de moi tous les vices qui accompagnent ordinairement le bas âge, qu'il me préserva entièrement des dangers les plus fréquents. Il ne me laissait aller nulle part sans m'accompagner, ni prendre aucun repas ailleurs que chez ma mère, ni recevoir de présent de personne qu'avec sa permission.... Mais il était tout à fait inhabile à réciter des vers ou à les composer selon les règles. Cependant il m'accablait, presque tous les jours, d'une grêle de soufflets et de coups, pour me contraindre à savoir ce qu'il n'avait pu m'enseigner lui-même. S'il lui arrivait de lâcher quelque sottise, comme il tenait tous ses sentiments pour infaillibles, il la soutenait et la défendait au besoin avec des coups. Un jour que j'avais été frappé, ayant interrompu mon travail pendant quelques heures de la soirée, je vins m'asseoir aux genoux de ma mère, rudement meurtri, et certainement plus que je ne l'avais mérité. Ma mère m'ayant, comme de coutume, demandé si j'avais encore été battu ce jour-là, moi, pour ne point paraître dénoncer mon maître, j'assurai que non. Mais elle, écartant, bon gré, mal gré, ce vêtement qu'on appelle chemise, vit mes petits bras tout noircis, et la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verges que j'avais reçus. A cette vue, se plaignant qu'on me traitait avec trop de cruauté dans un âge si tendre, toute troublée et hors d'elle-même, les yeux pleins de larmes : « Je ne veux plus désormais que « tu deviennes clerc, ni que, pour apprendre les lettres, « tu supportes un tel traitement. » A ces paroles, la regardant avec toute la colère dont j'étais capable : « Quand il devrait, lui dis-je, m'arriver de mourir, je ne

« cesserai, pour cela, d'apprendre les lettres et de vou-
« loir être clerc [1]. »

Toutes les écoles fondées en France à diverses époques furent éclipsées par les écoles de Paris. On venait y étudier de toutes les parties de l'Europe. Au douzième siècle, les Anglais et les Danois y avaient des colléges pour les étudiants de leur nation. « Nous ne lisons pas, dit Guillaume le Breton dans l'ouvrage cité plus haut, nous ne lisons pas que les écoles eussent jamais été fréquentées à Athènes ou en Égypte ou dans quelque autre partie du monde par un aussi grand nombre de gens que ceux qui venaient habiter Paris pour s'y livrer à l'étude. Il en était ainsi non-seulement à cause de l'agrément extrême du lieu et de la surabondance des biens de toutes sortes qui y affluent, mais aussi à cause des libertés et des priviléges spéciaux dont le roi Philippe, et son père (Louis VII), avant lui, avaient gratifié ces écoles. Tandis que, dans cette très-noble ville, on rencontrait l'enseignement complet et parfait, non-seulement sur les sept arts libéraux, mais sur les questions de droit canon et civil, et sur les moyens qui ont été écrits de guérir le corps humain et de conserver la santé, on y étudiait encore avec plus d'ardeur les saintes Écritures et les questions de théologie. »

Le nombre toujours croissant des maîtres et des élèves, la diversité des nations auxquelles ceux-ci appartenaient, la variété des différentes branches de l'enseignement, exigèrent bientôt une organisation. Les maîtres des différentes écoles de Paris se formèrent en corporations, et les élèves se partagèrent en quatre grandes nations de

[1] *Vie de Guibert de Nogent*, l. I, c. 4, 5 et 6, collection Guizot, tome IX, p. 337 et suivantes.

France, d'Angleterre, de Normandie et de Picardie. Telle fut l'origine de l'université de Paris, fondée vers 1200.

Terminons par la description énergique que Jacques de Vitry, dans son *Histoire des Croisades*, a tracée de la corruption qui régnait dans les écoles de Paris :

« En ces jours mauvais et nébuleux, en ce temps plein de périls, la ville de Paris, enveloppée, comme toutes les autres villes, de toutes sortes de crimes, et souillée d'innombrables impuretés, marchait dans les ténèbres.... Elle corrompait, par ses pernicieux exemples, les hôtes nombreux qui affluaient, de toutes parts, vers elle.... Dans une seule et même maison, les écoles étaient en dessus, et les lieux de prostitution en dessous. Dans l'étage supérieur, les maîtres donnaient leurs leçons ; dans l'étage inférieur, les femmes de mauvaise vie exerçaient leur infâme trafic. D'un côté, les courtisanes se querellaient entre elles ou avec leurs galants ; de l'autre, les clercs disputaient et criaient à haute voix dans leurs contestations animées. Presque tous les écoliers de Paris, étrangers et nationaux, ne s'occupaient absolument qu'à apprendre ou à rechercher quelque chose de nouveau. Les uns apprenaient seulement pour savoir, ce qui est curiosité ; les autres pour se faire connaître, ce qui est vanité ; d'autres encore pour faire des profits, ce qui est cupidité et vice de simonie. Bien peu d'entre eux apprenaient pour être édifiés ou pour édifier. Ils se provoquaient les uns les autres, et se contredisaient entre eux, soit au sujet des diverses sectes, soit à l'occasion de quelque discussion. En outre la diversité des contrées excitait entre eux des dissensions, des haines, de violentes animosités, et ils se faisaient impudemment les uns aux autres toutes sortes d'affronts

et d'insultes. Ils affirmaient que les Anglais étaient buveurs et ridicules; les enfants de la France fiers, amollis et artistement parés comme des femmes; ils disaient que les Teutons étaient brutaux et obscènes dans leurs festins; les Normands vains et glorieux; les habitants du Poitou traîtres et toujours courtisans de la fortune. Ceux qui étaient originaires de la Bourgogne, ils les tenaient pour grossiers et insensés. Les Bretons étaient réputés légers et mobiles; les Lombards étaient appelés avares, méchants et incapables de faire la guerre; les Romains séditieux, violents et médisants; les Siciliens tyrans et cruels; les habitants du Brabant hommes de sang, incendiaires, brigands et ravisseurs; ceux de la Flandre légers, prodigues, adonnés à la gourmandise, mous comme le beurre, et lâches. A la suite de pareilles insultes, on en venait très-souvent aux coups [1]. »

QUERELLES LITTÉRAIRES.

Un passage de Grégoire de Tours peut donner une idée des querelles littéraires entre les savants aux époques de barbarie :

« Astériole et Secondin, dit le chroniqueur, avaient un grand crédit auprès du roi [2]. Tous deux étaient

[1] Jacques de Vitry, *Histoire des Croisades*, l. II, c. 6, collection Guizot, tome XXII, p. 259 et suiv. — Jacques de Vitry est mort en 1244.

[2] Théodebert Ier, qui régna de 534 à 548.

savants et profondément versés dans les lettres. Mais Secondin avait été plusieurs fois envoyé par le roi vers l'empereur, et il en avait pris un orgueil qu'il montrait souvent hors de propos. Cela fit qu'il s'éleva, entre lui et Astériole, un cruel différend, qui alla si loin, que, laissant de côté les argumentations verbales, ils se déchirèrent à belles mains. Le roi ayant pacifié les choses, Secondin n'en conserva pas moins une grande colère d'avoir été battu, de sorte qu'il s'éleva entre eux une nouvelle querelle, et le roi, prenant le parti de Secondin, lui soumit Astériole, qui, grandement abaissé et dépouillé de ses dignités, fut rétabli cependant dans ses honneurs par la reine Wisigarde. Après la mort de celle-ci, Secondin s'éleva de nouveau contre son rival et le tua. Astériole laissa en mourant un fils qui, grandissant et parvenu à l'âge d'homme, commença à vouloir venger l'injure de son père. Alors Secondin, saisi de frayeur, se mit à fuir devant lui de place en place, et, voyant qu'il ne pouvait éviter sa poursuite, on dit que, pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi, il se donna la mort [1]. »

Nous tirons l'exemple suivant d'un historien du dixième siècle, le moine Richer, dont la Chronique a été publiée, pour la première fois, en 1839 :

Le roi Louis IV d'*Outre-mer* avait deux médecins; l'un s'appelait Déroldus, et fut depuis évêque d'Amiens; l'autre, que Richer ne nomme pas, était né à Salerne. Tous deux entamèrent un jour une discussion qui dégénéra bientôt en querelle, et le Salernitain, furieux de n'avoir pas pu expliquer les noms grecs donnés à quelques branches de la médecine, résolut de s'en venger sur son ad-

[1] Grégoire de Tours, l. III, c. 33, collection Guizot, tome I, p. 147.

versaire. Un jour qu'il se trouvait avec lui à table chez le roi, il oignit de poison l'ongle de l'un de ses doigts, et le plongea dans la poivrade où tous deux trempaient leurs morceaux. A peine Déroldus eût-il goûté de cette sauce, qu'il se sentit malade, et reconnut qu'il était empoisonné. Mais, grâce à la thériaque dont il fit usage, il fut hors de danger au bout de trois jours. S'étant trouvé de nouveau à table avec son ennemi, il cacha du poison entre son index et son petit doigt, et le répandit sur les mets destinés à son confrère, qui, empoisonné à son tour, épuisa inutilement toute sa science pour se guérir; il se vit bientôt en danger de mort, et fut obligé d'implorer la pitié de Déroldus. Celui-ci, se laissant fléchir par les prières du roi, consentit à lui donner des soins, et le guérit, mais imparfaitement et à dessein, de telle sorte que le mal se rejeta sur l'un des pieds du Salernitain, qui fut obligé de subir une amputation [1].

Pendant le moyen âge, jusqu'à la renaissance des lettres, les querelles entre les savants ne furent guère que des querelles théologiques ou philosophiques. Mais à cette dernière époque, où la critique joua un si grand rôle, il était bien rare que la publication d'un ouvrage n'entraînât pas son auteur dans quelque longue et violente querelle.

Deux célèbres philologues, Philelphe et Timothée, s'étant pris de dispute sur la valeur d'une syllabe grecque, le premier paria cent écus que son opinion serait regardée comme la meilleure par les savants auxquels ils s'en rapporteraient. Timothée n'avait point d'argent à parier, mais il mit pour enjeu une chose bien plus précieuse dans le préjugé des Grecs, il paria sa barbe. La ques-

[1] Voy. *Journal des Savants*, 1840.

tion fut agitée devant une assemblée de savants dans la bibliothèque du roi de Naples, Alphonse. Timothée, se voyant condamné par les plus anciens manuscrits, voulut prévenir la perte de sa barbe par l'aveu de sa défaite; mais Philelphe fut inexorable; Timothée fut rasé, et sa barbe fut attachée comme un trophée à la chaire où il donnait ses leçons.

Le même Philelphe ayant été chassé de Florence lors de la rentrée de Côme de Médicis, fut poursuivi dans sa retraite par les injures de ses nombreux ennemis, et en particulier du Pogge, avec lequel il engagea une guerre de plume. Celui-ci, après l'avoir, dans une de ses satires en prose, appelé bouc puant, monstre cornu, boute-feu exécrable et écrasable, ajouta : « Si tu ne peux t'empê-« cher de vomir des outrages, que n'en accables-tu ceux « qui courtisent ta femme et qui parent si dignement ta « tête impure ? » Telles étaient les aménités que se disaient les savants de cette époque, et dont tôt ou tard ils avaient à se repentir. George de Trébisonde, secrétaire apostolique comme le Pogge, se lassa un jour des sarcasmes de ce dernier et y répondit par des soufflets. Une lutte à coups de pied et à coups de poing s'engagea entre eux, et il en résulta un duel qui n'eut aucune suite fâcheuse.

Des paroles, comme on le voit, on passait souvent aux coups. Le célèbre philologue français, Denis Lambin, se battit à coups de poing avec Manuce, pour l'orthographe du mot *consumptus*. — Murtola, après avoir essayé inutilement de se venger, par la *Marinéide*, de son ennemi Marini, qui l'avait couvert de ridicule dans la *Murtoléide*, recueil de sonnets fort piquants, lui tira un jour un coup de pistolet, et ne fit que blesser un ami de

Marini. Celui-ci eut la générosité de demander la grâce de son assassin [1].

Il s'était élevé, au seizième siècle, une secte d'humanistes, que l'on appelait les *Cicéroniens*, parce qu'ils croyaient, suivant l'expression de Bayle, qu'il n'y avait point de salut pour le latin hors des écrits de Cicéron. Erasme s'étant avisé, dans son *Ciceronianus*, de vouloir faire rentrer dans de justes bornes cette admiration excessive pour l'orateur romain, s'attira les plus violentes invectives de la part de J. C. Scaliger, qui composa plusieurs harangues contre lui. « Scaliger, dit Bayle, cria là-dessus au meurtre, au parricide, au triple parricide. Il jeta toutes sortes d'ordures sur la tête d'Érasme, il l'appela cent fois ivrogne. On demanderait volontiers, en voyant toutes les tempêtes que Scaliger a excitées, si Érasme n'est point quelque scélérat qui a mérité la roue, ou s'il n'est point quelque capitaine wisigoth ou ostrogoth qui ait résolu d'exterminer toutes les sciences et tous les beaux-arts, et de mettre le feu à toutes les bibliothèques. Jugez si l'on peut s'empêcher de rire, quand on trouve que l'unique sujet de l'emportement qui éclate dans les deux déclamations de Scaliger, est qu'Érasme a combattu une pernicieuse superstition qui s'introduisait dans la république des lettres, et qui allait mettre aux fers l'étude de l'éloquence [2]. »

Érasme eut encore plusieurs démêlés avec ses con-

[1] Les vengeances furent souvent plus plaisantes. Richelet, dans son Dictionnaire, au mot ELARGIR, reprocha à Vaumorière d'avoir été mis en prison. — L'héritier, botaniste français du dix-huitième siècle, se vengea d'une manière analogue de son adversaire Buchoz, botaniste comme lui. Il donna le nom de *Buchozia* à une plante fétide.

[2] Bayle, *art.* ÉRASME.

temporains, entre autres avec Henri d'Eppendorf, écrivain allemand, qui serait oublié aujourd'hui sans cette circonstance. Il paraît que cette fois Érasme avait été l'agresseur. Voici du reste ce qui en advint. Eppendorf porta plainte contre Érasme devant les magistrats de Bâle, et, outre la rétractation de l'écrit dirigé contre lui, il demanda qu'Érasme lui dédiât un livre, et, pour réparer l'injure qu'il lui avait faite, donnât aux pauvres trois cents ducats. Après bien des pourparlers, la paix se fit aux conditions imposées par Eppendorf, paix menteuse comme toutes les paix de ce genre, car les hostilités recommencèrent bientôt.

Peu de plaignants semblent, à cette époque, avoir imité Eppendorf, et réclamé de leurs adversaires une indemnité en argent, ce dont ne se font pas faute aujourd'hui les personnes diffamées ou prétendant l'être. Bayle approuve fort cette méthode, et elle pouvait être très-bonne dans un temps où les gens de lettres ne se servaient que de la plume.

« Voilà, dit-il, un remède très-efficace contre la bile de quantité d'écrivains. Ils sont et plus querelleurs et plus difficiles à réconcilier que les gens de guerre. C'est, dit-on, parce que les gens de guerre vidant leurs disputes l'épée à la main, il y va de la vie; mais les auteurs qui se querellent ne s'exposent pas à verser leur sang, il ne leur en coûte que du papier et de l'encre. S'ils exposaient leur peau à la pointe d'une épée comme à la pointe d'une plume, ils seraient plus pacifiques. Disons aussi que, si leur bourse encourait quelque danger pour chaque injure qu'ils diraient, leur style serait plus honnête. Il doit être permis aux auteurs de se critiquer les uns les autres à l'égard de l'érudition ou d'un faux rai-

sonnement; les juges civils n'ont rien à voir là-dessus. Mais il serait à souhaiter qu'ils exerçassent la rigueur des lois par des amendes pécuniaires pour le moins contre les auteurs qui attaquent leur prochain et qui le chargent d'injures à d'autres égards. Cela bannirait des livres une infinité de phrases diffamatoires, et introduirait la modération dans les procès du Parnasse, où elle est fort peu connue. »

Ph. Pareus, grammairien allemand, ayant publié plusieurs travaux sur Plaute, qui était son auteur favori, fut attaqué par Gruter. Il lui répliqua en 1620, et Dieu sait toutes les injures qu'ils vomirent l'un contre l'autre pendant longues années. Le jésuite Jacques Gretser a compté jusqu'à cent trente-six injures dans un des livres de Gruter. Pareus, qui y est traité d'âne, de mulet, de verrat, de bélier, de bouc, de porc, de *stercoreus*, etc., se serait cru déshonoré s'il était demeuré en reste avec son ennemi, et il lui répondit dans les mêmes termes.

Un autre jésuite, suivant l'exemple de Gretser, publia un livre qui contenait uniquement les injures que deux théologiens protestants, Voetius et Desmarets, avaient écrites, pendant trente années, l'un contre l'autre, à propos d'une confrérie de la Vierge établie à Bois-le-Duc; il en concluait que « quand même les deux tiers des accusations seraient fausses de part et d'autre, l'autre tiers étant véritable, rendait ces deux écrivains dignes de punition corporelle. »

Deux philosophes italiens du seizième siècle, Mazzoni et Patrizzi, unis par l'amitié, se prirent de querelle à propos d'un certain Sosita, poète grec tout à fait inconnu. Il s'agissait de savoir si Sosita était d'Alexandrie, de Syracuse ou d'Athènes, s'il y avait eu un ou plusieurs poë-

tes de ce nom, etc. Après avoir répandu, l'un contre l'autre, des flots d'encre et de bile, les deux adversaires, qui s'étaient brouillés, finirent par prétendre qu'ils étaient tombés d'accord, bien que toutes les questions qu'ils s'étaient posées fussent restées aussi indécises qu'auparavant.

Ce n'était pas seulement en latin que les savants s'injuriaient, car voici le titre d'un pamphlet de Doni contre l'Arétin : *Terremoto del Doni fiorentino e la rovina di un gran colosso bestiale*, *Antichristo della nostra età*, *Pietro Aretino*, Padoue, 1554, in-4.

L'inquisition ayant défendu à l'écrivain portugais Macedo (mort en 1691) et au célèbre critique italien Noris, de continuer une discussion qu'ils avaient entreprise au sujet du titre de quelques livres de saint Augustin, Macedo envoya à Noris un cartel semblable à ceux des anciens chevaliers, et lui assigna Bologne pour le lieu du combat, en champ clos ou ouvert. Leti a inséré cette pièce bizarre dans son *Italia regnante*.

On trouve un défi semblable dans l'histoire des querelles scientifiques. Le mathématicien italien Tartaglia (mort en 1557) ayant communiqué à Cardan la découverte de la solution des équations cubiques, et celui-ci se l'étant appropriée, une querelle très-vive s'éleva entre eux. Après s'être provoqués par des problèmes, ils s'envoyèrent des cartels, dans l'un desquels Tartaglia menaçait Cardan et son disciple Ferrari *de leur laver la tête ensemble et d'un seul coup*, *ce que ne saurait faire aucun barbier d'Italie*. Malgré son désir de se mesurer avec le maître, il dut se contenter de combattre l'élève; la lutte eut lieu en 1549, dans l'église de *Santa Maria del Giardino*, à Milan, et la thèse fut discutée en présence d'un

grand nombre de spectateurs. La faveur que les juges montrèrent à Tartaglia excita de si violents murmures dans l'assemblée, que l'on fut obligé d'interrompre la séance, et Tartaglia, craignant la partialité du public, s'enfuit secrètement de Milan.

Pellegrini ayant, dans un dialogue, mis le Tasse au-dessus de l'Arioste, ce jugement souleva contre l'auteur de la *Jérusalem délivrée* une dispute à laquelle prirent part les plus célèbres littérateurs de l'Italie. Le Tasse, accusé d'avoir insulté la nation florentine dans le dialogue intitulé : *Gonzaga primo, o del piacere onesto*, s'adressa, pour obtenir justice, à l'Académie de la Crusca, qui se montra encore plus injuste envers lui que l'Académie française envers Corneille. Elle osa décider que la *Jérusalem délivrée* n'était qu'une lourde et froide compilation, d'un style inégal et barbare, et ne rachetait par aucune beauté ses innombrables défauts. Cette injustice fut réparée seulement à la fin du dix-septième siècle, lorsque l'Académie, dans la troisième édition de son Dictionnaire, publiée à Florence en 1691, admit pour la première fois le Tasse au nombre des auteurs classiques.

L'une des plus célèbres querelles du dix-septième siècle, est celle des *Uranistes* et des *Jobelins*. C'est le nom que l'on donna à deux cabales qui s'étaient formées à la cour à l'occasion du sonnet d'*Uranie* par Voiture, et du sonnet de *Job* par Benserade. La duchesse de Longueville, les marquises de Montausier et de Sablé étaient à la tête des partisans de Voiture, tandis que le prince de Conti était le chef des jobelins.

Malgré le jugement de ce dernier, qui avait essayé de concilier les deux partis, en disant : l'un (le sonnet de Voiture)

L'un est plus grand, plus élevé,
Mais je voudrais avoir fait l'autre,

la querelle s'échauffait de plus en plus, lorsqu'un mot de mademoiselle Roche du Maine vint y mettre fin. Comme on lui demandait à laquelle des deux pièces elle donnait la préférence, elle s'écria, soit par étourderie, soit par bêtise : « Je me déclare pour Tobie, » jugement que le public sensé adopta avec empressement.

Voici, du reste, les deux sonnets qui nous semblent aujourd'hui mériter bien peu l'engouement qu'ils ont excité :

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps je connais sa rigueur infinie ;
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours,
M'excite à la révolte et me promet secours :
Mais lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

—

Job, de mille tourments atteint,
Vous rendra sa douleur connue ;
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue,
Il s'est lui-même ici dépeint;
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Quoiqu'il eût d'extrêmes souffrances,
L'on voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla :

Il eut des peines incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connais de plus misérables.

Peu de temps après, il s'éleva une nouvelle guerre au sujet du mérite général des œuvres de Voiture, qui avait été vivement critiqué dans une dissertation latine de Thomas de Girac. Costar prit la défense de son ami Voiture, et il en résulta une foule d'écrits de part et d'autre. Cette querelle eut un grand retentissement dans toute la France, et l'on trouve à ce sujet, dans la *Défense* de Costar, un passage curieux : « Sans mentir, dit-il, en parlant de Girac, un homme de cette humeur est bien sujet à se faire battre (j'entends à coups de langue et à coups de plume), car nous ne vivons plus en un siècle si licencieux que l'était celui de ces jeunes Romains de condition, qui se promenaient par les rues tout le long du jour, cachant sous leur robe de longs fouets pour châtier l'insolence de ceux qui n'approuvaient pas le poète Lucilius, s'ils étaient si malheureux que de se rencontrer en leur chemin. Néanmoins, M. de Girac pourrait bien s'attirer quelque logement de gendarmes, s'il passait des troupes par l'Angoumois; et je m'étonne que lui, qui ne néglige pas trop ses intérêts et qui songe à ses affaires, ne se souvienne plus du capitaine qui lui dit, il y a deux

ou trois ans : « En considération de M. le marquis de « Montausier, j'empêcherai ma compagnie d'aller chez « vous : c'est un seigneur à qui je dois tout ; mais c'est « à la charge qu'à l'avenir il ne vous arrivera plus d'é- « crire contre Voiture. »

Depuis Nestor, qui regrettait si amèrement le bon vieux temps, il s'est trouvé à chaque siècle des hommes qui, regardant dédaigneusement le temps présent, se sont tournés avec amour et regret vers le passé. Horace, dans son épître à Auguste, se plaint de cette manie qui assimilait les auteurs aux vins, et les faisait trouver d'autant meilleurs qu'ils étaient plus vieux. « Est-ce amour, s'écrie-t-il, ou enthousiasme pour ces génies éclipsés ? Non, c'est colère contre les vivants, c'est noire envie contre nous et nos œuvres. Si les Grecs avaient eu cette horreur du nouveau, où serait aujourd'hui la véritable antiquité ? où seraient les écrits que se passe de main en main la foule des lecteurs [1] ? » Pline le Jeune, dans une de ses lettres (liv. VI, lett. 21), s'exprime en termes analogues : « J'ad- « mire les anciens, mais je ne suis pas de ceux qui mé- « prisent les modernes. Je ne puis croire que la nature « épuisée et devenue stérile ne produise plus rien de « bon. »

Au dix-septième siècle, cette question, fort oiseuse au fond, de la supériorité des anciens sur les modernes fut agitée en France, et y excita de vives discussions. La querelle fut commencée par l'auteur du ridicule poème de *Clovis*, Desmarets, qui soutenait dans ses écrits qu'il avait laissé bien loin derrière lui les poètes de l'antiquité. Mais les débats ne devinrent un peu animés que lors de la publication du *Siècle de Louis XIV*, poème où Charles

[1] Liv. II, ép. 1. — Traduction de la collection Dubochet.

Perrault avait manifesté le désir de rabaisser l'antiquité. Racine ne vit d'abord dans cette opinion qu'un jeu d'esprit, et complimenta l'auteur sur la manière dont il avait soutenu un paradoxe ingénieux ; mais Perrault, pour ne laisser aucun doute sur ses intentions, publia le *Parallèle des anciens et des modernes*, Paris, 1688-1696, 4 vol. in-12, ouvrage qui causa un grand scandale, et souleva contre l'auteur ceux-là même qu'il aurait pu, avec un peu d'habileté, rattacher à sa cause. « S'il avait eu plus de connaissance littéraire et moins de passion, dit Laharpe, il pouvait soutenir très-raisonnablement une partie de sa proposition, et par des faits qui ne souffraient pas de réplique. Il pouvait opposer avec avantage à Euripide et Sophocle, Corneille et Racine [1], qui, certainement, ont porté plus loin l'art de la tragédie ; et à tous les comiques du monde, Molière qui les a effacés tous, comme la Fontaine a laissé loin de lui tous les fabulistes. » Malheureusement Perrault ne montra que de la maladresse. Au lieu de Racine, Boileau, la Fontaine, etc., c'étaient Chapelain, Scudéri, Saint-Amant qu'il proposait comme dignes émules de l'antiquité. Il eut pour adversaires tous les grands écrivains de son siècle, et ne rallia guère à son opinion que Saint-Évremont, la Motte et Fontenelle. Ce dernier s'exprime ainsi dans sa *Digression sur les anciens et les modernes :*

« Toute la question de la prééminence entre les anciens et les modernes, étant une fois bien entendue, se réduit à savoir si les arbres qui étaient autrefois dans

[1] On sait que Boileau, qui fut l'un des adversaires les plus acharnés de Perrault, avait dit lui-même en parlant de Racine :

> Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits,
> *Surpasser* Euripide et balancer Corneille.

nos campagnes étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. En cas qu'ils l'aient été, Homère, Platon, Démosthène, ne peuvent être égalés dans ces derniers siècles; mais si nos arbres sont aussi grands que ceux d'autrefois, nous pouvons égaler Homère, Platon et Démosthène. »

Voltaire a fait sur ce passage de Fontenelle les observations suivantes : « Avec la permission de cet illustre académicien, dit-il, ce n'est point là du tout l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir si la nature a pu produire de nos jours d'aussi grands génies et d'aussi bons ouvrages que ceux de l'antiquité grecque et latine; mais de savoir si nous en avons eu en effet. Il n'est pas impossible, sans doute, qu'il y ait d'aussi grands chênes dans la forêt de Chantilly que dans celle de Dodone; mais, supposé que les chênes de Dodone eussent parlé, il serait très-clair qu'ils auraient un grand avantage sur les nôtres, qui probablement ne parleront jamais.... Il se pourrait que la nature eût donné aux Athéniens un terrain et un ciel plus propre que la Westphalie et le Limousin à former certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant le climat, eût mis dans la tête de Démosthène quelque chose que l'air de Clamar et de la Grenouillère, et le gouvernement de Richelieu ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon [1]. »

Les querelles littéraires du dix-huitième siècle furent aussi vives et aussi nombreuses qu'aux siècles précédents. Les jésuites surtout y prirent une grande part. Aussi un biographe italien, Fabroni, se trouvant en discussion avec eux, et faisant allusion à l'esprit de corps

[1] *Dictionnaire philosophique*, art. ANCIENS ET MODERNES.

qui leur a toujours donné tant de force, les comparait à un troupeau de porcs. « Lorsque vous en avez blessé un, disait-il, ils fondent tous ensemble sur vous. »

Au dix-neuvième siècle nous signalerons les discussions entre les auteurs espagnols et français relativement au *Gil Blas* de Lesage, que les premiers réclamaient comme une traduction de l'espagnol, prétention qui fut facilement réfutée par François de Neufchâteau et M. Audiffret; les démêlés de Paul Louis et de Ciampi, au sujet du manuscrit de Longus trouvé dans la bibliothèque de Florence; et enfin la célèbre guerre des romantiques et des classiques. Mais grâce à l'exagération déployée des deux côtés dans cette dernière querelle, on a pu avec raison lui appliquer ces mots que Voltaire donnait pour devise à toutes les querelles de ce genre : *Sottise des deux parts.*

—

DES PRÉDICATEURS.

Au moyen âge on prêchait tantôt en latin, tantôt en langue vulgaire. Pierre de Limoges, écrivain du treizième siècle, raconte que la fête de saint Jean-Baptiste, tombant le cinquième dimanche après la Pentecôte, un prêtre nommé Barthélemy prêcha en langue latine le panégyrique du saint, et un sermon du dimanche *in vulgari*. « Il subsiste des restes de ces prédications en idiome popu-

laire, dans un manuscrit légué en 1260 à la Sorbonne par ce même Pierre de Limoges. Le mélange du latin et du français en un même sermon se fait voir dès l'année 1262. « Demoniacum matrem sanavit, et tunc *lo muz parle, lo poples s'en maravilhet* [1]. » Sous Philippe le Hardi, et avant la canonisation de Louis IX, Giles d'Orléans, prêchant dans la chapelle royale, s'exprimait en ces termes : « Predicatores tenentur *ramentevoir* (se rappeler) statum Ecclesiæ [2]. »

L'abbé de la Rue, dans le tome XIII de son *Archæologia*, raconte qu'il fut très-étonné de trouver dans un sermon sur la Vierge, composé par Étienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, mort en 1228, la stance suivante :

Bele Aliz matin leva,
Sun cors vesti et para,
Enz un vergier s'en entra
Cink flurettes y' truva ;
Un chapelet fet en a
De bel rose flurie
Pur Deu trahez vus en là,
Vus ki ne amez mie.

L'orateur applique chacun de ces vers à la mère du Sauveur, et en tire une explication mystique. La Vierge, dit-il,

Ceste est la bèle Aliz,
Ceste est la flur, c'este est le lis.

[1] Le muet parle, le peuple s'en émerveille.
[2] *Histoire littéraire de la France*, tome XVI, p. 163.

Ce fait d'un prélat anglais se servant de la langue française dans un sermon qui dut être prononcé devant un public anglais, est digne d'être remarqué; mais on rencontre plus d'un exemple de ce genre. Saint Bernard, en 1146, alla prêcher en Allemagne, et sa réputation attira sur ses pas une foule immense. Bien qu'il prêchât en latin, le feu de son élocution, l'éloquence de ses gestes, au dire de son compagnon Geoffroi de Clairvaux, impressionnaient si vivement ses auditeurs, qui ne pouvaient comprendre ses paroles, qu'ils l'interrompaient en pleurant, et s'écriaient en se frappant la poitrine : « *Christ uns genade ! Die Heiligen alle helfen uns !* Que Dieu nous fasse grâce ! que tous les saints nous soient en aide ! »

Un chroniqueur du treizième siècle, Jacques de Vitry, nous a laissé sur l'un des plus célèbres prédicateurs de cette époque, Foulques de Neuilly, des détails fort curieux qui peuvent faire juger de l'influence immense que la parole d'un homme éloquent exerçait sur les masses. « Il enflammait tellement, dit l'historien des croisades, tous les peuples par ses paroles peu nombreuses et simples, et non-seulement les plus petits, mais même les rois et les princes, que nul n'osait ou ne pouvait lui résister. Ils accouraient donc en grande foule des pays éloignés pour l'entendre et voir les miracles que le Seigneur opérait par lui.... Ceux qui pouvaient déchirer et conserver la moindre petite portion de ses vêtements s'estimaient heureux. Aussi, comme on recherchait beaucoup ses vêtements, et la multitude des peuples les arrachait sans cesse, presque tous les jours il était obligé d'avoir une nouvelle soutane. Et comme habituellement la foule le pressait d'une manière intolérable, il frappait fortement les importuns d'un bâton qu'il tenait à la main, et les éloignait de lui

pour ne pas être étouffé par ceux qui désiraient le toucher. Et bien qu'il blessât quelquefois ceux qu'il frappait, ceux-ci cependant n'en étaient point offensés et n'en murmuraient point, mais dans l'excès de leur dévotion et dans la fermeté de leur foi, ils baisaient leur propre sang, comme étant sanctifié par l'homme de Dieu. Un certain jour, comme un homme déchirait trop violemment sa soutane, il parla à la foule, disant : « Gardez-vous de déchirer mes vêtements qui ne sont pas bénis; mais je vais bénir la robe de cet homme. » Alors il fit le signe de la croix, et aussitôt le peuple déchira en mille pièces la robe de cet homme et chacun en conserva un petit morceau.

« Les prêtres impudiques et leurs concubines, qu'il appelait les *juments du diable*, il les poursuivait de vives réprimandes et de tant de malédictions, qu'il les couvrait d'une excessive confusion, montrant du doigt tous ceux qui se conduisaient ainsi, et criant après eux, en sorte que presque toutes les servantes de cette espèce abandonnèrent leurs prêtres. Une certaine femme noble, habitant dans un village qu'elle possédait, avertit à plusieurs reprises un prêtre d'avoir à quitter sa concubine; celui-ci s'y refusa. Alors Foulques, ordonnant de conduire auprès de lui la concubine du prêtre, lui fit faire une large tonsure, et lui dit : « Puisque tu ne veux pas quitter le prêtre, je veux t'ordonner en prêtresse [1]. »

Du reste, ces prédicateurs, qui savaient comme Foulques assembler la foule autour d'eux, parvenaient facilement à s'enrichir, grâce en partie aux collectes qui, d'ordinaire, accompagnaient chaque prédication. Le plus

[1] *Histoire des Croisades*, liv. II, c. 7, collection Guizot, tome XXII, p. 298 et suiv.

éloquent des disciples de Foulques, maître Pierre de Roussi, « qui prêchait la pauvreté, dit Jacques de Vitry, se gorgea de richesses et de revenus par l'effet de ses prédications, mais à cause de cela il rendit son enseignement méprisable. » Foulques lui-même, ayant fait de nombreuses collectes sous le prétexte réel ou supposé de les distribuer aux pauvres croisés, « par un secret jugement de Dieu, dès ce moment son autorité et sa prédication commencèrent à diminuer beaucoup parmi les hommes; et à mesure que son argent allait croissant, on voyait décroître la crainte et le respect qu'il avait inspirés. »

Le canon neuvième d'un concile tenu à Rouen, en 1214, chercha, et probablement en vain, à remédier aux abus qui résultaient de la prédication que les prêtres exercaient à prix d'argent. On voyait même des laïques s'adonner à un métier aussi lucratif, et venir s'offrir dans les villes et les campagnes pour remplacer dans cette fonction, moyennant un salaire, les prêtres que leur ignorance rendait incapables de prononcer un sermon. Il s'établissait ainsi des compagnies de prédicateurs laïques qui affermaient, à l'année, tous les sermons d'une paroisse, d'un diocèse ou d'une province, s'engageant à prêcher eux-mêmes ou à fournir des prédicateurs.

Les évêques autrefois étaient obligés de prêcher eux-mêmes, et il se conserva longtemps dans plusieurs églises de France des traces de cet antique usage. Les statuts du diocèse de Rouen enjoignaient à l'évêque de cette ville de prêcher certains jours de l'année, comme le premier dimanche de carême, etc. Au dix-septième siècle, un évêque ayant requis du chapitre la suppression de ce statut, le chapitre s'y refusa en disant que si cela

ne se faisait plus, au moins cela se devait faire, et qu'il était bon d'en avertir les évêques.

Dans certaines abbayes les abbés devaient prêcher à certains jours. Un ancien statut de l'ordre de Cîteaux ordonnait aux abbés de prêcher tous les dimanches de l'année, excepté celui de la Trinité, *propter difficultatem materiæ*.

Jusqu'au dix-septième siècle, rien ne fut plus grotesque et plus ridicule que le style des prédicateurs. Nous allons, pour en faire juge le lecteur, donner un extrait de quelques sermons des orateurs les plus célèbres.

Gabriel Barletta, dominicain du quinzième siècle, dans un sermon prêché le jour de la Résurrection, agite la question de savoir qui devait être l'ambassadeur de cette grande nouvelle à la sainte Vierge. « Adam dit à Jésus-Christ, c'est moi (*mihi incumbit*)... Jésus-Christ lui répond: Tu t'arrêterais peut-être en chemin pour manger des figues. Abel vint : Non, certainement, tu trouverais peut-être Caïn par le chemin, qui te tuerait ; à Noé, Jésus-Christ dit : Tu aimes trop à boire; à saint Jean-Baptiste: Tu as un habit tout velu ; au bon larron : Tu n'iras pas, car tu as les jambes rompues. Enfin un ange fut envoyé, qui se mit à chanter : *Regina cœli lætare, resurrexit sicut dixit, alleluia.* »

Au sermon du vendredi de la troisième semaine de carême, il se demande « Comment la Samaritaine a pu reconnaître que Jésus-Christ était juif. Je réponds qu'elle a pu le reconnaître de trois manières : 1° à l'habit qu'il portait ; 2° parce qu'il était Nazaréen ; 3° parce qu'il était circoncis. »

Dans le sermon de la Pentecôte, il rapporte une dispute entre le Père et le Saint-Esprit : « Le Fils dit à son Père : J'ai promis le Saint-Esprit à mes apôtres, il est

temps de tenir parole. Le Père dit : Je suis content, faites-le savoir au Saint-Esprit. Le Saint-Esprit s'informe comment le Fils a été traité, le Fils expose ses plaies. Le Saint-Esprit, touché de cet état affreux : *Malheur à moi!* s'écria-t-il, *mais j'irai dans une autre forme qu'ils n'oseront toucher.* »

Le mardi de la Pentecôte, il donne le *Pater* d'un prêtre qui prie avec distraction : « Notre Père qui êtes aux cieux ; *Palefrenier, prépare mon cheval pour aller en ville;* que votre nom soit sanctifié ; *O Catherine, mettez cette viande au feu;* donnez-nous notre pain quotidien; *Empêchez le chat d'aller au fromage;* pardonnez-nous nos offenses ; *Donnez au cheval du blanc-manger*[1]. »

Marini, évêque de Glandève, et confesseur du roi René, dans son sermon sur les péchés capitaux, dit, en parlant de la paresse, qu'un démon est chargé de noter tous les versets, mots ou syllabes que les religieux omettent ou ne prononcent pas distinctement dans leurs offices; il appelle ce démon *Tintillus, quia tintillum de psalmis et horis non potest emitti quin ab hoc dæmone scribatur;* et il ajoute que plusieurs saints religieux l'ont vu portant des feuilles très-remplies.

Dans un autre sermon, prêché le samedi de la Passion, il donna la description d'une méthode assez plaisante de prendre les singes[2].

Les *Sermones quadragesimales* (1519), en style macaronique, de Ménot, cordelier français, dit *Langue d'or*, sont dignes de figurer à côté de ceux de Barletta. Prêchant un jour sur la parabole de l'Enfant prodigue :

[1] *Ménagiana*, 1790, t. III, p. 6 et suiv.
[2] *Magasin encyclopédique*, mai 1813.

« Quand ce fol enfant et mal conseillé, dit-il, *quando ille stultus puer et male consultus habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando eam secum; ideo statim :* il en fait de la chiquaille : il la fait priser, il la vend, *et ponit* la vente *in suâ bursâ : quando vidit tot pecias argenti simul, valdè gavisus est, dixit ad se : Oho! non manebitis sic semper! Incipit se respicere : Et quomodo? vos estis de tam bonâ domo, et estis* habillé comme un bélître? *Super hoc habebitur provisio : mittit ad quærendum*, les drapiers, les grossiers et marchands de soie, et se fait accoutrer de pied en cap : il n'y avait que redire au service. *Pannarios, grossarios, mercatores sctarios et facit se indui de pede ad capum. Nihil erat quod deesset servitio. Quando vidit, emit sibi pulchras caligas* d'écarlate, bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant de velours, la toque de Florence à cheveux peignés, etc. »

Dans un autre sermon sur la Madeleine, il s'exprime ainsi : « *Et ecce Magdalena* se va dépouiller et prendre tant en chemises, *et cæteris indumentis*, les plus dissolus habillements que un quelqu'un *fecerat ab ætate septem annorum. Habebat suas domicellas juxtà se in apparatu mundano : habebat* ses senteurs, *aquas ad faciendum relucere faciem, ad attrahendum illum hominem* (*Jesum*), *et dicebat : Verè habebit cor durum, nisi eum attraham ad meum amorem. Et si deberem* hypothéquer *omnes meas hæreditates, nunquam redibo Jerusalem, nisi colloquio cum eo habito. Credatis quod visâ dominatione ejus, et comitivâ, facta est sibi place,* on a paré le siége *cum panno aureo; et venit se presentare* face à face son beau museau *antè nostrum redemptorem ad attrahendum eum* à son plaisir. »

Le sermon du mercredi après le second dimanche de carême renferme les passages suivants : « *Est una maquerella quæ posuit multas puellas* au métier ; *ad malum ibit*, elle s'en ira le grand galop *ad omnes diabolos*. *Est-ne totum?* Non, elle n'en aura pas si bon marché, *non habebit tam bonum forum; sed omnes, quas incitavit ad malum, servient ei* de bourrées et de cotrets pour lui chauffer les trente côtes. »

Le livre intitulé : *Sermones dominicales*, dormi secure, *vulgo nuncupati*, Cologne, 1625, offre des échantillons du même genre.

Dans l'évangile de la tentation de Jésus-Christ, l'auteur introduit le diable, disant civilement à Jésus-Christ : « Passons au désert, nous y serons solitaires, et nous y prierons. » Et après la victoire de Jésus-Christ, la sainte Vierge lui envoie le dîner qu'elle avait préparé pour elle, des choux, un brouet, des épinards, et peut-être des sardines. *Virgo misit prandium quod pro se paraverat, ut caulas vel brodium, ut spinachia et fortè sardineta.*

Au jour des Cendres, il dispense du jeûne ceux qui voyagent à pied par nécessité ; mais il y condamne les cavaliers, il permet pourtant à la mule et au cheval de prendre leur nourriture sans péché : *Equitantes autem non excusantur; equus et mula potent cœnare, sed non vos sine peccato.*

Le premier livre où il soit fait mention de l'éloquence *tousseuse*, est le *Sermon prêché, le cinquième dimanche de carême, en la ville de Bruges*, l'an 1500, par le célèbre Olivier Maillard. On y trouve marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits du sermon où il était de la bienséance, ou même du devoir du prédicateur de tousser. Une édition des sermons de ce prédicateur a été donnée par Crapelet.

Musso, évêque de Bitonto, mort en 1574, au commencement d'un sermon sur le *Magnificat*, invoqua la Vierge par ces paroles de Térence : « *Lucina, Lucina, fer opem.* »

« A cette époque en effet, comme l'a fort bien dit la Bruyère, le sacré et le profane ne se quittaient point, ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire : saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce parlaient alternativement. Les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères : on parlait latin, et longtemps, devant des femmes et des marguilliers ; on a parlé grec. Il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal. Autre temps, autre usage ; le texte est encore latin, tout le discours est français, l'Évangile même n'est pas cité. Il faut savoir aujourd'hui très-peu de chose pour bien prêcher. »

Le premier sermon prêché en français en Provence, où jusqu'alors on n'avait prêché qu'en latin, fut l'oraison funèbre de Henri IV, prononcée en 1615, à Avignon, par Doni d'Attichi.

Claude de Lingendes, l'un des plus célèbres prédicateurs du dix-septième siècle, composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français. « Mais, a dit un de ses contemporains, il ne pensait qu'à la force du raisonnement, à la véhémence des passions et la grandeur des figures ; et il était de l'avis de cet ancien qui tenait qu'un discours était fait lorsqu'il n'y avait plus que les paroles à trouver. »

Tycho-Brahé, voyant à quels écarts d'imagination se laissaient entraîner les prédicateurs de son temps, souhaitait qu'ils apprissent les mathématiques, afin de mettre plus de logique dans leurs raisonnements, et de se débarrasser des subtilités et des vaines discussions. Un au-

tre géomètre, le P. Mersenne, invitait les orateurs sacrés à orner leurs discours de traits et de textes tirés des sections coniques.

Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, le genre de prêcher critiqué par la Bruyère ne trouva guère que des admirateurs, et l'on courait en foule aux sermons du petit-père *André*, dont tous les recueils d'anecdotes racontent les facéties. Voici le jugement porté par un critique grave sur Théophile Raynaud, l'un des plus savants jésuites du dix-septième siècle : « Le cinquième traité de son volume intitulé *Marialia*, dit Gallois, peut faire voir la grande érudition et la fécondité de l'esprit de cet auteur. Car ayant à prêcher sur les sept antiennes solennelles que l'Église chante avant la fête de Noël, et qui commencent par un *O*, il ne prit que cette seule lettre pour le sujet de ses sermons, et dans la stérilité de ce sujet il trouve une infinité de belles choses dont est composé ce traité [1]. »

Le même prédicateur fit un jour un sermon sur les nez, et passa en revue celui de la Vierge, celui de Jésus-Christ, etc.

Quelque bizarre que fût le genre d'éloquence alors à la mode, certains prédicateurs n'en produisaient pas moins de grands effets sur leur auditoire.

Philippe de Narni, capucin italien, sous le pontificat de Grégoire XV, « ayant, raconte Balzac dans son sixième Discours, prêché un jour à Rome de l'obligation de la résidence, fit tant de peur à trente ou quarante évêques qui l'écoutaient, qu'ils s'enfuirent tous dès le lendemain en leurs diocèses. Une autre fois, la conversion d'une ville fut le succès d'un de ses carêmes, et il fut compté, la semaine sainte, qu'il s'était vendu pour deux mille écus

[1] *Journal des Savants*, 14 mars 1667.

de cordes à faire des disciplines, quoique ce ne soit pas une marchandise qui soit fort chère. »

Plusieurs auteurs, entre autres la Bruyère, ont fait un parallèle de l'avocat et du prédicateur, et Bayle, dans l'article Accius de son Dictionnaire, a écrit les lignes suivantes :

« Je connais, dit-il, un homme d'esprit qui employa la raison suivante pour détourner son fils de l'étude de la jurisprudence, et pour l'encourager à l'étude de la théologie : « Quoi de plus commode, lui disait-il, que de parler devant des gens qui ne vous contredisent pas? C'est l'avantage des prédicateurs : et quoi de plus incommode, que d'être obligé à entendre, dès que vous aurez cessé de parler, un homme qui vous réfute, et qui vous fait rendre compte, sans quartier, de tout ce que vous avez dit? C'est la condition d'un avocat. »

Il s'était introduit, dès les premiers siècles du christianisme, une singulière coutume qui, des représentations théâtrales chez les anciens, était passée dans les assemblées chrétiennes. On applaudissait l'évêque, lorsqu'il prêchait, avec des trépignements et un bruit peu convenable pour la sainteté du lieu. On voit, d'après plusieurs passages de saint Chrysostôme, que ce Père avait songé à mettre, par un règlement, un terme à cet abus, qui subsista encore bien longtemps [1]. En 1782 l'abbé Boulogne, ayant prononcé, dans l'église de l'Oratoire, le panégyrique de saint Louis, le public l'interrompit plusieurs fois par de bruyants applaudissements comme il aurait fait au théâtre.

Saint Chrysostôme, du reste, en blâmant vivement les

[1] Voyez le traité de Ferrari, *de Veterum acclamationibus et plausu*, 627, in-4.

applaudissements donnés dans les églises, ne faisait que reproduire les arguments des sages de l'antiquité contre le même usage, qui s'était établi dans les cours de philosophie, car on lit dans Aulu-Gelle ces paroles remarquables :

« Lorsqu'un philosophe, disait le philosophe Musonius, exhorte, avertit, conseille, blâme ou donne une leçon quelconque de morale ; si ses auditeurs lui jettent à la tête, de toute la force de leurs poumons, des louanges banales et vulgaires ; s'ils poussent des cris ; si, ravis des grâces de son style, de l'harmonie de ses expressions, des chutes cadencées de ses périodes, ils s'agitent et gesticulent avec transport, alors soyez persuadé que l'orateur et ses auditeurs perdent leur temps, et qu'il n'y a pas là un philosophe qui enseigne les âmes, *mais un joueur de flûte qui amuse les oreilles* [1]. »

La Bruyère, dans le chapitre qu'il a consacré à la chaire, a critiqué, d'une manière fort juste, les sentiments qui animaient la plupart de ceux qui allaient écouter les sermons des prédicateurs en renom, et ses réflexions peuvent très-bien s'appliquer à cette mode, un peu passée aujourd'hui, qui, il y a quelques années, faisait courir en foule, à certaines églises, les *néo-catholiques*. « L'oisiveté des femmes, dit-il, et l'habitude qu'ont les hommes de les courir partout où elles s'assemblent, donnent du nom à de froids orateurs, et soutiennent quelque temps ceux qui ont décliné.... Le discours chrétien est devenu un spectacle. Cette tristesse évangélique, qui en est l'âme, ne s'y remarque plus ; elle est suppléée par les avantages de la mine, par les inflexions de la voix, par

[1] Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, l. V, c. I.

la régularité du geste, par le choix des mots et par les longues énumérations. On n'écoute plus sérieusement la parole sainte; c'est une sorte d'amusement entre mille autres, c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs. L'on fait assaut d'éloquence jusqu'au pied de l'autel, et en présence des mystères. Celui qui écoute s'établit juge de celui qui prêche, pour condamner ou pour applaudir, et n'est pas plus converti par le discours qu'il favorise que par celui auquel il est contraire. L'orateur plaît aux uns, déplaît aux autres, et convient avec tous en une chose, que, comme il ne cherche point à les rendre meilleurs, ils ne pensent pas aussi à le devenir. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

A

Abailard (Chanson farçie adressée à) 73
Aberdeen fonde la société des Voyageurs athéniens. 315
Abgar. Sa lettre à Jésus-Christ, apocryphe. 193
Abul-Cacim, auteur supposé. 159
Académiciens dispensés du discours de réception. 297
—— surnommés *Passe-Volants*. 293
—— persiflés par Ménage. 309
—— (Épigrammes contre divers). 295-322-332
Académies (des). 289-348
Académie fondée par Baïf. 289-290
—— (Espèce d') instituée par Charlemagne. 353
—— (Projet d'une) par Rivault, 291; — par d'Aubignac. 364.
—— à Londres. 346
Académie d'architecture. 335-336
—— de Fourvière. 336
—— de la Crusca condamne le Tasse. 415
—— des Arcades. 343
—— des femmes sans sexe. 385
—— des inscriptions et belles-lettres. 333-335.
—— des Jeux floraux. 337-342
—— des Lanternistes. 337
—— de sculpture et de peinture. 335
—— des sciences. ib.
—— des sciences morales et politiques. 336
—— du Puy à Amiens. 354
—— florimontane. ib.
—— française. — Sa fondation, son histoire. 291-333
—— Bignon veut la réformer. 333
—— Ce qu'elle devrait faire suivant Fénelon et Voltaire. 312

ACADÉMIE condamne le Cid. 294
—— Sa définition par Voltaire. 296
—— Sa servilité. 295-296-297
—— Pamphlets et épigrammes contre elle. 303-308 313-314
—— Son Dictionnaire. 307-311
—— Sujets qu'elle met au concours. 302
—— Prix qu'elle décerne. 301-302
—— Description de l'une de ses séances. 303
—— Visite que lui rend Christine de Suède. ib.
—— (Liste des fauteuils de l'). 315
—— (Personnages manquant à l'). 332
ACADÉMIES (Jugement de Voltaire sur les). 347
—— italiennes. 343-346
ACADÉMIQUE (Projet d'une ville) par Corvin. 381
ACADÉMISTES. Explication de ce mot. 313
ACEILLY (d'). Ses épigrammes sur l'antiquité. 116-117
ACKENSIDE. Son appréciation numérique de différents poètes. 257
ACROSTICHES (des). 1-7
—— dans la Bible. 1
—— dans l'anthologie. ib.
—— de Chabrol. 5
—— de Clément Marot. 4
—— de Folengo. ib.
—— d'Ennius. 2
ACROSTICHES sur le conseil de Charles II. 7
—— sur Guillaume de Blois. 4
—— sur Jésus-Christ. 7
—— sur Louis XIV. 1
—— sur la bataille de Marsaille. 6
—— sur Paris. 5
—— tétragones de Raban-Maur. 3
—— (Arguments) des comédies de Plaute. 2
—— (Chapitres) du *Polycratica temporum*. 137
ACTES DES APÔTRES (Interpolation des). 186
ADAM (Idées bizarres sur). 209 et suivantes.
—— ET ÈVE, époque de leur mariage. 212
ADAMO d'Andréini (l'). Son analogie avec le *Paradis perdu* de Milton. 133
ADRIEN DE VALOIS (Épigramme d') sur les anagrammatistes. 10
AGATHARCHIDES copié par Diodore. 136
AGRIPPINE, tragédie antérieure au *Britannicus* de Racine. ib.
AIGNAN emprunte douze cents vers à Rochefort. 114
AILES en vers figurés. 16
AILLAUD refait la *Henriade* de Voltaire. 136
AIROLDI mystifié par Vella. 161
ALARY, académicien. 327
ALBUMS (des). 386-390
—— DE BARCLAY, de Daniel de

Behr, de madame Desloges. 387;— du baron de Burkana. 387-389
ALCALA Y HÉNARÈS (ses nouvelles lipogrammatiques). 31
ALCOFRIBAS NASIER, anagramme de François Rabelais. 9
ALCUIN. Sa lettre à Charlemagne. 398
—— Son dialogue avec Pépin. 393-397
ALCYONO copie et détruit le Traité de *la Gloire* de Cicéron. 138
ALEXANDRA, poème amphigourique de Lycophron. 68
ALFIÉRI (Ordre fondé par). 315
ALLEMAND (Bévue d'un). 285
ALLEMANDS. Comment ils apprécient nos auteurs. 259-260
—— (les) ont-ils de l'esprit? 261
ALOGUES (les) rejettent l'Apocalypse. 188
AMARANTE D'OR, prix décerné par l'Académie des Jeux floraux. 342
AMIENS (Académie d'). 354
AMPHIGOURIS (des). 68-72
ANAGRAMMATOPŒIA, par Froben. 9
ANAGRAMMÉANA, poème par Rachet. 11
ANAGRAMMES (des). 8-12
ANAGRAMME (Emploi de l') dans une fête. 10
—— de *logica*, 1; — relatif à la composition de la poudre à canon. 8
ANAGRAMMES composées par Lycophron, 8 ; — par Rabelais, par Daurat. 9; — par Pierre de Saint-Louis. 9
ANAGRAMMES contenues dans la cabale. 8
—— des noms de Ptolemaïos, d'Arsinoë, 8;— de Louis XIII, 9-12; — de Bassompierre, 6; — de P. Jacques Clément, 11; — de Louis XIII, Louis XIV, Marie-Thérèse, Napoléon, 12; — de Ronsard, Séguier, Marie Touchet, 11 ; — de Verniettes, Voltaire, 12.
ANALOGIE de sujets (de l'). 119 136
ANAXAGORAS. Ses idées bizarres sur Homère. 225
ANCIENS ET MODERNES, querelle à leur sujet. 418
ANDRÉ (le petit P.), prédicateur. 431
ANDRÉINI, auteur de l'*Adamo*. 133
ANDRIEUX, pièce de vers que lui vole Lajarry. 143
ANE (Éloge de l') par Heinsius et Bondi. 97
ANGELÉIDA de Valvasone; emprunt que lui fait Milton. 132
ANGES, leur histoire et leurs fonctions. 224
ANGLAIS, leur caractère. 407
ANIMAUX ET PLANTES célébrés par divers auteurs. 97
ANNE MUSNIER, centon en son honneur. 14
ANNIUS DE VITERBE (Supercheries d'). 158
ANNONCE ridicule d'un marchand. 253

ANTIQUITÉ, rabaissée par Perrault. 418
—— DES CHALDÉENS, ouvrage de Longuerue, copié par R. Simon. 144
—— JUDAÏQUES DE JOSÈPHE (Interpolation des). 192
APION. Ses idées ridicules sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*. 225
—— Emploi qu'il fait de la magie. ib.
APOCALYPSE regardée comme apocryphe, 168; — interpolée. 189
APOCRYPHES (Livres) de la Bible. 168-177
—— (Lettres). 193-194
APOKOLOKYNTOSE (Vers rimés de l') 42
APOLLON PYTHIEN (Fable de l'), tirée de la Bible. 222
APPLAUDIR (Usage d') dans les églises. 432
APPRÉCIATIONS LITTÉRAIRES (de quelques). 253-264
—— NUMÉRIQUE des poètes anglais. 256
—— de quelques poètes anciens et modernes. 257
ARABES. Huet leur attribue l'invention de la rime. 41
ARCADES (Académie des). 343
ARCIGRANELLONE, titre du président des Granelleschi. 379
ARETADÈS. Son traité sur la similitude des idées. 118
ARÉTIN (l'). Pamphlet de Doni contre lui. 414
ARGOT usité au café Procope. 364
ARISTOCRATIE de Venise prise pour une ville. 285
ARISTOTE moins savant qu'Adam. 210
—— Requête burlesque en son honneur. 89
ARMOIRIES d'Adam. 216
ARRÊTS D'AMOUR. 355
ART POÉTIQUE D'HORACE (Idée bizarre sur l'). 153
ASSA-EFFENDI. Son style ridicule. 251
ASSOUCI (d'). Ses vers burlesques. 80
ASTÉRIOLE. Sa querelle avec Secondin. 407-408
ASTROLOGIE enseignée par Adam à ses enfants. 210
ATHALIE de Racine. Sa comparaison avec le *Triomphe de la Ligue*. 105
—— postérieure à l'*Athalia*, jouée chez les jésuites. 134
ATHÉNÉE cité. 348
ATLAS HISTORIQUE de Lesage. 152
ATTIUS, auteur supposé. 154
AUBIGNAC (d'). Sa *Relation du royaume de Coquetterie*. 240-242
—— propose d'établir une seconde Académie française. 364
AULU-GELLE cité. 225-432
—— Sa description de réunions littéraires. 352-353
AUSONE. Ses centons. 12
—— Ses vers amphigouriques. 71
—— Ses vers fraternisés. 57
AUTELS en vers figurés. 17-18

AUTEROCHE, traducteur ridicule. 198
AUTEURS SUPPOSÉS. 154-169-203-289
—— FRANÇAIS appréciés par les Allemands. 259-260
—— par les Italiens. 262
AUTUN. Ses écoles. 390
AVITUS. Son poème sur la création. 131
AVRAMIOTTI. Sa critique de l'*Itinéraire* de Châteaubriand. 272-274
AYMON, général des Calottins. 370

B

BABRIAS. Sa traduction d'Ésope mise en prose. 100
BACHAUMONT. Ses *Mémoires secrets*. 366
BACON (R.). Son anagramme sur la poudre à canon. 8
BACON-TACON, plagiaire. 141
BAÏARDI. Son idée singulière sur la création. 208
BAÏF, fondateur d'une Académie. 289-290
—— Ses vers français mesurés. 44
BALESTRIER. Sa *Géographie* en vers. 101
BALLET, où l'on emploie des anagrammes. 10
BALZAC cité. 431
BAOUR-LORMIAN (Épigramme sur). 323
BARBE mise comme enjeu dans un pari. 409-410
BARBOSA. Son plagiat. 138
BARCLAY. Son album. 387
BARLETTA (Gab.). Ses sermons bizarres. 426-427
BARONIUS (Bévue de). 204
BARRE. Son plagiat. 141
BARTHÉLEMY. Sa *Chanteloupée*. 98
BARUCH, livre apocryphe. 175
BASSOMPIERRE (Acrostiche sur). 4
BATAILLE DE MARSAILLE (Acrostiche sur la). 6
BATRACHOMYOMACHIE, poème. 79
BAUDOIN DE GONDÉ. Ses vers rétrogrades. 27
BAUDOUIN. Vers que lui emprunte Legouvé. 114
BAUHUIS. Son vers protée sur la Vierge. 62
BAUTRU, académicien. 327
BAYLE. Son opinion sur les emprunts littéraires. 103
—— Sur les querelles littéraires. 412
—— cité. 146-153-212-214-432
BÈDE. Son épitaphe en vers léonins. 39
BÉGIN (E.) suppose une lettre de Rutilius. 157
BÉGOTIER. Son éloge de la rave. 96
BEER (Daniel de). Son album. 387
BELGIQUE, patrie d'Homère suivant Grave. 228
BELLEAU (Remi). Son poème macaronique. 77
BELLEMEN. Ses centons. 15
BELLES INFIDÈLES, surnom donné

aux traductions de d'Ablancourt. 196
Benjamin Constant cité. 207
Benoît XIII. Son épitaphe en vers léonins. 39
Benserade traduit Ovide en rondeaux. 196
—— auteur du sonnet de Job. 415
Berceau de l'imprimerie. Ces mots pris pour un nom d'homme. 203
Bergerac. (Voy. Cyrano).
Bernard de Cluny. Ses vers léonins. 40
Bernard, auteur de *Brutus*, auquel Voltaire emprunte quelques vers. 107
Bernier. Sa requête burlesque. 89
Bertier. Son idée bizarre sur la Genèse. 222
Besoin d'eau (le) est le premier principe de tout. 229
Beuchot. Son centon. 15
Bévues de l'Académie française, 301-302
—— du Dictionnaire de l'Académie française. 309-311
—— de l'Académie des inscriptions. 335
—— des traducteurs 201-205
—— littéraires (des). 281-287
Biagioli. Son mot sur Voltaire. 262
Bienheureux (les) parleront latin. 223
Billon. Ses anagrammes sur Louis XIII. 9
Blason de Paris (le) 4
Boccage (du). Son poème du *Paradis perdu*. 135
Bogan. Son *Homère hébreu*. 226
Boileau critiqué. 280
Boindin. Argot qu'il emploie au café Procope. 364
Boinvilliers n'était pas de l'Académie française. 333
Bois-Robert. Son épigramme sur le Dictionnaire de l'Académie. 308
Boissonnade. Sa critique des commentateurs. 230
—— Son analyse du poème de Lycophron. 68
Boivin, académicien. 330
Bonaparte (Louis). Ses vers métriques. 48
Bondi. Son éloge de l'âne. 97
Bossuet, célébré dans une traduction de Perse. 197
—— copié par Ramsay. 140
—— exclu d'une bibliothèque d'élite. 259
Boucherat (éloge ridicule du chancelier). 249
Boufflers. Ses bouts rimés. 53
—— Ses vers monorimes. 55
Bouget. Sa bévue. 283-284
Bouhours prétend que les Allemands n'ont pas d'esprit. 261
Boulogne (l'abbé). Son panégyrique de saint Louis. 432
Bourguignons. Leur caractère. 407
Bourignon (Antoinette). Ses révélations sur Adam. 211

Bourquelot (F.) cité. 19
Bouteilles en vers figurés. 20-21
Bouts-rimés (des). 48-53
—— de Boufflers. 53
—— du P. Commire. 50
—— de Deshoulières. 51
—— de Dulot. 49
—— de Mallemans. 53
—— de Marmontel sur Palissot. 52
—— de Sarrasin. 49
—— mis au concours par l'Académie des *Lanternistes*. 49
—— en l'honneur de Louis XIV. 50
—— sur la perte d'un chat. 50-51
Boze, académicien. Son éloge de Tallemant. 300
Brabançons. Leur caractère. 407
Brébeuf. Sa parodie de la *Pharsale*. 87
Bréquigny, académicien. 323
Bretonnier. Sa bévue. 284
Bretons. Leur caractère. 407
Britannicus de Racine, postérieur à l'*Agrippine* de May. 134
Brugnière. Ses vers blancs. 47
Brunetto-Latini, auteur du *Tesoretto*. 128
Brutus de Voltaire, contient quelques vers empruntés à Bernard. 107
Buchoz. Comment Lhéritier se venge de lui. 411
Budée prend l'*Utopie* de Morus pour un pays véritable. 242
Bugg fonde l'ordre des Chevaliers troyens. 385
Bullet. Ses vers métriques français. 44
Burkana (baron de). Son album. 387-389
Burlesque (du genre). 79-99
Burmann. Ses poésies lipogrammatiques. 31
Bussy, académicien. 324
Butler. Son *Hudibras*. 93
Byron. On publie une suite à son Don Juan. 168

C

Cabal. Nom acrostiche du conseil de Charles II. 7
Cabale (la) chez les Juifs. 8
—— prise pour un homme. 284
Cadot. Son plagiat. 161
Cædmon. Son poème sur la Création. 131
Caen. Société littéraire établie dans cette ville. 354
Café Procope. 364
Cailhava refait le *Dépit amoureux*. 136
Calages (mademoiselle de). Vers que Racine lui emprunte. 112
Calotte (Société de la). 370-371
Campenon (Épigramme contre). 327
—— Son épigramme contre Michaud. 322
Campistron (Épigramme contre). 327
Capilupi (les), auteurs de centons. 14

Car. L'Académie veut supprimer cette particule. 309
Caractères de la Bruyère (Critique des). 264
Cardan (J.). Son éloge de Néron. 97
—— Sa querelle avec Tartaglia. 414
Cardone. Ses vers lipogrammatiques. 31
Cartels envoyés par des savants. 414
Casaubon. Villebrune lui vole 6 200 notes. 144
Casina (Argument acrostiche de la). 2
Cassaigne. Voltaire lui emprunte les deux premiers vers de la *Henriade*. 114
Castration (Défense prétendue de la). 288
Castro. Son *Traité contre les hérésies* mis en vers. 100
Catherine II. Son fils se fait recevoir à la société des Lanturelus. 374
Catilina de Crébillon. Vers ridicules de cette tragédie. 245
Catulle (Fragments supposés de). 155-156
Caumartin, académicien. 332
Causans. Son explication du péché originel par la quadrature du cercle. 217
Caveau (Société du). 364-365
Centons (des). 12-15
Centon attribué à Athénaïs. 14
—— d'Ausone. 12
—— de Bellenden. 15
Centon des Capilupi. 14
—— de Dupont de Nemours. ib.
—— de Fournier. ib.
—— d'Hosibius Geta. 12
—— de Jacquemard. ib.
—— de Beuchot ib.
—— de Morhof. 14
—— de Pleurre. 15
—— de Proba Falconia. 13
—— de Ramazzini. 15
—— de H. de Villefosse. 15
—— tiré de la Bible. 14
—— de Cicéron. 15
—— de Claudius. 14
—— d'Homère. ib.
—— de Lysias. 15
—— d'Ovide. ib.
—— de Stace. 14
—— de Tacite. 15
—— de Virgile. 12, 13, 14 et 15
Cérinthe, auteur de l'Apocalypse, suivant les Aloges et Denis d'Alexandrie. 188
—— Son Évangile. 181
Cervantes préférait son *Persilès* au *Don Quichotte*. 263
Cession d'ouvrages (de la). 148-153
Chabanon. Épigramme contre lui. 324
Chambre du sublime en cire. 255
Chanson farcie de l'Hilaire. 73
—— de Panard. 74
—— latine rimée. 42
Chant nuptial d'Ausone. 12
Chanteloupée, poème de Barthélemy. 98
Chapelain, l'Homère de la France, suivant Dati. 262

CHARLEMAGNE fondé une académie littéraire. 353
—— établit l'école palatine. 393
—— Sa vie attribuée à Plutarque, par Wicelius. 282
CHARLES II D'ESPAGNE. Son ignorance. 284
CHARLES II D'ANGLETERRE. Surnom donné à son conseil. 7
CHARLES IV. Chronogrammes en son honneur. 67
CHARLES VI souverain d'une cour d'amour. 356
CHARLES IX protége l'Académie de Baïf. 289
CHASTELLUX. Épigramme contre lui. 331
CHATEAUBRIAND. Son admiration pour Crébillon. 263
—— Ses réflexions sur le goût et le génie. 263
—— Critique de son *Itinéraire* par Avramiotti. 272-274
CHATS (Poème de Guyot sur les). 99
CHATTERTON. Ses supercheries littéraires. 165
CHAULIEU. Son épigramme contre la Chapelle. 327
CHEVALIERS TROYENS (Ordre des). 385
CHEVREAU rapporte la date de la création. 208
CHILLAC. Sa *Liliade*. 134
CHRÉTIENS (les) fabriquent les *Oracles sibyllins*. 191
CHRISTIANISME (Prédiction sur le). 222
CHRISTINE DE SUÈDE. Sa visite à l'Académie française. 303-307
CHRONOGRAMMES (des). 65-68
CHRONOGRAMME dans l'église Saint-Pierre d'Aire. 65
—— de l'horloge du palais. 66
—— composé par Martin Cuthénus. 67
—— sur la bataille de Montlhéri. 67
—— sur la bataille de Graves. 66
CHRYSOSTÔME (Saint). Ses plaintes sur l'usage d'applaudir dans les églises. 432
CICÉRON. Centon tiré de cet auteur. 15
—— Son traité *de Consolatione* refait par Sigonio. 154
—— mis au nombre des saints. 398
—— Son traité de *la Gloire* copié et détruit par Alcyono. 138
CICÉRONIENS. Secte d'humanistes. 411
CID (le) condamné par l'Académie française. 294
CIMETERRE pris pour un faucon. 202
CISNERAS, auteur des *Exercices spirituels* copiés par Ignace de Loyola. 140
CITATIONS (des). 279-281
CITRON (le) est le fruit défendu à Adam et Ève. 215
CLAPIÈS. Sa bizarre annonce d'une éclipse. 93

Claude ridiculisé dans l'*Apokolokyntose*. 79
—— Sa récitation en public. 350
Claudien. Centons tirés de ce poète. 11
Clay fonde l'ordre des Bergers et des Fleurs. 380
Clélie. Passage tiré de ce roman. 237-239
Clémence Isaure rétablit les jeux floraux. 342
Clément XIV mystifié par Parini. 288
Clermont (comte de). Épigramme contre lui. 325
Clermont-Tonnerre, académicien. Son orgueil. 299
Clotaire II. Chanson latine en son honneur. 42
Clotilde de Surville. Poésies qui lui sont attribuées. 165
—— Extraits de ses *verselets à son premier-né*. 167
Club du silence. 384
Coccejus. Ses idées bizarres. 221
Code civil mis en vers par Flacon. 100
Coeffeteau. Sa bévue. 201
Collé. Ses vers amphigouriques. 71
Collége latin (prétendu établissement d'un). 287
Colletet. Ses détails sur l'Académie de Baïf. 290
—— Son épigramme sur les anagrammes. 10
—— Épigramme contre sa femme. 150
Colletet. Vers qu'il composait pour sa femme. 150
Combinaisons (Nombre des) d'un vers de Bauhuis. 62
Comédie des académistes. 313
Commentaires des apôtres. 180
Commentateurs (Observations sur les). 230-232
Commire. Ses bouts-rimés. 50
Conception, mystère français. 132
Conciles proscrivent l'étude des sciences. 402
Condorcet repoussé par l'Académie. 297
Confession de Zulmé, pièce de Ginguené. 143
Confinium. Ville prise pour un capitaine latin. 201
Conrart forme une réunion littéraire. 291
—— Sa relation de la visite de Christine à l'Académie française. 303-307
—— Vers que lui adresse mademoiselle de Scudéry. 363
Constantin. Sa prétendue *Donation*. 190
Contrepetterie (de la). 32-33
Contrepetteries de Rabelais. 32
—— de Tabourot. ib.
—— de Voltaire. 32
Corbinelli. On lui attribue le livre des *Maximes*. 150
Cordier (M.), auteur d'un traité *de la Civilité puérile et honnête*. 135
Corneille (P.) imite quelques vers de Mairet. 103

CORNEILLE. Ses deux vers sur la Fortune. 117
—— Sa tragédie d'*Horace* postérieure à celle de P. de Laudun. 134
—— préférait Lucain à Virgile, et *Rodogune* à ses autres tragédies. 263
—— Sa tragédie du *Cid* condamnée par l'Académie française. 297
CORNEILLE (Th.) met en vers le *Festin de Pierre*. 99
—— Emprunts que lui fait Saint-Ange. 114
CORRADINO. Sa supercherie littéraire. 155
CORVIN projette une ville académique. 381
CORYATE, chevalier troyen. 385
COSTAR. Sa querelle avec de Girac. 417
CÔTEAUX (Ordre des). 371
COTERIE DES NIGAUDS. 387
COTON. Anagramme de son nom. 11
COULET. Son éloge de la goutte. 97
COURS D'AMOUR. 354-357
COURS DE GRAMMAIRE en vers. 243
—— DE PLAGIARISME. 147
COURT. Ses lettres lipogrammatiques. 31
COUTEL. On lui attribue l'idylle des *Moutons*. 150
COUTUME DE NORMANDIE mise en vers par Dourbault. 100
—— DE PARIS mise en vers par Garnier Deschênes. 100
CRAIG. Son opinion sur la durée du christianisme. 222
CRAMER. Son ouvrage singulier. 261
CRÉATION (Occupations de Dieu avant la). 206
—— (Idées bizarres sur la). 207-208
CRÉBILLON accusé de ne pas composer lui-même ses pièces, 151
—— Ses pièces refaites par Voltaire. 136
—— Vers ridicule de son *Catilina*. 245
CREDO LITTÉRAIRE. 259
CRESCIMBENI, l'un des fondateurs de l'Académie des Arcades. 343
CRŒSE. Son *Homère hébreu*. 227
CROISMARE fonde l'ordre des Lanturelus. 373-374
CUBIÈRES refait la *Phèdre* de Racine. 134
—— Charade de Rivarol contre lui. 135
CURMUDGEON. Bévue à propos de ce mot. 285
CYRANO DE BERGERAC. Extraits de son *Pédant joué*. 105
—— Ses vers monorimes. 54

D

DANCHET. Épigrammes contre lui. 33-328
DANGEAU. Épigrammes contre lui. 326

Daniel (Additions apocryphes au livre de). 176
Dante. Ce qu'il a emprunté aux légendes chrétiennes. 120 et suiv.
D'Aquin. Bévue de ce médecin. 203
Dati. Son jugement sur Chapelain. 202
Daus, traducteur ridicule. 200
Daurat. Ses anagrammes. 9
Davies. Ses *Recherches celtiques*. 228
Décalogue du dieu du goût. 256
Défense des rats, par J. Rorario. 96
Définitions fautives du Dictionnaire de l'Académie. 310-311
Deguerle. Son éloge des perruques. 97
De la Ville, académicien nul. 330
Delille. Ses emprunts. 108-114
Démons. Leur nombre suivant Wier. 224
Dempster. Sa supercherie littéraire. 157
Denis d'Alexandrie rejette l'Apocalypse. 188
Dépit amoureux de Molière refait par Cailhava. 136
Deroldus. Sa querelle avec un Salernitain. 408-409
Desforges-Maillard. Sa supercherie littéraire. 288
Deshoulières. Ses bouts-rimés. 51
—— Auteur de l'idylle des *Moutons*. 150
Desloges (mad.). Son album. 387
—— Sa société littéraire. 361-362
Desmarets, détracteur des anciens. 418
—— Sa querelle avec Voetius. 413
Désormeaux. Son plagiat. 166
Desroches (Puce de mademoiselle). 98
D'Estrées, académicien. 323
Devaine. Épigramme contre lui. 329
Dia Tessarôn de Tatien. 181
Dialogues en écho d'Érasme, de Rabelais. 38
—— de Pépin et d'Alcuin. 393-397
Dickson. Ses idées bizarres. 222
Dictionnaire de l'Académie (auteurs adoptés pour le). 307-308
—— Épigrammes et remarques sur cet ouvrage. 308-311
Diderot. Sa collaboration à l'*Histoire des deux Indes* de Raynal. 151
Dieu. Ses occupations avant la création. 206
—— (Idée bizarre sur). 207
—— Ouvrage où il joue un singulier rôle. 237
Digeste traduit en vers latins. 100
Dîners du bout du banc. 366
Dingé copié par Désormeaux. 146
Diodore. Ses plagiats. 136
Dioulloufet. Son poème sur les vers à soie. 98

Discours de remercîment prononcés à l'Académie. 297-299
D'Israeli cité 128 et suiv. 147-285
—— Son jugement sur quelques auteurs français. 262
Domenichi. Son plagiat. 139
Domergue. Épigramme contre lui. 323
Donat. Ses plaintes contre l'antiquité. 116
Donation de Constantin, apocryphe. 190
Dongelberge, poète flamand. 200
Don Quichotte. Cervantes préférait *Persiles* à cet ouvrage. 263
Doni d'Attichi, prédicateur. 430
Doni copié et injurié par Domenichi. 139
—— Son plagiat. 140
—— Sa querelle avec l'Arétin. 414
Dordrecht placé en Angleterre par Prud'homme. 284
Dormon. Son *Festin de Pierre*. 134
Dornau. Son recueil d'éloges burlesques. 97
Dosiadas. Ses vers figurés. 17
Doublet (madame). Sa société littéraire. 365-366
Dourbault rime la *Coutume de Normandie*. 100
Dracontius, auteur de l'*Hexameron*. 131
Drayton. Ses poèmes religieux. 132-133
Dryden. Son *Annus mirabilis*. 244
Dubartas. Son poème de la *Première semaine*. 244
Dubellai. Ses vers en écho. 35
Ducis. Son discours de réception à l'Académie. 298
Ducommun met en prose les fables de la Motte. 100
Duel entre le Pogge et George de Trébisonde. 410
—— littéraire. 414
Dulot, inventeur des bouts-rimés; poème contre lui. 49
Dumarsais n'était pas de l'Académie. 333
—— Méprise à l'occasion de ses *Tropes*. 285
Dumbar (G.). Sa supercherie littéraire. 160
Duperron. Son panégyrique ridicule. 250
—— Son opinion sur les Allemands. 261
Du Pinet. Sa bévue. 201
Dupont de Nemours. Son centon. 15
Duquesne. Centon en son honneur. 15
Duras (Duc de). Épigramme contre lui. 326
Du Ryer. 109-262
—— préféré à Corneille par l'Académie. 323
Dusault n'était pas de l'Académie.. 332
Duval, panégyriste ridicule. 250

E

Ebro, ville inventée par Gail. 286
Eccles vole l'*Homme sensible* à Mackenzie. 142
Ecclésiastique. Livre apocryphe. 172
Echole de Salerne (l'), poème burlesque. 88
Éclipse annoncée en style bizarre. 93
—— (Définition fautive de l'). 310
École des Pères. Bévue de Schœll à propos de cette pièce. 286
—— palatine établie par Charlemagne. 393-398
Écoles (des) en France au moyen âge 390-407
—— de Paris. Leur célébrité au douzième siècle. 405-406
—— Corruption qui y régnait. 406-407
—— monastiques en France. 392-393
Écrevisse (Définition de l'). 311
Églantine d'argent donnée en prix par l'Académie des Jeux floraux. 340
Eglin. Son idée bizarre. 221
Éloge de l'ane. 97
—— de la cécité. ib.
—— de la goutte. ib.
—— de la fièvre quarte. 96
—— de la folie. ib.
—— de la rave. ib.
Éloge de l'enfer. 97
—— de l'ivrognerie. 96
—— de Néron. 97
—— de Personne. ib.
—— de Thersite. 96
—— des animaux et des plantes. 97
—— des chats. 99
—— des perruques. 97
—— d'une puce. 98
—— du pélican. 97
—— du pet. ib.
—— du pinson. ib.
—— du porc. ib.
Éloges prononcés à l'Académie française. 300
Éloquence tousseuse de Maillard. 429
Emprunts littéraires (des). 102-110-115
—— d'Aignan. 114
—— de Corneille. 103
—— de Delille. 108-114
—— de Legouvé. 114
—— de Métastase. 109
—— de Molière. 105
—— de Racine. 104-105-112
—— de Scarron. 115
—— de Shakspeare. 112-128-130
—— de Virgile. 110-111
—— de Voltaire. 107-108-113-114-134
Énée endimanché, poème burlesque. 95
Énéide fabriquée au moyen âge, suivant le P. Hardouin. 153
—— (Critique de Napoléon sur l'). 275-278

ÉNÉIDE TRAVESTIE (Extraits de l'). 82
ENFER. Son éloge. 27
—— DU DANTE. Sa ressemblance avec le vieux roman *Guarino il Meschino*. 122
ENNIUS. Ses acrostiches. 2
—— Ses vers lettrisés. 28
—— Ses vers rimés. 42
—— Vers que lui emprunte Virgile. 110
ENRICHI DE DEUX LISTES. Ces mots pris pour un nom d'homme. 204
ENRICO, poème de Malmignati, antérieur à la *Henriade*. 134
ENSEIGNEMENT D'ALCUIN. 393-397
ENTRETIENS D'ARISTE et D'EUGÈNE de Bouhours (les), cités. 261
ÉPIGRAMMES contre Campenon. 327
—— contre Campistron. ib.
—— contre Chabanon. 324
—— contre Chastellux. 331
—— contre Danchet. 33-328
—— contre Dangeau. 326
—— contre la Bruyère. 329
—— contre l'Académie. 313-332
—— contre la Chapelle. 327
—— contre la Harpe. 330-331
—— contre Lebrun-Tossa. 258
—— contre le comte de Clermont. 325
—— sur le Dictionnaire de l'Académie. 308
—— contre le duc de Duras. 326
—— contre le duc de Montmorency. 329
ÉPIGRAMMES contre Lemière. 246
—— contre divers académiciens. 295-322-332.
—— contre Ménage. 139
—— contre Montesquieu. 328
—— sur le Parnasse de Titon-Du Tillet. 33
—— contre quatre papes. 32
—— contre Sedaine. 331
—— contre Trublet. ib.
—— contre Victor Hugo. 324
—— de d'Aceilly sur l'antiquité. 116
—— de Campenon contre Michaud. 322
—— de Colletet et d'Adrien de Valois sur les anagrammatistes. 10
—— de Lebrun contre Baour-Lormian. 323
—— de Lebrun contre Domergue. ib.
—— de Piron contre l'Académie. 315
—— de Huard contre Florian. 322
—— de Rousseau contre la Motte. 200
—— de Voltaire contre la Bletterie. 117
—— de Yart sur le *Paradis perdu* de M. du Bouage. 135
EPISTOLÆ OBSCURORUM VIRORUM en prose macaronique. 78
ÉPITAPHE BURLESQUE de Lathuillerie. 153
—— CHRONOGRAMMATIQUE sur le maréchal de Saxe. 68
—— DE GOMBERVILLE. 330

Épigrammes de Marot en vers rapportés. 34
Épitres II et III de saint Jean. Leur authenticité douteuse. 188
—— parcies (des). 72-74
Eppendorf. Sa querelle avec Érasme. 412
Érasme. Son dialogue en écho. 38
—— Son *Eloge de la folie*. 96
—— Sa querelle avec Scaliger. 411
—— avec Eppendorf. 412
Ermite (l'). Conte de Parnell. 108
Eschine. Ses plagiats. 136
Eschyle. Bévue de la Harpe, à propos de cet auteur. 286
Escoreiac. Son idée bizarre sur l'origine des mauvais vers. 217
Esdras (IIe livre d'). Apocryphe. 175
Ésope. Ses fables mises en vers, puis en prose. 100
Esprit (Mot de Montaigne sur l'). 206
—— défini par Voltaire. 201
Esther (Additions au livre d'), apocryphes. 176
—— tragédie de Matthieu, antérieure à celle de Racine. 134
Études en France au moyen âge (des). 390-407
Eumène, directeur des écoles d'Autun. 390
Eusèbe accusé d'avoir falsifié l'ouvrage de Josèphe. 193
Évangile de Cérinthe. 181
—— de Marcion. 180
Évangile de saint Jean, interpolé. 187
—— de saint Luc, interpolé. 186
—— de saint Marc. N'appartient pas à cet apôtre. 185
—— de saint Matthieu. N'appartient pas à cet apôtre. 184
—— primitif. 182
—— selon les Hébreux. 179
Évangiles. Époque de leur composition. 183-186
—— des Pères. 182
Ève. Idées bizarres sur elle. 209-212-213-214

F

Fabiani. Sa bévue. 204
Fables de la Motte mises en prose. 100
Fabre d'Olivet. Sa supercherie littéraire. 167
Fabre d'Uzès. Son plagiat. 137
Fabroni. Sa querelle avec les jésuites. 420-421
Falsifications de manuscrits par les premiers chrétiens. 193
Falstaff (le) de Shakspeare est emprunté à une vieille comédie. 130
Famin. Son style ridicule. 252
Farmer. Son travail sur Shakspeare. 130
Faster. Vers ridicules de ce poème. 246
Fauteuils de l'Académie française (Liste des). 317-322

FAVORINUS. Son éloge de Thersite, de la fièvre quarte. 96
FEMME (Description d'une) d'après les poètes. 247
FEMMES SANS SEXE. 385-386
FÉNÉLON. Extrait de son mémoire sur les occupations de l'Académie française. 311
—— Son *Télémaque* mis en vers par Pelletier. 99
—— copié par Ramsay. 140
FESTIN DE PIERRE de Molière postérieur à celui de Dorimon. 134
—— Mis en vers par Th. Corneille. 99
FÊTE donnée à Florence. 127
—— antique en l'honneur de Jodelle. 357-358
—— DES FLEURS. 342
FIDÈLE (Horatio). Ses vers lipogrammatiques. 31
FIGUE (la) est le fruit défendu. 215
FIÈVRE QUARTE célébrée par Favorinus. 96
FLACON met en vers le Code civil. 100
FLAMANDS, leur caractère. 407
FLAVIUS DEXTER, auteur supposé. 158
FLORIAN. Épigramme contre lui. 322
—— Jugement de d'Israéli sur lui. 262
FOLENGO. Ses acrostiches. 4
—— Ses drames pieux. 132
FOLIE (Éloge de la) par Érasme. 96
FONCEMAGNE, académicien. 297
FONTENELLE cité. 419
FOURBERIES DE SCAPIN (Scène des) empruntée au *Pédant joué* de Cyrano. 105
FOURNIER. Son *Cento christianus*. 15
FRAUDES des premiers chrétiens. 193
FRÉRON. 108; cité, 286
FREY. Son conte macaronique. 77
FROBEN. Son *Anagrammatopœia*. 9
FULGENTIUS. Son ouvrage lipogrammatique. 31
FURETIÈRE. Sa description des séances de l'Académie française. 303
—— exclu de l'Académie. 308

G

GACON couronné par l'Académie française. 302
GAIL invente la ville d'Ébro. 286
GALIMATIAS des académiciens. 299
GALLAND copié par Langlès. 145
GALIANI, mystificateur littéraire. 345
GARNIER DESCHÊNES met en vers la *Coutume de Paris*. 100
GARTH. Son poème burlesque. 95
GAUCHELIN. Sa vision. 123
GENÈSE (la) doit être lue à rebours. 222
GÉNIE, défini par Châteaubriand. 265
—— Ce mot manque à la langue allemande. 262
GENLIS (Mad. de). Ses plagiats. 142

GENNARO. Sa traduction du *Digeste* en vers latins. 100
—— Sa *Respublica jurisconsultorum*. 236
GENRE BURLESQUE (du). 79-99
—— MACARONIQUE (du). 74-79
GEORGE de Trébisonde. Sa querelle avec le Pogge. 410
GEORGE III (Anecdote relative à). 98
GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE en vers techniques. 101
GÉOMÉTRIE en vers techniques. ib.
GÉRAUD (H.) cité. 350
GIGLI, mystificateur. 287
GIL BLAS. Querelle au sujet de ce roman. 421
GILBERT (Gab.). Son *Hippolyte*. 104
GILBERT (N.). Ses vers contre la Harpe. 330
GILLES LE VINIERS. Ses vers en écho. 35
GINGUENÉ, véritable auteur de la *Confession de Zulmé*. 143
—— n'était pas de l'Académie. 332
GIRAC. Sa querelle avec Costar. 417
GIRY DE SAINT-CYR, académicien. 329
GODEAU. Ses vers sur le *Pays de Tendre*. 240
—— Ses vers sur la Fortune. 117
GODWIN (Mad.). Sa théorie sur la femme. 386
GOMBAULD. Son discours sur le *Je ne sais quoi*. 303
GOMBERVILLE, académicien. Son épitaphe. 330
GOUT (Définition du) par Châteaubriand. 265
—— SINGULIER de quelques hommes. 262
GOUTTE célébrée par Coulet. 97
GRAMMAIRE (le Royaume de). 235
GRAMMAIRIENS critiqués par Aulu-Gelle. 225-226
—— manquant à l'Académie. 333
GRANDS JOURS (les) de Poitiers. 97
GRANDVILLE. Son dessin. 246
GRANELLESCHI (Société des). 378
GRATIEN. Son décret sur les écoles en Gaule. 391
GRAVE. Son ouvrage bizarre. 228
GREC (Étude du) en France. 398-399-491-492
GREENE, auteur dramatique. 130
GRILLENZONE fonde une société littéraire. 377
GRIMM. Sa critique de la *Nouvelle Héloïse*. 265-272
GROSNET. Son blason de Paris. 4
GROTIUS. Sa prédilection pour Lucain. 253
GRUTER. Sa querelle avec ses parents. 113
GUARNA. Son *Royaume de Grammaire*. 235
GUERINO IL MESCHINO (Roman de). Son analogie avec la *Divine Comédie*. 122
GUERRE DE TROIE (la) n'a jamais eu lieu. 227
—— s'est passée aux environs d'Amsterdam. 228
GUESSARD (F.) cité 337-341

Gueudeville, traducteur. 197
Guillaume de Blois (Acrostiche sur). 4
Guillaume de Lorris. Analyse de son roman de *la Rose*. 232
Guthrie. Sa bévue. 202
Guyot. Son poème sur les chats. 99
Guyot, traducteur ridicule. 196

H

Hache en vers figurés. 17
Hager, orientaliste. 162
Hamconius. Ses vers lettrisés. 28
Harder. Ses vers lettrisés. ib.
Hardion, académicien. 299-328
Hardouin. Ses paradoxes. 153-227
Harengs prophétiques. 220-221
Harlay (de), académicien. 326
—— (Madame de). Son panégyrique. 250
Hébreux. De quoi ils se nourrirent dans le désert. 220
Hécatée copié par Hérodote. 136
Heerkens. Sa supercherie littéraire. 155
Hegendorf. Son éloge de l'ivrognerie. 96
Heidelberg. Société établie dans cette ville. 380
Heinsius. Son éloge du pou. 97
Hélène célébrée par Isocrate. ib.
Henao. Sa description du Paradis. 223
Henri IV. Son mot sur les harangues. 250
Henri VI, tragédie de Shakspeare. 130
Henriade. Les deux premiers vers sont de Cassaigne. 114
—— refaite par Aillaud. 136
—— travestie (Extraits de la). 87
Henriades qui ont précédé celle de Voltaire. 134
Henricias, poème latin. 134
Henrion. Taille qu'il donne aux premiers hommes. 216
Henriquez. Sa description du Paradis. 223
Hercule était physicien. 252
Hercule, tragédie. 327
Heris. Sa prose lettrisée. 29
Hérodote. Ses plagiats. 136
Hexameron de Dracontius. 131
Higuera. Sa supercherie littéraire. 158
Hilaire. Sa chanson à Abailard. 73
Histoire de Charles XII (l'), copiée par Barre. 141
—— de l'ame, poème burlesque de Prior. 94
—— philosophique des deux Indes. 151
Holberg. Son *Pierre Pors*, poème burlesque. 95
—— Son roman pris au sérieux par un Allemand. 285
Holwell. Ses idées bizarres. 226
Homère (Centons tirés d'). 14
—— (Idées bizarres sur). 227 et suiv.
Hooke. Son calcul bizarre. 115
Hoppers. Son ouvrage allégorique. 235

Horace. Ses vers léonins. 39
—— Ses vers rimés. 42
—— (Idée bizarre du P. Hardouin sur). 153
Horaces (les), tragédie de P. de Laudun. 134
Hosidius Geta. Son centon. 12
Hôtel de Rambouillet. 358-361
Hotman. Son *Anti-Chopinus* en prose macaronique. 77
Hottinga (D. de), plagiaire. 144
Hudibras (Extraits de l'). 93
Huet. Son opinion sur la rime. 41
Hugbald. Ses vers lettrisés. 28
Hugo (V.). Ses vers figurés. 36
—— Ses vers en écho. 23
—— Épigramme sur lui. 324
Huntington, théologien. 236
Hymnes farcies. 73

I

Ibn-Doreid. Ses vers monorimes. 48
Idées bizarres. 206-232
Idées (Nombre des) dont l'âme est susceptible. 115
Ignace de Loyola. Son plagiat. 140
Ignorance des moines au dixième siècle. 399
Iliade (Idées bizarres sur l'). 227
—— refaite par la Motte. 200
—— lipogrammatique de Nestor. 30
Illico, adverbe latin, pris pour un évêque de Chartres. 204
Illustration (l') publie une suite au *Don Juan*. 168
Imitation (de l'). 102-110
Indemnités pécuniaires réclamées par les savants injuriés. 412
Index pris pour un homme. 203
Inghirami. Sa supercherie. 160
Institutes de Justinien mises en vers par R. d'Annebaut. 100
Instruction en Gaule au moyen âge. 390-407
Interpolations dans l'ouvrage de Josèphe. 192
—— des livres saints. 180-186-187-189
Interprétations ridicules. 222
Iphigénie (l') de Racine refaite par Sainte-Foix. 135
Italie, patrie d'Homère. 228
Itinéraire de Châteaubriand, critiqué. 272-274
Ivrognerie célébrée par Hegendorf. 96

J

Jacquemard. Son centon. 15
Jacques Clément. Anagramme de son nom. 11
Jarri (Abbé du). Son vers absurde. 301
Jean (Saint). On lui conteste l'*Apocalypse*. 188
—— Sa première épître et son Évangile interpolés. 187
—— Authenticité douteuse de ses deuxième et troisième épîtres. 188

Jean Factotum, surnom donné à Shakspeare. 129
Jéricho chanté dans l'*Iliade*. 227
Jérôme (Saint) cité. 171
Jésuites. Vers brisés composés contre eux. 60
—— comparés aux porcs. 421
Jésus-Christ. Acrostiche de son nom. 6
—— Ouvrage sur sa beauté. 221
—— Sa vie en centon tiré d'Homère. 14
Jetons donnés à l'Académie française. 294
Jeux floraux. 337-342
Job. Nature de sa maladie. 220
—— (Sonnet sur). 417
Jobelins (Querelle des Uranistes et des). 415-417
Jodelle. Ses vers rapportés. 34
—— Fête en son honneur. 357-358
—— Ses vers métriques. 44
Josèphe cité. 169
—— Passage interpolé dans ses *Antiquités judaïques*. 192
Journée des madrigaux. 363-364
Judas Iscariote adoré par les caïnistes. 221
Judith, livre apocryphe. 174
—— poème de mademoiselle de Calages. 112
Jugler. Sa bévue. 203
Jurandes, sociétés littéraires en Allemagne. 379
Justinien. Ses *Institutes* mises en vers. 100
Justulus. Son poème sur les vers à soie. 98

K

Karr (A.) cité. 246
Kelly. Bévue de ce chanteur. 287
Khian-Loung. Ses vers à double rime. 48
Kock (Anecdote sur P. de). 260
Kolyn, auteur supposé. 160
Krosicki. Sa *Myszeidos*. 99

L

Labitte. Ses recherches sur Dante. 120
La Bletterie, traducteur ridicule. 197
La Bruyère. Critique de ses *Caractères*. 264
—— Épigramme contre lui. 329
—— Cité. 430-433
La Chapelle. Épigramme contre lui. 327
La Condamine. Son épigramme contre l'Académie. 55
Lacourt, copié par Lévesque. 146
Lælius. Part qu'il a prise aux pièces de Térence. 149
La Fontaine. Détails sur sa nomination à l'Académie. 328
—— Ses vers sur Claudine Colletet. 150
La Harpe. Sa bévue. 286
—— Épigrammes contre lui. 330-331
—— mystifie l'Académie. 302
Lainez. Son épigramme contre Dangeau. 326

Lajarry, plagiaire. 143
Lalli. Son poème sur le *Mal français*. 235
—— Son poème sur les Mouches. 98
La Loubère, académicien. 295
Lambin. Sa querelle avec Manuce. 410
Lamothe-Levayer, cité. 102
La Motte. Ses fables mises en prose. 100
—— refait l'*Iliade*. 200
Lancelot, auteur des *Racines grecques*. 100
Lancius. Son vers protée. 62
Langelande. Ses vers lettrisés. 29
Langendyk. Son *Enée endimanché*. 95
Langlès. Ses plagiats. 145
Langue française. 292
Lanternistes (Société des). 50-337
Lanturelus, ordre burlesque. 373-374
Lanzinus Curtius. Ses vers rétrogrades. 26
Larochefoucault. Son livre des *Maximes*. 150
—— n'était pas de l'Académie. 297-332
La Sable (Ant. de). Son poème macaronique. 76
Las Cases n'est pas l'auteur de l'*Atlas historique*. 152
Lasphrise. Ses vers fraternisés. 57-58
Lasus. Ses vers lipogrammatiques. 29
La Thuilerie. Son épitaphe. 153
Latin enseigné par des nourrices. 288
—— (le) est la langue des Bienheureux. 223
Latinus. Son traité sur les plagiats de Ménandre. 136
Lauder. Ses attaques contre Milton. 133
Laudun (P. de). Sa tragédie des *Horaces*. 134
Lavau, académicien. 295
Lebrun (P.). Son ode à la grande armée. 143
Lebrun-Écouchard. Ses épigrammes contre Domergue, contre Baour-Lormian. 323
Lebrun-Tossa. Son livre des *Consciences littéraires*. 257
Lefèvre de Villebrune. Son plagiat. 144
Le Féron. Sa description des armoiries d'Adam. 216
Lefranc de Pompignan. Ses vers monorimes. 54
Le Gallois pillé par Limiers. 144
Légendes offrant de l'analogie avec la *Divine Comédie*. 120
Legouvé, vers qu'il emprunte à Baudouin. 114
Lemière. Épigramme contre lui. 246
—— Ses vers ridicules. ib.
Lemoine. Sa bévue. 201
Lemoyne. Vers de son poème sur saint Louis. 245
Lenain, auteur ridicule. 224
Lenoble, traducteur. 196

Lentulus. Sa *lettre sur Jésus-Christ*, apocryphe. 194
Léon VI. Ses vers rétrogrades. 25
Léonard Arétin. Son plagiat. 138
Leroy. Son idée bizarre. 229
Lesage n'était pas de l'Académie. 332
Lescinia-Domus. Anagramme de ces mots. 10
Lessing. Sa fable sur Racine. 260
Leti. Son discours lipogrammatique. 31
Letourneur. Son système de traduction. 199
Lettre d'Abgard à Jésus-Christ, apocryphe. 193
— de Lentulus, apocryphe. 194
— d'Alcuin à Charlemagne. 398
Levesque de Pouilly. Son plagiat. 106
Lignac. Son ouvrage absurde. 224
Liliade, poème sur Henri IV. 134.-n.
Limiers. Son plagiat. 144
Lingendes (Claude de), prédicateur. 430
Lipogrammatiques (vers). 29
Lipona. Anagramme de Napoli. 12
Lombards. Leur caractère. 407
Longin. Bévue à l'occasion de son *Traité du sublime*. 285
Longuerue. Ce qu'il pense de l'Académie des inscriptions. 299
— Son appréciation d'Homère. 230
copié par R. Simon. 144
Lope de Vega. Ses nouvelles lipogrammatiques. 31
Losange en vers figurés. 23
Louis XIII. Anagrammes de son nom. 9-12
Louis XIV (Acrostiche sur) 1
— Anagramme de son nom. 12
— Bouts-rimés en son honneur. 50
— protége l'Académie. 294
— Défense qu'il fait à l'Académie. 302
— réorganise les Jeux floraux. 342
Lousiad, poème de Péters Pindar. 98
Louvois (Abbé de), académicien. 332
Luc (Saint). Son Évangile contient des interpolations. 186
Lucain. Sa *Pharsale*. 87
— admiré par Corneille et par Grotius. 213
Lucrèce. Vers que Virgile lui emprunte. 111
Lucrèce. Plusieurs tragédies de ce nom. 134
Luna. Sa supercherie. 159
Lycophron. Ses anagrammes. 8
— Son poème amphigourique. 68

M

Macaronées. 74
Macaronique (du genre). 74-79
— (Sermons en style). 422 et suiv.

MACEDO. Sa bévue. 203
—— Sa querelle avec Noris. 414
MACHABÉES (Livres apocryphes des). 173
MACHIAVEL. Son plagiat. 138
MACPHERSON. Sa supercherie littéraire. 165
MADELEINE AU DÉSERT. Fragments de ce poème. 242
MAHMOUD (Panégyrique de). 251
MAINE (Duc du). Sa candidature à l'Académie. 295
—— Présent que lui fait madame de Thianges. 255
MAINTENEURS des Jeux floraux. 337-340
MAIRET. Sa *Sophonisbe*. 103
MAISTRE (de) cité. 193
MAÎTRISES. Sociétés littéraires en Allemagne. 379-380
MALCRAIS DE LA VIGNE, pseudonyme de Desforges. 289
MALEBRANCHE. Sa critique des commentateurs. 230
MALESIEU, académicien. 324
MALHERBE. Vers que Scarron lui emprunte. 115
—— Ses vers à madame Desloges. 387
MALICE (Ordre de la). 374-376
MALLEMANS. Ses bouts-rimés. 53
MALMIGNATI. Son *Enrico*. 134
MALONE. Son curieux travail sur Shakspeare. 130
MAMERANUS. Ses vers lettrisés. 29
MANILIO pillé par Doni. 140
MANUCE. Sa querelle avec Lambin. 410
MARBRES pris pour des patriciens romains. 201
MARC (Saint) n'est pas l'auteur de l'Évangile qui porte son nom. 185
MARCHENA. Ses supercheries littéraires. 155-156
MARCION. Son Évangile. 180
MARGON se moque de l'Académie. 314
MARIE-THÉRÈSE. Anagramme de son nom. 12
MARINI (J.-B.) cité. 102
—— Sa querelle avec Murtola. 410
MARINI, prédicateur. 427
MARMONTEL. Ses bouts-rimés. 52
—— Son opinion sur l'imitation littéraire. 109
MAROLLES, traducteur. 197
MAROT. Son épitaphe en vers rapportés. 34
—— Ses vers couronnés. 37
—— Ses vers batelés. 41
—— Ses vers enchaînés. 58
—— Ses vers fraternisés. 57
MARQUET. Son système musical sur le pouls. 229
MARTI. Son ouvrage bizarre. 97
MARTIN CUTHÉNUS. Ses chronogrammes. 67
MARTIN. Ses vers burlesques. 88
MARTIRANO, poète latin. 140
MATTHIEU (Saint) n'est pas l'auteur de l'Évangile qui porte son nom. 185
MATTHIEU PARIS. Sa légende du *Purgatoire de saint Patrice*. 120

MATTHIEU PARIS. Son plagiat. 137
MATTHIEU. Sa tragédie d'*Esther*. 134
MAURY (A.) cité. 191
MAXIMES (le livre des) attribué à Corbinelli. 150
MAY. Sa tragédie d'*Agrippine*. 134
MAYNARD. Voltaire imite un de ses sonnets. 113
MAZARIN. Son goût pour les vers macaroniques. 76
MAZZONI. Sa querelle avec Patrizzi. 413
MÉDECINS (Querelle de deux). 409
MEIBOMIUS. Sa méprise. 282
MEISTERSÆNGER. 379
MÉLANGES DE CRITIQUE. 264-278
MÉLITON cité. 170
MÉMOIRES SECRETS de Bachaumont. 366
—— cités. 258-259
MÉNAGE. Sa mémoire. 119
—— Ses plagiats. 139
—— n'était pas de l'Académie française. 333
—— Sa satire contre les académiciens. 309
MÉNANDRE. Ses plagiats. 136
MENOT. Ses sermons burlesques. 427
MÉPRISES LITTÉRAIRES. 281-287
MERCIER (Anecdote sur). 259-260
—— Ses éloges du pou et du pet. 97
MERLIN COCCAIE. Ses poésies macaroniques. 75
MERSENNE (le P.). Ses conseils aux prédicateurs. 431
MESCHINOT. Ses vers rétrogrades. 27
—— Ses *Lunettes des princes*. 234
MESME (de). Son mot sur les discours académiques. 298
MÉZERAI. Sa conduite à l'Académie. 296
MICHAUD. Épigramme de Campenon contre lui. 322
—— Son épigramme contre Campenon. 327
MICHEL MORIN. Facétie. 77
MILTON. Détails sur les compositions qui ont précédé son poème. 131-133
MIMEURE (marquis de), académicien. 326
MINUT. Son livre singulier. 280
MOLIÈRE. Ses vers blancs. 46
—— (Passage en style macaronique tiré de). 75
—— Ses *Précieuses ridicules* mises en vers par Somaize. 99
—— Ses emprunts au *Pédant joué*. 105
—— Son *Festin de Pierre*. 99-134
—— Son *Dépit amoureux* refait par Cailhava. 136
—— déprécié par Schlegel. 260
—— Bévue de Schœll à son égard. 286
—— n'était pas de l'Académie. 332

MONBRON, auteur de la *Henriade travestie*. 87
MONDE (le) a été créé un vendredi. 208
MONTAIGNE. Sa définition de l'esprit. 206
—— cité. 149
MONTESQUIOU. Épigramme contre lui. 324
MONTMORENCY, académicien. 329
MORHOF. Son centon. 14
MORUS (Th.). Son *Utopie* prise pour un pays réel. 242
MOUCHE A MIEL (Ordre de la). 376-377
MOUCHES chantées par Lalli. 98
MOUSSET. Ses vers métriques français. 44
MURET mystifié par Scaliger. 154
MURTOLA. Sa querelle avec Marini. 410
MUSONIUS, philosophe païen. 433
MUSSET (A. de) cité. 109
MUSSO. Son sermon bizarre. 430
MYSTIFICATIONS LITTÉRAIRES (des). 281-289-345
Voy. SUPPOSITION D'AUTEURS.
MYSZEIDOS, poème. 99

N

NANCEL, sa métrique française. 45
NAPOLÉON. Anagramme de son nom. 12
—— Sa critique de l'*Enéide*. 275-278
NAPOLI. Anagramme de ce mot. 12
NARNI (Ph. de), prédicateur. 431
NÉRÉE. Son *Triomphe de la Ligue*. 105
NESTOR. Ses vers lipogrammatiques. 30
NEUFCHATEAU. Ses vers ridicules. 245
NODIER cité. 102-165-166
NODOT. Sa supercherie littéraire. 155
NOMBRIL D'ADAM (Question sur le). 218
NORIS. Sa querelle avec Macedo. 414
NORMANDS. Leur caractère. 407
NOURRICES parlant latin (Collége de). 287
NOUVEAU TESTAMENT. 177-189
NOUVELLE HÉLOISE (la) critiquée par Grimm. 261-272
NOUVELLES A LA MAIN. 366

O

ODAXIUS. Ses vers macaroniques. 75
ODYSSÉE lipogrammatique de Tryphiodore. 30
—— (Idée bizarre sur l'). 227
ŒILLET d'argent donné en prix aux Jeux floraux. 341
ŒUFS en vers figurés. 16
OGÉE. Sa bévue. 284
OMAR. Ses vers monorimes. 56
ORACLES SIBYLLINS, fabriqués par les chrétiens. 191
ORDERIC VITAL, cité. 123-399-400
ORDRES LITTÉRAIRES. 367 et suiv.

Ordre littéraire projeté par Alfiéri. 385
—— de la Boisson. 367-369.
—— de la Félicité. 373
—— de la Malice. 274-376
—— de la Mouche a miel. 376-377
—— de la Table ronde. 366
—— des Bergers et des Fleurs. 380
—— des Chevaliers troyens. 385
—— des Côteaux. 371
—— des Egyptiens. 372
—— des Lanturelus. 373-374
Orgues en vers figurés. 18
Orthographe du duc de Richelieu. 298
—— du maréchal de Saxe. 296
Ossian (Des poèmes d'). 165
—— admiré par Napoléon. 263
Ouvrages allégoriques. 232-240
—— apocryphes. 189-192
—— techniques en vers. 100
—— en prose versifiés. 99-101
Ovide (Centons tirés d'). 15
—— traduit par Saint-Ange ; par Benserade. 114-196
—— en belle humeur, par d'Assouci. 81

P

Paganini, p. 262 ; lisez Pugnani. *Voy.* ce mot.
Palissot. Bouts-rimés contre lui. 52
Pamphlets contre l'Académie. 308-313-314
Panard. Sa chanson farcie. 74
—— Ses vers figurés. 21-22-23
Panard. Ses vers en écho. 36
Pandore. Nom donné à des poupées. 362
Panégyriques ridicules. 249-251
Paradis décrit par Henao et Henriquez. 223
Paradis perdu de Milton. Son analogie avec plusieurs ouvrages. 131-133
—— attaqué par Lauder. ib.
—— poème de madame du Boccage. 135
Paradoxes d'Hardouin. 153
Parallèles (Définition des). 101
Pareus. Sa querelle avec Gruter. 413
Parini, mystificateur littéraire. 288
Parlement (Opposition du) à l'établissement de l'Académie française. 290-293
Parnasse français de Titon du Tillet. 33-253-254
Parnell, auteur de l'*Ermite*. 108
Paroisse (la), société littéraire. 360-365
Pasquier. Ses vers métriques français. 44
—— cité. 98
Passe-volants, surnom donné à quelques académiciens. 293
Passion de Jésus-Christ (la), en vers burlesques. 80
Patrizzi. Sa querelle avec Mazzoni. 413
Patru. Son bon mot. 294
Pauw pillé par Raynal. 151
Pays de Jansénie. 237

Pays de Tendre (Description du). 237-239
Péché originel expliqué par la quadrature du cercle. 217
Pédant joué de Cyrano. Scène que lui emprunte Molière. 105
Pelletier. Sa traduction en vers du *Télémaque*. 99
Pellier, plagiaire. 144
Pellisson, cité. 80
—— Vers que lui adresse mademoiselle de Scudéry. 363
Penthièvre (Duc de). Son surnom. 322
Pépin. Son dialogue avec Alcuin. 393-397
Percher. Ses vers rétrogrades. 26
Perotti copie quelques fables de Phèdre. 138
Perrault, détracteur des anciens. 419
Perrot d'Ablancourt. Ses traductions. 196
Perruques célébrées par Deguerle. 97
Perse ridiculement traduit. 196-197
Persiles préféré par Cervantes à *Don Quichotte*. 263
Pesquières institue l'ordre de la *Boisson*. 367
Pet (Éloge du) par Mercier. 97
Pétrone. Fragments supposés de cet auteur. 155
—— Méprise de Meibomius à propos de cet auteur. 283
Pharsale travestie par Brébeuf. 87
Phèdre. Ses vers rimés. 42
Phèdre copié par Pérotti. 138
Phèdre, tragédie de Racine refaite par Cubières. 135
Philelphe. Ses querelles avec Pogge et Timothée. 409-410
Phrase de cent quatre-vingts mots par un académicien. 299
Pierius. Ses vers lettrisés. 29
Pierre de Riga. Ses vers lipogrammatiques. 31
Pies (les) ne savent compter que jusqu'à cinq. 229
Pilier en vers figurés. 23
Pindar (P.). Sa *Lousiad*. 98
Pindare. Ses vers lipogrammatiques. 30
Piron n'était pas de l'Académie. 332
—— se moque des discours académiques. 298
—— Son épigramme contre l'Académie. 315
Placentius. Ses vers lettrisés. 28
Plagiarisme professé par Richesource. 147
Plagiats (des). 137-144
—— des anciens. 136
—— d'Alcyono. 138
—— de Bacon-Tacon. 141
—— de Barbosa. 138
—— de Barre. 141
—— de Cadol. ib.
—— de Désormeaux. 146
—— d'Eccles. 142
—— de Diodore. 136
—— de Doni. 140
—— de Domenichi. 139
—— d'Eschine. 136
—— de Fabre d'Uzès. 137

PLAGIAT d'Hérodote. 137
—— de Hottinga. 144
—— d'Ignace de Loyola. 140
—— de Lajarry. 143
—— de Langlès. 145
—— de Lefebvre de Villebrune. 144
—— de Léonard Arétin. 138
—— de Levesque de Pouilly. 145
—— de Limiers. 144
—— de Machiavel. 138
—— de mad. de Genlis. 142
—— de Ménage. 139
—— de Ménandre. 136
—— de Pellier. 144
—— de Perotti. 138
—— de Ramsay. 140
—— de R. Simon. 146
—— de Sophocle. 136
—— puni du fouet. 137
PLAUTE ridiculement traduit par Gueudeville. 197
PLEURRE. Ses centons. 15
POÈMES allégoriques. 232 et suiv.
POÈMES burlesques. 79 et suiv.
—— divers. 237-242-244
POÈTES anglais appréciés numériquement. 257
POGGE. Ses querelles avec Philelphe et avec George de Trébisonde. 410
POITEVINS. Leur caractère. 407
POITIERS. Grands jours tenus dans cette ville. 97
POLES BRULANTS. Bévue de l'abbé du Jarri. 301
POLITIEN. Ses vers rétrogrades. 25
POLYCRATICA TEMPORUM de Roger, copié par Ralph Highden. 137
POLYGAMIE défendue par un Danois. 220
POLYGRAPHIE de Trithème copiée par Hottinga. 144
PONSARD. Sa *Lucrèce* n'est pas la première tragédie de ce nom. 134
PORPHYRIUS. Ses vers figurés. 18
POU (Éloge du) par Heinsius et Mercier. 97
POUDRE A CANON (Récette de la) donnée en anagramme par Roger Bacon. 8
POULS (Idées bizarres sur le). 229
PRÉ (Mademoiselle de) fonde l'ordre des Égyptiens. 372
PRÉADAMITES, secte. 218
PRÉCIEUSES RIDICULES mises en vers par Somaize. 99
PRÉDICATEURS (des). 242-434
——(Avantage des) sur l'avocat. 432
PRÉDILECTION des auteurs pour leurs mauvais ouvrages. 263
PRÉVOST. Sa bévue. 202
PRIOR. Son *Histoire de l'âme*, poème burlesque. 95
PRISCIEN (acrostiches attribués à). 2
PROBA FALCONIA. Ses centons. 15
PROCOPE. Son *Histoire des Goths* copiée par Léonard Arétin. 138
PROFESSEURS EN GAULE. 390-391
PRUDHOMME. Sa bévue. 284
PRZENSKA fonde la république de Babin. 381
PTOLEMAIOS. Anagramme de ce nom. 8

Puce (la) de mademoiselle Desroches. 98
Puces (la *Guerre des*), poème. ib.
Pugna porcorum. Fragment de ce poème. 28
Pugnani. Remplacez par ce nom le nom de Paganini. 262
Purgatoire de saint Patrice. 120
Puristes (Épigramme contre les). 326
Puttenham. Ses vers figurés. 23
Puy de la Conception, société littéraire de Caen. 354
Pyramides d'Égypte (Idées bizarres sur les). 229

Q

Quatremère-Lisjonval. Son idée bizarre. 229
Querelles littéraires (des). 407-421
Quillet, auteur de l'*Henricias*. 134

R

R. Ouvrages privés de cette lettre. 31
Raban-Maur. Ses acrostiches. 3
Rabelais. Ses anagrammes. 9
—— Ses contrepetteries. 32
—— Son dialogue en écho. 38
—— Sa prose macaronique. 19
—— Ses vers enchaînés. 58
—— Ses vers figurés. 20
Rachet, auteur de l'*Anagrammèana*. 11
Racine emprunte quelques vers à la *Judith* de Calages. 112
Racine. Son *Athalie* postérieure à une pièce du même nom jouée chez les Jésuites. 134
—— Son *Esther* postérieure à celle de Matthieu. ib.
—— Sa *Phèdre* refaite par Cubières. 134
—— Son *Iphigénie* refaite par Sainte-Foix. 135
—— imite quelques vers de Gilbert. 104
—— apprécié par Lessing. 260
Racines grecques de Lancelot 100
Ralph Highden. Son plagiat. 137
Ramazzini. Son centon. 15
Rambouillet (Société littéraire de l'hôtel). 358-361
—— (Madame de). ib.
Ramsay. Ses plagiats. 141
Ranulfe, seigneur normand. 399-400
Raoul de Houdan. Analyse de son *Songe d'enfer*. 233
Rapin. Ses vers métriques. 45
Rats célébrés par Rorario. 96
Rave célébrée par Begotier. ib.
Raynal. Ses plagiats. 151
Raynaud (Théophile). Ses sermons bizarres. 431
Raynouard cité. 167
Réceptions (l'Académie fait trois) le même jour. 323
Récitations publiques à Rome. 349-352
Régiment de la Calotte. 370-371
Regnard n'était pas de l'Académie. 332
Regnault, physicien. Son style ridicule. 252

Relation du royaume de la coquetterie, par d'Aubignac. 240
République des jurisconsultes de Gennaro. 236
—— de Babin. 381
Requête burlesque de Bernier. 89
—— des Dictionnaires. 309
Restaurateur de l'Académie. Surnom donné au duc de Penthièvre. 322
Réunions littéraires (des). 348 et suiv.
Revel. Son système sur Dieu. 207
Rhythmes bizarres. 379
Riccoboni. Son conte lipogrammatique. 31
Richard d'Anneraut rime les *Institutes* de Justinien. 100
Richelieu (le cardinal de), fondateur de l'Académie française. 292
—— fait condamner le Cid. 294
—— (Duc de), académicien. Son orthographe. 298
Richesource, professeur de plagiarisme. 147
Rigault prétend que Jésus-Christ était laid. 221
Rime (de la). 41-48.
Risius. Ses vers rétrogrades. 26
Rivarol. Sa charade sur Cubières. 135.
—— Sa définition du style. 252
—— Son épigramme contre Florian. 322
Rivault propose la fondation d'une Académie. 291
Rochefort. Emprunts que lui fait Aignan. 114
Rodogune préférée par Corneille à ses autres tragédies. 263
Rohan (cardinal de), académicien. 329
Roi. Son épigramme contre le comte de Clermont. 326
Roland-Malet, académicien. 296
Romains au moyen âge. Leur caractère. 407
Romantiques et classiques (Querelle des). 421
Rome. Son Académie des Arcades. 343
Ronsard. Anagramme de son nom. 11
—— cité. 357-358
Rorario célèbre les rats. 96
Rose (Analyse du roman de la.) 232
Rose, académicien. 331
Rousseau. Anagramme de son nom. 12
—— (Jean-Baptiste). Son épigramme contre la Motte. 200
—— (Jean-Jacques) critiqué. 265
—— (les deux) confondus par Kelly. 287
—— n'étaient pas de l'Académie. 332
Rowley, auteur supposé. 165
Royaume de Coquetterie (Description du). 341
Rudbeck. Son idée bizarre. 220
Rutilius. Supposition de ses lettres. 157

S

S. Ouvrages privés de cette lettre. 31
Sagesse (la). Livre apocryphe. 172
Saint-Ange. Ses emprunts à Th. Corneille. 114
Saint-Aulaire (Marquis de), académicien. 262-328
Sainte-Foix refait l'*Iphigénie* de Racine. 135
Saint-Louis (P. de). Ses anagrammes. 9
—— Son poème ridicule. 242-243
Saint-Martin. Ses théories bizarres. 219
Saint-Pierre (Abbé de) exclu de l'Académie. 297
Saint-Réal n'était pas de l'Académie. 332
Samothée. On lui attribue l'invention de la rime. 41
Sanchoniathon (Fragments supposés de). 63
Sarrasin. Ses bouts-rimés. 49
—— Ses vers burlesques. 80
Saurin. Vers que Delille lui emprunte. 113
Saxe (Maurice de). Son épitaphe. 68
—— refuse une place à l'Académie. 296
Scaliger mystifié par Muret. 154
—— Sa querelle avec Érasme. 411
Scarron. Ses poésies burlesques. 81 et suiv.
Scarron. Ses vers de treize et quatorze pieds. 64
—— emprunte deux vers à Malherbe. 115
Schlegel. Son jugement sur Molière. 260
Schœll. Sa bévue. 286
—— cité. 180
Schola poetarum, société littéraire à Rome. 348
Scudéry (Mademoiselle de). Sa description du *Pays de Tendre*. 237-239
—— Sa société littéraire. 362-364
—— Ses vers à Conrart, à Pellisson. 363
Séance de l'Académie (Description d'une). 302
Secondin. Sa querelle avec Astériole. 407-408
Sedaine, académicien. 299-331
Séguier. Anagramme de son nom. 11
Senecey, panégyriste ridicule. 249
Sénèque. Ses vers rimés. 42
Septante. Histoire de la traduction qui porte ce nom. 194
Sermon (Premier) prêché en français dans la Provence. 430
Sermones dominicales (Extrait des). 429
Sermons bizarres. 426 et suiv.
—— en style macaronique. 422
Servant pillé par Bacon-Tacon. 141
Sévigné (Mad. de). Son mot sur les traducteurs. 195

SHAKSPEARE. Ses emprunts littéraires. 112-128-130
—— surnommé *Jean Factotum*. 129
—— Sa pièce *Measure for measure*. 286
SICILIEN (le) de Molière écrit en vers blancs. 46
SICILIENS. Leur caractère. 407
SIDOINE APOLLINAIRE. Ses vers rétrogrades. 24
SIGONIO, fourbe littéraire. 154
SIMILITUDE D'IDÉES (de la). 115-119
SIMMIAS. Ses vers figurés. 16-17
SIMON (R.). Son plagiat. 144
—— Sa bévue. 203
SOCIÉTÉ des Franes-Péteurs. 373
—— des Fructifiants. 380
—— des Voyageurs athéniens. 385
SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES (des). 348 et suiv.
—— d'Allemagne. 379-381
—— d'Athènes. 348
—— de France. 353-366
—— de Rome. 348-353
—— d'Italie. 377-379
—— bizarres en Angleterre. 384
SOIXANTE (Société des). 348
SOMAIZE met en vers les *Précieuses ridicules*. 99
SONGE D'ENFER, poème de Raoul de Houdan. 233
SOPHOCLE. Ses plagiats. 136
SOPHONISBE de Mairet (Vers de la) imités par Corneille. 102
SOREL. Sa brochure contre l'Académie. 313
SOSITA, poète inconnu. 413
SOUCI d'argent donné en prix aux Jeux floraux. 340
STACE. Centon tiré de ce poète. 14
STYLE BURLESQUE. 242-253
—— (Définition du) par Rivarol. 252
SUARD (Mot de). 302
SUPERCHERIE LITTÉRAIRE d'Annius de Viterbe. 158
—— de Chatterton. 165
—— de Corradino. 155
—— de Dempster. 157
—— de Dumbar. 160
—— de Heerkens. 155
—— d'Higuera. 158
—— d'Inghirami. 160
—— de Luna. 159
—— de Macpherson. 165
—— de Marchena 155
—— de Nodot. ib.
—— de Sigonio. 154
—— de Vanderbourg. 165
—— de Vella. 160
—— de Wagenfeld. 163
SUPPOSITION D'AUTEUR (de la). 153-195
SURNOMS pris par les Arcades. 343
—— par les habitués de la maison Scudéry. 362
—— par les membres de l'ordre de la Boisson. 367
—— par les membres de l'ordre des Bergers et des Fleurs. 380
— par les savants réunis auprès de Charlemagne. 353
SUZANNE. Son histoire apocryphe. 177

SWIFT. Ses vers de soixante syllabes. 64
—— Son projet d'établir une Académie. 346
SYRINX en vers figurés. 18

T

TABOUROT (Ét.) cité. 26
—— Ses vers lettrisés. 29
—— Ses contrepetteries. 32
—— Ses vers rapportés. 34
TACITE (Centons tirés de). 15
—— traduit par la Bletterie. 197
TAILLES D'ADAM, D'ÈVE, DE NOÉ, etc., etc. 216
TALLEMANT, académicien. 324-328
—— DES RÉAUX. 329-358 et suiv.
TALMUDISTES. Leurs idées bizarres sur la création. 208
TAMBOUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, surnom donné à la Harpe. 331
TARTAGLIA. Sa querelle avec J. Cardan. 414
TASSE (le) condamné par l'Acamie de la Crusca. 415
TATIEN. Son *Dia Tessarôn*. 181
TÉLÉMAQUE mis en vers par Pelletier. 99
TEMPÊTE (la), pièce de Shakspeare en vers blancs. 47
TÉRENCE. A-t-il composé seul ses pièces? 149
TEREUS, pièce supposée attribuée à Lucius Varus. 155
TESAURO. Son poème sur les vers à soie. 98
TESORETTO de Brunetto Latini. 128
TESTAMENT d'un pourceau. 80
TESTU, académicien. 328
TEULEBEN fonde la société des *Fructifiants*. 380
TEUTONS. Leur caractère. 407
THÉOCRITE. Ses vers figurés. 18
THÉODORE DE BÈZE. Son pamphlet en prose macaronique. 77
THÉOPHILE. Son *Pyrame* imité par Corneille. 109
—— Vers que Delille lui emprunte. 108
THERSITE célébré par Favorinus. 96
THIANGES (Madame de). Sa *Chambre du sublime*. 255
THIARS, académicien. 326
THOMAS. Mot de Voltaire sur lui. 251
—— auteur du discours académique de Ducis. 298
TIMOTHÉE. Sa querelle avec Philelphe. 409-410
TITON DU TILLET. Son *Parnasse français*. 253-254
TOBIE. Livre apocryphe. 175
TOGRAÏ. Ses vers monorimes. 48
TORSAC, général des Calottins. 370
TOUCHET (Marie). Anagramme de son nom. 11
TOULOUSE. Académies établies dans cette ville. 337-342
TOWSTON. Bévue de Prévost à son occasion. 202
TRABÉAS, auteur supposé. 154
TRADUCTEURS (des). 195-205

Traduction des Septante. 194
Tressan. Sa bévue. 203
Tribunal pris pour un homme. 284
Trinité (Mystère de la) expliqué par la quadrature du cercle. 217
Triomphe de la ligue, tragédie de Nérée. 105
—— de l'*Amant vert*. Bévue de Goujet à propos de ce livre. 283-284
Trithème. Sa *Polygraphie* copiée par Hottinga. 144
Troie n'a jamais existé. 227
Tropes de Dumarsais pris pour un peuple d'Amérique. 215
Troubadours toulousains. 337-342
Tublet. Épigramme contre lui. 330
Tryphiodore. Ses vers lipogrammatiques. 30
Turgot. Ses vers métriques rimés. 45
Tycho-Brahé. Ses conseils aux prédicateurs. 000
Typus Constantis (le) pris pour un hérétique. 203

U

Université de Paris. Sa fondation. 405-406
Uranistes et Jobelins (Querelle des). 415-417
Urfé (d'). Ses vers blancs. 46
Utopie de Thomas Morus prise pour un pays réel. 242

V

Vaisselle plate (Définition lautive de la). 311
Valvasone. Son *Angeleida*. 132
Vanderbourg. Sa supercherie littéraire. 165
Vasquez. Sa bévue. 203
Vaugelas, académicien. 235
Vella, fourbe littéraire. 160 et suiv.
Venise. Société établie dans cette ville. 378
Verniettes. Anagramme de ce nom. 12
Verres de Rabelais et de Panard. 21-22
Vers amphigouriques d'Ausone, de Collé. 71
—— batelés. 41
—— blancs. 43-48
—— brisés. 59-61
—— couronnés. 37
—— croissants et décroissants. 23
—— enchaînés. 58-59
—— en écho. 34-38
—— figurés. 16-19
—— fraternisés. 57-58
—— latins rimés. 42
—— léonins. 38-41
—— lettrisés. 28-29
—— lipogrammatiques. 29-31
—— macaroniques. 75-77
—— métriques. 41-48
—— monorimes. 54-56
—— monosyllabiques. 63
—— polysyllabiques de Scarron, de Swift. 64

VERS protées. 62-63
—— rapportés. 33-34
—— rétrogrades. 24-27
—— à double rime. 48
—— rimés d'Ennius, d'Horace, de Phèdre, de Sénèque, de Virgile. 42
—— (Mauvais). Suite du péché originel. 217
—— ridicules de Crébillon. 245
—— de Leblanc. 000
—— de F. de Neufchâteau. 245
—— de Legrand. 279
—— de Lemière. 246
VERS à soie chantés par Dioulouffet, Justulus, Tesauro et Vida. 98
VIAL. Sa bévue. 202
VIDA. Son poème sur les *Vers à soie*. 98
VIGUIER (Paule de). Panégyrique en son honneur. 250
VILLANI copié par Malespina. 137
—— Son plagiat. ib.
VILLAR, académicien. 300
VILLE académique projetée par Corvin. 381
VILLEFOSSE (H. de). Son centon. 15
VIOLETTE D'OR donnée en prix aux Jeux floraux. 339
VIRGILE. Centons tirés de ce poète. 12-13-14-15
—— Ses vers léonins. 38
—— Son épitaphe en vers rapportés. 33
—— Ses emprunts à Ennius et à Lucrèce. 110-111
VIRGILE. Poèmes qui lui sont attribués. 154
—— (Idées bizarres sur). 153
—— traduit en vers métriques par Turgot. 45
—— traduit ridiculement par d'Auteroche. 198
—— critiqué par Napoléon. 275-278
—— mis au nombre des saints. 398
VISION de Gauchelin. 123
VOETIUS. Sa querelle avec Desmarets. 413
VOISENON, académicien. 323
VOITURE. Emprunts que lui fait Voltaire. 108
—— Son sonnet sur Uranie. 415
—— défendu par Costar. 417
VOLTAIRE. Anagramme de son nom. 12
—— Son épigramme sur le *Parnasse* de Titon du Tillet. 33
—— Ses vers brisés. 60
—— Extraits de sa traduction des poèmes de Butler et de Garth. 93-94
—— Son analyse de l'*Histoire de l'âme* de Prior. ib.
—— Ses emprunts à Bernard, à Voiture, à Cassaigne. 107-108-114
—— Son imitation d'un sonnet de Maynard. 113
—— Son opinion sur l'imitation littéraire. 109
—— Sa *Henriade* postérieure à différents poèmes sur le même sujet. 134

Voltaire refait les pièces de Crébillon. 136
—— Sa *Henriade* refaite par Aillaud. 136
—— pillé par le P. Barre. 141
—— Son épigramme contre la Bletterie. 197
—— Extrait de son *Mondain*. 219
—— Son mot sur Thomas. 251
—— Sa définition de l'esprit. 261
—— déprécié par Biagioli, par Pugnani (et non Paganini). 262
—— critiqué. 265
—— Sa définition de l'Académie française. 296
—— Extraits de cet auteur sur les Académies. 300-301-312-334-335-347
—— Son épigramme contre Danchet. 328
—— Son opinion sur la querelle des anciens et des modernes, et les querelles en général. 419-421
Vondel. Ses drames ont peut-être servi à Milton. 133
Vosges. Vers ridicules tirés de ce poème. 245
Voyages de Cyrus, de Ramsay. 140
Vulgate. Fautes qu'elle renferme. 204-205

W

Wagenfeld. Sa supercherie littéraire. 163
Warburton. Sa bévue. 286
Wharton. Sa bévue. 202
Wicelius. Sa bévue. 282
Wier donne le nombre des démons. 224
Winter's tale, pièce de Shakspeare. 130

Y

Yart. Son épigramme sur madame du Boccage. 135
Young traduit ridiculement par Letourneur. 199

Z

Zacharie. Sa *Relation du pays de Jansénie*. 237
Zadig, roman de Voltaire. 108
Zaidoun. Ses vers monorimes. 56
Zappi, membre de l'Académie des Arcades. 343
Zarotti. Son poème sur le Combat des anges. 133

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CATALOGUED

YB 80460

U. C. BERKELEY LIBRARIES

C054902777